

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DE NIMES

VIII^e SERIE

TOME LXXI

Année 1993



ACADEMIE DE NIMES
16, rue Dorée
NIMES (Gard)

1994

TABLE DES MATIERES

<i>Compte rendu de l'activité de l'Académie de Nîmes en 1992,</i> par Mme Christiane Lassalle, président sortant	5
<i>Un condottiere républicain : Louis Rossel,</i> par M. Christian Liger, président	13
<i>Descartes et les Pays-Bas : exil, refuge ou séduction,</i> par M. le bâtonnier Jean Goujon, membre résidant	47
<i>Mégalithisme et société au Néolithique final dans le départe- ment du Gard,</i> par M. Jean-Marc Roger, correspondant ...	75
<i>Montaigu-le-Neuf et Carsan : l'histoire économique d'une communauté rurale du Gard rhodanien,</i> par M. Pierre Fabre, membre résidant	95
<i>Un moine original : saint Jérôme, vu à travers les lettres qu'il a adressées à des dames de la haute société romaine,</i> par Mlle Marcelle Viala, membre résidant	115
<i>Etude et sauvegarde du patrimoine préhistorique en Cévennes (Nord-ouest d'Alès),</i> par M. Jean Salles, correspondant	133
<i>De la déesse-mère de Willendorf à Jane Fonda ou les avatars de la fécondité,</i> par M. le docteur Charly-Sam Jallatte, membre résidant	141
<i>Vie et vivants : questions de réflexions,</i> par M. Jacques Larmat, membre résidant	161
<i>De Posquières à Vauvert du VIII^e au XVII^e siècle,</i> par M. Jean Cabot, membre non résidant	185
Membres honoraires	195
Classe des membres résidants	197
Classe des membres non résidants	201
Correspondants	203
Académies, sociétés savantes et organismes correspondants ..	209

SÉANCE PUBLIQUE DU 7 FÉVRIER 1993

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE DE L'ACADEMIE DE NIMES EN 1992

par Mme Christiane LASSALLE,

Membre résidant

Président sortant

La page de la longue histoire de l'Académie de Nîmes que chaque président a le devoir de rédiger au terme de sa charge va bientôt être tournée et appartenir au passé. Mais avant de vous la lire, je voudrais vous remercier de votre présence en ce lieu, si aimablement mis à notre disposition par M. le Maire de Nîmes, et vous dire notre reconnaissance pour votre fidélité et pour le soutien que vous apportez à notre Compagnie. Celle-ci est consciente de la responsabilité qui lui incombe dans la conservation de ce qui constitue notre identité nimoise et gardoise, dans la sauvegarde de nos traditions et de notre patrimoine culturel, mais surtout dans la préservation d'un humanisme hérité du passé et transmis jusqu'à nous sans trop d'altérations, depuis de nombreuses décennies.

L'année 1992 aurait pu figurer parmi les années fastes de l'Académie, si elle n'avait été endeuillée tout au long de son parcours. Nous avons eu la tristesse de perdre deux membres résidants : notre doyen académique, Jean Roger, et, très récemment, Joachim Durand, deux confrères passionnés d'histoire, mais aussi deux hommes politi-

ques, remarquables par leur fidélité à leur engagement, par leur dévouement à la *res publica* (Maître Roger ayant été pendant dix-huit ans, comme premier adjoint, au Maire de Nîmes, à la tête de la vie culturelle municipale), par leur espoir d'un avenir plus juste, dans une Europe dont la réalisation a pu d'abord sembler chimérique et lointaine, mais de laquelle ils n'ont jamais douté. Les communications qu'ils nous présentaient étaient le reflet de leurs préoccupations permanentes : les grands courants de pensée en Europe, de puis le XVIII^e siècle, la vie électorale à la fin du XIX^e siècle, pour Maître Roger, l'histoire du syndicalisme, les grands événements d'avant-guerre, pour Joachim Durand. Leur attachement à notre Compagnie et à ses traditions, leurs préoccupations quant à son avenir, mais aussi leur courtoisie, leur tolérance, et leur respect des opinions d'autrui en firent pour nous des académiciens exemplaires.

Nous avons eu à déplorer aussi la disparition du professeur Fernand Robert, brillant helléniste, président d'honneur de la Société Guillaume Budé, membre non résidant depuis 1954. Il participa alors régulièrement à nos séances de travail, et présentait avec clarté et simplicité des exposés savants, sur *L'esclavage selon Aristote*, le *mythe d'Œdipe*, ou *quelques observations sur le fonctionnement de la démocratie athénienne*, pour n'en citer que quelques-uns. Mais ses nombreuses charges nous empêchèrent de profiter bien longtemps de sa vaste érudition.

Nous avons appris aussi la mort de Pierre Ollier de Marichard, correspondant depuis 1972, qui fut, durant de nombreuses années, directeur de la Revue d'Etudes préhistoriques.

Enfin, nous avons accompagné à leur dernière demeure deux correspondantes remarquables par leur dynamisme et leur dévouement à la recherche archéologique et historique, Roselyne Jéolas, fondatrice et présidente très active de la Société archéologique de Saint-Gilles, et Elisabeth Fontanieu, qui nous avaient à plusieurs reprises fait part des résultats de leur travaux.

Leur souvenir, toujours vivant en chacun de nous, est à jamais inscrit dans nos Mémoires, nos Bulletins et archives.

Mais un fauteuil académique ne peut rester longtemps sans titulaire : aussi avons-nous accueilli parmi les membres résidants Mme Marcelle Viala, pour ses connaissances littéraires, et M. le docteur

Charly-Sam Jallatte, pour ses travaux scientifiques, aux fauteuils laissés vacants par M. le professeur Jean Brunel et M. Jean-Charles Lheureux, devenus, l'un et l'autre, membres honoraires, à leur demande, pour raisons de santé. Nous avons élu M. Daniel-J. Valade, dont vous savez quelle activité il déploie au service de la culture, en remplacement d'André Nadal qui nous a quitté en 1991.

Nous avons reçu comme membre honoraire, M. Whitney Stoddard, professeur émérite au Williams College de Williamstown, dans le Massachusetts, qui, depuis plus de vingt ans, dirige des fouilles à l'abbaye de Psalmodi, et, comme membre non résidant, M. Jean Cabot, fondateur et recteur honoraire de l'Université du Tchad, membre correspondant de l'Académie des Sciences d'outre-mer.

Nous avons élus correspondants :

M. le professeur Bartholomé Bennassar, qui a exploré des domaines jusqu'alors très mal connus de l'histoire, M. Marc Bordreuil, conservateur des musées d'Alès, M. Michel Christol, professeur d'Histoire ancienne à la Sorbonne, M. le professeur Yves Grava, directeur du Cercle d'Etudes médiévales de Villeneuve-lès-Avignon, M. le pasteur Georges Mabile, M. Raymond Martin, avocat, M. Brooks Stoddard, professeur d'Histoire de l'art à l'Université du Maine, aux Etats-Unis, M. Georges Sauerwein, M. Pierre Varène, directeur adjoint de l'Institut de recherche sur l'archéologie antique qui a voué une grande partie de ses travaux à la Tour Magne et à l'enceinte augustéenne de Nîmes, à laquelle il a consacré un important ouvrage, paru il y a quelques semaines.

Des distinctions, qui honorent notre Compagnie, ont été décernées à M. le pasteur Aimé Bonifas et à M. le docteur Jean Bastide qui ont été nommés commandeurs dans l'Ordre national du Mérite et à M. Robert Debant qui a été nommé chevalier dans ce même ordre. Lors de la Sainte-Estelle de Mende, M. Jean-Claude Lamy a reçu le titre de Maître d'œuvre du Félibrige.

Nos travaux académiques se sont déroulés avec la régularité coutumière, privilégiant les recherches historiques, géographiques et sociologiques :

En effet, trois séances furent consacrées à l'Antiquité, d'abord M. Pierre Clément, membre non résidant, qui a recherché *Les toponymes grecs de l'Ager Nemausensis*, non seulement en bordure de la

Méditerranée, mais le long de certaines voies fluviales et de la voie hérakléenne.

Puis, M. Marc Célié, archéologue municipal, correspondant, a repris une tradition séculaire, en nous parlant de *Découvertes archéologiques récentes à Nîmes*, c'est-à-dire des résultats des fouilles de 1991, qui mirent au jour à l'ouest et au sud de la Maison Carrée, un quartier d'habitation de la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. qui semble avoir été détruit volontairement pour faire place à un aménagement public, contemporain de l'édification des portes et des remparts augustéens et en rapport avec le forum, lui-même remplacé ensuite par la Maison Carrée en 3-5 après J.-C. L'archéologie vient ici confirmer la date de construction de ce temple fixée, à partir d'études stylistiques et historiques, par Robert Amy et Pierre Gros.

M. Guilhem Fabre, correspondant, évoqua *L'aqueduc antique de Nîmes : état d'une recherche pluridisciplinaire*, montrant comment une équipe composée d'historiens, d'archéologues, d'architectes, de géographes, de géologues et d'hydrologues, travaillant en commun, avait pu profondément renouveler notre connaissance d'un ouvrage d'un intérêt exceptionnel.

Nous accédons au Moyen Age, avec M. Jean Cabot, qui, dans un exposé sur *La localisation des ports lagunaires des Costières : l'exemple du port de Franquevaux*, nous dit pourquoi il est difficile de reconstituer un réseau de voies fluviales et de localiser avec certitude la demi-douzaine de ports cités aux XII^e et XIII^e siècles, entre l'embouchure du Vieux Vidourle, l'étang de Mauguio et le Petit-Rhône, et combien sont grandes les incertitudes qui subsistent au sujet de la localisation de l'un d'eux, celui de Cassagnole.

Les peintures de la Renaissance sur le thème de la Calomnie d'Apelle (à propos d'un tableau conservé au musée des Beaux-Arts de Nîmes), tel est le titre de l'exposé par lequel M. Jacques Bompaire, membre non résidant, nous fit bénéficier de sa profonde connaissance de l'œuvre de Lucien. C'est, en effet, la description minutieuse qu'a donné cet auteur de la Calomnie peinte par Apelle au IV^e siècle avant J.-C., qui a inspiré à de nombreux artistes de la Renaissance des œuvres sur ce thème. Le tableau de Nîmes, réalisé par Jean-Baptiste Moroni, est l'une des plus remarquables d'entre elles.

Quant à la communication de M. Jean Goujon sur *Descartes et les Pays-Bas*, vous allez l'entendre dans un instant.

Nous atteignons le XIX^e siècle avec l'étude de M. Robert Debant, membre résidant, sur *L'institution de la Cour royale de Nîmes par la Restauration (1814-1818)*. L'existence de la Cour d'Appel de Nîmes, créée sous l'Empire, fut mise en cause, au début de la Restauration, par les Ultras, qui désiraient réduire le nombre de ces juridictions, afin de faire coïncider la carte de la France judiciaire d'alors avec celle des Parlements de l'Ancien Régime. La Ville de Nîmes fit valoir ses droits en invoquant son long passé judiciaire, les intérêts des départements limitrophes. Mais les troubles qui régnaient alors ne créaient pas les conditions favorables à un accord, et l'on dut attendre le triomphe des constitutionnels et des monarchistes modérés, en 1818, pour obtenir la confirmation définitive d'une cour royale à Nîmes.

M. le pasteur Roger Grossi a évoqué dans une communication intitulée *Samuel Vincent et Félicité de Lamennais, deux chrétiens en recherche*, un pasteur nimois et un prêtre ultramontain désireux d'enrayer la déchristianisation de la France, amorcée au XVII^e siècle, mais accentuée au XVIII^e siècle et sous la Révolution. Leur constat sur la situation religieuse de leur époque et les mesures à prendre pour susciter le renouveau de la Foi sont identiques, mais ils divergent au sujet de l'indépendance de l'Eglise par rapport à l'Etat, condition préalable à toute réforme pour Lamennais, mais secondaire pour Samuel Vincent. Mais dans son *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, Lamennais insiste sur la responsabilité de la Réforme dans la progression de l'indifférence religieuse, par son refus de reconnaître la hiérarchie de l'Eglise catholique. Samuel Vincent riposta en reprochant à son adversaire de confondre indifférence et tolérance, mais l'intransigeance de Lamennais et la mort de Samuel Vincent en 1837 mirent fin à la polémique.

Cette séance se tenait à l'hôtel Davé, rue Fénelon, en souvenir de notre généreux confrère.

Maître Roger vint pour la dernière fois nous entretenir d'un souverain européen : *Nicolas II, devant l'Histoire*, nous montrant comment ce tsar était éloigné des courants politiques qui traversaient la Russie, et se croyait à l'abri derrière un absolutisme sans partage et

un immobilisme politique. Ce refus de négocier, la répression qu'il entraîna, puis la défaite militaire ne pouvaient aboutir qu'à son abdication.

C'est un épisode tragique, de la dernière guerre mondiale, *Le sabordage de la flotte à Toulon, le 27 novembre 1942* que M. Louis Durteste, membre résidant, nous présenta, avec sa double compétence de marin et d'historien de la marine, insistant sur la complexité des événements déclenchés le 8 novembre 1942 par le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, qui entraîna l'occupation par les Allemands de la France libre et, dix jours après, le sabordage de la flotte à Toulon.

M. Paul Maubon, traitant de *L'influence française autour du Rio de la Plata*, a évoqué plus particulièrement l'Uruguay, pays qu'il connaît fort bien et qu'il nous a rendu attachant, en montrant tous les liens qui nous rattachent à ce pays francophile : l'importance des immigrants français (bergers béarnais et basques), qui, en 1860, atteignaient 10 % de la population, et leur participation à l'expansion économique du pays, la maturité politique exceptionnelle de ce peuple, « libéral, laïque, tolérant, alphabétisé, mesuré », qui a trouvé dans la culture française les réponses aux questions qu'il se posait. Comment en douter, lorsque l'on sait que trois de nos plus grands écrivains, Laforgues, Lautréamont et Supervielle sont nés à Montevideo, et qu'Henri Michaud y a vécu.

Ce sont deux siècles d'histoire parlementaire que nous a présenté, non sans humour, M. Daniel Valade : *1789 à 1922, 169 députés du Gard et quelques autres chiffres*, en effectuant un pointage portant sur l'origine des députés, leur âge, leur profession, leurs réussites électorales ou leur échec et éventuellement, sur leurs responsabilités à la Chambre, à la tête de l'Etat et même sur leur appartenance à diverses Académies dont la nôtre.

Puis, M. Lucien Frainaud, membre résidant, abordant les temps contemporains par deux communications : *Le vignoble gardois et son histoire, L'Ecole de Nimes (Hommage à Charles Gide)*, sut apporter tant sur l'évolution de la viticulture et des négoce qui y sont associés que sur les heurs et malheurs de l'esprit coopératif, des témoignages si concrets qu'ils suscitèrent de la part de ses auditeurs, non des

observations de courtoisie, mais un apport très intéressant d'informations complémentaires au cours d'un débat qui compte parmi les plus riches de ceux auxquels il nous fut donné de participer et dont il serait sans doute souhaitable de conserver, mieux encore que nous le faisons, tout ce qu'il ajoute à la connaissance de notre région, histoire qu'il importe de nourrir et de vivifier par les témoignages irremplaçables, mais évanescents, des hommes qui l'ont vécue.

Enfin, nous avons remplacé une séance de travail par une séance administrative, qui nous a permis d'apprécier le travail réalisé par nos confrères, à l'intérieur des commissions de la Bibliothèque, des Finances, des Nominations, du Programme et des Publications.

Mais l'activité de notre Compagnie ne s'est pas limitée aux communications de ses membres et de ses correspondants, car elle a reçu, en séance académique, Maître François Delmas, ancien ministre et ancien maire de Montpellier, pour lui offrir la médaille de l'Académie, en reconnaissance du don précieux d'un dessin de Louis-Michel Van Loo représentant vraisemblablement Jean-François Séguier. Cette œuvre avait appartenu à son arrière-grand-père, Eugène Germer-Durand, membre éminent de notre Compagnie dont nous possédons le portrait peint par Melchior Doze qui fut offert en 1885 par François Germer-Durand, grand-père de Maître Delmas. Nous avons ainsi rendu hommage à une famille dont le dévouement et la générosité sont une tradition plus que centenaire.

L'Académie a eu aussi l'honneur de recevoir M. Jean-Marie Granier, membre de l'Institut, membre honoraire de notre Compagnie, qui a formulé *quelques remarques sur l'état actuel de l'enseignement des Beaux-Arts*. Nous avons pu, ce jour-là, grâce à la projection d'un film vidéo, commenté par M. Claude Escholier, suivre les grands moments de son intronisation sous la Coupole, et en particulier la remise de son épée d'académicien.

Elle a reçu, de façon plus informelle, M. Gilles Dervieux, directeur du Conservatoire de musique de Nîmes, qui nous a parlé de l'œuvre d'Étienne Ozi, compositeur nimois, qu'il a sortie de l'ombre. Elle a accueilli aussi M. Frédéric Gausson, lors de la parution du livre qu'il a écrit sur sa mère, le peintre Jacqueline Gausson-Salmon, et dont le compte rendu fut présenté par M. Pierre Clavel.

Enfin, elle a participé à de nombreuses manifestations extérieures :

Elle a été présente à la conférence nationale des académies des Sciences, Lettres et Arts (cercle très fermé qui regroupe vingt-six académies de province fondées sous l'Ancien Régime), sous l'égide de l'Institut de France. Cette confrontation avec d'autres académies permet de profiter de leurs expériences et de nouer des liens plus étroits, au moins avec les académies voisines.

Mais, le grand événement pour elle a été la tenue à Nîmes, en octobre dernier, du X^e congrès international d'épigraphie grecque et latine, qui récompensait une ville ayant su conserver son patrimoine épigraphique, mais aussi notre Académie dont la vocation est justement de préserver les vestiges du passé et qui a largement contribué, depuis trois siècles, à la constitution et à la connaissance de ce patrimoine.

Enfin, elle a été représentée au Congrès national des Sociétés savantes, et à celui de la Fédération du Languedoc-Roussillon.

Voici, retracée à grands traits, l'activité de notre Compagnie que j'ai eu l'honneur de présider l'an passé. Elle témoigne de sa vitalité, de son désir d'aller de l'avant, tout en restant fidèle à ses traditions, de sa curiosité pour toutes les manifestations de l'esprit, mais aussi de son souci d'adaptations au monde d'aujourd'hui, et pourquoi pas, à celui de demain.

UN CONDOTTIERE REPUBLICAIN :
LOUIS ROSSEL

par M. Christian LIGER,

Membre résidant

Président de l'Académie de Nîmes

A deux kilomètres environ au sud du Château de Versailles, s'étend le camp militaire de Satory. Le 2 novembre 1871, à six heures du matin, dans le jour qui pointe à peine, six mille hommes de troupe attendent l'arme au pied. Ces troupes sont commandées par le colonel Merlin, président du Troisième Conseil de Guerre. Trois poteaux ont été plantés au pied d'une butte d'artillerie. On voit, à travers le brouillard arriver trois voitures cellulaires. Les clairons sonnent, les tambours battent. De chaque voiture descend un homme entravé : de la première, le sergent Bourgeois, soldat du quarante cinquième de ligne, condamné à mort pour avoir rejoint les insurgés de la Commune de Paris. De la seconde, Ferré, membre de la Commune, délégué à la police, qui a refusé toute assistance. De la troisième, un homme de vingt-sept ans : Louis Rossel, capitaine démissionnaire de l'Armée française, ministre démissionnaire de la Commune. Il est assisté du pasteur Théodore Passa, aumônier de l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Les trois condamnés sont en habit civil. Tous trois sont conduits devant les poteaux. Bourgeois a les yeux bandés ; Rossel refuse mais le pasteur le convainc d'accepter ; Ferré arrache son bandeau. Rossel demande à commander son peloton. On lui refuse. On a désigné pour le fusiller douze hommes de son ancien régiment. Il meurt au premier feu. Les six mille hommes défilent ensuite devant les trois corps, musique en tête, tambour battant. On rend alors le corps de Rossel à la famille.

Trois semaines plus tard, le mardi 19 décembre 1871, le corps de Louis Rossel arrivait en gare de Nimes presque clandestinement. Les parents de Rossel étaient en retard de quelques heures. Mais l'inhumation, selon des ordres très stricts, devait être faite immédiatement et sans aucune cérémonie. Seul donc le pasteur Dardier, et un parent nimois, accompagnèrent la dépouille au cimetière protestant de la route d'Alès. Cependant, dès le lendemain, quelques personnes, puis des groupes, vinrent apporter des fleurs et des couronnes sur la tombe fraîche. Vers trois heures, disent les témoins, le nombre des manifestants fut de trois cents ; et un orateur, dit-on, tenta de prendre la parole. La police fit évacuer le cimetière et ses alentours. Et le maire invita ses concitoyens à s'abstenir de toute manifestation. Dans les mois qui suivirent, des enfants protestants furent baptisés Rossel.

Un an à peine avant ce sacrifice, ce jeune officier du Génie, s'ennuyait ferme à Bourges, où il était en garnison ; et il écrivait à sa sœur Isabelle :

« Je suis très paresseux et très fatigué, n'ayant d'autre occupation que celle de conjuguer le verbe danser dans tous ses modes et ses temps. J'ai dansé la semaine dernière, j'ai dansé hier, je danse ce soir et je danserai la semaine prochaine. »

Dans les mois qui suivent, ce valseur se retrouvera dans Metz assiégée par les Prussiens ; entrera en lutte presque ouverte avec le maréchal Bazaine ; refusera de se rendre à l'ennemi ; rejoindra Gambetta qui lui confiera une mission ; démissionnera de l'armée régulière ; s'en ira rejoindre les insurgés de Paris, deviendra le commandant en chef des armées de la Commune de Paris, puis le ministre, démissionnera à nouveau ; et, recherché à la fois par les Communards et par les Versaillais, sera finalement, en ce petit matin de novembre 1871, fusillé. La marche vers la mort est, pendant vingt mois si sûre, les choix fatals si déterminés, qu'on ne peut que penser au destin.

Sous l'enfance heureuse et raisonnable de Louis Rossel, sous ses études militaires et son début de carrière d'officier qui s'ennuie un peu, sous ses projets de mariage et ses ambitions de réussite, un

déterminisme se met en place : il est fait d'une culture et d'une foi ; de souvenirs familiaux et de pulsions réprimées ; il est fait aussi d'une certaine idée de l'état militaire, de la défense de la patrie, d'une certaine idée du Peuple aussi, et on aurait parfois envie de dire « de son prochain ».

D'une certaine idée aussi — et ce n'est pas au hasard que j'emploie ce terme — de la France.

A l'origine du processus, nul doute : la Réforme. Tous les ancêtres de Rossel sont protestants ; réformés de Saint-Jean-du-Gard et de Nîmes. Ils ont assisté aux prêches du Désert ; ils savent ce que c'est que résister au nom de ses certitudes et d'un certain rapport de l'Homme avec Dieu.

Vers 1850-1860, pendant l'éducation du petit Louis, ces convictions sont bien autre chose qu'une légende, ou une tradition : il y a à peine un demi-siècle que la foi de cette communauté cévenole était interdite ; à peine plus de soixante ans que les peines de galères menaçaient encore ces rebelles et les obligeaient aux mariages secrets et aux ferveurs clandestines.

Protestant par son père nîmois et sa mère écossaise, Louis Nathanaël Rossel naît parmi les « justes », et cela lui donne une certaine idée de ses responsabilités et de ses libertés, fussent-elles contre l'ordre établi. Le second déterminisme découle du premier : les Rossel de Saint-Jean-du-Gard et de Nîmes sont républicains : de Nîmes à Alès et à Anduze, les notables ou négociants réformés ont adhéré très tôt aux idées nouvelles. Comment en serait-il autrement lorsque l'on est persécuté ? Les Rabaud, les Guizot, les Griolet entrèrent dans des systèmes politiques nouveaux fondés sur les certitudes du *Contrat social*. A Saint-Jean-du-Gard, un Rossel signe le procès-verbal des élections aux Etats généraux ; un notaire Rossel est capitaine de la Garde nationale ; un Louis Rossel est incarcéré par les Montagnards pour fédéralisme ; et un Auguste Rossel est destitué sur le même soupçon. Vers 1844, à la naissance de Louis Nathanaël Rossel, ces idéologies et ces prises de positions sont encore vives. Et c'est dans ces ambiances que le père qui a gardé tous ses liens familiaux et amicaux à Nîmes, élève son fils. On choisit l'ordre de sa vie selon une conscience individuelle aiguë, mais fabriquée à la lumière des interprétations de la Bible et des Droits de

l'Homme, fabriquée par toute une communauté. Louis Nathanaël n'est pourtant pas né en Languedoc, mais à Saint-Brieux, au hasard d'une garnison. Car, et c'est là le troisième déterminisme, son père est militaire. Comme le grand-père, qui a servi dans les armées de la République. Du côté de la mère écossaise, des militaires, à l'infini. La sœur de Louis, Isabelle Rossel, décrit l'enfance de ces années heureuses où le

« jeune ménage militaire parcourait la France dans toutes les directions... C'était le temps des vieilles diligences surannées. Les brusques changements d'horizons nous charmaient et le cercle de famille, seul élément persistant de nos existences nomades, prenait par là un charme très intime. »

Mais la même sœur raconte aussi que son grand frère

« rêve souvent, avec une angoisse inexprimable, de régiments en déroute et les appelle par leur numéro ».

Lieutenant lorsque naît son fils, capitaine en 1847, adjudant-major en 1849, le père de Louis suit la carrière ordinaire d'un officier dans un pays qui ne rêve plus. Et cependant, cet homme qui envoie son fils chercher dans la nuit des objets lointains pour l'aguerrir, sait ce que c'est que l'indépendance d'esprit : en 1851, il risque sa carrière en votant ouvertement contre le coup d'Etat de Louis-Napoléon ; et un grand-oncle de Saint-Jean-du-Gard est destitué de ses fonctions de maire à la même époque pour n'avoir pas appuyé le futur Napoléon III. Louis Nathanaël a sept ans : à cet âge, l'Histoire prend les dimensions de la fable ; et les fantômes pas si lointains des résistances cévenoles reviennent comme des personnages familiers.

Les garnisons de son père emmènent Louis Nathanaël dans cinq lycées en trois ans. Le dernier sera le lycée impérial de Nîmes. Avant de partir pour la guerre de Crimée, l'adjudant-major Rossel a ramené sa famille sur la terre natale. Louis y restera du 1^{er} mai 1855 jusqu'aux vacances d'été. Il a onze ans. On ne sait s'il goûte les saisons et les ombres nimoises ; mais il y retrouve des tantes, cousins, et de nombreuses relations du milieu réformé.

A la rentrée, commence la vie militaire : son père est intervenu auprès du ministre pour qu'il entre au Prytanée de La Flèche. Le

maire de Nîmes a certifié que la famille ne possède pas de biens immobiliers. Le Conseil municipal a certifié que le petit Rossel mérite une bourse. Le préfet approuve. Comme il paraît loin du siège de Metz et de ses forfaitures, de la Commune de Paris, de ses crimes échangés et de ses espérances mortes, ce garçon de quatorze ans, appliqué à satisfaire ses parents et ses maîtres ! Mais aussi, pour une histoire de pomme, quel ton et quel regard : il raconte à ses parents :

« Un soir qu'il y avait des pommes je m'aperçus qu'il en manquait une à ma table ; comme je servais, j'ai pris pour moi celle qui était de moins et j'ai fait remarquer à mon adjudant qu'il en manquait une... Il me répondit grossièrement que cela ne faisait rien... Je lui demandais s'il n'y avait pas moyen d'en envoyer chercher une. Alors il me dit que j'étais un insolent et qu'il me punirait. Je le laissais dire, mais je pensais ensuite qu'il était bien piteux d'obéir passivement à des imbéciles qui croyaient toujours qu'on se moquait d'eux. »

« Il est bien piteux d'obéir passivement à des imbéciles... » : le Rossel du siège de Metz, le Rossel se débattant dans les armées confuses de Gambetta, le Rossel de la Commune de Paris est déjà là. Et ce « passivement », combien de refus et de rebellions n'annoncent-il pas pour l'avenir ?

Si ce garçon aime avant tout la vérité sur soi-même et sur les autres, c'est qu'il est nourri d'un rationalisme qui est à la fois une culture et un humanisme. Une admirable lettre qu'il écrivit à vingt-et-un ans à sa sœur Isabelle, constitue une véritable leçon sur le XVII^e siècle, que Rossel considérait comme le plus capital pour l'esprit humain. Louis Nathanaël, qui était alors à l'École d'Application, aimait à guider intellectuellement sa jeune sœur ; au fil de la correspondance, il déploie une étonnante connaissance littéraire et philosophique :

« Rappelle-toi, écrit-il à Isabelle, la date de 1636 qui est celle du Discours de la méthode, base de la philosophie et d'une partie des sciences modernes ; du Cid, la première grande tragédie qui soit restée au théâtre ; et l'année de l'ap-

parition du premier journal La Gazette de France qu'un médecin, Théophraste Renaudot, publia pour distraire ses malades. Ainsi c'est comme l'éclosion de tous les germes de réveil qui s'agitaient depuis 1453, depuis la Renaissance et depuis la Réforme.

« Ne trouves-tu pas singulier qu'une même date comprenne trois faits d'une aussi grande portée que la fondation de notre théâtre, la naissance de la philosophie et des sciences de l'observation entre les mains de Descartes, et la création du premier journal par des gens qui ne savaient certainement pas ce que les journaux allaient devenir ?... »

« Avant Descartes, non seulement la Philosophie s'était arrêtée, mais toutes les sciences étaient retombées dans l'enfance.

« Un beau jour, un grand esprit s'aperçoit que tous les savants pataugent et il pose ces règles si belles qu'elles ont renouvelé le monde, si simples que chacun s'imagine qu'il les trouverait, quoiqu'il nous soit déjà bien difficile de les suivre au milieu des erreurs et des préjugés qui nous entourent au dedans et au dehors.

« Ne jamais rien admettre pour vrai sans l'avoir démontré auparavant. Avoir un langage clair et qui permette de ne jamais confondre ce qui est différent... »

« Depuis Descartes, nous sommes libres. »

Outre une vraie connaissance de l'histoire des idées, cette lettre écrite six ans avant sa mort sacrificielle, est le premier signe clair et adulte du destin de Rossel : elle révèle une telle vénération de la Raison, un rapport si affectivement admiratif à la claire analyse, que ces éléments paraissent être devenus immanents à sa propre nature. Non point démarche intellectuelle ni même idéologie, mais éthique, respiration, essence : « depuis Descartes, nous sommes libres ». Pour cette liberté et cette raison, il mourra.

Mais précisément parce qu'il est cartésien, et qu'il sait que la vérité des choses passe infiniment les idéologies, Rossel a en horreur toute idée de partisanat réducteur. Engagé dans la toute jeune Ligue

de l'Enseignement, il critique les choix de la bibliothèque, qu'il trouve démagogiques :

« On veut faire des Républicains, et pour cela, on publie les œuvres les plus extrêmes de l'esprit républicain. Vous imaginez-vous un peuple de gens montés au ton de Paul-Louis Courier ou aigres comme Beaumarchais ? Ne croyez-vous pas que si vous leur donniez à lire Molière et Corneille, Amyot, Montaigne, vous en feriez de meilleurs républicains, ou plutôt des hommes plus moraux et plus intelligents ? Et peu importerait ensuite qu'ils fussent républicains ou autre chose. »

La vérité de Louis Rossel, elle est dans une de ces lettres pédagogiques qu'il aime adresser à sa petite sœur : elle définit complètement l'attitude du jeune soldat à l'égard du peuple, son profond respect pour les volontés collectives, bref, un sens inné de la démocratie. Encore un rouage du dispositif pour jeter le héros vers sa fin tragique.

« Je pense à tes études d'histoire. Considère que toutes les grandes choses de l'histoire semblaient se faire autrefois par le moyen des rois et les grands hommes en avaient la gloire et le profit. Aujourd'hui il y a une tendance bien nette à faire participer la masse populaire ou au moins l'ensemble des citoyens, à toutes les décisions qui intéressent la société, et surtout à faire servir ces décisions à l'intérêt du peuple.

« Il en résulte que la face de l'histoire qui nous intéresse le plus et qui correspond le mieux aux tendances actuelles est celle qui concerne le rôle du peuple dans la société, rôle qui a toujours été fort important, mais qui est dissimulé par les historiens.

« Lorsque les puissants jouaient le premier rôle dans la vie des nations, il était naturel que l'histoire se conformât aux faits en mettant leur vie et leurs actes en lumière. Elles racontaient leurs prouesses, leurs grands sentiments, leurs belles paroles et proposait ainsi des exemples aux hommes qu'elle instruisait.

...

« Les enfants que nous élèverons n'ont pas besoin de savoir comment on fait de bons princes ou des sujets fidèles, mais quelles sont les vertus des bons citoyens et qu'elle est la puissance de toutes les forces individuelles, de tous les hommes obscurs dont la réunion constitue le peuple, et dont la volonté l'a si souvent emporté sur celle du roi et des grands. »

« L'histoire telle que je la conçois n'a pas seulement le mérite d'être plus ACTUELLE et plus bienfaisante que celle qu'on enseigne, elle est surtout plus vraie. »

Une telle lettre a un autre mérite : elle démontre à l'évidence le « talent » de Rossel. Héros ou martyr, traître ou ambitieux, agitateur ou soldat désespéré, on a toujours réagi au personnage à partir de son exécution au pied de la butte de Satory. On connaît beaucoup moins cette rigueur et cette finesse d'esprit ; et ce style — car on peut avoir la faiblesse de croire que l'écriture révèle son homme tout autant que n'importe quel geste —, ce style qui sonne comme les certitudes des Camisards ou les tambours de Valmy.

Il est vrai que la conception du peuple chez Rossel paraît quelque peu abstraite. Maintes fois d'autres mots lui échappent sur le désordre, la brutalité, la débauche ou l'alcoolisme de ce même peuple lorsqu'il l'approche. En mai 1870, analysant les remous politiques de la fin du régime, et après avoir critiqué les conservateurs, Rossel écrit :

« tandis que les ouvriers, tas d'idiots qui se persuadent que le mot République fera tomber les alouettes toutes rôties, partagent d'avance les fortunes, et disent après boire tout le plaisir qu'ils auront à habiter la maison de M. Untel après la Révolution. »

Un an avant, cependant, il écrivait à ses parents, pour justifier son envie de quitter l'uniforme :

« L'armée est exposée à être complice de différents attentats politiques dont le gouvernement ou les généraux peuvent avoir la fantaisie, et c'est un vilain jeu. »

Là encore, la lucidité d'analyse provoque l'apparente contradiction. Cette prescience lui permet d'apercevoir les situations qu'il tra-

versera ensuite in vivo : la forfaiture militaire dans Metz assiégée ; et l'absurdité des désordres du Paris communard. « J'ai l'habitude de pousser les déductions jusqu'au bout », écrivit-il un jour. Et pourrait-on ajouter, d'en vivre toutes les conséquences, même mortelles.

Il ne faudrait pas, cependant, voir dans cet enfant trop sage, dans cet élève à l'œil impitoyable, dans cet élève officier cultivé et dans ce savant ingénieur des casernes et des fortifications une sorte de fanatique rhétoricien de l'ordre et du progrès. On sait que ce calculateur est aussi un danseur. Elève à l'École impériale d'Artillerie et du Génie de 1864 à 1866 — il a alors vingt ans —, puis lieutenant dans le corps du Génie, affecté au deuxième Régiment du Génie en garnison à Metz, il sort, il est reçu, il danse encore. Et c'est sans doute en dansant qu'il rencontre l'unique jeune fille dont on est certain qu'il ait été amoureux.

Car il y a un problème quant aux informations relatives à Rossel. Ses parents, ses deux sœurs, sa grand-mère anglaise, ses tantes nimoises, l'adoraient. Tous l'ont compris, aidé, suivi, avec ferveur, puis avec terreur. Après sa mort, ils ont servi sa mémoire, le père avec une espèce de hargne, Isabella avec constance, piété et méthode, pendant des décennies. Mais la vie d'un homme comme Rossel présente des coups de passion, des scories, des éclats qui troublent l'image du héros ou du martyr. Et il est vraisemblable que certains documents familiaux, certaines correspondances ont été occultés dans les archives familiales, non sans doute par pudeur ou par censure moralisante, mais pour préserver la cohérence d'une existence. Rossel écrivait beaucoup : lettres, notes, articles, études, réflexions. Parfois des pages manquent, d'autres auxquelles il fait allusion, ont disparu. Et disparu du même coup presque toute trace de sensualité, de liaison amoureuse ou de pulsion. Que Rossel ait été un chaste ne fait presque pas de doute. Qu'il ait atteint vingt sept ans sans trace de femme dans son intimité, sinon un amour fantôme, cela paraît peu vraisemblable. Mais dans cette famille là, ce type de sentiment n'est pas abordé de front ; on n'y avance que par allusions. Aussi cette seule trace écrite d'un amour manqué, et d'un désir d'union cassé, paraît être aussi de l'ordre du destin.

Durant sa garnison à Metz, Louis Nathanaël a rencontré dans un salon ou dans un bal de la ville, Marie Léonard : elle a six ans de

moins que lui, c'est-à-dire dix huit ans. Elle est la fille d'un polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées. Rien ne devrait s'opposer à une alliance ; rien, sinon que Marie est catholique.

Et dès lors s'engage entre Louis et sa famille un dialogue qui, pour être feutré, n'en est que plus pathétique. En fait, le débat ne débute qu'en février 1869 alors que Rossel est en garnison à Bourges. Il écrit à sa sœur :

« Je te dirai que je te trouve bien égoïste d'admettre UN Catholique et de rejeter UNE Catholique, surtout quand elle pousse la sympathie jusqu'à éprouver un contre-coup dès que tu as mal à la gorge. Moi, je suis précisément d'avis contraire : UN Catholique, jamais !!... UNE Catholique, pourquoi pas ? »

Dix jours plus tard, c'est le père de Rossel qui entre dans la partie. Alors que son fils lui posait le problème d'un mariage mixte, il lui propose... une autre jeune fille. Louis Nathanaël réagit avec humour :

« Que pensez-vous de Patience, écrit-il à sa sœur et à sa mère. Père m'engage très sérieusement à la prendre, et certainement une aussi bonne recommandation est la meilleure des garanties, d'autant plus que voilà longtemps que Père prêche pour Patience. Malheureusement, Patience ne me plaît pas, et plus je la considère, plus je trouve d'incompatibilité d'humeur entre elle et moi. Franchement, j'aimerais mieux la personne à laquelle vous me défendez de penser ; je ne puis croire qu'elle soit aussi dangereusement catholique que vous le dites. Beaucoup de femmes aujourd'hui sont affranchies du joug de la confession et pour celle que je mets en cause, étant un peu polytechnicienne de naissance, elle ne doit pas être aussi encroûtée que le commun. Pourquoi ne pas s'en assurer ? S'il n'y avait pas, dès l'abord un parti pris de résistance, si on pouvait surmonter les premières difficultés, peut-être les mauvaises chances que vous voyez seraient pour toujours conjurées... J'engage Père, ne fût-ce que par curiosité, à regarder cette jeune papiste. »

La soumission un peu douloureuse de ce soldat qui a à présent vingt six ans, à son père, peut sembler un peu étrange aux mentalités contemporaines. Mais le temps n'est pas si loin où le clan protestant nimois et cévenol devait résister et se battre. La méfiance du papisme, de la confession, du prêtre, c'est une trace de ce dix-huitième siècle où les mariages de réformés se faisaient entre quelques quartiers, quelques rues et dans des cousinages dont la persécution ne faisait que conforter les convictions. Ces systèmes familiaux, ces clans, ces réflexes qui en deux cents ans sont devenus des rites tribaux, on sent bien qu'ils irritent et cette fois, blessent Louis Rossel. Qui s'en tire par le ton plaisant, la légèreté apparente :

« J'ai grand tort de plaisanter car cela vous empêche de me prendre au sérieux. Je suis bien fâché de vous monter la tête en vous parlant de me marier, mais véritablement si vous ne voulez pas me donner une papiste, il faut me trouver une protestante ; c'est la seule concession que je puisse faire. Celle que je mets en question avec un regrettable entêtement me semble agréable et intelligente. Le grief c'est qu'elle est catholique. Aimerez-vous mieux que j'épouse la petite X... ? Ni l'une ni l'autre, me direz-vous c'est fort bien mais je veux me marier.

...

« Vous vous faites une idée exagérée des inconvénients de mariages mixtes ; il s'en fait beaucoup, et si vous me dites qu'il y en a neuf sur dix qui ne sont pas heureux, je vous dirai qu'il en est exactement de même de ceux qui ne sont pas mixtes, seulement c'est pour d'autres motifs moins faciles à pénétrer, tandis que celui-là est un prétexte tout trouvé qui sert à rendre compte des heurts et froissements qui peuvent se produire dans un ménage.

« A Nimes, il ne manque pas de tels mariages, et la règle que l'expérience a consacrée est que les enfants suivent la religion du père. »

Que de non-dit sous ce ton léger ; que d'allusions pulsionnelles à des rapports femme-homme dont on ne doit jamais parler chez les Rossel !

Le ton monte quelque peu à la fin du même mois de mars 1869 : Rossel ose enfin parler de son bonheur et de son malheur :

« Ta haine instinctive pour les mariages mixtes ne me convertit pas, écrit-il à sa sœur : songe qu'il n'y a pas un seul mariage qui ne soit mixte dans un certain sens, et où il n'y ait de différences de premier ordre dans les idées les plus importantes. Au point de vue religieux, je ne sais pas si un méthodiste ou une quakeresse vaudrait mieux qu'une catholique ; le seul point important, c'est la confession, et sur ce point les catholiques qui ont mon éducation sont aussi intraitables que moi, et obtiennent gain de cause dans leur ménage. »

...

« Bref, si on ne me contente pas, je ferai un mariage de désespoir avec quelque protestante qui remplira toutes les conditions désirables et qui me sera parfaitement indifférente, ce qui est la meilleure condition pour être malheureux. »

Et on sent, on ne sait quelle rancœur, quelle critique du système qui est en train d'interdire son amour :

« Je suis allé au service religieux aujourd'hui pour la première fois, car on n'en fait pas tous les dimanches. Le temple est une salle de triste apparence, les fidèles y sont clairsemés, le tout assez triste. Par bonheur, il y avait un poêle et je me suis mis auprès, sans quoi ma dévotion m'eût induit dans un redoutable rhume. Je n'ai guère remarqué qu'une jeune personne très blonde, avec une robe trop courte, comme on les porte maintenant, et des pompons dans le dos et plus bas, comme on les porte aussi, et je me disais avec désolation que c'est là ce que j'étais exposé à épouser.

*« Désormais, je vais considérer toute protestante maria-
ble comme un danger, un écueil et un ennemi. »*

Quelques jours plus tard, nouvelle tentative, cette fois directement envers son père :

« Bourges, 3 avril 1869.

« Mon cher père,

« J'espère que tu ne m'en voudras pas de revenir sur un sujet qui ne te plaît guère et dont tu m'as parlé d'une manière à peu près décisive dans ton avant-dernière lettre, celle d'un mariage catholique. Je voudrais te faire valoir les raisons qui m'engagent à ne pas trop redouter un pareil mariage, tout en reconnaissant comme très certains et très graves les dangers que tu me signales.

« D'abord, la personne dont il est question n'est pas « une catholique quelconque ». Il est très probable qu'elle n'a pas été complètement entourée de catholiques superstitieux, et que son père qui sort de Polytechnique et qui n'est pas encore à l'âge où certains esprits tombent dans la dévotion, doit avoir sur ces sujets-là des idées indépendantes qui pourront un jour revenir à la fille pour la préserver des idées contraires.

« De plus, elle est encore assez jeune, elle a environ dix-huit ans, et à cet âge beaucoup d'esprits n'ont pas encore pris parti d'une manière absolue ; les idées peuvent se modifier plus profondément que dans un âge plus avancé ; il pourrait en être ainsi de ma femme, surtout avec le parti pris de mon côté de ne pas heurter ni choquer ses idées, et de les laisser seulement se transformer autant qu'il sera possible.

« Enfin, Mademoiselle X... m'a paru avoir l'esprit assez ferme et net ; avec ces qualités et de la jeunesse, il me semble qu'on ne doit désespérer de rien.

« Voilà, mon bon chéri, tout ce qui m'engage à te soumettre de nouveau mes idées sur ce point, qui sont de demander Mademoiselle X... en mariage et de l'obtenir.

« Il vaudrait mieux sans doute épouser une protestante, mais je n'en connais pas, et je n'aurai pas d'ici longtemps l'occasion d'en connaître. Je ne puis pas m'absenter longtemps pour aller à Nîmes ; je ne puis même compter sur rien, le chef du Génie devant changer dans très peu de temps. Je suis même exposé à remplir un intérim qui me fixerait à Bourges jusqu'à la nomination de mon nouveau chef. Il n'est

donc pas possible d'aller faire à Nimes les démarches d'une issue incertaine, d'autant plus incertaine qu'aucune des jeunes filles dont on m'a parlé ne remplit aussi bien les conditions pour me plaire et pour vous plaire que la catholique dont je parle.

« Celle-ci au contraire est assez jolie, son âge s'accorde avec le mien, son caractère et son instruction semblant aussi de nature à s'accorder ; je trouve que ce sont là des conditions importantes, plus importantes peut-être, que l'accord de la religion. Et encore, en allant au fond des choses, comme j'ai plus de religion et plus de tolérance que la majorité des jeunes gens catholiques, il me semble que j'ai moins de chances qu'eux de voir la désunion s'introduire de ce chef dans mon ménage. »

Les arguments ne sont plus les mêmes : Louis Rossel essaie de convaincre comme on traite une affaire. Mais comment ne pas sentir le pathétique déchirement entre la cause passionnelle qu'il défend alors même qu'il ne peut parler à son père de sa passion, et son respect profond et lui aussi viscéral pour ce même père ?

Deux jours encore, et Louis Rossel revient au même sujet, cette fois dans une lettre à ses deux parents, et comme par hasard :

« ... une autre, et non moins importante, c'est toujours de me marier ; mais l'autre soir j'ai pris une feuille de papier toute spéciale pour exposer mes raisons sur ce point, il est donc juste que je m'en taise ici. Ce qu'il y a de sûr, c'est que vous pouvez trouver de bonnes raisons à m'opposer, comme en toutes choses, mais malheureusement les raisons, même bonnes, prouvent peu, et sont peu convaincantes, et il y a tant de chances, de hasards et d'aventures dans les entreprises de notre vie, que les mieux combinées échouent souvent. Pourquoi donc ne pas s'en fier un peu à la fortune, à sa propre volonté, aux efforts que l'on fera pour détourner les mauvaises chances ? Il me semble d'ailleurs que je ne m'embarque pas absolument « contre vents et marées », puisqu'il n'y aurait de contraire que cette question de religion. »

Que d'efforts non dits pour échapper à l'impitoyable déterminisme social de la Réforme ! Comment expliquer à ces parents, à ces « gens », qu'il est engagé dans un autre combat, une autre conviction, qu'il veut vivre autrement, une autre éthique où les certitudes ne sont plus bi-centenaires, mais où on invente sa vie.

Et d'ailleurs, voici que Rossel résiste à son tour : il résiste aux objurgations qu'on lui fait de se rendre à Nîmes, d'y rencontrer des jeunes filles de son parti. Pour ce fils respectueux, la seule réponse, c'est la défense passive :

« Je ne peux pas aller à Nîmes, quoi que vous en disiez ; j'ai déjà cette année jeté beaucoup d'argent sur les grandes routes ; j'ai fait depuis le mois d'août dernier environ 2 500 kilomètres, et véritablement, cela ne m'a pas enrichi. Aussi n'est-ce guère le moment, lorsque je pense à me lancer dans des aventures comme de me marier ou de quitter le Génie, d'aller faire encore un millier de kilomètres, peut-être pour ne rien trouver. Je ne redoute rien aussi fort que d'épouser une femme qui ne me plût pas, et je ne veux pas m'exposer à me faire offrir quelque fille riche ou laide, ou toutes les deux à la fois, que je serais capable d'épouser, soit pour ne pas désobliger les gens, soit pour ne plus m'exposer à de pires aventures... »

C'est Nîmes qui est refusé, Nîmes avec ses racines culturelles. A la fin du mois d'avril 1869, les choses ont évolué : on a demandé à Rossel d'autres arguments, d'autres garanties, plus matérielles semble-t-il. Une lettre adressée à sa sœur semble bien confirmer que l'adversaire du mariage, le plus déterminé, c'est le père :

« ... s'il y a moyen de s'entendre sans demandes, ni réponses, ni signes, ni rien, il me semble que nous nous entendons. Apparences trompeuses sans doute, et de nulle valeur ; aussi je n'en parle que pour mémoire. Je trouve que vous devenez difficiles. Il me faut produire des pièces authentiques, il me faut savoir quels sont les moyens d'existence du sujet, etc. Je ne sais rien de tout cela et c'est à vous de me renseigner. « Vous avez grand raison de dire que si je pouvais joindre à mes arguments la perspective d'une dot, cela rendrait

peut-être notre farouche Camisard plus traitable ; quoique je désespère un peu de le voir converti.

« Vous devez finir par me trouver ennuyeux avec mes radotages. Que voulez-vous ? Je vieillis et je commence à rabacher. Je ne parlerai plus de la chose au bon père ; cela le tracasse et ne mène à rien.

« Je m'en remets à vous, au hasard, à la Providence ; c'est presque renoncer. »

Lettre qui demanderait une étude de texte spécifique : critique terrible de la pureté protestante cependant sensible à la fortune ; constat d'une sorte d'inquisition de clan ; illusions perdues sur le père ; et même perte amère de la foi si on se fie à l'abandon final à une providence qui ne viendra jamais.

En fils respectueux, Louis Nathanaël a laissé à ses parents le soin de traiter avec l'autre famille : négociateurs qui ne sont ni impartiaux ni de bonne foi. Son bonheur est entre leurs mains ; il le sait. Le 10 mai, les choses sont dites : la réponse de la famille de la jeune fille est négative. Mais Louis n'est pas dupe : comment ses parents ont-ils présenté la demande ? avec quelles exigences ? Certes, il paraît consentir à la défaite, mais avec quelle amertume fondamentale. Comme pour prouver qu'il n'est pas dupe, il commente pour sa famille :

« Il y a dans la dernière lettre de Bella (sa petite sœur) un « jamais » souligné dont je voudrais savoir l'origine : elle dit que ces gens ne consentiraient JAMAIS à ce que leurs petits enfants fussent (une bonne note à Bella pour fussent) protestants. Ce JAMAIS vient-il d'eux ou de votre idée ?... »

Voilà : l'affaire a manifestement été enterrée par la famille ; peut-être par les deux familles. Comment ne pas voir sous l'apparente soumission, la sérénité affectée et le ton badin de Rossel une terrible amertume ?

Celle-ci paraît au hasard d'une lettre à Isabella. Comme celle-ci, qui si elle a le sens de la famille n'a pas décidément de délicatesse sentimentale, lui parle d'un projet de mariage nimois, il répond brièvement :

« Tu ne me dis pas ton idée sur les projets de tante Louise ; ils sont coulés dans mon esprit jusqu'à ce que j'ai pris mon parti de ne plus penser à la jeune habitante de l'esplanade... »

Il s'agit de l'esplanade de Metz où le jeune homme rencontrait la jeune fille.

La blessure reste vive. Le déterminisme sociologique et religieux l'a emporté sur la passion. Mais ne vient-on pas d'assister à la mise à mort d'une part de Louis-Nathanaël ? Mise à mort d'une capacité à s'ouvrir au monde, à négocier avec la vie ? Cet échec, derrière lequel il y a trois cents ans d'histoire et de culture, n'oriente-t-il pas définitivement la vie de Rossel vers un certain refus intérieur, une certaine raideur définitive, une violence contenue ? Ce qu'il n'a pas brisé chez les siens, on ne sait par quelle pétrification sacrée, il le cassera dans l'action. Au reste, ne prévient-il pas son monde lorsque dans une lettre à sa sœur il annonce :

« ... Vous savez que j'ai un caractère assez renfermé et assez taciturne ; je vis en moi-même et je suis obligé de faire un effort pour rentrer dans le monde ; j'ai laissé ce penchant se développer sans le combattre au point que depuis plusieurs années, c'est comme une maladie morale. Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que même avec vous, je suis souvent comme si je n'y étais pas.

« C'est cent fois pire quand je n'ai pour société que des camarades ou des relations plus superficielles. Je ne m'en serais pas inquiété si je ne trouvais pas mauvaise cette solitude factice dans laquelle je vis ; mais en vérité elle n'est pas bonne. Je m'isole, si cela continue je deviendrai non pas original simplement, mais singulier et insociable.

« Cet état de choses a des dangers et des effets fâcheux que je vois depuis longtemps et dont je ne vous expose peut-être que la moindre partie. En tout cas, je crois de plus en plus urgent d'y apporter remède, de m'échapper à moi-même, et je souffre avec peine que vous n'entriez pas du tout dans mes idées à cet égard ; je ne crois pas me faire illusion en pensant que véritablement vous pourriez en avoir du regret. »

Désormais, Rossel vit une solitude intérieure qui autorise toutes les exigences. Le noyau dur se trempe en lui, comme une épée :

« Je ne crois pas me faire illusion en pensant que véritablement vous pourriez en avoir du regret... »

Les parents de Louis Rossel ont-ils pensé à cette phrase deux ans et demi plus tard ? Se sont-ils demandé si leur fils, dans une vie avec la femme qu'il aimait et qu'ils ont mis tant d'obstination à lui refuser, eût laissé ses convictions politiques et morales tracer pour lui un autre destin... mortel ?

Le langage ment autant qu'il révèle. Il ne faut pas se fier à ce garçon trop sage ; un peu sévère ; pas très communicant. Ni à ce fils tendre et obéissant. Non qu'il joue un rôle ou ne soit pas sincère : mais ailleurs et autrement, une autre histoire se joue : le petit drame intérieur qu'il vient de traverser est révélateur de la position ambiguë de toute une génération qui vit dans sa réalité quotidienne une rupture avec ses valeurs anciennes, qui essaie d'imaginer de nouveaux systèmes dans des politiques encore toutes chahutées des réminiscences de l'ancien régime et des ordres sociaux périmés. Génération qui pressent de nouvelles valeurs, un nouvel avenir, mais ne sait comment les définir. Comme ce Second Empire dans lequel Rossel aura passé presque toute son existence : monstre désuet qui achève les monarchistes et l'Empire, mais qui ouvre l'ère industrielle.

Avec des moyens, des tons, une éducation et une éthique différentes, Rossel vit intérieurement des affres comparables à celles de Baudelaire, de Rimbaud ou de Van Gogh : tous ces chercheurs d'idéal, qui pressentent l'ailleurs ; femmes, utopies, îles, ou monde neuf.

N'est-il pas étrange que ce soldat dont les raisons de se rebeller paraîtront entièrement militaires, envisage tous les deux mois de quitter l'armée ? Et ce désir d'Amérique, qui revient toutes les fois que son amour est contrarié...

En février 1869 :

« Si j'étais passé capitaine, je songerais sérieusement à donner ma démission ; vous comprenez que j'y songe encore plus maintenant... Je préférerais l'Angleterre ou plutôt l'Amé-

rique, parce que dans ces pays-là les affaires se traitent en plus grand et plus nettement que chez nous... »

En décembre 1869 alors que son mariage est rompu ; presque comme une revanche, il annonce à ses parents :

« il faut donc vous faire à l'idée que je pourrais à un moment donné passer en Amérique, dans des conditions qui ne seraient pas désavantageuses, et pour y passer quelque temps. »

En février 71, il écrira à son père :

« La paix est faite, dit-on, alors je ne suis plus soldat. Avant peu je te rejoindrai à Paris et je m'embarquerai soit dans la politique en France, soit dans l'industrie aux Etats-Unis, suivant que je serai plus ou moins dégoûté de notre misérable pays. »

En mars 1871 enfin, c'est-à-dire entre la défaite de Sedan, et Metz, et la Commune de Paris, il affirme encore à ses parents :

« Je pense de plus en plus à l'Amérique. »

Le dispositif est en place :

Cet homme de vingt sept ans est un creuset où se trempent des certitudes éthiques et politiques, dans une incandescence qu'aucun élément de la vie ordinaire ne vient apaiser. La frustration affective, bien au contraire, ne peut que précipiter le jeune homme vers des attitudes extrêmes et des fuites en avant effrénées. La mécanique est montée ; reste le déclic pour la déclencher : ce sera la guerre. Et pour Rossel, la tragédie en trois actes.

Arrêtons-nous sur le héros de l'histoire : Un capitaine comme l'armée impériale en compte quelques milliers. Un élève officier du Prytanée de La Flèche, de Polytechnique, puis de l'Ecole d'Artillerie et du Génie, qui est toujours sorti dans des classements extrêmement moyens ; un garçon assez renfermé qui ne paraît pas avoir une conversation très brillante, surtout avec les jeunes filles ; un pauvre enfin, à qui il arrive de manquer une réception parce que le col de sa vareuse est élimé. En somme, un personnage assez ordinaire. Rien du héros ; il va cependant avancer vers sa fin comme Hernani.

Premier acte, le siège de Metz : La dépêche d'Ems, la provocation de Bismarck, le petit Empereur qui fonce dans le piège. Et Rossel aussitôt jeté dans la bataille.

Dès les premiers jours d'août 1870, il est envoyé à Metz : l'armée de Napoléon dispersée, mal organisée par des officiers supérieurs médiocres qui souvent ne doivent leur promotion qu'à leur fortune. Impression confirmée par Rossel dans un jugement terrible :

« Tu sais qu'avant la guerre j'étais déjà fort dégoûté de cette vaste association d'incapables qui occupait les grades élevés, et convaincu que les efforts les plus intelligents et les plus heureux ne prévaudraient pas dans cette armée contre la médiocrité tranquille.

« A Metz, je n'ai pas tardé à reconnaître l'incapacité absolue de nos chefs, généraux et états-majors, incapacité sans remède, confessée par l'armée, et comme j'ai l'habitude de pousser les déductions jusqu'au bout, je rêvais, avant même la bataille du 14 août, aux moyens d'expulser cette vermine, et j'avais imaginé pour cela des moyens qui n'étaient pas impraticables. »

Durant les mêmes jours où Rossel rejoint son affectation à Metz, cette armée brouillonne et son empereur malade vont de défaite en défaite ; Bazaine se laisse enfermer dans Metz, non sans arrière-pensée ; l'empereur se portant à son secours se fait encercler dans la cuvette de Sedan, doit se rendre et capituler. Défaite militaire, chute du Régime. Le peuple envahit l'Assemblée nationale ; un gouvernement illégal, puisqu'il n'est pas élu, s'installe tant bien que mal. Rossel, capitaine du Génie, est coincé dans Metz avec des milliers de soldats, une centaine de régiments, une centaine de généraux, et Bazaine dont il soupçonne aussitôt la mauvaise foi.

Rossel voit tout de suite en effet — et ses notes en témoignent — quelle position privilégiée la défaite, mais aussi la sauvegarde de ses propres corps de troupes, donne à Bazaine : la France en désordre, le gouvernement incertain, le peuple de Paris qui s'agite : le Maréchal peut apparaître comme le seul élément stable de la nation française. Il se tapit dans Metz ; limite ses opérations ; et semble

attendre l'occasion — et sans doute le désordre — pour se poser en sauveur et prendre le pouvoir.

Rossel est pris au piège : capitaine parmi tant d'autres, son devoir de militaire est d'obéir, et d'attendre avec une armée démoralisée et une population affamée, l'issue du siège. Mais il est Louis Rossel, sûr de ses analyses et gouverné par sa vérité. Son raisonnement est simple : une armée est faite pour se battre ; l'armée de Metz est forte ; l'ennemi, c'est le Prussien qui est là, tout autour, et non le Peuple de France. Le devoir de Bazaine est donc de combattre Bismarck.

Il ne faut jamais, dans ce qui suit, oublier quelles réserves d'énergie et de rage il s'est forgées. Il n'est d'ailleurs pas le seul : plusieurs officiers, généraux ou simples lieutenants, voudraient se battre, redoutent la capitulation sans combat, et commencent à critiquer ouvertement l'Etat-Major. Pourquoi Rossel, parmi des dizaines d'officiers indignés a-t-il été repéré ? Sans doute parce que la détermination à résister de ce descendant des camisards a été plus active, plus éloquente. Ce jeune homme ne sait pas parler aux jeunes filles, mais il sait convaincre lorsqu'il s'agit de raison et d'énergie. La preuve, c'est la première grande scène de la tragédie : le capitaine Rossel est convoqué par le maréchal Bazaine en personne :

« La première question un peu nette que me posa le Maréchal, écrit-il, fut de savoir si je m'étais présenté chez des officiers généraux et des officiers supérieurs pour parler de la situation actuelle. »

Rossel joue les innocents avec une telle habileté qu'il sort de chez le Maréchal, libre. Libre, mais surveillé. Il part à travers la nuit close de la ville assiégée, sans doute espionné, sûrement dénoncé. Il y a un ordre de l'arrêter s'il s'approche des camps fortifiés. Il fait peur à l'Etat-Major. Mais il fait peur aussi à ses camarades. Les semaines qui suivent confirment que les officiers supérieurs sont plutôt prêts à rétablir l'ordre en France qu'à casser du Prussien. Rossel l'écrit :

« Minuit. — L'expression consacrée pour le rôle que l'armée est appelée à remplir après la capitulation est « rétablir

l'ordre ». Les colonels s'en sont expliqués aujourd'hui avec leurs officiers. « Messieurs, a dit le colonel du 7^e, au rapport, c'est là sans doute un rôle pénible, mais plus un rôle est pénible, plus nous devons faire preuve d'une entière obéissance et d'une entière abnégation pour l'accomplir. »

« Ce qu'il y a d'étonnant, c'est la complaisance, la facilité, la satisfaction presque, avec laquelle les officiers acceptent cela. »

Et ses propos font peur aux autres :

« Pendant que nous causions, un vieux camarade du Génie est venu presque me demander conseil sur la voie à suivre ; mais il m'a trouvé trop carré. « Tu ne désespères de rien, toi, me dit-il avec dépit ; tu es tout d'une pièce et tu t'en vas tout droit sans regarder ni à droite ni à gauche. » Voici ce que je lui disais : c'est que tant qu'il y a en France un centre de résistance (et ce centre existe à Paris), tant que l'ennemi est sur notre territoire, il ne faut accepter avec lui aucun compromis ; ne signer aucun engagement sous aucun prétexte. Et cela, sous peine d'être criminel ! »

Rossel a bien pris une part active dans le mouvement de protestation qui gagnait peu à peu certains officiers. Il l'avoue dans ses cahiers personnels :

« Bientôt Bazaine, dont les relations avec le quartier général prussien devenaient presque intimes et pleines de confiance, commença à ourdir ses intrigues bonapartistes. Je n'avais jamais eu l'intention de rien faire qui eût un caractère politique, mais ici la partie devenait belle puisque Bazaine n'avait pas reconnu le gouvernement nouveau de la France ; il suffisait de lever le drapeau du gouvernement français pour faire tomber à plat la séquelle impérialiste. On commençait à parler de généraux disposés à ne pas suivre le maréchal dans ses intrigues ; on prononça le nom de Clinchant qui, chef d'un régiment de zouaves au Mexique, commandait alors une brigade de deux beaux régiments de Mexicains. J'allais le voir en me servant de ton souvenir (son

père) comme de présentation, et bientôt il en fut aux confidences et me dit combien il était peu assuré d'être suivi de ses régiments en tout état de choses.

« Il s'agissait, suivant lui, de donner un vernis de légalité au renversement des généraux, et pour cela, il voyait deux moyens : organiser clandestinement des élections (qui devaient se faire le 16 septembre), et faire nommer représentants des hommes dont on fût sûr, et en particulier Changarnier. Ce moyen ne pouvait pas réussir : les hommes du parti libéral dans Metz, avec lesquels j'avais des relations suivies, n'étaient ni des hommes de caractère, ni des hommes d'action. »

...

« Mes chefs, ajoute Rossel, me considéraient comme dangereux. Ils savaient que mes collègues et moi ferions le diable pour éviter la capitulation et pour en venir à quelque chose d'extrême. »

On imagine ces réunions plus ou moins clandestines dans des arrières salles de café de cette ville assiégée : Ces officiers partagés entre la déchirure d'une capitulation sans combat, qu'ils pressentent, et le devoir sacré de l'obéissance militaire. Jusqu'au 28 octobre 1870, Rossel espère qu'un mouvement militaire destituera le maréchal et défendra Metz. Mieux : il pense que l'armée française est encore capable de battre l'armée prussienne. Mais cela ressemble étrangement à un songe creux : les officiers viennent aux réunions clandestines, mais, mis devant les actes à faire, se dérobent ou s'éclipsent. D'autres commencent à ranger armes et canons. La reddition de Metz est commencée alors même qu'elle n'est pas signée. Voici comment Rossel la relate trois jours plus tard :

« Bruxelles, 2 novembre 1870.

« Metz est rendu : la plus honteuse capitulation que l'histoire militaire ait jamais enregistrée a mis aux mains des Allemands une forteresse intacte, gardée par une armée intacte, et dans cet éclatant désastre de l'honneur militaire français, aucune apparence même n'a été sauvée. De ses cent

régiments, de ses cent généraux, de ses forts superbes, de son immense matériel de guerre, Bazaine n'a rien sauvé : la capitulation ne lui a laissé que ses bagages. »

Dans le désordre, le capitaine sort de la ville et s'avance vers les avant-postes. Là, il s'habille en civil, comme si ce geste le lavait de ce qu'il venait de vivre, et comme s'il prenait de hautaines distances avec ses engagements antérieurs. Ce geste : quitter l'uniforme et partir, il le renouvellera deux fois.

« Je repris mon paletot gris et mon chapeau rond ; des braves gens de la campagne, mari et femme, m'emmenèrent dans leur village, à la limite des lignes françaises et prussiennes, à Châtel Saint-Germain, qui était occupé par le 84^e prussien.

« Je n'éveillais aucun soupçon parmi les nombreux régiments ennemis que nous rencontrâmes, et le dimanche 30 octobre vers midi, m'étant assuré que la circulation était rétablie, je mis une blouse bleue sur mes habits et je me dirigeai vers le Nord par une affreuse pluie et une boue profonde. J'arrivai à Luxembourg le premier novembre à sept heures du soir non sans traverses. Le lendemain j'étais à Bruxelles où j'écrivis dans L'INDEPENDANCE deux articles sur la capitulation de Metz. »

Dans un journal belge, Rossel confirme :

« Le 29, je quittai l'uniforme, je traversai paisiblement les longues colonnes de Français désarmés, et je croisai les régiments prussiens qui s'avançaient doucement vers la ville. Dans cette abominable histoire, la part des chefs est immense. Ce sont eux qui, pas à pas, ont conduit l'armée à la famine et au déshonneur. Mais il faut faire aussi la part de la cité et celle de l'armée. Elles ont manqué de sens moral. Ainsi périssent les nations qui laissent un ambitieux se jouer de leurs droits et de leur honneur ! Ainsi périssent les armées qui désespèrent de la patrie. »

Fin de l'acte I.

L'acte deux se résume dans un dialogue ambigu : arrivé le 2 novembre 1870 au Luxembourg, Louis Rossel au milieu du même mois se débrouille pour avoir une entrevue avec Gambetta. Le ministre de la Guerre, après son évasion en ballon de Paris assiégé, est installé à Tours, où il tente d'organiser ce qui peut rester de défense. Têtu, le jeune capitaine pense que c'est à la tête qu'il faut s'adresser. L'obstination est la même : continuer la guerre contre le Prussien. Sa sœur Isabella est cependant frappée par sa métamorphose :

« C'est la même affection, note-t-elle, mais le regard, la voix ont changé. Il a souffert, veillé, creusé sans cesse la pensée de nos défaites et les moyens d'y remédier. Et nous commençons à comprendre. Il prend tout cela plus à cœur qu'un malheur personnel. »

Et Isabella est impressionnée par une réflexion de son frère :

« Sais-tu, mon Moi m'est devenu indifférent. »

Ainsi le processus est-il en marche qui porte le personnage tragique sur un autre plan, dans un autre univers logique.

Par un camarade d'École, Rossel parvient à rencontrer Gambetta. Le ministre le reçoit, « toute affaire cessante », dit-il. Pourquoi cette attention ? Sans doute parce qu'il a entendu parler de Rossel ; celui-ci est un acteur occulte mais important des conflits de Metz, et ses articles bruxellois ont fait parler de lui. Il partage avec le ministre, la conviction qu'il faut continuer la guerre ; et surtout, il a écrit à Gambetta, quelque temps avant, sa

« conviction absolue que les généraux étaient, en général, tout à fait ignorants, et qu'il fallait tout faire pour arracher à leurs mains l'armée de France. »

Et Rossel ajoutait :

« J'ai joué ma tête sur cette conviction aussi ouvertement qu'on peut le faire. »

Le jeune capitaine sait sur quelles crêtes aiguës il promène sa vie. Gambetta l'écoute, le renvoie à son délégué. Celui-ci lui demande quelle place il désire occuper.

« Je répondis, raconte Rossel, après avoir un peu mâchonné la question du délégué, que si toutes les places étaient à donner, je prendrais la direction absolue des opérations. Il me fit répéter mon impudente réponse, et ce fut à son tour de réfléchir. Je crois que le résultat de ses réflexions fut qu'il ne m'emploierait pas. »

On l'emploie, cependant ; et on l'envoie en mission dans l'armée du Nord, dont on a très peu de nouvelles.

Quelle scène shakespearienne, que cette rencontre entre un ministre qui ne sait pas où en sont ses armées et un quelconque capitaine parmi des milliers, qui, vrai soldat de l'An II, se propose comme Carnot ou Bonaparte.

A travers une France désorganisée, en partie occupée, où les pouvoirs fonctionnent mal, où les luttes politiques paralysent l'action, Rossel parvient à rejoindre Lille, Mézières, Amiens, Arras. Personnage de Stendhal, entre des préfets indécis, des généraux prudents et empaillés et la lâcheté ordinaire des pouvoirs locaux. Son constat c'est avant tout celui du désordre. Et des défaites successives des troupes françaises.

« C'est à mon retour, écrit-il, que je vis combien ces missions étaient une étrange facétie. »

Ses rapports, on n'a même pas eu le temps de les lire dans un état-major et un ministère aux abois. Ministère de Tours grouillant de secrétaires inutiles, de solliciteurs, de militaires incertains, de nouvelles vraies ou fausses, de cartes des opérations modifiées aussitôt que reçues. C'est la fin d'un pouvoir qui n'a sans doute jamais existé. Gambetta qui passait par là, aperçoit Rossel, vient lui dire bonjour, puis vers minuit l'appelle dans son cabinet :

« Après une longue conversation où Gambetta fut, ma foi, aussi aimable qu'un dictateur peut l'être avec un pauvre homme, il me fixa une heure pour le lendemain afin d'étudier avec moi, sur des positions et des chiffres réels, la réorganisation de l'armée. Le lendemain, il ne me reçut pas. Était-ce méfiance, prévention, faiblesse ? »

A moins que Gambetta n'ait pris Rossel pour un rêveur ou un arriviste. Pour la seconde fois avec les mêmes buts : se battre ; avec les mêmes méthodes : réorganiser l'armée française, Rossel a approché le pouvoir ; pour la seconde fois, il a échoué. Il y a quelque chose de presque halluciné dans certaines de ses réflexions. Lui qui a traversé la France vaincue dans les deux sens et qui a pu mesurer le désordre des communications et des pouvoirs, il écrit encore, comme exacerbé par son échec :

« Si le pays subit encore un échec, les Cévennes nous restent. Les Camisards y ont tenu, nous y tiendrons bien aussi. »

Le passé mythique remonte comme un fantôme dans la complexité de cette âme fiévreuse, dont on peut cependant, dès à présent, douter du pragmatisme.

Cet épisode intermédiaire entre le siège de Metz et la Commune est d'ailleurs tout encombré de redites, de projets, de réorganisations : Rossel écrit, redistribue les forces, rêve de plans de batailles, de mobilisation, de stratégie. Il devient une sorte de chef d'Etat-Major en chambre qui fait sa guerre et bâtit sa revanche sur le papier ; mais que le réel englue et exclut.

Et puis, comme pour clore la discussion symbolique qu'il mène avec l'un des rares hommes pour lesquels il ait un peu d'admiration, il écrit à Gambetta. Celui-ci n'est plus ministre depuis les élections de janvier 71 qui ont amené une Chambre conservatrice. Mais il est encore un chef de parti et une figure majeure de la politique française. Voici sur quel ton, avec quelle insolence pourrait-on dire, le simple capitaine, colonel intérimaire, s'adresse à lui :

« Enfin, vous n'êtes plus ministre, ni MON ministre ; sans doute le dégoût vous a pris, ou bien étiez-vous las de cette impuissante dictature que vous exerciez, las de tant de petits cerveaux qui vous entouraient, de tant de petites idées et de petites préoccupations qui vous étreignaient.

« Arraché à ce gouvernement où votre vigueur était un reproche pour chacun, vous êtes rendu à la cause de la Défense : plus d'ambitions à contenir ou à satisfaire, plus de

Bourbaki à ménager, plus d'équilibre à maintenir entre vos hommes, qui étaient réactionnaires, et vos idées qui étaient libérales. La Révolution est peut-être à refaire. Si ce terrible passage au pouvoir ne vous a pas usé, j'espère que nous la referons.

« Ce qui vous a manqué, c'est l'intelligence militaire : c'est aussi ce défaut qui vous a perdu. La décision et l'audace dont vous étiez rempli ont honteusement fait défaut à vos généraux : ce sont là pourtant les vraies qualités des hommes de guerre.

« Je n'ai jamais compris pour moi, ce que vous faisiez dans votre cabinet. Quand je pense que Napoléon faisait en quelques heures par semaine ce travail de contentieux où l'on vous réduisait, je prends le parti du despote contre vous. Il faisait la guerre, et vous, vous la laissiez faire. Votre gouvernement n'a pas été un gouvernement de combat ; il a trop ressemblé à celui qui l'avait précédé : beaucoup de bureaux, quelque peu de police.

« N'importe, vous n'êtes plus au gouvernement, vous restez l'homme le plus déterminé et le plus intelligent qui se soit manifesté dans notre parti.

...

« Mes illusions, les espérances que j'avais portées sur vous datent de la Révolution de Septembre. Votre jeune renommée me rassurait contre l'impuissance de votre entourage décrépît. Je savais combien vous étiez promptement devenu homme politique, et je me flattais que vous deviendriez aussi vite homme de guerre. Vous n'avez pas même essayé ; le hasard vous a livré quelques-uns des secrets de notre métier, mais l'ensemble vous a échappé : volontairement, vous vous êtes mis aux mains de nos généraux incapables. Ne puis-je vous aider ? »

Cette vive correspondance ne risque pas de se poursuivre : le 13 mars 1871, Thiers tente de désarmer un Paris au bord de l'insurrection ; échec ; soulèvement de la Garde nationale : deux généraux sont fusillés ; Thiers et son gouvernement se replient sur Versailles.

Le lendemain, Rossel envoie au ministre de la Guerre la lettre suivante :

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous informer que je me rends à Paris pour me mettre à la disposition des forces gouvernementales qui peuvent être constituées. Instruit par une dépêche de Versailles, rendue publique aujourd'hui, qu'il y a deux partis en lutte dans le pays, JE ME RANGE SANS HESITATION DU COTE DE CELUI QUI N'A PAS SIGNE LA PAIX ET QUI NE COMPTE PAS DANS SES RANGS DE GENE-RAUX COUPABLES DE CAPITULATION... »

Ce 19 mars 1871 est comme la concentration extrême de toutes les indignations, de toutes les espérances, et de toutes les pulsions de Rossel. Un soldat qui passe aux insurgés, contre sa propre armée, c'est la rupture majeure. Mais elle se préparait depuis longtemps : cette armée française qui s'apprête à mater Paris pour le livrer ensuite aux Prussiens, c'est l'aboutissement logique d'un processus qui a commencé un an plus tôt dans le bureau de Bazaine. Le traître, ce n'est pas Rossel, c'est le gouvernement versaillais et c'est l'Etat-Major français. Il se met hors la loi de ce régime pour être dans la loi de son honneur de soldat. Quitte à effrayer sa famille et à être contraint de fraterniser avec des personnages dont les violences et les idéologies incertaines lui répugnent.

Louis Nathanaël Rossel remet donc son costume civil, et entre dans Paris pour le Troisième Acte et le dénouement. Il ne peut ignorer que l'insurrection, avec ses soldats de fortune, prise au piège entre l'armée prussienne qui attend, et l'armée versaillaise qui va devenir pressante, est condamnée d'avance. Cette façon de couper les ponts a quelque chose de fatal.

Ce Troisième Acte dure du 22 mars au 9 mai 1871. Un mois et demi. Lorsque Rossel entre dans cet univers étrange que l'on appelle la Commune de Paris, le peuple est soulevé depuis seulement quatre jours. Il ne connaît pratiquement aucun des personnages de l'insurrection. Et les premiers noms qu'il voit au bas des proclamations l'effraient. Rossel pénètre dans une ville fiévreuse et désordonnée. Le seul pouvoir y est le Comité de la Garde nationale. On ne connaît

pas le jeune capitaine ; on se méfie d'un officier ; mais on voit bien quel avantage on peut en tirer, pour l'expérience militaire, mais aussi pour le ralliement exemplaire. L'ambiguïté des relations de Rossel avec la Commune est toute dans ce premier contact. On demande, avant qu'il ne soit adopté comme chef militaire, qu'il soit jaugé et jugé sur son patriotisme et ses talents. Et on désigne pour cette tâche ceux qu'un communard même appellera plus tard : « trois ou quatre illettrés, jaloux, défiants et vaniteux ». Deux univers mentaux se toisent, dont chacun possède une logique et une sensibilité. Il est normal que le Peuple de Paris, dès lors qu'il a repris un pouvoir perdu depuis presque un siècle, et après avoir été méprisé et exclu comme il le fut, soit exigeant sur ses prérogatives et ses méthodes. Il est normal qu'un officier qui a tout risqué, sans garantie ni négociation, comprenne mal ces défiances et ces examens. En un mois et demi cependant, le parcours de Rossel est fulgurant : élu d'abord commandant des forces du XII^e arrondissement, et installé dans un bureau de la Mairie des Batignolles, il commence à se heurter aux palabres idéologiques vers le 1^{er} avril. Dans la nuit du 1^{er} au 2, il tente de reprendre le Rond-Point de Courbevoie au-delà du Pont d'Asnières. Mais les bataillons obéissent en désordre, tirent à leur gré, refusent de marcher. Rossel manque d'être fusillé par ses propres gardes nationaux.

Dès son retour à la Mairie du XII^e, il entreprend d'exclure les officiers incapables : il a oublié que ce sont les Elus du Peuple ; et c'est lui que l'on arrête. Le lendemain, il est libéré, et alors qu'il songe — déjà — à démissionner, il reçoit une nomination de Chef d'Etat-Major du délégué de la Commune à la Guerre, le général Cluseret. En effet, des Républicains suspicieux l'ont suivi toute la nuit ; ils ont apprécié sa conduite intransigeante et courageuse ; ils ont fait leur rapport : et le voilà chef d'Etat-Major du ministre. Avec Cluseret, il travaille quatorze heures par jour, tentant de réorganiser la défense de Paris, et l'armée. Mais il se retrouve dans la situation où il a vu Gambetta : submergé de solliciteurs, d'importuns, de protestations des généraux contre leurs hommes, d'hommes contre leurs officiers. Par ailleurs, il a été nommé président de la Cour martiale. Il doit affronter les vaniteux qui portent de doubles galons, et les profiteurs, les agioteurs, les ambitieux.

C. LIGER, *Un condottiere républicain : Louis Rossel*

Après l'élection de la Commune de Paris, il est balloté entre plusieurs pouvoirs, dont chacun a son délégué à la Guerre, qui prétend lui imposer sa politique : le Comité central, la Commune élue, une Commission de révision qui doit réexaminer les décisions de la Cour martiale. Et même, vers la fin, un Comité de Salut public.

Le 17 avril 1871, il a déjà écrit à ses parents :

« Mes bien-aimés, je suis horriblement fatigué de tout cela. Vous n'en serez point étonnés. Aussitôt une Révolution faite, un groupe d'incapables s'en empare, chacun veut des fonctions ; on a de la sorte un gouvernement républicain sans Républicains, un gouvernement révolutionnaire, sans Révolutionnaires. Le pays n'est plus qu'un vaste fromage de Hollande où chacun se construit son petit ermitage... »

Comme Sisiphe, Rossel rebâtit des édifices aussitôt mis en cause par les décisions politiques, ou sabotés par le mauvais vouloir des soldats du Peuple. Et pourtant, son courage, sa méthode, son obstination, séduisent. Quelques vieux chefs, comme Benoit Malon ou Delescluze le remarquent : le 29 avril, la Commission exécutive le nomme délégué à la Guerre de la Commune. Il restera ministre dix jours.

La crise ultime se nouera autour du fort d'Issy : position capitale pour bloquer les Versaillais ; ceux-ci ne s'y trompent pas et harcèlent ce poste avancé.

Pour mieux organiser la défense, Rossel, fidèle à ses principes de logique militaire, va tenter une réorganisation des bataillons de la Garde nationale : il fait vérifier les grades, changer les responsabilités des légions. Le Comité central de la Garde nationale ne s'y trompe pas : son pouvoir est menacé. Il demande à la Commune la suppression du Ministère de la Guerre, au nom de la notion d'armée populaire. Voici Rossel en otage entre deux forces politiques alors qu'il faudrait que toutes les énergies soient liées pour défendre le sud-ouest de Paris.

Les 3, 4 et 5 avril ne sont que discussions politiques, intrigues et affrontements verbaux au Comité de Salut public. On publie des décrets aussitôt annulés. Pire, le Comité donne directement des ordres aux commandants du Fort d'Issy par dessus la tête de Rossel.

De tels faits, de tels ordres divers et contradictoires se retrouvent vingt fois en quelques jours ; plus des petits chefs improvisés qui surgissent comme envoyés du Comité central : une sorte de grouillement amplifié par la quasi certitude de la défaite prochaine, et pour la plupart de ces gens, de la prison ou de la mort. Tirillés entre ces forces contradictoires, hantés par les lâchetés et les fatigues ordinaires, les soldats du Peuple de Paris n'obéissent plus que sporadiquement.

Le 8 mai 1871, Rossel, ministre de la Guerre, apprend que trois bataillons qu'il venait de réorganiser pour la défense ultime de Paris, n'obéissent plus ; plusieurs chefs l'avertissent qu'il leur sera impossible de rassembler leurs hommes.

Alors, considérant que la Révolution est perdue, que l'armée n'existe plus, que la défense est impossible, Rossel s'en va pour la troisième fois. Il dicte sa démission et en envoie copie aux journaux. Longue lettre adressée aux citoyens membres de la Commune, et qui s'achève ainsi :

« Sachant que la force d'un révolutionnaire ne consiste que dans la netteté de la situation, j'ai deux lignes à choisir : briser l'obstacle qui entrave mon action, ou me retirer. Je ne briserai pas l'obstacle, car l'obstacle, c'est vous et votre faiblesse : je ne veux pas attenter à la souveraineté publique. Je me retire, et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas. »

L'aventure intérieure et publique de Rossel se termine ce 9 mai 1871. De sa douleur, de son désarroi, du sentiment d'échec total qu'il doit avoir, on ne sait rien ; il ne dira rien.

Rossel ne sera arrêté que le 7 juin, après avoir assisté depuis sa cachette dans un hôtel du boulevard Saint-Germain à la reconquête de Paris par les Versaillais, et à la semaine sanglante.

De sa fenêtre, il a observé et noté les événements, froidement, sans trace d'émotion, comme une caméra fixe. Inutile de décrire la vie du héros pendant ces semaines là : il est mort ; mort à lui-même. On a noté son manque de réaction, sa rigidité. Comme si ces choses se passaient désormais ailleurs, derrière la vitre des illusions perdues.

La mécanique qui le pousse en avant depuis l'enfance s'est arrêtée comme un organisme qui s'éteint. Lorsque les Versaillais le découvrent, il feint d'être un autre, puis se redresse : « Oui, je suis le colonel Rossel. » Et il demande à n'être fusillé que le lendemain. Il a raison : la machine tragique demanderait à ce que le héros meure à cet instant.

Mais le gouvernement de Monsieur Thiers est à peu près le contraire de l'esprit tragique : il lui laisse cinq mois et demi de vie : le temps d'une instruction, d'un procès et de toutes les polémiques autour de son nom. Ces interprétations contradictoires ne nous intéressent pas : ambitieux, songe-creux, utopiste, don de soi, sacrifice : peu importe ces jugements civiques ou moraux. Le héros tragique les prend tous à son compte. Il a dit sa Vérité, à tous, partout : Il a dit l'Homme et il a dit la Raison ; et il y a engagé sa vie. Ainsi, Antigone, obstinément, jette la terre sur le cadavre de son frère ; et Œdipe, obstinément, enquête sur les péchés de la Cité sans savoir que ce sont les siens.

A la veille de sa mort, Rossel écrit à ses parents une lettre tranquille dans laquelle il semble organiser sa propre fin, comme devenue extérieure à lui-même :

« 26 octobre, soir, 1871.

« Je compte, mes bons chéris, que vous retournerez à Nîmes aussitôt après l'événement, sans vous attarder à gémir ici ; car si vous y restez quelque temps, on s'attache si sottement aux lieux où l'on a souffert que vous auriez de la peine à vous en détacher. A Nîmes, au contraire, vous serez dans un milieu sympathique qui vous aidera à supporter la douleur. En restant à Versailles, la vue de ces officiers, de ces juges, de ces députés, de tout ce monde qui continuera à fonctionner après que vous aurez cessé d'espérer, tout cela ne fera que vous aigrir et rendre la douleur plus à charge, et peut-être lui ôtera de sa dignité et de sa vérité en la détournant du souvenir de votre fils pour changer votre regret en dépit et en haine pour la société. »

On l'aura compris, il ne s'agissait ici que de décrire comment cet enfant qui trouvait piteux d'obéir à des imbéciles, fut fusillé un matin de novembre 1871 à la butte de Satory.

*DESCARTES ET LES PAYS-BAS :
EXIL, REFUGE OU SEDUCTION*

par M. le bâtonnier Jean GOUJON,
Membre résidant

Au début du dix-septième siècle, les Européens cultivés voyageaient déjà beaucoup. Il suffisait d'entendre le latin ou même seulement le français, d'avoir une bourse bien garnie, une bonne épée... et du temps. Le Temps cette richesse trop oubliée de nos civilisations contemporaines !

Même des séjours de quelque durée n'étaient pas exceptionnels. Toutefois lorsqu'un Français de vingt ans se rend dans un pays qui n'est même pas limitrophe du sien et y habite pendant la quasi totalité de sa vie adulte, n'est-on pas en droit de se poser des questions... surtout lorsqu'on sait que ce jeune homme passera à la postérité comme le philosophe le plus authentiquement français, qu'il sera l'auteur d'un ouvrage considéré comme la Charte française de la Raison humaine et qu'un jour Péguy le dépeindra lui-même comme « ce cavalier français qui partit d'un si bon pas » ?

Une jeunesse vagabonde mais studieuse.

René Descartes, sieur du Perron est né à La Haye (mais La Haye en Touraine devenue La Haye-Descartes, puis Descartes tout court), le 31 mars 1596.

Son père était conseiller au Parlement de Bretagne.

Dès l'âge de treize mois, il est privé de l'affection maternelle. Il est élevé par sa grand-mère aidée d'une nourrice qui lui survivra et qu'il aura recommandée à ses héritiers.

Il reçoit, jusqu'en 1614, l'éducation des jésuites de La Flèche. A Poitiers, il devient bachelier en droit civil et en droit canon. Tout paraît le destiner, comme son frère, à une carrière de robe. Mais en 1618, il prend le chemin des Pays-Bas.

Pour les jeunes hommes de cette génération le prestige des Provinces Unies est considérable, intellectuel et militaire. L'Université de Leiden (Leyde), la plus ancienne du pays dans une ville qui fut colonie romaine, la Lugdunum Batavorum, comptait de nombreux étudiants et des maîtres français. Descartes figurera en 1630 sur l'*Album studiosorum*.

Les cadets de famille étaient également attirés par la réputation légendaire de l'armée protestante de Maurice de Nassau, fils de Guillaume le Taciturne. Deux régiments français y servaient, commandés par Odet de La Noue, puis Henri de Coligny. Descartes s'y engage.

L'armée observait alors la Trêve de douze ans qui devait permettre à la jeune République de s'affermir et d'entreprendre sa prodigieuse ascension avec notamment la fondation de nombreux comptoirs, la naissance de la Compagnie des Indes orientales, la création de New Amsterdam qui deviendra New York, le développement d'une flotte marchande qui atteindra plusieurs fois le tonnage global des marines anglaise et française.

Découverte des Pays-Bas.

Que sont ces Pays-Bas que va découvrir Descartes ?

La peinture hollandaise du siècle d'or nous en révèle les coutumes, les mœurs, les habits : de Franz Hals, né dix ans avant, à Rembrandt van Rijn, son cadet de dix ans, et un peu plus tard Jan Steen qui nous montre les intérieurs douillets et astiqués de ces régents ou régentes d'orphelinats ou de béguinages, de ces « burgers rubiconds » qui s'attablent aux banquets des milices ou des corporations.

Les Pays-Bas à l'arrivée de Descartes constituent, malgré eux, une République, bien différente de Venise la patricienne, l'oligarchique, plus démocratique que les cantons suisses, le pouvoir politique s'irradiant à partir des communautés de base, les « gemmeenshap », bourgs, villes et même quartiers.

Je dis « malgré eux » parce que, aussitôt débarrassés de l'emprise espagnole, les Pays-Bas, fidèles aux adages du temps : « Pas de terre sans seigneur » et « Pas de nation sans roi », avaient cherché, Guillaume le Taciturne le premier, une tête royale pour cette nouvelle couronne qui s'offrait dans les Provinces devenues indépendantes. Catholiques et réformés, unis à cette fin, comme ils l'avaient été un moment dans la lutte contre l'Espagne, avaient songé aux familles de Valois et de Bourgogne, sollicitant le duc d'Anjou et Henri III lui-même. Mais ce ne sera qu'après plus de deux siècles que les Néerlandais, après avoir donné un roi à l'Angleterre, leur stathouder Guillaume, auront enfin leur propre monarque, un Orange-Nassau, qu'ils partageront avec les Belges jusqu'à la Révolution de 1830. C'est la dynastie toujours régnante.

J'ai fait abstraction du bref royaume napoléonien, entre la République batave issue de notre Révolution et la départementalisation française.

René Descartes va rencontrer une civilisation originale, bien différente de celle des royaumes européens de l'époque. Elle est le fruit d'une greffe assez bien réussie, sans trop de phénomènes de rejet, d'une société relativement théocratique, sur un peuple très fortement imprégné d'humanisme. Avec quelques accents de puritanisme c'est, au cœur d'une prodigieuse richesse matérielle, des traits rarement rassemblés ailleurs : une plus grande considération pour les plus faibles souvent maltraités, les femmes, les enfants, les vieillards, les pauvres, les réfugiés, les étrangers, les Juifs avec une notable exception pour les Gitans présumés voleurs et les marginaux qui se placent eux-mêmes en dehors de la communauté, les « outsiders ».

« Créer un Ordre moral dans un Paradis terrestre », tel était le but assigné à ces rudes Néerlandais qui s'étaient illustrés dans des combats contre une nature hostile ou contre les Espagnols. Une sorte de pari que le peuple travailleur, simple, direct, chaleureux, avait gagné dès avant la venue de Descartes.

Qu'en était-il de la tolérance religieuse, chose importante en ce début de dix-septième siècle ? Elle était ce qu'elle était dans le reste de l'Europe ; les princes qui changeaient de religion, par conviction ou par intérêt, imposaient la même conversion à leurs sujets, avec

plus ou moins de rigueur. La tolérance, ce peut être celle des idées ou celle du culte.

Sur le plan des opinions, les Pays-Bas acceptaient l'expression libre des réfugiés : puritains, plus tard jansénistes, etc. Ils étaient moins libéraux avec leurs propres minorités religieuses ; arministes ou remontrants.

Quant au culte, les provinces du Nord (Hollande et Zélande) n'admettaient qu'un seul culte public, celui du calvinisme, adopté en janvier 1579 à Utrecht.

Le culte catholique est interdit en public. Il est toléré semi-clandestin, dans des lieux privés aménagés, dont on voit des exemples à La Haye ou à Amsterdam dans ce musée dénommé « *Ons' Lieve Heer op Solder* » (le Bon Dieu dans le Grenier).

Cependant les catholiques ne sont pas physiquement persécutés. Par contre les Pays-Bas vont connaître, cent ans avant la Révocation de l'Edit de Nantes, des migrations pour raison de conscience moins connues que l'épreuve des huguenots français : catholiques du Nord gagnant le Brabant, le Limbourg et réformés de ces provinces faisant le chemin inverse en créant ces « *Eglises wallonnes* » où les émigrés français trouveront leur place et où des cultes francophones se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Tels sont les Pays-Bas que découvre Descartes ! Ce tableau religieux n'était pas inutile, nous le verrons avec les démêlés de Descartes.

En France, Henri IV est mort depuis huit ans ! L'Edit de Nantes a vingt ans.

Voyages et éveil de l'esprit.

A Breda, où cantonne son régiment, Descartes va mener, au sein d'une armée en attente, la vie de garnison.

Il n'est pas sûr que sa vocation militaire ait été réelle. Il a choisi l'armée pour voyager et lire dans le « *Grand livre du Monde* », préférant, comme il dit, « être spectateur plutôt qu'acteur ».

A Breda, il va faire une rencontre décisive pour l'épanouissement de son génie, celle de Beeckman, âgé de trente ans, médecin, amateur passionné de mathématique et de physique. Selon la tradi-

tion les deux hommes se seraient abordés devant une affiche proposant au public de Breda un problème à résoudre. Étonnant pays !

Descartes remerciera Beeckman de l'avoir stimulé et de lui avoir révélé sa vocation : « Je dormais et vous m'avez réveillé ». Dix ans plus tard surgira une brouille qui ne se dissipera jamais totalement, Beeckman s'étant flatté auprès d'un ami commun des découvertes de Descartes.

Descartes part pour l'Allemagne et s'engage dans une autre armée, catholique cette fois, celle du duc Maximilien de Bavière, prêt à marcher sur Prague pour replacer sur son trône l'empereur Ferdinand en chassant le monarque calviniste que le pays s'était donné, Frédéric V, surnommé « le roi d'un hiver » en raison de la brièveté de son règne. Frédéric était le père d'Elisabeth alors âgée d'un an et qui jouera plus tard un grand rôle dans la vie de Descartes. Il nous a laissé ignorer s'il a pris part le 6 novembre 1619 à la bataille de la Montagne blanche qui voit la défaite de Frédéric. Il note seulement ses rêves de la nuit du 10 novembre au cours desquels il découvre les fondements d'une « invention admirable », vraisemblablement l'unité de toutes les sciences selon une mathématique générale.

Contrairement à une opinion répandue, cette illumination dans un « poêle », c'est-à-dire une chambre bien chauffée, eut lieu non aux Pays-Bas, mais aux environs d'Ulm.

C'est l'éclosion de toutes les richesses engrangées pendant les entretiens avec Beeckman et lentement mûries.

A ce moment, Descartes abandonne définitivement sa « bandoulière » de soldat, son « passeport » pour aller au fond des tentes et des tranchées. Il quitte le métier des armes.

Il se rend d'abord en Italie. Il trouve insupportable la chaleur de Rome et ses observations à ce sujet empliront longtemps ses lettres et les confidences de ses livres.

Puis, il séjourne en Poitou et en Bretagne, vendant des terres. Par la suite, il placera le produit de ces aliénations dans des banques hollandaises.

A Paris, il fréquente un groupe de savants ; il s'attache à des recherches d'optique, de physique, des travaux de mathématiques. Mais Descartes n'a toujours rien produit. Ses amis le pressent de le

faire, persuadés que sa philosophie nouvelle est capable de concilier la doctrine chrétienne et la science qui se développe très vite, avec le risque d'encourager l'athéisme. Eternel débat... !

Il est temps qu'il établisse clairement son système, articulant physique et métaphysique.

Il cherche un lieu propice. Il choisit les Pays-Bas du nord. Il va y demeurer plus de vingt ans.

Pour vous y guider, sans trop de perte de temps, je vais faire circuler une petite carte montrant les endroits où a vécu Descartes. Ils sont nombreux car son existence aux Pays-Bas fut une perpétuelle errance.

J'essaierai de concilier les phonétiques très différentes parfois. J'utiliserai les patronymes latinisés selon l'usage des érudits du temps.

Par exemple, Hugo de Groot c'est Grotius, le père du Droit international (*De jure Pacis et Belli*).

Geert Geertz n'est autre qu'Erasmus Rotterodamus : le grand Erasme.

Descartes sera Renatus. On ajoute parfois Francus.

La lecture de plusieurs biographies de Descartes m'a conduit à rechercher l'explication d'un si long séjour aux Pays-Bas. A l'Institut français de La Haye, comme à celui d'Amsterdam (appelé la Maison Descartes), j'ai trouvé de nombreux matériaux sur la vie de Descartes aux Pays-Bas, notamment dans les planches — aimablement mises à ma disposition — de la grande exposition « Descartes et les Pays-Bas », ouverte en 1985-1986, dans le cadre d'une manifestation encore plus vaste sur « La France et les Pays-Bas », et dans l'étude publiée initialement en néerlandais par M. Jean Galard, directeur de la Maison Descartes, à cette occasion, dans un ouvrage collectif « La France aux Pays-Bas ».

J'y ai découvert de nouveaux détails sur la vie domestique, sentimentale aussi bien qu'intellectuelle de Descartes, et aussi quelques-unes des réponses à mes questions qu'une meilleure connaissance des rapports de Descartes et des Pays-Bas ne fait que rendre plus pressantes. Je devais cet hommage à M. Jean Galard.

L'éclosion du Génie. Les querelles mais la gloire.

Dès son débarquement en Hollande, Descartes veut revoir Beeckman qui est devenu recteur du Gymnase de Dordrecht. C'est dans cette ville que les deux amis se retrouvent en octobre 1628. Le journal de Beeckman le relate.

Cependant Descartes va aller chercher encore plus au nord une retraite plus studieuse.

Il gagne la Frise, par mer, au travers du Zuyderzee.

Descartes se fait immatriculer à l'Université de Franeker. Sa notoriété est déjà telle, à trente-deux ans, qu'une riche famille frisonne met à sa disposition un château, aujourd'hui détruit, isolé de la ville, où Descartes pourra poursuivre sa réflexion métaphysique et ce que nous appelons aujourd'hui sa recherche scientifique dans de nombreux domaines notamment la mécanique et la médecine. Il s'intéresse à l'optique, projette même d'installer au château un atelier et un observatoire, essayant de décider un artisan polisseur parisien de le rejoindre pour l'aider à tailler les lentilles.

Un des signes essentiels de l'époque c'est bien cette polyvalence des intellectuels : écrivain et savant ne font qu'un. La spécialisation est rare. De même qu'il n'y a pas le « vertige du diplôme », on ne connaît pas la « fin d'études ». Recherche, expérimentation, enseignement, écriture prolongent sans césure la vie de l'« écolier ».

A Amsterdam, où Descartes va bientôt habiter, il étudie les phénomènes célestes qu'il décrira dans son *Traité des Météores*, il passe à l'acoustique, la balistique, l'anatomie.

On lui connaît, à Amsterdam, au moins trois résidences successives. Mais son séjour n'est pas continu. Il l'interrompt à plusieurs reprises en particulier lors de son inscription, en juin 1630, à l'Université de Leiden, où il suit des cours d'astronomie et de mathématiques ainsi que des leçons d'anatomie.

Premiers écrits, premières craintes. Le « Discours ».

En 1632-1633, il est à Deventer où son ami Rennerius (Reneri) est professeur.

Descartes achève sa « physique », son *Traité du Monde*, lorsqu'il apprend que l'inquisiteur de Florence vient de faire saisir le récent

ouvrage de Galilée. La thèse qui est condamnée, celle du mouvement de la terre, est celle adoptée par Descartes dans son traité. Bien qu'il n'ait rien à redouter aux Pays-Bas où d'ailleurs le livre de Galilée paraîtra en latin chez les frères Elzevier, Descartes range son manuscrit... Le Traité ne sera publié qu'en 1664, bien après sa mort.

Descartes manie les instruments plus encore qu'il ne tient la plume ou médite. Il sera un des initiateurs de l'embryologie. A un visiteur demandant à voir les livres de physique qu'il utilise, Descartes pour toute réponse l'entraîne derrière sa maison et lui montre un veau qu'il s'apprête à disséquer.

En 1635, il est à Utrecht où il a rejoint Renerius. Il rédige la *Dioptrique*, un des trois essais destinés à être publiés avec le *Discours de la Méthode*.

Le *Discours* lui-même est vraisemblablement rédigé à Utrecht. C'est une préface, mais en même temps une confession et un hymne.

Cette même année 1635 voit la naissance de Fransintge, Francinette que Descartes a de sa servante Hélène. Cette liaison conduit Descartes à vivre de façon encore plus discrète à Saanport. Il s'occupe bien de l'enfant et envisage de la faire éduquer en France par une parente, mais elle meurt à cinq ans et Hélène disparaît de la vie de Descartes.

Au début de l'année 1636, nous retrouvons Descartes à Leiden où il surveille l'impression de son livre.

L'ouvrage devait paraître chez Elzevier, mais sans doute en raison du prix demandé, Descartes s'adresse à Jean Maire. Le *Discours* est publié sans nom d'auteur.

C'est le premier livre public de Descartes qui a déjà plus de quarante ans.

Le titre complet est *Discours de la méthode pour bien conduire la raison et chercher la vérité dans les sciences plus la dioptrique, les météores et la géométrie qui sont des essais de cette méthode*.

Le *Discours* paraît en français, Descartes souhaitant que le plus grand nombre de gens soient capables de le comprendre et que « même les femmes y entendent quelque chose ».

Le contrat passé avec l'éditeur prévoyait, pour tous droits, la remise gratuite à l'auteur de deux cents exemplaires. Les disciples de Descartes se pressent, de plus en plus nombreux.

En 1640, c'est la mort de la petite Fransintge et à un mois d'intervalle du père de Descartes.

Grâce à l'héritage paternel, il loue et aménage le ravissant château d'Endegeest, voisin de l'Université, à trois lieues de La Haye, tout proche de la mer.

Mais, au lendemain du décès de son ami Renerius, Descartes va connaître l'épreuve la plus douloureuse de son existence aux Pays-Bas.

Les controverses : Utrecht et Leiden.

Il comptait beaucoup, pour la propagation de sa doctrine, sur la jeune Université d'Utrecht. Il la jugeait plus ouverte et avide de progrès que l'antique Sorbonne.

Il a, pour lui, l'ardeur de Renerius et bien d'autres. Mais au décès de Renerius, son collègue Aemilius prononce un hommage qui est un éloge du cartésianisme.

Voetius (Gilbert Voet), professeur de théologie, dont le buste orne toujours, parmi ceux des anciens recteurs, la façade de l'Université, va durement combattre Descartes.

Pour lui, le doute systématique est ferment d'athéisme et la raison humaine ne peut permettre d'acquérir une preuve de l'existence de Dieu donnant la même certitude que la Révélation. Voetius, aidé par son fils magistrat, entreprend de barrer la route à la doctrine nouvelle.

Il fait soutenir des thèses. Régius y réplique par d'autres thèses. Les pamphlets s'entrecroisent.

Devenu recteur, Voetius porte la querelle devant le Sénat de l'Université et la Magistrature ; la majorité des professeurs blâme les écrits de Régius et la municipalité fait saisir les exemplaires invendus.

Descartes ayant jugé bon de se défendre lui-même en publiant une lettre ouverte au père Dinet, Voetius demande alors à un de ses anciens disciples Martin Schoock (Schoockius), professeur à Groningue, de publier une mise en garde contre Descartes. Sous le titre de *La philosophie cartésienne* Schoockius traite Descartes de charlatan, d'athée, d'aventurier.

Descartes ayant encore publié une épître pour se justifier, il est convoqué le 26 juin 1643 par les magistrats d'Utrecht. Il refuse de déférer à la citation, au motif qu'il n'est pas habitant de la ville.

Ses lettres furent alors interdites de vente et les professeurs se virent défendre de s'écarter, ni publiquement ni personnellement, de la pensée d'Aristote.

Descartes était blessé : il se trouvait injustement accusé d'athéisme et il était désormais proscrit dans le milieu qu'il avait cru le plus réceptif.

L'affaire aura une suite deux ans plus tard : Descartes porte plainte à l'Université de Groningue contre Schoock, lequel finit par avouer que Voetius était l'instigateur de sa démarche et en révèle le comportement regrettable.

Fort de la sentence ainsi obtenue à Groningue, Descartes demande à Utrecht sa réhabilitation. La municipalité répond par une nouvelle interdiction de vente dans la cité de tout écrit pour ou contre lui. Il s'indigne, revient à la charge ; mais il n'obtiendra jamais cette réhabilitation.

Cependant, il continue à écrire et il publie en 1642 (à Paris et en latin) ses *Méditations métaphysiques* destinées à convaincre le monde savant. L'ouvrage est complété par les observations recueillies par Mersenne et les réponses de l'auteur. Dialogue et libre discussion !

L'année suivante, une nouvelle édition est publiée chez Elzevier. L'auteur est nommé « Renati Des-Cartes ». Le tiret disparaîtra dans l'avenir !

Les *Principes de la Philosophie* paraissent en 1644, cette fois en première édition chez Louis Elzevier.

Descartes se remet alors à voyager, d'abord sur la côte ouest de la Hollande du Nord, puis, en 1644 et pendant quatre mois, en France. Premier retour dans son pays depuis qu'il réside aux Pays-Bas, c'est-à-dire quinze ans.

Il ne semble pas qu'il ait alors sérieusement envisagé, comme le redoutaient certains de ses amis, de quitter définitivement les Pays-Bas. Certes, il était excédé par ses affrontements avec Voetius et l'Université d'Utrecht ; mais il avait surtout le souci d'affaires personnelles à régler et le désir de voir l'état des sciences en France, de sonder les théologiens français.

Quelle est alors la disposition d'esprit de Descartes envers la France ?

Avec lucidité il écrit quelque part dans le *Discours* que lorsqu'on emploie trop de temps à voyager, « on devient enfin étranger en son pays ».

Pourtant il n'aime guère cet air de Paris dont il a écrit qu'il « me dispose à concevoir des chimères au lieu de pensées de philosophe », ajoutant « ... J'y vois tant de personnes qui se trompent en leurs opinions et leurs calculs qu'il me semble que c'est une maladie universelle. L'innocence du désert d'où je viens me plaisait beaucoup davantage et je ne crois pas qu'on puisse m'empêcher d'y retourner dans peu de temps ».

La même année, il écrira à sa confidente, la princesse Elisabeth: « Je ne suis pas marri d'y être allé, mais je suis encore plus aise d'en être revenu. Je n'y ai vu personne dont il m'ait semblé que la condition fût digne d'envie et ceux qui y paraissent avec le plus d'éclat m'ont semblé être les plus dignes de pitié. »

Et cependant Descartes est loin d'être méprisé, ou méconnu en France.

Déjà, tout jeune et avant son départ pour les Pays-Bas, il avait dû quitter la maison d'un ami de son père, Le Vasseur, qui l'hébergeait, parce qu'elle était devenue, dit-il, « une espèce d'académie où gens de lettres et libraires le pressaient de prendre la plume ».

Certes, quelques-unes de ses théories scientifiques suscitent des réactions, telles celles de Roberval, Fermat, Pascal père. Il rencontrera longuement Pascal le Jeune, entretien dont Brisville a tiré le sujet d'une pièce.

Plus encore qu'un philosophe séduisant, quoique discuté ou peut-être intéressant parce que discuté, Descartes est un savant qui fait autorité. Il correspond avec Gassendi : sérieuse fâcherie suivie d'une réconciliation. Episode fréquent dans sa vie !

Il correspond aussi avec nombre de penseurs, d'écrivains, d'hommes de sciences illustres ou d'amateurs éclairés. Certaines de ses lettres arrivent à Nîmes, rue Dorée, comme l'a rappelé Christian Liger dans *Nîmes sans visa*, chez Guirand, qui fut un des précurseurs de notre Académie dont le siège est de nos jours tout proche

de l'hôtel de Guirand. Descartes le consultait sur des questions de physique et de mathématique.

Au même temps, son voisin Guirand qui habitait l'actuel hôtel de l'Académie était nommé conseiller au Parlement d'Orange par le prince de Nassau.

Depuis son retour aux Pays-Bas, Descartes s'est installé à Egmond Binnen, dans la région d'Alkmaar. Il y occupe une vaste maison de campagne, où il restera jusqu'à son départ définitif du pays en 1649. Cette période de la vie de Descartes est contrastée : d'une part une existence agréable, aisée, les nombreuses visites d'amis de qualité. Il se rend lui-même fréquemment à La Haye, siège des trois Cours : celle des Etats de Hollande, celle de la Maison d'Orange et celle de la famille exilée de Bohême.

Il rencontre souvent Elisabeth, fille de Frédéric, roi de Bohême. Le statut princier d'Elisabeth n'impressionne guère Descartes ; mais il est fasciné par sa curiosité, sa vigueur intellectuelle. Il entretiendra avec elle une abondante correspondance avant qu'elle ne quitte La Haye et après son éloignement. Il lui soumet ses chapitres manuscrits.

Il lui dédiera les *Principes de Philosophie* dans des termes dithyrambiques : « A la Sérénissime Princesse Elisabeth, première fille de Frédéric, roi de Bohême, Comte Palatin, Prince Electeur de l'Empire, le seul esprit apte à comprendre également la physique et la mathématique, et dont le visage représente mieux celui que les poètes attachent aux Grâces que celui qu'ils attribuent aux Muses ou à la savante Minerve. »

Descartes fréquentait aussi des gens simples, tel ce batelier qui grâce à ses conseils deviendra un astronome réputé.

Mais d'autre part, Descartes va connaître de nouveaux désenchantements. D'abord, sa brouille avec Régius, un de ses plus anciens amis : Régius a publié en 1646 ses *Fondements de la Physique*, dont Descartes n'approuve pas certaines thèses et craint qu'on ne les lui attribue, Régius étant un cartésien déclaré.

Parallèlement va naître à Leiden une controverse identique à celle d'Utrecht.

Descartes y a des partisans convaincus ; mais aussi des opposants résolus.

Les curateurs veulent éteindre le conflit et demandent aux professeurs de ne plus mentionner du tout les opinions ni même le nom de Descartes.

Il est écœuré, d'autant que la querelle de Leiden se poursuit tandis que celle d'Utrecht n'est pas entièrement éteinte. Cornelia Serurier, une bonne spécialiste de Descartes, dans des ouvrages bilingues, note une certaine similitude entre ces grandes « disputationes » et l'engouement pour l'existentialisme. Beaucoup, ne connaissant la théorie du doute que superficiellement ou par ouï-dire, approuvaient ou condamnaient ou encore invoquaient l'argument sans approfondir (comme ce fut le cas dans la querelle des « précis » et des « accommodants »). Descartes est ulcéré.

*Derniers voyages en France. L'invitation de Christine de Suède.
La mort de Descartes.*

Fortement éprouvé, Descartes part, en juin 1647, pour la France, songeant cette fois à quitter définitivement les Pays-Bas..., d'autant qu'Elisabeth a dû, elle-même, pour des raisons familiales, s'éloigner de la Hollande quelques mois auparavant.

Le 14 mai 1647, Descartes écrit à la princesse qu'il était venu dans ce pays chercher le repos, mais que dorénavant il ne pourra l'avoir si entier qu'il le désirait puisque n'ayant pas encore tiré toute la satisfaction des injures reçues à Utrecht, il constate qu'elles en attirent d'autres et qu'il y a une troupe de théologiens, gens d'école, qui semblent avoir fait ligue ensemble pour tâcher de l'opprimer par calomnies. Or, arrivé à Paris pour ce second voyage de 1647, il peut vérifier que sa gloire est éclatante. Vers la fin de son séjour il reçoit du roi une pension de trois mille livres... Pourquoi ne pas rester en France ?

Dans une lettre du 8 décembre 1647 à Constantin Huygens il se pose sérieusement la question : « Je serais déraisonnable si je n'aimais pas mieux être dans un pays où je suis né et où l'on témoigne m'avoir en quelque considération que de m'arrêter dans un autre où je n'ai pu en dix-neuf ans obtenir aucun droit de bourgeoisie. »

Alors pourquoi quitter son pays qui l'honore et revenir dans cette Hollande où il est incompris et vilipendé ?

Là réside ce mystère de la vie de Descartes.

A Egmond il prépare une cinquième et une sixième partie des *Principes*. Avec son télescope il poursuit des travaux d'astronomie et il continue ses dissections. Il répond longuement et scrupuleusement aux objections écrites qu'il reçoit. Il s'intéresse aux jeunes comme Burman qu'il va garder une longue soirée auprès de lui.

Burman a transcrit cet entretien, qui ne sera publié que deux siècles et demi plus tard.

C'était le 16 avril 1648. Dans cette « interview » Descartes livre sa pensée profonde sur les rapports entre science et théologie, ainsi que son opinion sur les théologiens :

« ... Nous pouvons à la vérité et nous devons démontrer que les vérités philosophiques ne s'opposent pas aux vérités théologiques mais nous ne devons en aucune manière les critiquer. C'est ainsi que les moines ont donné naissance à toutes les sectes et à toutes les hérésies par leur théologie, c'est-à-dire par leur scholastique qu'il faudrait détruire avant tout. Et quel besoin d'un si grand effort quand nous voyons des simples et des rustiques pouvoir gagner le ciel aussi bien que nous. Cela certes devrait nous avertir que mieux vaut avoir une théologie aussi simple que la leur que de la tourmenter par de nombreuses controverses, de la gâter par ce moyen et de donner naissance à des disputes, à des querelles, à des guerres, etc... »

René Descartes a maintenant dépassé la cinquantaine. Ses hésitations entre France et Pays-Bas vont être tranchées par les événements.

Il doit se rendre à Paris au printemps 1648 pour recevoir la pension promise, mais jamais payée. Le roi l'en a fait prier. C'est le début de la Fronde; alors que depuis le Traité de Munster les Pays-Bas sont en paix, la France ajoute à ses préparatifs de guerres extérieures les menaces d'une guerre civile. L'heure n'est plus au paiement des pensions, ce qui n'affecte guère Descartes. Il n'en a nul besoin et il refuse d'autres largesses, des offres fastueuses de grands seigneurs lui proposant logis somptueux et rentes confortables.

Il est attristé par les désordres naissants et furieux de la manière dont on le traite, de pure curiosité. A Chanut il proteste que les Français ne veulent voir de lui que son visage : « ... J'ai tout lieu de croire qu'ils me voulaient seulement en France comme un éléphant ou une panthère à cause de la rareté et non point pour y être utile à quelque chose... »

Lorsque s'élèvent les barricades il regagne en hâte la Hollande... Il ne reviendra plus vivant en France !...

A Chanut, il dépeint sévèrement les gens qui l'avaient invité à venir dans son pays natal : « Je les ai considérés comme des amis qui m'avaient convié à dîner chez eux et lorsque je suis arrivé j'ai trouvé que leur cuisine était en désordre et leur marmite renversée. C'est pourquoi je m'en suis revenu sans dire un mot afin de n'augmenter point leur fâcherie » (lettre du 26 février 1649).

Ses dernières correspondances avec Chanut ont trait à l'invitation de la reine Christine de Suède qui a demandé à Chanut, ambassadeur du roi de France auprès d'elle, de prier le philosophe de venir à sa Cour rejoindre les nombreux savants, écrivains, artistes qu'elle y a déjà attirés.

Pour Descartes c'est la consécration, mais il hésite. Il avait décidé de finir ses jours aux Pays-Bas : « ... Bien que rien ne m'attache à ce lieu je n'en connais point d'autre où je puisse être mieux... Je me vois en grand hasard d'y passer le reste de mes jours... »

Au surplus, il marque moins d'enthousiasme pour les voyages : « Je deviens de jour en jour de plus en plus paresseux en sorte qu'il me serait difficile que je puisse derechef souffrir l'incommodité d'un voyage. »

Pendant des mois il fera des réponses dilatoires d'autant qu'il travaille à la troisième partie du *Traité des Passions de l'âme*.

Finalement, il cède et après avoir confié son manuscrit à Louis Elzévier, il s'embarque à Amsterdam pour la Suède. Il ne s'y plaira guère. Certes, il est dispensé des servitudes de la vie courtoise, mais il a le sentiment de « perdre son temps ». La reine, souvent absente, le convoque à brûle-pourpoint pour qu'il l'entretienne de sa doctrine.

Au cœur de l'hiver scandinave, elle le fait venir au Palais trois fois par semaine à cinq heures du matin.

Il contracte une pneumonie et il meurt le 11 février 1650 à cinquante trois ans. Il est enterré dans le cimetière des enfants morts avant baptême. Ses restes seront transférés à Paris seize ans plus tard. Ce jour-là, on entendra murmurer à la Sorbonne : « L'ennemi est dans nos murs. »

Ses œuvres sont alors à l'index... et pourtant on ne connaît pas la relation de Burman.

Descartes a engendré en France comme aux Pays-Bas méfiance et hostilité...

Ce n'est pas le moindre paradoxe de cet homme qui avait tant sacrifié à la prudence, tant ménagé ses adversaires potentiels, n'éclatant que lorsqu'il était attaqué.

Les théologiens rendront les armes, d'autres en foule et de tous bords se réclameront de lui de siècle en siècle...

Pour beaucoup il reste la plus géniale expression de l'intelligence occidentale. Pour quelques-uns, irréductibles, il n'est qu'un prêcheur pontifiant, « le gardien du Bon Marché de la sagesse » !

Voltaire ne l'a pas ménagé : lui reprochant de ne pas avoir été un expérimentateur comme Torricelli, Huygens, Kepler, il a écrit : « Descartes le plus grand géomètre de tous les temps... voulut créer un univers. Il fit une philosophie comme on fait un bon roman ; tout paraît vraisemblable et rien ne fut vrai. Descartes était plus dangereux qu'Aristote parce qu'il avait l'air plus raisonnable », et il concluait : « Estimons sa personne mais ne le lisons pas. Il nous égayerait en tout. »

Les raisons d'un si long séjour aux Pays-Bas.

Au travers de la vie de Descartes aux Pays-Bas nous pouvons déceler quelques aspects de son tempérament, ce qui nous livrera peut-être la clef d'un si long séjour dans ce pays.

Descartes est un *homme de réflexion*. Il est profond.

« Nul, écrira Alain, n'a pensé plus près de soi. Il est d'une belle époque et qui n'a pas encore appris l'obéissance. L'Ordre n'est point fait. En toute l'Europe c'est une immense guerre civile où chacun se bat pour son propre camp et même la mathématique ressemble à une guerre de partisans où les plus habiles essaient quelque botte secrète. Tout homme est d'épée et d'entreprise. »

Descartes a fait sienne la devise de Sénèque :

*Illi mors gravis incubat
Qui notus nimis omnibus
Ignotus moritur sibi*

(une mort funeste attend celui qui, trop connu de tous, meurt inconnu de lui-même).

Descartes est *homme de caractère*.

Indépendant et fier dans ses rapports avec les grands, dans ses disputes intellectuelles ou même personnelles, il se défend et riposte avec acharnement. Il est vindicatif. Ses brouilles sont nombreuses avec parfois de très anciens amis. Mais il est fidèle, sociable, ni misanthrope, ni mélancolique.

Descartes est *homme de tranquillité*.

Si, dans sa jeunesse, il a goûté l'aventure, les fredaines, le jeu, les duels, il a changé et fait ses choix. Il veut sans sauvagerie, mais avec fermeté, préserver sa liberté personnelle pour les choses quotidiennes comme pour ses travaux. Il se dépeint : « *Larvatus prodeo* » (je m'avance masqué). Sans aller jusqu'au secret c'est un souci permanent de réserve, de discrétion, plus d'isolement.

Il le révèle par d'incessants changements de domicile, ses recommandations à ses correspondants de ne pas donner son adresse, les éloges répétés de ce qu'il appelle son « désert », du bien-être qu'il ressent au sein d'un peuple occupé à ses affaires et qui le laisse en paix.

Descartes est *homme de prudence*.

Il a appris à craindre les théologiens de toutes obédiences, d'abord la Sorbonne puis les ministres et professeurs d'Utrecht et de Leiden.

Alors qu'il est entièrement libre de publier en Hollande, ses *Traité de l'Homme et du Monde*, il les range à l'annonce du procès de Galilée.

En novembre 1633, il affirme à Mersenne qu'il se refuse à faire paraître un ouvrage dont le moindre mot serait désapprouvé par l'Eglise.

Le *Discours* est imprimé sans nom d'auteur.

Descartes va prendre le vent à Paris.

Il envisage de faire tirer une vingtaine d'exemplaires et de les soumettre à autant de théologiens connus, créant ainsi sa propre censure.

Descartes n'est pas un *provocateur*. Il s'affirme même d'un *conformisme* surprenant en certaines occasions où l'on pouvait attendre de lui plus de noblesse ou seulement d'originalité. C'est le cas lorsqu'il console la princesse Elisabeth dont le frère s'est converti

au catholicisme : « ... pour ce qui regarde la prudence du siècle il est vrai que ceux qui ont la fortune chez eux ont raison de demeurer tous autour d'elle et de joindre leurs forces ensemble pour empêcher qu'elle ne s'échappe ; mais ceux dans la maison desquels elle est fugitive ne font, ce me semble, point mal de s'accorder à suivre divers chemins afin que s'ils ne la peuvent trouver tous, il y en ait au moins quelqu'un qui la rencontre. » C'est plus que du pragmatisme !

Descartes est un *raffiné*, un *épicurien laborieux*.

De sa jeunesse il a sans doute gardé le goût de se donner des allures de comploteur, d'aventurier.

Mais sans prendre à la lettre l'affirmation, plus tard, qu'il ne fait plus preuve que de poltronnerie, on peut penser qu'il n'a pas un courage exceptionnel.

Il a fréquenté des libertins, tel Théophile de Viau, mais il ne l'est pas lui-même et, mise à part sa liaison ancillaire dissimulée dans la maison des dunes à Saanport et honorablement terminée, il mène une vie rangée, ordonnée, presque casanière. Il a connu le jeu, la galanterie, les duels ; mais comme il le proclame, il a résolu d'abandonner le vagabondage éperdu.

Et cependant il est profondément *humain*.

Rien en lui de désincarné. Il écrit à Huygens qu'il est au nombre de ceux qui aiment le plus la vie.

Dans la première *Méditation* on peut lire : « Toutefois j'ai à considérer que je suis homme ».

A l'accusation d'un cuistre lui reprochant d'être débauché et de semer des enfants naturels, il rétorque avec simplicité : « Homo sum et nuper juvenis fui ».

Il vante à Elisabeth « le relâche des sens et le repos de l'esprit ».

La Fontaine a dit que de Descartes les païens auraient fait un dieu !

Descartes est parfois *dogmatique* et *péremptoire*.

Si le Doute, ressort de sa Méthode, lui a donné des certitudes, il n'aime pas que ses propres thèses rencontrent le doute. Il faut qu'on les adopte telles quelles, comme base acquise et définitive. Dans son procès verbal, Burman l'expose longuement et résume : « L'auteur s'est assez attaché aux choses métaphysiques dans les *Méditations contre les sceptiques*, etc..., et il a établi leur certitude de telle ma-

nière que les autres n'aient pas à s'y essayer à l'entreprendre ou à se tourmenter longtemps l'esprit en méditant sur ces matières. Il suffit d'avoir pris connaissance du premier livre des *Principes* où se trouve tout ce qu'il est nécessaire de savoir en métaphysique pour la physique. »

Mais Descartes reste ouvert à la discussion.

Dernier trait : Descartes est-il *homme de religion* ?

Grave question en son temps et encore aujourd'hui. Il n'a cessé de répondre aux amicales pressions en vue d'une conversion en déclarant s'en tenir à la religion de son roi... ou à celle de sa nourrice ! Dans le *Discours*, il affirme qu'il a pour maxime d'obéir aux lois et coutumes de son pays, retenant constamment « la religion dans laquelle Dieu m'a fait la grâce d'être instruit dès mon enfance ». Il pratique cette religion, fait venir des prêtres chez lui selon l'usage des gens aisés qui ne vont pas aux offices clandestins. Mais il lui arrive, par simple curiosité, écrit-il à Mersenne, d'assister à un prêche calviniste. Francintje est baptisée dans la religion réformée.

Descartes veut avant tout la paix avec tous les théologiens, toutes les Eglises. Il ne souhaite et n'envenime aucune querelle. Est-il en « recherche » ? Il ne le paraît pas, mais il est fort probable que, dans le bouillonnement de l'époque, il ait marqué un intérêt au moins intellectuel pour la Réforme.

Autant qu'on puisse lire à travers les siècles et compte tenu de l'évolution des mentalités, il me semble que Descartes était, sous un conformisme apparent, un déiste tolérant, faisant sienne la pensée du grand Erasme, père de l'Humanisme hollandais : « Je supporte cette religion tant que je n'en ai pas trouvée une meilleure. Mieux vaut une vie en chrétien qu'une formulation religieuse. Il faut rechercher l'unité dans cette certitude ». La sagesse d'Erasme ne manquait pas d'irrévérence comme en témoigne également sa boutade devant l'engouement pour les penseurs de l'Antiquité, « Saint Socrate priez pour nous » !

Dans les années suivant la mort de Descartes, les événements vont démontrer la cruelle vanité des affrontements qui avaient ensanglanté ce siècle : quel fût le destin spirituel des deux femmes qui ont, au moins au plan intellectuel, compté dans la vie de Descartes ?

La princesse Elisabeth, calviniste, se convertira au luthéranisme et finira ses jours comme abbesse d'Herford en Wetsphalie. La reine Christine de Suède, luthérienne, se mue en fervente catholique. Elle certifiera même que Descartes a beaucoup contribué à ce qu'elle appelle sa « glorieuse conversion » !

Mais ne perdons pas de vue le but de notre recherche : quelle est l'explication, la motivation, dirions-nous aujourd'hui, d'un séjour aussi prolongé aux Pays-Bas ?

Multiplés hypothèses.

Sans aucun doute les raisons ont changé avec l'âge ; celles du jeune engagé de Breda, n'étaient plus celles du savant et du philosophe consacrés.

A première vue on pourrait songer à l'intérêt, un attachement féminin, l'attrait d'une plus grande liberté, etc.

Sur le plan des *intérêts matériels* Descartes ne trouve aucun avantage à vivre là-bas, sinon peut-être la supériorité du système bancaire (cela est toujours vrai) permettant un placement plus rémunérateur des capitaux provenant de la vente de ses biens en France.

Ayant résolu dès sa jeunesse de ne plus se lier par aucun emploi, Descartes bénéficiait ainsi de revenus mieux assurés ; mais un certain mystère a toujours entouré le montant des ressources de Descartes et même leur origine.

Il vivait dans une relative simplicité sauf pendant la période du château d'Endegeest, mais toujours selon son rang avec une domesticité convenable. Il n'avait donc besoin ni de la pension du roi de France, ni du concours des mécènes.

Les droits d'auteur, qui viendront un jour, ne semblent pas avoir été indispensables. Ce n'est donc pas sur ce plan que nous trouverons l'explication.

Sur celui de l'*intérêt intellectuel*, rien de décisif non plus : en France comme aux Pays-Bas, Descartes rencontre très vite la notoriété puis la gloire.

Dans un pays comme dans l'autre, il pouvait aisément exprimer les fruits de sa réflexion ou de sa recherche, elles-mêmes faciles dans l'un et l'autre pays.

L'« environnement » était de part et d'autre de qualité pour un savant et un penseur. A Paris, comme dans les grandes villes et les universités néerlandaises, on rencontrait des esprits cultivés, brillants, des chercheurs illustres.

N'oublions pas le rôle très important de la correspondance à l'époque. Descartes communiquait ainsi avec les gens éminents de l'Europe entière jusqu'à et au-delà de Nimes.

Ajoutons qu'entre les Provinces Unies et la France il n'existait pas de contentieux majeur pendant toute la durée de la présence de Descartes.

Il a vécu aux Pays-Bas entre la paix séparée de Vervins (1598), paix séparée entre la France et l'Espagne, et le Traité de Munster (1648), paix séparée entre les Provinces et l'Espagne. Les « hostilités » entre la patrie de Descartes et son pays d'adoption ne consistaient donc guère qu'en rancœurs à la suite de ces abandons respectifs et relatifs (la France après Vervins aidera à la conclusion de la bienfaisante Trêve de Douze ans), mais dans le cadre d'une alliance née avant la naissance de Descartes et qui ne se rompra qu'après sa mort.

Pendant des décennies la France d'Henri IV, puis celle de Louis XIII et Richelieu, qui auront la sagesse de poursuivre la même politique, sera aux côtés de la jeune République. L'influence française sera durable : les mariages français du Taciturne, la famille de Coligny, les prestiges d'un Duplessis-Mornay, créent un climat d'amitié entre les deux pays.

A la disparition de Descartes ce n'étaient encore que les guerres anglo-néerlandaises, le conflit de la suprématie maritime. Les luttes directes entre France et Pays-Bas ne viendront que quinze ans plus tard mais se prolongeront de Louis XIV à Napoléon (après la conquête de la période révolutionnaire où l'on connaîtra ce paradoxe que la superbe flotte néerlandaise qui avait résisté aux marines parfois coalisées anglaise, espagnole, va être prise en 1795 par les quatre cents cavaliers français de l'armée Pichegru lorsque les bateaux étaient prisonniers des glaces du Zuyderzee !)

Que reste-t-il dans les esprits de ces batailles avec la France ? Une certaine méfiance, celle qui avait inspiré cette réponse à Louis XIV proposant des échanges de territoire « Francus amicus sed non

vicinus », les Néerlandais préférant le voisinage d'une Espagne affaiblie à celui d'une France agrandie.

On comprend sans peine que dans la première moitié du dix-septième siècle Descartes ait pu aux Pays-Bas se sentir parfaitement à l'aise, tout comme chez lui.

Mais enfin... pas mieux, des points de vue intellectuel et relationnel.

Peut-on davantage trouver une explication dans une *relation féminine, une affection* qui aurait retenu Descartes aux Pays-Bas.

Au-delà de quelques aventures de jeunesse et de sa liaison avec sa servante Hélène, a-t-il connu quelque passion capable de le fixer ?

Deux femmes ont compté, l'impérieuse reine Christine ne devant semble-t-il n'être considérée que comme une élève au soir de la vie du philosophe quinquagénaire... et ne résidant pas aux Pays-Bas.

D'abord la princesse Elisabeth de Bohême dont il admire l'exceptionnelle intelligence. Pendant huit ans il la rencontre fréquemment, correspond avec elle, lui soumet ses manuscrits, attend ses avis.

Lorsqu'elle s'éloigne de La Haye il lui mande que la perspective de son retour est la principale raison qui lui fait préférer la demeure de ce pays à celle des autres.

C'est le langage du temps, certes, tout comme le style de la dédicace des *Principes*. Mais c'est tout de même un peu plus que le langage académique sous la plume d'un homme qui fait profession d'être raisonnable, qui a vingt deux ans de plus qu'elle en un temps où les différences de rang social ont tant d'importance, et où l'homme de quarante ans a conscience d'être un barbon !

Grande amitié intellectuelle, prédilection spirituelle et sentimentale à coup sûr ; amitié quelque peu amoureuse probablement... Platonique selon toute vraisemblance ! De toute manière sans influence directe sur la durée du séjour de Descartes aux Pays-Bas : il y est déjà depuis longtemps lorsqu'il rencontre Elisabeth et... il y restera longtemps encore lorsqu'il s'avère que la princesse n'y reviendra pas !

Une autre affinité, mais de moindre durée, semble avoir existé avec Anna Maria Van Schurman. La différence d'âge n'est que de dix ans.

Descartes a connu à Franeker cette jeune Frisonne, alors adolescente et il la retrouve à Utrecht. C'est un prodige intellectuel. Celle qui sera l'animatrice de la secte fondée par l'émigré français Jean de Labadie est dessinatrice, entomologiste. Elle parle le grec, le latin, l'hébreu, l'arabe, le copte, le syriaque, etc. Elle a obtenu l'insigne privilège d'être la seule femme à suivre les leçons de l'Université, mais dissimulée dans une sorte de loge, ne disposant pour voir le professeur que d'une étroite fente dans la porte. L'un d'entre eux va séduire son esprit. Malheureusement il s'agit de Voetius l'ennemi juré de Descartes. Celui-ci va éprouver une vive jalousie, la plus terrible, celle de l'intelligence.

D'abord il se moque d'elle anonymement en évoquant une femme éprise de théologie ; puis la rencontrant un jour, une Bible en grec à la main, il la raille. Elle se fâche alors et lui interdit sa porte. Il n'en demeurera pas moins aux Pays-Bas !

Ne cherchons donc plus la Femme !

Le mystère dont Descartes a entouré sa vie, son désir de rester caché, ses recommandations à ses amis, notamment Mersenne, de ne donner à personne son adresse, ont fait naître l'hypothèse d'un Descartes *agent secret* des rois de France, de la famille Palatine, de la Rose Croix...

Sentant qu'on pouvait voir dans son souci de discrétion un peu d'affectation, il ajoutait : « Je ne suis pas si sauvage que je ne sois bien aise si on pense à moi, qu'on en aie une bonne opinion, mais j'aimerais bien mieux qu'on n'y pensât point du tout, estimant qu'elle diminue toujours en quelque manière la liberté et le loisir de ceux qui l'acquièrent, lesquelles deux choses je possède si parfaitement qu'il n'y a point de monarque au monde qui soit assez riche pour les acheter de moi. »

Mais on conçoit mal une mission secrète confiée à un homme dissipé dans sa jeunesse puis épris d'études et de réflexions.

D'ailleurs le roi de France et la République ont établi des ambassades après les missions confiées de part et d'autre à des gens remarquables, Hurault de L'Hospital et Oldenbarnevelt dont le secrétaire était un adolescent prodige de quinze ans, Grotius. Les agents secrets

en Hollande, ce sera au dix-huitième siècle, les Casanova, Saint-Germain, et, on l'a affirmé, Voltaire.

Certes, la famille du malheureux roi de Bohême ne cessera d'intriguer pour le rétablissement de son trône et on peut admettre qu'elle cherchait des appuis auprès de la reine Christine de Suède ; mais la princesse Elisabeth avait une audience privilégiée auprès de la souveraine. Quel besoin de Descartes qui, d'ailleurs, n'ira en Suède que peu avant sa mort.

Concernant la Rose Croix, il est très vraisemblable qu'un esprit curieux comme celui de Descartes se soit intéressé au Rosicrucisme très répandu à la Cour d'exil palatine. Mais cet intérêt n'explique pas la présence prolongée dans un pays où les rosicruciens n'avaient nul besoin d'agent secret ni même de secret tout court.

Plus sérieuse, à première vue, en raison de la réputation bien établie de libéralisme des Pays-Bas, est l'explication d'une *plus grande liberté religieuse* ou celle d'une *plus grande liberté de publication des livres*. L'une et l'autre ne résistent cependant pas à l'examen, ce qui est souvent le cas des « idées reçues ».

En ce qui concerne la liberté de culte nous avons vu qu'elle était très relative dans les Pays-Bas de l'époque. A supposer que Descartes, dont nous avons jaugé au plus près possible la ferveur, ait exigé davantage, il l'eut trouvé, à coup sûr, plus aisément en France qui vivait sous le régime de l'Edit de Nantes dans la première phase de son application.

En ce qui concerne l'imprimerie, on peut retenir qu'elle était techniquement plus avancée aux Pays-Bas et que l'impression d'ouvrages scientifiques comportant des planches était plus facile à surveiller sur place pour celui qui y habitait déjà.

Mais cela n'explique pas que Descartes y soit resté si longtemps. Dans la première moitié du dix-septième siècle on imprimait aussi librement à Paris qu'à Leiden (ce sera au dix-huitième différent avec les libelles et les pamphlets).

D'ailleurs, Descartes fera imprimer simultanément ou à bref intervalle dans les deux pays.

Grotius, évadé de Hollande et réfugié en France où Louis XIII le protège, publiera, à Paris, en 1625, son traité *De jure pacis et belli*.

Sans doute la réponse à notre interrogation se trouve, exprimée

et répétée, dans la correspondance de Descartes ou sous forme de confidences dans le *Discours* et les autres livres.

C'est une *extraordinaire affinité entre Descartes et le « génie du lieu »*.

« Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté aussi entière ? », écrit-il dès 1631 à son ami Guez de Balzac. Et pour Descartes, il s'agit essentiellement de sa liberté personnelle, de son isolement, de sa « liberté de penser inaperçu », selon la jolie expression dans la pièce de Brisville.

Pour lui, l'essentiel est d'être étranger, de regarder la vie et les autres comme un tableau auquel on reste extérieur.

A l'évidence cela lui est plus facile aux Pays-Bas : « Me tenant comme je suis un pied dans un pays et l'autre dans un autre, je me trouve en condition très heureuse en ce qu'elle est libre. »

A coup sûr, en France les contraintes sociales seraient plus lourdes, la liberté amoindrie.

Aux Pays-Bas, Descartes trouve, en outre, l'isolement par la langue. Il comprend mal le néerlandais bien qu'en 1618 il ait assuré Beeckman de ses progrès dans son étude. Sur plus de cinq cents lettres de lui, une seule est rédigée en néerlandais, à son horloger, et encore à la fin il s'excuse de si mal connaître le néerlandais.

De même lorsqu'il s'adresse à l'Université d'Utrecht, il accompagne son mémoire d'une copie en français et il précise que seule celle-ci doit faire foi. Cependant, il connaît assez le néerlandais pour sortir son épée lorsque, sur un bateau qui le transporte, il entend deux matelots projeter une attaque contre lui.

Paul Valéry, cité par M. Jean Galard, a su parfaitement, dans une variation de ses études philosophiques, *Le retour de Hollande*, imaginer Descartes isolé et attentif, absent et présent, au milieu des Hollandais affairés :

« Je ne sais pas s'il entendait leur langage. J'espère bien que non. Dans le métier de philosophe il est essentiel de ne pas comprendre ; il leur faut tomber de quelque astre, se faire d'éternels étrangers... mais ne pas posséder la clef, ne pas être instruit des règles, des correspondances, ne pouvoir deviner le sens de ce que l'on voit, n'est-ce pas réduire ce qui se voit à ce qui se voit, à la figure et au mouvement. Rien de plus cartésien, je pense ! »

Chacun d'entre nous, seul dans une ville dont il ignore et ne se soucie pas d'apprendre le langage, peut, à peu de frais, goûter le même plaisir que Descartes sur les quais ou les ponts des canaux.

Ce sentiment d'être étranger en un lieu, n'importe quel autre pays ne pouvait-il l'offrir à Descartes avec d'autres paysages, d'autres rumeurs ?

Mais il lui aurait été difficile de trouver cette indifférence d'une société marchande à l'égard d'autrui.

Il la vante à Guez de Balzac : « En cette grande ville où je suis n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce la marchandise, chacun y est tellement attentif à son profit que j'y pourrai demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je vais me promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple avec autant de liberté et de repos que vous sauriez faire dans vos allées et je ne considère pas autrement les hommes que j'y vois que je ferais les arbres qui se rencontrent en vos forêts ou les animaux qui y paissent. Le bruit même de leur tracas n'interrompt plus mes rêveries que ferait celui de quelque ruisseau. »

Jean Galard ajoute que la vue des rues d'Amsterdam, les grands travaux, le transbordement des marchandises, tout cela était pour Descartes le spectacle d'une immense mécanique tellement conforme à la vision du philosophe qui déclarait à Burman : « ... Nous n'avons pas assez accoutumé à considérer les machines et c'est l'origine de presque toutes les erreurs en philosophie. »

Dans le *Discours*, Descartes souligne encore sa profonde affinité avec ce peuple tout occupé à maîtriser la nature ; il souhaite qu'au lieu de la philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on trouve une pratique par laquelle, connaissant la force et les actions du feu, de l'eau et de l'air, des astres et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres et ainsi nous rendre maîtres et possesseurs de la nature. »

De cette théorie où le corps lui-même est envisagé comme une machine, Descartes, convaincu qu'il faut évaluer les choses non par ce qu'elles sont mais par ce qu'on peut en faire, Descartes fait une curieuse application au climat :

« Que si vous craignez les hivers du septentrion, dites-moi quelles ombres, quel éventail, quelles fontaines pourraient si bien préserver l'homme des incommodités de la chaleur comme un poêle et un grand feu vous exempteront ici d'avoir froid. »

Descartes trace encore dans ses lettres un parallèle entre l'Italie et les Pays-Bas : « Je ne sais comment vous pouvez tant aimer l'air d'Italie avec lequel on respire si souvent la peste et où toujours la chaleur du jour est insupportable, la fraîcheur du soir malsaine et où l'obscurité couvre des larcins et des meurtres. » Ou encore : « ... Votre voyage en Italie me donne de l'inquiétude car c'est un pays fort malsain pour les Français ; surtout il y faut manger peu car les viandes de là nourrissent trop... Je prie Dieu que vous puissiez retourner heureusement... »

Dans son lyrisme il écrira encore que « pour un homme né en Touraine, il se retrouve maintenant dans une terre où s'il n'y a pas tant de miel qu'en celle que Dieu avait promise aux Israélites, il est croyable qu'il y a plus de lait. »

Image de nature à séduire ce peuple hollandais qui, à l'époque, s'identifiait volontiers dans sa littérature et ses gravures à un nouveau Peuple Elu..., ne serait-ce que pour excuser cette fabuleuse richesse...

Une autre vertu, que Descartes devait apprécier au plus haut point, c'est la simplicité.

Descartes a acquis la simplicité de la vie.

La peinture hollandaise du Siècle d'Or témoigne d'une prédilection pour les lieux familiers, les objets usuels, les animaux, la banalité du quotidien.

Pour les Néerlandais, ces aspects presque prosaïques d'une existence bien réglée et ordonnée de tous les jours où la piété et l'amour d'autrui avaient leur place, c'est le fruit d'une conquête patiente, lente, âpre, qui a exigé de l'acharnement dans la lutte contre la nature et contre l'opresseur. Ce n'est pas l'insignifiance, la médiocrité même si l'expression verbale est parfois brutale, sans fioritures.

C'est l'affirmation tranquille de la joie de vivre. Les Hollandais ont inventé ce mot, aussi difficile à traduire qu'à prononcer : « Gezellig » (rezelleur).

On peut la définir comme le bonheur simple des joies familiales et des amitiés chaleureuses.

C'est la proclamation paisible d'un peuple qui s'est conquis lui-même.

C'est déjà, au temps de Descartes, la préfiguration d'un monde moderne plus direct, plus actif, plus orienté vers la science, la pratique, les tâches d'organisation ou de technique, les réussites paisibles à la portée de tous.

Au cœur de ce « Désert » dont il chante sans cesse l'innocence et la force armée destinée seulement à garantir la paix, Descartes, qui avait commencé sa vie de manière un peu aventureuse — comme devait le faire plus tard Rimbaud autre Français « aux semelles de vent » s'engageant à son tour dans les troupes néerlandaises —, a trouvé la sérénité.

Descartes, c'est déjà l'Européen en ces lieux où l'on sent plus fortement battre le cœur de l'Europe..., cette Europe qui, lorsqu'elle sortira des langes dans lesquels l'Histoire l'avait ligotée, placera son effigie sur sa première pièce de monnaie.

MEGALITHISME ET SOCIÉTÉ AU NÉOLITHIQUE FINAL DANS LE DÉPARTEMENT DU GARD

par M. Jean-Marc ROGER,
Correspondant

Très tôt, les préhistoriens du Languedoc se sont intéressés au phénomène mégalithique et l'ont rattaché à la période néolithique. L'Académie de Nîmes a encouragé cette recherche et honoré ces pionniers, les accueillant en son sein et publiant leurs travaux (Lombard-Dumas, 1893).

Quels sont les constructeurs des dolmens du département du Gard ? Qu'est-ce qui caractérise leur culture matérielle, leur mobilier, leur habitat, leur architecture et leurs rites funéraires ?

Après avoir présenté un rapide bilan de nos connaissances sur ces questions, nous décrirons les principaux types de monuments mégalithiques afin de nous interroger sur les implications sociales de l'effort engagé pour leur élévation, ce qui nous conduira à proposer quelques hypothèses sur la société néolithique en Languedoc oriental au 3^e millénaire avant notre ère.

1. LES CONSTRUCTEURS DE DOLMENS :

En l'état de la recherche, il semble que ce soit au groupe de Ferrières que l'on doive la construction de la plupart des mégalithes du Languedoc oriental. Cependant, à la suite du Dr Jean Arnal, quelques chercheurs ont émis l'hypothèse d'une introduction du mégalithisme par les populations issues de la tradition chasséenne que l'on rattache au Néolithique récent.

Cette orientation de la recherche paraît féconde, mais il reste encore à mieux connaître ces groupes et à l'étayer par la fouille d'un mégalithe ayant conservé des documents non équivoques.

De même, il est possible qu'un petit nombre de monuments du Gard oriental soit un peu plus récent, comme certains dolmens de Provence. Mais tout cela demeure encore à préciser. Aussi nous centrerons notre communication sur le groupe de Ferrières.

1.1. *Le groupe de Ferrières* occupe le Languedoc oriental à la charnière du 3^e et du 4^e millénaire avant notre ère, en données calibrées, on disait autrefois autour de 2 500 bc. Le Dr Jean Arnal l'a défini en dissociant les « Pasteurs des Plateaux » de Maurice Louis (1948) en groupe de Ferrières, occupant le Néolithique final, et en groupe de Fontbouisse, lui succédant au Chalcolithique ou Age du Cuivre (Arnal, 1963).

1.2. *Le mobilier du groupe de Ferrières :*

La vaisselle aux formes simples, ornées parfois d'incisions en lignes ou en chevrons, est bien caractéristique (figure 1), alors que les outils en silex (couteaux, grattoirs, racloirs, perçoirs, pointes de flèche...), en os (poinçons, lissoirs...) ou en bois de cerf (gainés de haches) ne se distinguent guère des productions du groupe de Fontbouisse qui lui succède, pas plus d'ailleurs que les parures (perles, pendeloques...) tirées de roches diverses, de coquillages ou d'ossements parfois humains (Barge, 1982). Seuls les boutons perforés en V (les boutons de Durfort, caractérisés à partir de la célèbre grotte des basses Cévennes) et les pendeloques à ailettes semblent appartenir plus spécifiquement au groupe de Ferrières.

La présence de parures en métal (perles en tôle de cuivre enroulée ou en cristaux de galène martelés) et de quelques menus objets en cuivre (petites alènes probablement martelées aussi, quelques poignards ou haches plates) a soulevé la question de la métallurgie des porteurs de la céramique à chevrons (Gutherz, 1984). Rappelons qu'Adrien Jeanjean (1820-1897), l'illustre préhistorien, membre non résidant de l'Académie de Nîmes, avait donné, à la fin du XIX^e siècle, le nom de *Durfortien* à l'Age du Cuivre en Languedoc (Jeanjean, 1884), en se fondant sur la fouille de la grotte des Morts à Durfort

(Gard), qui avait livré à Cazalis de Fontdouce et Ollier de Marichard (1869) des céramiques que nous rattacherions aujourd'hui au groupe de Ferrières (Hugues, Bordreuil et Toureille-Engel, 1966) peut-être au cours d'une phase récente.

Or, en l'état de la recherche, on estime que le groupe de Ferrières appartient au Néolithique final (Bailloud, 1970). Comment interpréter alors la présence du mobilier métallique exhumé à la grotte des Morts et dans quelques autres sépultures du groupe de Ferrières ? Les travaux les plus récents ont confirmé la présence d'une métallurgie très ancienne sur les Causses (groupe des Treilles, ex-Rodézien de Jean Arnal) et dans la moyenne vallée de l'Hérault (groupe de Cabrières) qui aurait approvisionné les communautés de Ferrières au moyen du troc (collectif, 1990).

1.3. *L'habitat des constructeurs de mégalithes :*

Nombreux sont les habitats en grotte, dans la vallée du Gardon notamment (Louis et Drouot, 1953 ; Bonnet, 1969...), mais moins, semble-t-il, que les stations de plein air. Ces dernières échappent, bien des fois, à l'archéologue, faute de moyens de surveillance des travaux.

On opposait traditionnellement l'architecture de Ferrières, avec ses habitats en matériaux périssables, aux maisons maçonnées en pierre sèche qui marquent le territoire fontbuxien. Les fouilles récentes ont montré la complexité du phénomène : au Mas de Mirman, commune de Nîmes, sur les terrasses du Vistre, nous avons dégagé les restes d'une cabane du Néolithique final dont un mur à simple parement de dalles litées horizontalement avait échappé aux engins mécaniques. Nous sommes là en présence d'un prototype, encore peu élaboré, de l'architecture domestique qu'adoptera le groupe de Fontbouisse. Mais la technique était déjà parfaitement maîtrisée par le groupe de Ferrières pour l'édification de ses dolmens (Roger, 1988). Les travaux de G.B. Arnal, chercheur au C.N.R.S., et de son équipe, tendraient à montrer que dans la garrigue héraultaise, à Teyran, l'usage de la pierre sèche, pour la construction de l'habitat, se soit développé dès le Néolithique moyen (Arnal et al., 1991).

Ces habitats étaient-ils ouverts ? Les fouilles récentes conduites par Jean Guilaine (1989) dans la moyenne vallée de l'Hérault ont ré-

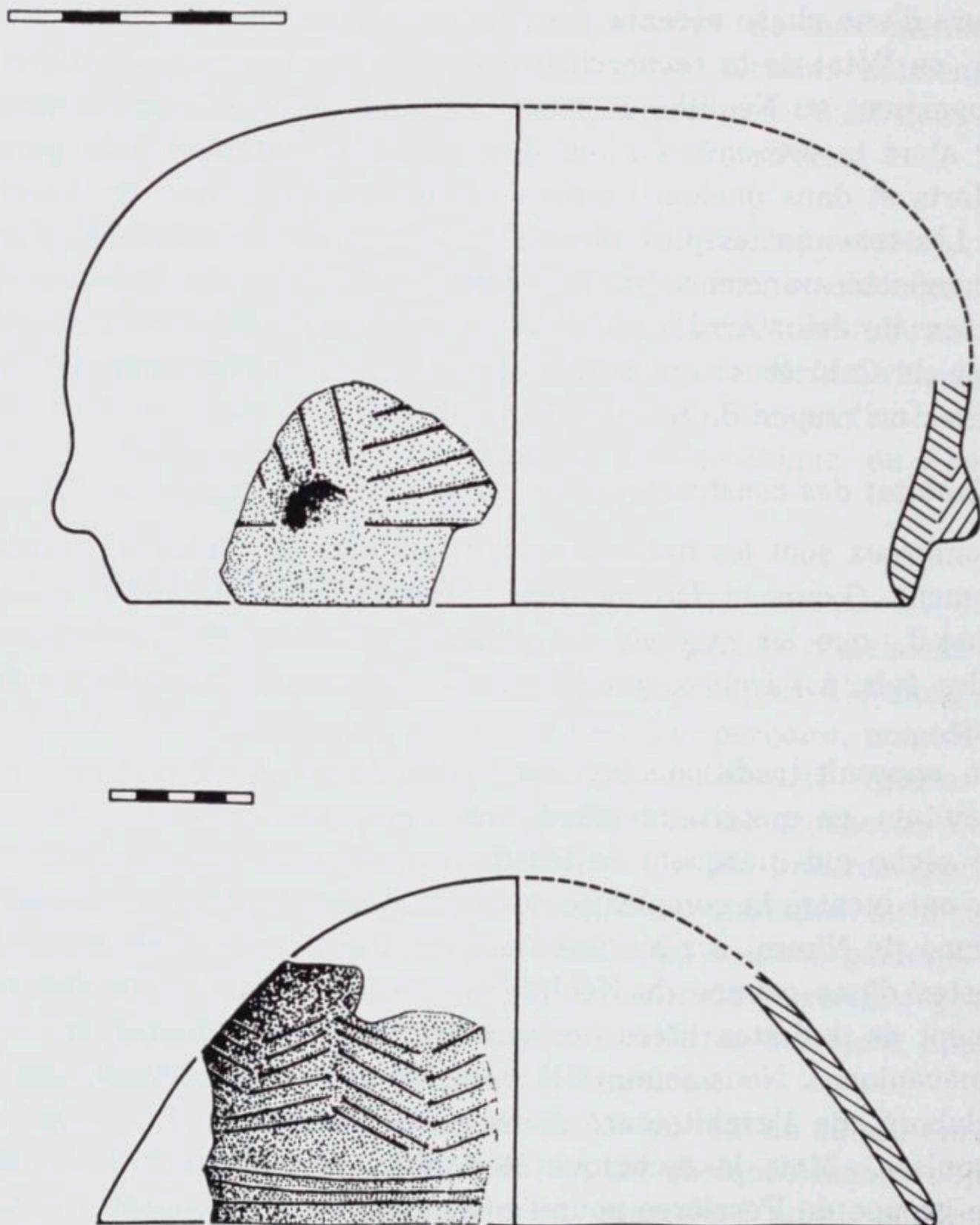


Fig. 1 : Céramiques Ferrières de l'habitat de Clos Gaillard (Nimes, Gard) : 1. Coupe à décor de 3 lignes horizontales sous le bord surmontant 6 rangées de chevrons non jointifs ; 2. Marmite à décor de 5 lignes horizontales encadrant des tétons ornés de pendentifs (échelle en cm). Fouille J.M. Roger, campagne 1992.

vélé l'existence d'habitats perchés dotés d'un système défensif (fossé et mur). Ce type de délimitation de l'espace villageois est-il propre au groupe de Cabrières, dont l'avance technologique vient d'être mise en évidence au récent colloque de Saint-Mathieu-de-Trévières (1990), ou peut-il être généralisé aux sites importants (centraux ?) du Languedoc oriental ?

L'association spatiale de l'habitat et des sépultures a été plusieurs fois évoquée, mais rarement établie. On se souvient, par exemple, des publications d'Ulysse Dumas affirmant que « le dolmen... n'est pas, un monument isolé, mais le complément, à titre de cimetière, d'une agglomération, d'un village... » (Dumas, 1907). Le correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour le Gard précise, dans « Des enceintes et autres vestiges qui accompagnent les dolmens » (Dumas, 1908), que « ces populations vivaient... sur les lieux. Et les vestiges accompagnant les dolmens représentent certainement les restes des habitations et de leurs dépendances » (Dumas, 1908). L'hypothèse d'Ulysse Dumas prenant en compte trop de documents plus récents a été abandonnée. On notera cependant la tentative récente de R. Montjardin (1989) de mise en relation des sépultures et des habitats du Vivarais. Au Clos Gaillard (Nîmes, Gard), l'habitat Ferrières est situé à quelques dizaines de mètres d'une grotte sépulcrale qui a livré plusieurs sujets et de la céramique à chevrons incisés. Nos travaux, en cours, visent à vérifier le synchronisme des dépôts (figure 2).

1.4. *L'architecture funéraire :*

1.4.1. *Les principaux types de sépulture :*

Le dolmen n'est pas le seul mode sépulcral adopté par les communautés du groupe de Ferrières :

a) Quelques sépultures en pleine terre ou en fosse ont été signalées. Lorsqu'aucun aménagement particulier n'est observé, comme à Roquemengarde, les anthropologues les qualifient de sépultures de relégation. Cette façon de mettre un individu à l'écart de la caverne des morts, semble se doubler, parfois, d'une absence d'élément architectural extérieur visible, permettant de garder la mémoire du lieu. E. Mahieu, dans une note consacrée à ce sujet, observe

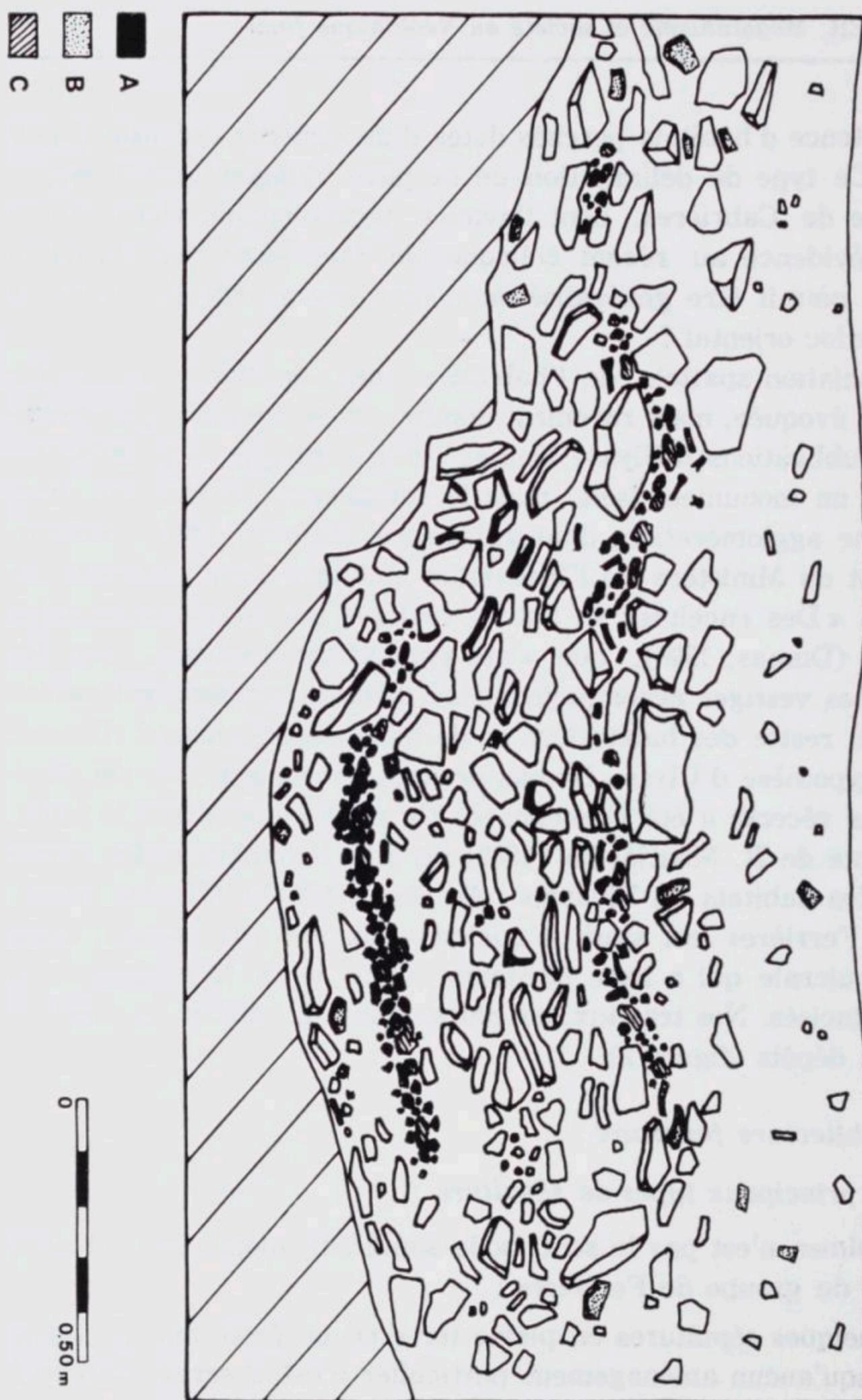


Fig. 2 : Habitat de plein air de Clos Gaillard (Nîmes, Gard) : Coupe stratigraphique du secteur nord-est de la parcelle n° 15 : un niveau chalcolithique du groupe de Fontbouisse partiellement remanié surmonte deux niveaux néolithiques appartenant au groupe de Ferrières (A : faune ; B : céramique ; C : torchis et terre rubéfiée ; en blanc : blocs et dalettes de calcaire local ; échelle en décimètre). Fouille J.M. Roger, campagne 1992.

qu'il n'est toutefois pas possible de préciser la cause de la relégation (statut social particulier, mort violente, suicide, paria... (Mahieu, 1989). Il s'agit, en l'état de nos connaissances, de situations exceptionnelles.

b) Les communautés de Ferrières ont pu améliorer la solidité des fosses par l'adjonction de murets en pierre sèche et créer ainsi une cavité artificielle pour le dépôt des morts qui ne seront pas au contact direct de la terre, ensevelis, mais abrités ensemble. Nous avons dégagé, au Mas-Saint-André (Bezouce, Gard), une structure de ce type accueillant 22 individus dont 2 enfants et 1 ou 2 adolescents (détermination E. Mahieu). On peut sans doute rapprocher cette fosse, malgré les différences évidentes (sépulture individuelle, période, dimensions...), de la structure chasséenne de Teyran (Hérault) où un système de couverture mêlant bois et pierres a été mis en évidence par l'équipe de G.B. Arnal (1991).

c) *La grotte ou l'aven*, c'est-à-dire l'abri naturel est, depuis des dizaines de millénaires, un lieu privilégié pour le dépôt des corps. Dès le Néolithique récent, les avens présentent parfois des aménagements (escaliers, murets...) qui peuvent intégrer l'accès au refuge funéraire, comme à La Boucle (Corconne, Gard), et préfigurent ainsi les couloirs des dolmens. Nous rapprocherons cette récente observation d'H. Duday (1992) des travaux de Leprince et Evesque à la grotte sépulcrale de Gaude (Saint-Etienne de Fontbellon, Ardèche) qui ont révélé la présence, aux deux entrées, de dalles latérales rappelant les chambres sépulcrales des dolmens (Evesque, 1989).

d) *Les hypogées*, grottes sépulcrales artificielles creusées dans les terrains tendres par les préhistoriques afin d'y déposer leurs morts, sont disséminés à la périphérie du delta du Rhône. Les monuments du groupe occidental ont une taille plus modeste que leurs homologues de Provence. Les hypogées du Languedoc oriental sont constitués d'une chambre sépulcrale de dimension réduite (de 3 à 21 m²), unique et régulière ou multiple et sans forme préétablie, à laquelle on accède par un couloir bas. Divers aménagements tels que dallages de galets, murets en pierre sèche, dispositif complexe de fermeture, complètent l'édifice souterrain et prouvent, une fois encore, le soin particulier réservé aux cavités sépulcrales (Colomer, 1979).

Certains hypogées ont été réoccupés par les fontbuxiens à qui l'on doit peut-être le creusement de quelques-unes de ces structures funéraires.

e) *Les autres grottes sépulcrales artificielles* : Des galeries de mines de silex désaffectées ont accueilli des inhumations, comme à Salinelles (Peyrolles, 1959) ou à Collorgues (Hugues, Drouot et Garimond, 1965 ; Bordreuil, 1973). Creusées par les mineurs du groupe de Ferrières et réutilisées au Chalcolithique, il est possible que certaines aient été réaffectées à un usage sépulcral par les Ferrières eux-mêmes (Roger, 1992a).

f) *Les dolmens* :

Selon la même logique, les Néolithiques ont édifié des « grottes sépulcrales » aériennes avec des blocs et des dalles de pierre (calcaire, grès, micaschiste).

Les dolmens sont composés d'une chambre, coffre en pierre, destinée à recevoir les dépôts funéraires. Elle peut être délimitée par des murets en pierre sèche, mais, le plus souvent, ce sont des dalles qui constituent les parois. La couverture est aussi assurée par une grosse dalle, la table. Dans certains monuments des piliers marquent l'entrée qui peut être décentrée. Les entrées les plus élaborées sont taillées dans des dalles. La chambre est parfois précédée d'un deuxième coffre, plus court, l'antichambre, construit selon la même technique. Un couloir en pierre sèche permet dans certains cas d'accéder à la chambre. Le tumulus, tas de pierres parfois structuré par des murettes qui recouvrait partiellement la chambre et ses annexes, consolidait l'édifice et participait à sa signalisation (Roger, 1991) (figure 3).

1.4.2. *Les rites funéraires* :

Les préhistoriens multiplient les observations lors des fouilles et des études en laboratoire en vue de saisir les rites qui accompagnent le dépôt des restes humains.

a) *Le temps séparant la mort du moment du dépôt* peut être appréhendé, au moins partiellement, par l'anthropologue. Lorsque le dépôt a été réalisé peu de temps après la mort, et sans modification

de l'aspect externe du sujet, on emploie le terme de sépulture primaire. Plus rares, semble-t-il, sont les sépultures secondaires qui impliquent un temps plus long au cours duquel les parties molles se sont décomposées — totalement ou partiellement. Il est difficile d'interpréter les causes d'un tel décalage, observé naguère chez les bergers bloqués par la neige qui déposaient le corps du défunt sur le toit du buron ou du refuge. Cette pratique permet d'évoquer une certaine distance entre le lieu de la mort et celui du dépôt définitif. Le regroupement des ossements dans un « sac » comme à la Boucle (Corconne, Gard) peut étayer cette hypothèse, de même sans doute, que les dépôts incomplets qui peuvent être limités à quelques ossements seulement.

Certaines manipulations, suggérées par les traces portées par quelques ossements humains exhumés dans des habitats ou sépultures du Néolithique et du Chalcolithique, sont d'une toute autre nature (décarnisation active, cannibalisme rituel, trépanation...). Il y a manifestement dans tout cela la volonté des préhistoriques de modifier l'apparence du défunt ou tout au moins de le placer au centre d'un cérémonial complexe supposant des dépôts successifs (Roger, 1992a).

b) *Le regroupements des morts :*

Si l'on connaît un petit nombre de sépultures individuelles, c'est-à-dire accueillant un seul individu, la norme est la sépulture collective : le lieu sacré où sont conduites plusieurs générations de défunts dont on va mêler intimement les restes osseux, regrouper les os longs, ranger contre les parois les crânes... tout au long de la période de fonctionnement de la sépulture. L'aspect fonctionnel d'une telle pratique souvent avancée, en relation avec une démographie forte, n'est pas totalement satisfaisant et certains chercheurs mettent en avant la volonté de mêler intimement les restes osseux (Duday, 1988).

c) *La position du corps :*

La norme la plus communément observée en Languedoc oriental dans les sépultures primaires est la position fœtale. Celle-ci est obtenue avec le concours d'un lien ou d'une enveloppe (cuir ou végétal) forçant les articulations peu de temps après la mort. Cette pratique ne me paraît pas liée à un impératif fonctionnel (gain de place). Il

suggère plutôt la crainte de la communauté face à la mort d'un de ses membres.

Parfois des pierres participent au calage du corps et l'isolent un temps du reste de la communauté des défunts avant qu'il ne soit ensuite mêlé définitivement aux autres, intégré au groupe social. Le dépôt du sujet à même le sol, c'est-à-dire sans qu'il soit enseveli, facilite la réduction ou la dispersion du corps. Les anthropologues signalent des traces de feux rituels ou liés à l'hygiène dans plusieurs sépultures collectives. Mais la pratique de l'incinération qui apparaît au Néolithique final sur les Causses (Lozère) ne semble pas atteindre le Languedoc oriental avant l'Age du Bronze.

d) *Le mobilier funéraire :*

Le nombre de parures, outils, armes ou céramiques recueillis dans les sépultures est très variable et curieusement sans rapport direct avec celui des sujets inhumés. Un tel phénomène se vérifie en Languedoc oriental dans tous les types de sépultures, quel que soit le rite observé. Ce problème nous conduit à aborder la question de l'accès au sépulcre.

e) *Le recrutement est-il égalitaire ou le dolmen traduit-il l'existence d'une société hiérarchisée ?*

En Languedoc oriental, les ensembles ostéologiques permettent d'évoquer une certaine sélection à l'accès au sépulcre. C'est le cas tout particulièrement pour les hypogées où les dépôts sont, en Languedoc, peu importants. La présence, parfois, de beaux objets (poignards polis, parures très élaborées...) qui traduisent aussi une certaine capitalisation (roches rares, silex de qualité, métal...), permet-elle de reconnaître des groupes sociaux ou des individus de rang élevé ? Les fouilles modernes semblent répondre par la négative à la question de la stratification sociale interne au groupe de recrutement. Mais, à l'évidence, certains ensembles sépulcraux sont beaucoup plus riches que d'autres (voir en ce sens la grotte des Morts à Durfort et certaines cavités du Salavès).

L'accumulation des richesses est favorisée par une économie agro-pastorale prospère que reflètent le nombre des communautés villageoises, l'abondance des artefacts recueillis et la masse d'énergie mise en œuvre lors des constructions mégalithiques. Le groupe de Ferrières est une société ouverte à l'échange des biens et des

idées comme en témoigne le courant mégalithique lui-même (Roger, 1992a).

2. LES MEGALITHES :

Les implications sociales de l'effort engagé pour la mise en place des pierres dressées qui nous intéresse ici, varient en fonction de la complexité et la dimension du monument.

2.1. *Les principaux types de mégalithes : dolmens et menhirs.*

2.1.1. *Les dolmens :*

Reprenant les travaux de J. Arnal (1984) et de Y. Chevalier (1984), nous distinguons 4 types de dolmens (figure 3) en Languedoc oriental :

— *Les dolmens à antichambre et à couloir* que l'on rencontre dans l'Hérault (Minervois, Lodévois et surtout garrigue montpelliéraine) comme le dolmen du Pouget ou celui du Lamalou par exemple. Ce type n'est pas représenté dans le Gard.

— *Les dolmens à couloir*, bien représentés, au contraire, dans notre département, ne sont constitués que de deux éléments architecturaux : la chambre et le couloir. Le dolmen de la Galaberte à Saint-Hippolyte-du-Fort, illustre bien ce type de mégalithe.

— *Les dolmens à vestibule ou pseudo-couloir* appartiennent aux garrigues du Gard septentrional. C'est le cas du dolmen de Coste Rigau à Saint-Gervais-les-Bagnols.

— *Les dolmens simples*, enfin, qui ceinturent au nord le Languedoc oriental, sont nombreux, notamment dans les Cévennes mica-schisteuses.

L'existence de véritables nécropoles mégalithiques regroupant plus de vingt dolmens ou coffres comme à la Grande Pallière (Anduze, Gard), pose le problème des relations spatiales du mégalithe avec les habitats.

2.1.2. *Les menhirs :*

a) *Les menhirs* sont des pierres dressées *isolées*, atteignant parfois 5,20 m comme celui de Jouilles (Le Rouet, Hérault), voire plus

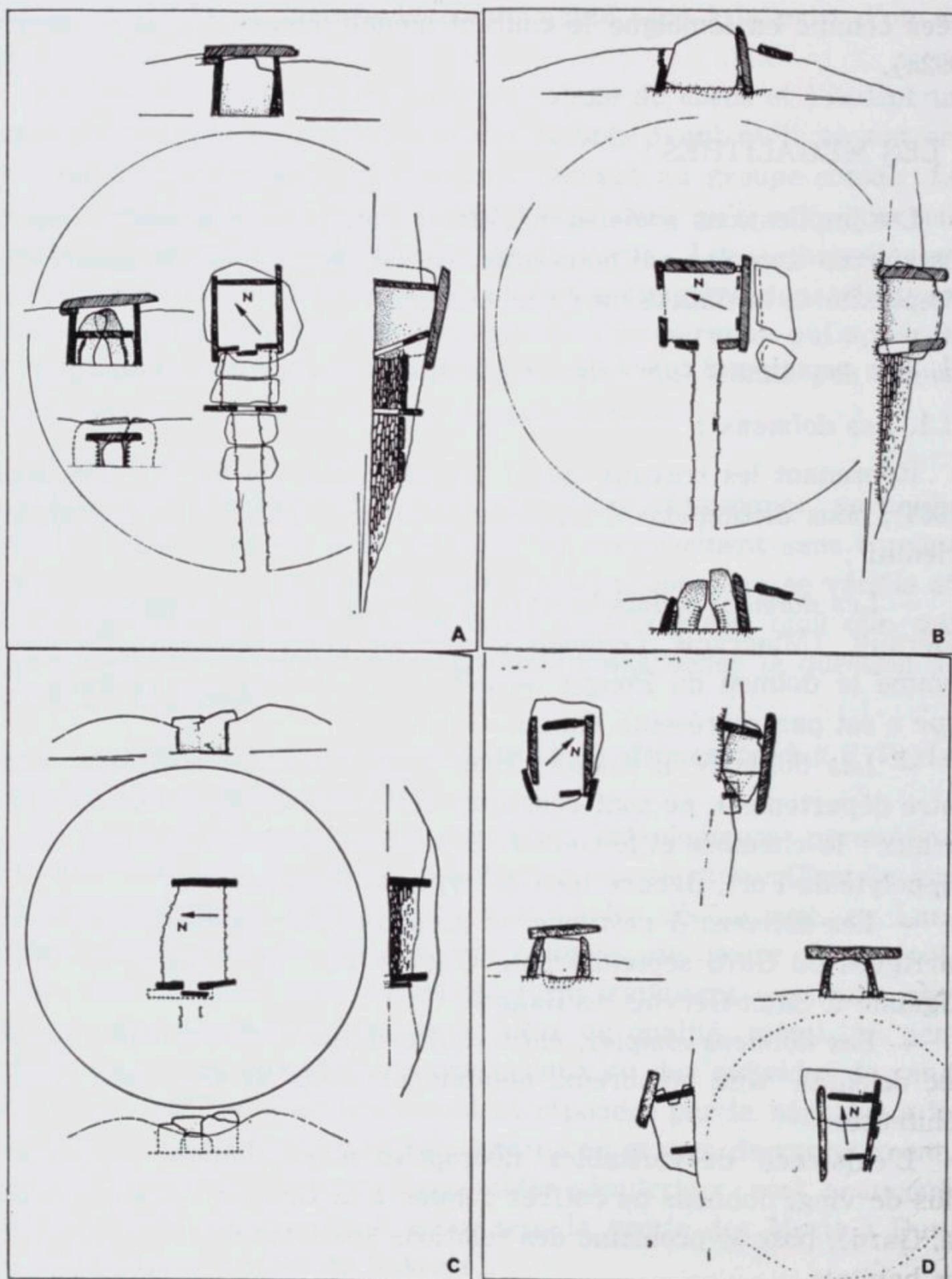


Fig. 3 : Les principaux types de dolmens du Languedoc oriental : A: dolmen à couloir et antichambre du Lamalou (Rouet, Hlt) ; B: dolmen à couloir de Bânèle (Saint-Hippolyte-du-Fort, Gard) ; C: dolmen à pseudo-couloir et murs en pierre sèche de Coste-Rigaude (Saint-Gervais-les-Bagnols, Gard) ; D: dolmens à vestibule des plateaux de Cèze-Ardèche : 1. Caporie 1 (Méjannes-le-Clap, Gard) ; 2. Le Ranc d'Aven 1 (Chandolas, Ardèche) (d'après Chavalier, 1984).

de 5,50 m comme celui de Lussan (Gard). D'autres sont de taille plus modeste comme le menhir du Moulin à Vent à Aubais, étudié par M. Aliger (1970), qui ne mesure guère que 1,45 m, ou celui de la Trivalle, à Rogues, Gard. Une mention particulière sera faite du menhir taillé en amande du Ginestous, à Moulès et Baucels, Hérault, aux portes de Ganges.

Huit concentrations de plusieurs dizaines de menhirs réalisant un cercle ont été interprétées, dès le XIX^e siècle comme des *cromlechs* par Cazalis de Fontdouce. Et l'on doit à A. Durand-Tullou la restauration de deux d'entre eux sur le causse de Blandas (Durand-Tullou, 1989), alors que celui de Conqueyrac a malheureusement disparu.

Ces menhirs ne sont sans doute que l'ossature de monuments plus complexes incluant dans leur architecture des matériaux périssables, comme le suggèrent notamment les travaux de J.-L. Voruz (1990).

Les menhirs, pierres inornées, portent parfois quelques cupules comme le menhir d'Aubais. Celui de Congénies est un des rares menhirs gravés du Languedoc. Il porte des croix et une série de motifs plus ou moins anthropomorphes (Pranishnikoff, 1907). Toutes les gravures ne sont pas préhistoriques ; certaines même sont l'œuvre de faussaires actuels.

Les menhirs eux-même sont difficiles à dater. Nous les associons, pour la plupart, au dolménisme qui, en Languedoc oriental, est l'œuvre du groupe de Ferrières. En effet, on connaît des associations spatiales de menhirs et dolmens, sur le site du Ginestous (Moulès-et-Baucels, Hérault) par exemple. Plus significatifs encore sont les blocs — monolithes pouvant atteindre 1,60 m de hauteur — qui ceinturent, pour former une sorte de pérystalithe, le tumulus du dolmen de la Bergerie de Panissière, à Anduze (Gard), restauré récemment par J. Salles et le G.A.R.A.

b) *Les statues-menhirs et les stèles :*

Les paysans chasséens du Néolithique moyen nous ont laissé des figurines en céramique (Roger, 1982). La statuaire du groupe de Ferrières est en pierre, solide et massive comme ses dolmens et menhirs. Elle obéit à quelques normes bien établies : le visage est schématisé par un T facial (nez et sourcils). La bouche est toujours absente. Quelques statues-menhirs sont féminines et portent des seins ; d'au-

tres, masculines, sont associées à un poignard. Divers ornements accompagnent les statues-menhirs, tels que les tatouages, les parures, ceintures, plastrons, haches ou crosses (Arnal, 1976). C'est avec les statues-menhirs, au cours du Néolithique final-Chalcolithique, que s'effectue le passage de la représentation de la femme (déesse de la fécondité) au dieu mâle, sexe en érection, de l'Age du Bronze recueilli à la grotte Nicolas (Sainte-Anastasio, Gard) par U. Dumas (1905) et L. Lafaye (Gutherz, Lafaye et Pène, 1988). Cette évolution a été marquée au cours du Néolithique final (groupe de Ferrières et Saint-Ponien) par des retours en arrière (Arnal, 1976). Des statues-menhirs masculines seront féminisées pour retrouver à nouveau leur sexe d'origine. Le fond culturel autochtone, marqué par le matriarcat, a-t-il résisté à la « religion mégalithique », au sein de laquelle la place de l'homme s'affirma et conduisit aux sociétés patriarcales ?

Le Néolithique final et le début de l'Age des métaux verront la floraison des roches gravées dans la zone alpine, sur lesquelles subsistent encore de rares sujets féminins, mais surtout, semble-t-il, des personnages de haut rang (chefs, prêtres ou ancêtres) dotés des attributs de la puissance (poignards, haches ou crosses).

2.2. Modes de construction :

La construction d'un dolmen, comme l'érection d'un menhir, engage des forces considérables qui confirment le caractère social de l'entreprise. Il est possible que la communauté engagée dans la construction de son dolmen ait bénéficié du concours de groupes voisins ou apparentés au cours de rassemblements importants. De telles concentrations ont été envisagées par plusieurs chercheurs (Phillips, 1985 ; Beeching, 1991 ; Roger, 1993) pour tenter d'expliquer le fonctionnement des structures chasséennes.

Les Néolithiques ont choisi avec un soin particulier les matériaux de construction. Extraits parfois à une distance importante du lieu d'implantation du monument, à l'aide de pics, de coins, de leviers, préparés, équarris, ils seront tractés sur un chemin de rondins par une équipe nombreuse tirant sur des cordes à un rythme lent et régulier. Une telle activité implique une vision d'ensemble et une coordination des opérations. Elle suggère donc l'existence d'une com-

munauté forte, une société organisée et peut-être stratifiée (Roger, 1992).

L'érection du menhir ou de la dalle de chevet du dolmen nécessite le creusement d'une petite fosse dans laquelle la pierre sera basculée à l'aide d'un chevalet, ou d'une rampe, et calée avec des blocs.

Le coffre du dolmen sera construit par l'adjonction de dalles, bloquées entre elles et surmontées d'une table. Le tumulus, qui participe au calage de l'édifice, permet, grâce à sa faible pente, de hisser la (ou les) dalle(s) de couverture. Le tumulus sera ensuite aménagé en gradins. Là s'arrête le domaine de nos connaissances pour faire place à celui des hypothèses. Le Pr. Giot écrivait : « Il nous plaît de voir dans ces monuments de l'extrémité de l'Europe atlantique, à la fois des églises (ou des cathédrales), des antres de pythies, des cimetières, des reliquaires ou ossuaires, des cénotaphes, des monuments aux morts ; des mairies (ou des préfectures), des palais, des palais de justice, des lieux de supplice ; des écoles, des centres d'initiation, des séminaires ; des marchés ou champs de foire, des terrains de jeux, des podiums de représentations ou des théâtres et que sais-je encore... ». « De ci-de là, en Europe mégalithique, il y a des indices de toute cette variété » (Giot, 1990).

CONCLUSION :

A partir de ce rapide tour d'horizon du mégalithisme en Languedoc oriental et de la société qui l'a généré (le groupe de Ferrières) nous observons :

1°) Un décalage très net entre les monuments funéraires et les habitats, entre le domaine des morts et celui des vivants ;

2°) Une référence quasi-permanente à la grotte, refuge matériel pour les morts, mais aussi, semble-t-il, symbole de la pérennité de l'espèce, de la vie et peut-être de la survie (la position fœtale des défunts, observée dès le mésolithique, à la Baume de Monclus, par M. Escalon de Fonton, peut être un signe de la croyance en la renaissance des hommes) ;

3°) Une opposition entre hypogées et dolmens — dolmens là où le milieu ne se prêtait pas au creusement des hypogées, et sans doute

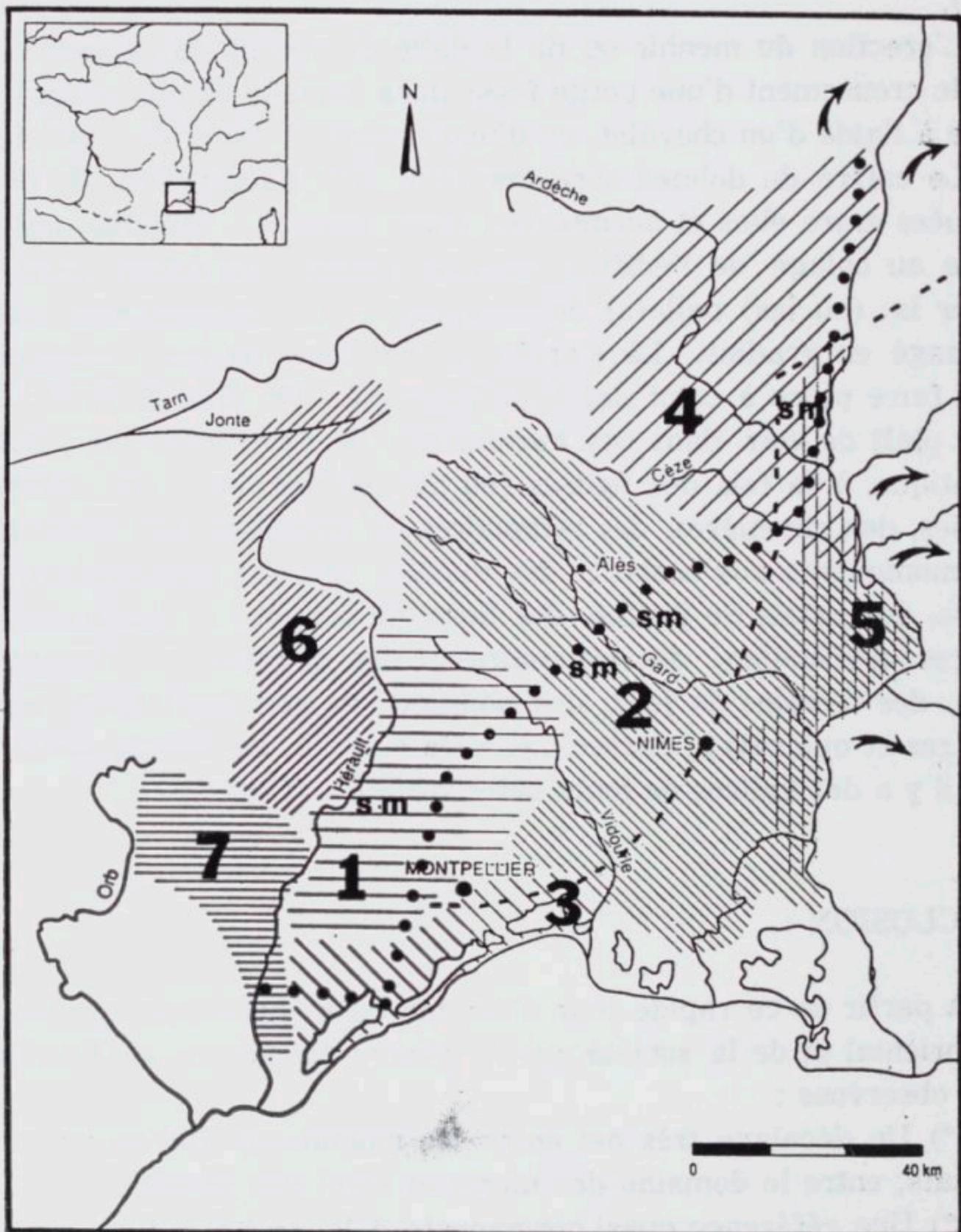


Fig. 4 : Le territoire du groupe de Ferrières : 1. faciès héraultais des basses Cévennes et de la garrigue montpelliéraine (faciès génétique probable) ; 2. faciès gardois (faciès central) ; 3. faciès littoral de la plaine héraultaise avec extension probable dans le bassin du Vistre ; 4. faciès Cèze-Ardèche ; 5. faciès rhodanien ; 6. faciès caussenard ; 7. faciès périphérique de la moyenne vallée de l'Hérault d'après Guthertz, 1990, complété). S.M. : Zones à statues-menhirs ; ... limite méridionale des dolmens languedociens ; --- limite septentrionale des hypogées ; les flèches matérialisent les

pas le phénomène inverse. La limite méridionale des dolmens paraît davantage culturelle que liée à un déterminisme géologique (figure 4) ;

4°) Un décalage entre la contribution du groupe social à la sépulture collective et la pauvreté du mobilier sépulcral, comme si le fait social — le monument — comptait plus que l'individu qu'il accueille ;

5°) Le mégalithisme requiert la mise en œuvre de forces souvent considérables qui laissent présager l'existence de communautés humaines importantes — peut-être solidaires entre elles — et d'une économie apte à satisfaire les besoins essentiels de cette population ; mais aussi probablement l'amorce d'une hiérarchisation sociale ;

6°) Il n'y a pas concordance parfaite entre mégalithisme et faciès régionaux du groupe de Ferrières. Cependant certains faciès, certaines ethnies, pratiquent l'inhumation en dolmen, comme le faciès ardéchois, le faciès caussenard, celui de la moyenne vallée de l'Hérault ou encore, pour une large part, le faciès de la garrigue montpelliéraine. Rappelons que dans son centre, zone de Valène-Hortus, on trouve les grands dolmens à antichambre et couloir et les statues-menhirs, alors que le faciès rhodanien, dans une certaine mesure, et surtout celui de la plaine littorale connaissent les hypogées et rejettent les dolmens.

Moins homogène paraît être le faciès gardois partagé entre les deux modes de sépultures, hypogées et dolmens, et dont le centre, qui les rejette tous les deux, utilise les galeries de mines, et grave les statues-menhirs.

On notera enfin que la plupart des menhirs sont érigés sur les marges du groupe de Ferrières (ex. : cause de Blandas) ou en limite de faciès (côte calcaire qui borde la plaine littorale).

Le sacré, avec le mégalithique, participe à la structuration du groupe de Ferrières comme, aux siècles suivants, l'architecture domestique (cabanes en pierre sèche) et villageoise (fossés et habitats ceinturés) constituera le lien social du groupe de Fontbouisse.

Si nous avons souligné le continuum culturel entre les deux groupes, Ferrières et Fontbouisse (Roger, 1992a et b), il y a, semble-t-il, inversion du système de valeurs au cours du milieu du III^e millénaire avec la mise à la disposition de tous de techniques jusque-là réservées au sacré.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIGER M. (1970). Au sujet des menhirs d'Aubais et de Congénies (Gard), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 3, 1970, p. 171-177.
- ARNAL G.B. et N., CLOPES J., DURRENMATH G., LABOURIE S., SAHUC M. et SAUVEUR C. (1991). Teyran (Hérault), Première agglomération préhistorique à structures en pierres sèches. Approche chronologique du Chasséen méridional. *Mémoire VI du Centre de Recherche Archéologique du Haut-Languedoc*, 1991.
- ARNAL J. (1963). Les dolmens du département de l'Hérault, *Préhistoire XV*, 1963, 250 p., 20 planches h.t.
- ARNAL J. (1976). *Les statues-menhirs, hommes et dieux*, 1976, Ed. des Hespérides, 239 p.
- BAILLOUD G. (1970). Le concept de chalcolithique, *Les civilisations néolithiques du Midi de la France*, Actes du Colloque de Narbonne, sous la direction de J. Guilaine, Carcassonne, p. 127.
- BARGE H. (1982). *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Age des Métaux en Languedoc*, 1982, Marseille, C.N.R.S., 396 p.
- BEECHING A. (1991). Sépultures, territoires et société dans le Chasséen méridional, l'exemple du bassin rhodanien, Actes du colloque international de Nemours, 1989, *Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France*, 4, 1991, p. 326-341.
- BONNET A. (1969). Résultats préliminaires de nouvelles fouilles entreprises à la grotte de la Sartanette à Remoulins (Gard), *Congrès Préhistorique de France*, XIX^e session, 1969 (1972), p. 101-106.
- BORDREUIL M. (1973). Mineurs chalcolithiques en Languedoc oriental, 98^e *Congrès des Sociétés savantes, Saint-Etienne*, 1973, *Archéologie*, p. 21-28.
- BORDREUIL M., GUTHERZ X., LAFAYE L., PENE J.M., ROGER J.M. avec la collaboration de MAHIEU E. et GAUD F. (1990). La Sépulture collective du Mas Saint-André (Bezouce, Gard), *Le Chalcolithique en Languedoc, Archéologie en Languedoc 1990-1991*, p. 157-163.
- CAZALIS DE FONTOUCE P. (1904). Les cromlechs de la Can de Ceyrac (Gard). *Bull. Société Préhistorique de France*, 1904, p. 55-66.
- CAZALIS DE FONTOUCE P. et OLLIER DE MARICHARD J. (1869). La grotte des Morts de Durfort, *Comptes rendus de la Société scientifique et Littéraire d'Alais*, vol. 1, bull. 2, 1869, p. 33-57.
- CHEVALIER Y. (1984). *L'Architecture des dolmens entre Languedoc et Centre-Ouest de la France*, Rudolf Habelt GmbH, Bonn, 1984.
- Collectif (1990). Le Chalcolithique en Languedoc, ses relations extra-régionales, Actes du colloque international, Hommage au Dr Jean Arnal, *Archéologie en Languedoc*, 1990-1991, 352 p.

- COLMER A. (1979). Les Grottes sépulcrales artificielles en Languedoc oriental. *Archives d'Ecologie Préhistorique*, E.H.S.S., Toulouse, 1979, 117 p., 30 planches h.t.
- DUDAY H. (1988). Discussion : les sépultures. *Le Chasséen en Languedoc oriental. Hommage à J. Arnal*, Actes des journées d'études, Montpellier, oct. 1985, p. 280-283.
- DUDAY H. et GUILAINE J. (1975). Les rites funéraires en Languedoc et Roussillon du Néolithique au premier âge du fer, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 24, 1975, p. 141-151.
- DUMAS U. (1905). La grotte Nicolas, commune de Sainte-Anastasie, *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, XV, 1905, p. 118-124.
- DUMAS U. (1907). Les enceintes préhistoriques du Gard, *L'Homme Préhistoriques*, IV, avril 1907, p. 97-107.
- DUMAS U. (1908). Des enceintes et autres vestiges qui accompagnent les dolmens, *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, V, 1908, p. 156-160 et 183-189.
- DURAND-TULLOU A. (1989). *Menhirs et dolmens du Causse*, Traces, 1989, 32 p.
- EVESQUE R. (1989). La grotte sépulcrale de Gaude, Saint-Etienne-de-Fontbellon (Ardèche), *Ardèche Archéologie*, 6, 1989, p. 2-7.
- GASCO J. et GUTHERZ X. (1986). Origine et structure du Néolithique final en Languedoc méditerranéen : la céramique. *Le Néolithique de la France*, Picard, Paris, 1986, p. 379-390.
- GIOT P.R. (1990). Petit lexique du mégalithisme, trente ans après. *Autour de Jean Arnal*, sous la direction de J. Guilaine et X. Gutherz, 1991, p. 251-255.
- GUILAINE J., COULAROU J., BRIVOIS F., RIVENQ C. (1989). L'habitat néolithique de Roquemengarde (Saint-Pons-de-Mauchiens, Hérault), Premiers éléments sur le dispositif d'enceinte, Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le sud de la France et les régions voisines, *Mémoires de la Société languedocienne de Préhistoire*, 2, 1989, p. 21-29.
- GUTHERZ X. (1984). *Les cultures du Néolithique récent et final en Languedoc oriental*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, multigraphiée, Aix-en-Provence, 1984.
- GUTHERZ X. (1990). Ferrières et Fontbouisse : histoire et devenir de deux concepts, *Autour de Jean Arnal*, Premières communautés paysannes, Montpellier, 1990, p. 233-249.
- GUTHERZ X., LAFAYE L. et PENE J.M. (1986). Une nouvelle statuette en terre cuite à la grotte Nicolas (Sainte-Anastasie, Gard), *Ecole Antique de Nîmes, Bull. annuel*, nouvelle série, 17, 1982-86, p. 150-154.
- HUGUES C., DROUOT E. et GARIMOND S. (1965). Les hypogées de Collogues (Gard), *Bull. S.P.F.*, LXII, 1965, p. 209-220.
- HUGUES C., BORDREUIL M. et TOUREILLE-ENGEL M. (1966). Mobilier et Anthropologie de la grotte des Morts de Durfort (Gard), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 15, 1965, p. 213-258.

- JEANJEAN A. (1884). L'Age du Cuivre dans les Cévennes. *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1984, p. 491-506.
- LOUIS M. (1948). Préhistoire du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, Nimes, 1948.
- LOUIS M. et DROUOT E. (1953). Le Néolithique dans les Beaumes Latrone *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 2, 1953, p. 48-138.
- MAHIEU E. (1989). Sépultures et Habitats : Perspectives ouvertes par quelques fouilles récentes, *Anthropologie Préhistorique : Résultats et Tendances*, 1989, E.P.A., p. 143-148.
- MONTJARDIN R. (1989). Relations sépultures-habitats en Ardèche, *Anthropologie Préhistorique : Résultats et Tendances*, 1989, E.P.A., p. 113-132.
- PEYROLLE D. et R. (1959). Les galeries de la Vigne du Cade, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1959, fasc. 9-10, p. 525-531.
- PHILLIPS P. (1988). Aspects de la civilisation chasséenne, *Le Chasséen en Languedoc oriental*, Hommage à Jean Arnal, 1988, p. 285-288.
- PRANISHNIKOFF Y. (1907). Les gravures du menhir de Congénies. *La Revue Préhistorique*, 1907, p. 88-92.
- ROGER J.M. (1982). Recherches récentes sur le peuplement de la vallée du Rhône (Gard) du Néolithique à l'Age du Bronze, *Bulletin de l'Ecole Antique de Nimes*, 17, 1982-1986, p. 13-46.
- ROGER J.M. (1988). Nouvelles données sur l'architecture domestique au Néolithique et au début de l'Age des Métaux dans la région nimoise, *Bull. Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nimes et du Gard*, 58, 1988, p. 97-127.
- ROGER J.M. (1991). *L'Age du cuivre en Languedoc oriental ou la culture de Fontbouisse dans la garrigue languedocienne*, Espace Sud Editions, coll. Patrimoine, 1991, 48 p.
- ROGER J.M. (1992a). *Le temps des dolmens ou le groupe de Ferrières dans la garrigue languedocienne*, Espace Sud Editions, coll. Patrimoine, 1992, 48 p.
- ROGER J.M. (1992b). La transition du Chalcolithique-Bronze ancien : rupture ou continuité ? une question de faciès, Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, septembre 1992, *ARENERA* (à paraître).
- ROGER J.M. (1993). *Les premiers paysans du Languedoc*, t. I, La Révolution Néolithique, Espace Sud Editions, coll. Patrimoine, 1993, 48 p. (t. 2, à paraître).
- SALLES J. (1981 à 1992). Rapports de fouille, dans *Groupe alésien de Recherche archéologique : Activités et Travaux*, Musée d'Alès.
- Table ronde C.N.R.S., des Sables d'Olonne (Vendée) sous la direction de R. Joussaume, *Mégalithisme et société*, Groupe Vendéen d'études préhistoriques, 1987 (1990), 235 p.
- VORUZ J.L. (1990). Hommes et Dieux du Néolithique, Les statues-menhirs d'Yverdon, *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 75, 1992, p. 37-64.

MONTAIGU-LE-NEUF ET CARSAN

*L'histoire économique d'une communauté rurale
du Gard rhodanien*

par M. Pierre FABRE,

Membre résidant

A une lieue du pont du Saint-Esprit, entre les sables jaunes de la forêt de Valbonne et la crête du bois de la Blache, une terrasse caillouteuse s'abaisse doucement, à bise, jusqu'au ruisseau de Carsan. C'est le mandement de Montaigu et de Carsan. Autour d'une ancienne butte castrale, s'est développée une modeste communauté du diocèse d'Uzès, aujourd'hui commune du canton de Pont-Saint-Esprit.

Parce qu'elle m'est chère et parce que les archives, soigneusement conservées à la mairie, couvrent quatre siècles (de 1620 à nos jours), j'ai essayé de restituer et de comprendre ce qu'a été l'histoire économique de ce village.

Nous rappellerons d'abord quelques repères de la « protohistoire » du terroir, du cadastre romain au livre de présage de 1557, avant d'aborder le contenu des délibérations du conseil politique, puis général, enfin municipal :

Nous distinguerons trois étapes :

— le temps de « l'ancienne France », des campagnes de Rohan à la remise en ordre effectuée par les bourgeois, à l'hégémonie des chartreux, à la gestion des « mesnagers » ;

— la parenthèse révolutionnaire (1790-1815) une pause dans l'évolution économique des campagnes ;

— la révolution agricole au XIX^e siècle, qui atteint son apogée vers 1860-80.

Nous concluerons avec l'abandon de notre terroir par une partie de sa population au XX^e siècle et le renouveau des vingt dernières années.

Montaigu et Carsan avant les Bourbons

L'absence de documents nous permet seulement de situer quelques jalons dans l'histoire du terroir :

Chacun peut lire sur la carte IGN au 1/25000^e la trace du cadastre romain d'Orange : l'orientation dominante des chemins et des limites des champs, l'emplacement d'un certain nombre de « granges », la répartition du pays entre les bonnes terres *ex tributario*, celles « rendues » aux indigènes et le domaine des hermes, bois et pâtis, les *reliquae coloniae*...

Les querelles entre les bénédictins de Saint-Pierre, les chartreux de Valbonne et les seigneurs de Montaigu ont donné lieu à une sentence arbitrale en 1234 et à diverses transactions (1461-1491-1511-1535) qui serviront de références jusqu'en 1789, quant aux limites des zones de dépaissance et aux droits de glandage et de lignerage, éternels sujets de conflits.

En 1557, a été réalisé un très beau *livre de présage*, le premier compoix, écrit en caractères gothiques (ce qui ne facilite pas sa lecture). Malheureusement, un siècle d'utilisation, de ratures, de surcharges au fil des héritages ou des changements de propriétaires le rendent difficile à lire. Il nous renvoie au droit de prélation de la législation romaine, devenu au temps féodal la possibilité pour le seigneur de se substituer à un acheteur du bien d'un de ses tenanciers. Le droit a disparu mais le terme perdure, symbole de dépendance.

Le compoix ne traite pas des biens nobles. Il distingue deux groupes de propriétaires :

— 67 laboureurs résidants qui se partagent de l'ordre de 300 salmées (180 ha), en moyenne, un peu plus de 4 salmées par feu, ce qui est peu ;

— 84 « forains » habitent en majorité au Saint-Esprit. Une dizaine d'entre eux possèdent 300 salmées, soit par exploitation, une tren-

taine de salmées des terres les meilleures. Les autres n'ont que de minuscules parcelles à la périphérie ; leur importance économique est négligeable ; politiquement, ils n'existent pas.

Imprimé dans le sol, le cadastre romain traduit déjà l'équilibre séculaire entre la culture, le troupeau et la forêt. Les sentences arbitrales du XV^e siècle constituent la référence légale pour les parties. Le compoix fixe les limites des propriétés de chacun ; il sert de base à l'allivrement.

Ces documents forment le cadre dans lequel va se dérouler la vie économique des siècles à venir. Ils manifestent le caractère de stabilité du terroir comme son monument emblématique, son église romane. Ceci n'exclut pas des évolutions très lentes comme le passage de l'orge au seigle puis au blé, ni les aléas de l'histoire : les ravages des « routiers » détruisant le château de Montaigu, la tragique révolte des tuchins, les effets des guerres de religion pour ne citer que les principaux.

Le temps des fléaux : 1620-1641

Montaigu possède le privilège d'être proche du grand marché du Saint-Esprit lié à l'importance du pont au carrefour de quatre provinces. En période de troubles, l'ouvrage acquiert une valeur stratégique ; il devient vital, pour le pouvoir, d'en assurer le contrôle.

En 1620, les garants de la paix civile sont disparus : Henri IV et Montmorency, « le roi sans couronne ». Une femme a la charge de la régence d'un royaume en état de paralysie ; Rohan rassemble ses troupes.

Le 20 juin 1620, Jean Boisson, premier consul de Carsan, reçoit une ordonnance du gouverneur du Languedoc, le jeune Montmorency-Damville, lequel « a jugé pour le bien de sa Majesté et la conservation de la viguerie de Bagnols d'envoyer, « pour quelques jours », la brigade commandée par le baron de Castries. Les consuls et habitants pourvoieront à son entretènement et qua faulte d'y être fait, ils y seront contraints par toutes voies admises et raisonnables ». Dix ans plus tard, les gens de guerre sont toujours présents, pas constamment : ils circulent de villages en villages autour des P.C. des régiments (Saint-Julien, La Roque, Saint-Gervais).

« Messires les consuls, pour empêcher les mauvais desseins des ennemis du roy, nous ordonnons de porter le pain de munition, le temps qu'il faudra, pour l'entretien des armées du roy. Vous avez faculté de mander icy incontinent quelqu'un pour faire choix et élection de ce que vous jugerez être plus utile pour votre soulagement qui est de mander icy 7000 pains ou de payer 17 L à celuy qui a la charge d'en faire le port et voiture à raison de 5 sols pour 100 qui est le plus juste prix qu'on en peut faire, chaque beste en porte 300, et fait l'aller et retour en un jour. »

Logement des soldats, réquisitions des biens, corvées, contributions financières, exactions (il y a même un mort au village) accablent les paysans. « Les consuls suppliment humblement M. le duc de Ventadour qu'ils ont soufferts et qu'ils souffrent depuis janvier d'une insupportable faim tant par les fréquents passages et logement des gens de guerre que par l'impitoyable contribution qu'ils ont faite pour fournir les sommes demandées par les garnisons de Bagnols et de la Roque et pour les carabiniers de la garde du roy, qui se montent à 1686 L, somme qu'ils demandent à Votre Grandeur la permission d'imposer, d'égaliser et de départir entre tous les habitants tant forains qu'habitants du lieu... »

Eternelle plainte du paysan ? Jugeons-en à travers les témoignages d'un bourgeois nimois et d'un général :

— Anne de Rulmann écrit « que le marquis de Portes commande à ses régiments de vivre dans l'ordre et de faire cesser les plaintes que les paysans, en gros et en détail, lui avaient faites... que la faim portait les soldats à la violence et le défaut des choses au larcin... que les changements d'hostes n'améliorent pas leur condition car chaque soldat fait sa pointe, tâche de mettre à son pli son hoste et d'en traire la moëlle au fond des os... » ;

— quant au marquis de Portes, lieutenant des armées du roy, il se dit « bien informé des faultes que les gens de guerre, tant de cheval qu'à pied, ont causé à tous les lieux de l'obéissance..., étant la plupart d'iceux hors d'état de pouvoir plus subsister ni cultiver leurs terres pour leur avoir osté tout leur bétail, gros et menu, pris et ravagé, sont contraints d'abandonner maisons et familles, ce qui est

d'un grand (dommage) pour le service du roy, pour à quoy remédier, et néanmoins pourvoir à la subsistance des gens de guerre : il est ordonné de recevoir et loger nostre compagnie de chevaux-légers composée de 50 mestres, les chefs et les officiers non comptés, et leur administrer le couvert et le feu, à commensser demain, à raison de 48 sols par jour... ».

Le marquis analyse bien la logique de la situation, l'effet des abus, la nécessité inéluctable de vivre sur le pays (laquelle provoque la disette) avec une contribution non négligeable mais qui ne remplacera pas la pénurie. D'ailleurs quand sera-t-elle réglée ?

Pour satisfaire aux demandes toujours urgentes, il n'y a qu'une solution : emprunter. Le premier consul, qui représente le groupe des forains, avance ce qu'il peut et fait appel à son entourage ; en 1621, un caporal du régiment corse prête 360 l., trois fois le montant de l'assiette des contributions ; le sieur Restaurant en fournit 360, Léal 300..., mais il faut rembourser, payer les intérêts ce qui entraîne de nouveaux emprunts, des querelles, des procès coûteux et des saisies... qui accroissent les difficultés de la communauté !

« Le 8.5.1635, après midy, établi en personne, le sieur Chazalet a représenté à Daquina, consul, que les chartreux de la Valbonne, à faute de payer la pension de 100 l. (intérêts d'une dette de 2000 l.) que la communauté leur doit, on aujourd'huy fait saizir le troupeau de bestail de Chazalet, à son grand préjudice et perte. Il requiert le consul de pourvoir au paiement de la pension pour que lui soit rendu son bestail et pour éviter grande pitié et dommages qui s'en suivraient... »

Il y a plus grave : la saisie de corps est l'étape suivante :

« Le 10.12.1628, faute du paiement de 500 l. pour l'entretien d'une compagnie de gens d'armes du sieur de Montbreuil, Bony, le consul ensemble (le deuxième consul, celui des manants !) est emprisonné... Pour éviter de plus grandes vexations, il a été délibéré qu'il serait fait emprunt de 200 l. à la meilleure solution que faire se pourra... »

Carsan vit d'expédients. Les tensions se développent. Les laboureurs réclament la participation des forains pour l'entretien des gens

de guerre ; ceux-ci le paient déjà au Saint-Esprit ! Les victimes des saisies de bestes à laine, de chèvres, de mules s'insurgent ; tous les anciens premiers consuls sont en procès pour récupérer leur dû. Pour compléter le tableau, la peste de 1629 fauche 28 personnes en trois mois, 20 % de la population.

L'administration royale mesure le désarroi des campagnes ; les impôts rentrent mal. « *Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, mande aux consuls de rendre compte de leur administration depuis dix ans et ce sous huitaine, à peyne de 1000 l. d'amende.* » Puis, il décrète un moratoire : les communautés n'auront plus à rembourser leurs dettes ; elles verseront seulement des rentes perpétuelles et annuelles ; elles devront rendre compte de l'état de leur endettement ce qui complète les mesures d'encadrement de leur gestion : elles ne peuvent engager des dépenses ou contracter des emprunts sans l'autorisation de l'Intendant.

En fait cela ne change rien puisqu'on ne remboursait pas, sinon en faisant un nouvel emprunt !

La paix d'Alais ne résout rien ; elle est suivie de la révolte de Gaston d'Orléans, de Montmorency et de Préaut, le sénéchal de Beaucaire.

La situation ne cesse d'empirer. Elle atteint son paroxysme en 1641. Plus personne ne veut prêter d'argent. Il faudrait mille livres ! Les laboureurs dépossèdent les forains de la charge de premier consul, un véritable coup d'Etat... mais les saisies se multiplient : il s'y ajoute cinq arrestations successives de consuls en dix-huit mois ! C'est l'impasse, la faillite ! Le groupe des forains est divisé... Finalement, à la suite d'une maladresse, les laboureurs doivent faire amende honorable et céder le pouvoir aux Spiripontains.

La remise en ordre sous la houlette des bourgeois

En 1642, le notaire Vidal Rivier, le commissaire du grenier à sel, Restaurand, et quelques autres notables prennent en main les affaires. La convalescence sera longue.

La dette peut être évaluée à 5800 l., soit une charge annuelle de 290 l. à rapprocher des 350 l., en moyenne, des deniers royaux (très approximativement le salaire annuel de cinq ouvriers agricoles ou la

production de 12 ha, en tenant compte de la jachère), soit 5 % du revenu brut. Même en y ajoutant la dîme du douzième des récoltes, ce n'est pas exorbitant ; c'est très lourd pour des gens qui vivent à la limite du nécessaire, pour beaucoup sur deux salmées de terres, l'une au repos, l'autre produisant un orge bien adapté à la sécheresse et au manque de fumier avec des rendements dérisoires de l'ordre de 3 à 4 pour 1. Sur les 8 à 10 hl récoltés à l'hectare, il reste, après avoir prélevé la semence et la dîme, 4 à 6 hl à consommer !

A cette dette, il faut ajouter les 1000 l. qui vont être négociées auprès du sieur Rouvière, consul de Bagnols. Faute de mieux, on continue à vivre d'expédients. En 1644, le deuxième consul va encore en prison. En 1660, l'endettement se monte à 10 000 l. ! Pourtant la situation a beaucoup évolué.

Les bourgeois sont conscients de la nécessité de ramener l'harmonie au sein de leur groupe et de sortir du cycle des saisies et des procès. La multiplicité des créanciers est cause de bien des querelles. Pratiquement la communauté doit de l'argent à tous ses anciens consuls !

Rivier recherche des prêteurs, en quête de placements à long terme, qui accepteront de faire des rémissions : la communauté doit 348 l. à Froment, consul en 1636 (nous sommes en 1646). Elle emprunte cette somme aux R.P. chartreux pour rembourser, non pas Froment, mais dame Martin à qui celui-ci doit de l'argent. Il y a rémission en faveur du monastère qui place les offrandes qu'il reçoit contre un revenu sûr car la terre et les troupeaux sont de bons gages ! Dame Martin et Froment sont satisfaits ; les comptes consulaires de celui-ci vont pouvoir être clos : autant de causes de discorde qui disparaissent.

Au bout de quinze années, Carsan n'a plus que trois créanciers : la Valbonne, l'œuvre de l'hôpital et les sœurs de Sainte-Ursule récemment établies au Saint-Esprit.

Parallèlement, Rivier a engagé un assesseur, conseiller à la cour des Aides de Montpellier, pour suivre les affaires de la communauté. Celui-ci s'acquitte de sa tâche avec toute la rigueur d'un officier du roi, conscient de l'importance de sa charge, questionnant, critiquant telle dépense qui lui paraît excessive, guidant les avocats, intervenant pour la défense de ses mandants...

Progressivement les comptes consulaires sont épurés. La charge des procès diminue.

La paix qui règne à l'intérieur du royaume permet aux paysans de cultiver, partant de se nourrir et de régler leurs contributions. La situation s'améliore au point qu'il devient possible d'engager des dépenses d'intérêt public :

- un nouveau compoix est mis en chantier ;
- à la suite de la visite pastorale de Mgr de Grignan en 1662, « la réfection à neuf du couvert de l'église paroissiale N.D. avec lauzes et mortier, celle des deux coquilles des chapelles voûtées... le front, les gouttières, le faîte, les ouvertures qui sont aux murailles sont bâtis à chaux... » moyennant 263 l. En novembre, un nouveau bail est passé pour refaire la muraille de la chapelle Saint-Benoît.

La dette s'élève encore à 9 500 l. générant 488 l. de pensions. Le progrès est faible mais la tendance s'est inversée !

Cette année, la charge de la communauté est de 1 038 l. en dehors des frais de procès :

- 488 l. de pensions,
- 438 l. pour la taille et la taillon,
- 112 l. pour les dépenses du conseil (50 l. à Colombet pour la ferme de la collecte de l'impôt, 22 l. aux prudhommes, 6 l. au greffier, 4 l. aux baillies des seigneurs pour leur assistance aux délibérations, 26 l. pour des déplacements à Uzès et à Nimes pour porter l'impôt, pour un procès avec les religieux carmes...).

Le montant de la taille varie en fonction des besoins du royaume avec des pointes à 597 l. au moment de la « fronde », à 261 l. avec la guerre contre l'Espagne et des creux à 370 l.

Les finances de la communauté sont en ordre !

L'hégémonie des R.P. chartreux

Deux événements marquent le début de cette période :

- l'un d'ordre national : Mazarin disparu, Louis XIV commence son règne personnel. Colbert et ses intendants vont accentuer l'emprise de l'administration ;

— l'autre local : en 1658, les chartreux de la Valbonne achètent au sieur de Pourcelet sa part de seigneurie de justice de notre mandement, un banal changement d'actionnaire, dirions-nous aujourd'hui.

En fait les religieux s'arrogent rapidement le titre de « seigneurs directs » au détriment de l'autre seigneur, Fermeineau, dont l'égalité reconnue des droits n'empêche pas qu'il soit tenu pour quantité négligeable, de même que les bourgeois sont écartés à leur tour ! Outre le fait d'être le plus gros créancier du village, les chartreux placent leur syndic comme secrétaire-greffier. La réalité du conseil politique représentant la communauté devient de plus en plus fictive : il se réunit deux fois par an pour enregistrer la réception du mandement de l'assiette et pour l'élection des consuls.

En 1669, toujours préoccupés de l'endettement des communautés « *nos seigneurs les commissaires du roy, juges souverains pour la vérification des comptes en Languedoc, portent que tous les lieux de province paieront leur deu dans les huit années prochaines* » avec une exception en faveur des religieux qui pourront conserver ces placements.

Décision de technocrate : comment Carsan rembourserait-il 1 500 l. par an ? Heureusement, ses créanciers sont des monastères ! Les R.P. ne le comprennent pas ainsi ! Maîtres des comptes de la communauté qu'ils gèrent eux-mêmes, avec rigueur et compétence, ils engagent une longue opération de réduction des dettes à la mesure des possibilités du moment. En 1700, il ne restera plus que 613 l. à leur devoir !

Nos seigneurs chartreux administrent ; les laboureurs produisent. Les tâches sont réparties selon l'ordre naturel des choses lorsque survient un événement fortuit : en 1692, en quête d'argent frais, le roi crée de nouveaux offices. Un bourgeois du Saint-Esprit, Louis Laugier, achète pour 300 l. la charge de maire royal de Carsan en échange de 15 l. de gages et de quelques avantages honorifiques. C'est un placement au denier 20 pour un office fantoche. Erreur ! Ce personnage prend sa mission très au sérieux : il vient présider le conseil qui, de ce fait, va reprendre régulièrement ses délibérations ; il appuie le bon droit des laboureurs attaqués en procès par la petite-fille de Rouvière qui a prêté 1 000 l. en 1642 ! Il les soutient contre la Valbonne dans une querelle au sujet des limites des pâturages.

La communauté des manants retrouve la volonté de défendre ses acquits et une cohérence qui lui sera fort utile dans les conflits à venir.

C'est ainsi qu'en 1716, toujours soucieux de l'endettement de ses administrés, l'Etat décide d'inciter les créanciers à réduire de moitié le taux des pensions des dettes dites « anciennes ». Avec la création du papier monnaie, Law a rendu l'argent abondant et facile à se procurer.

Carsan demande donc aux R.P. que soit négociée à 3 % la dette qui est au denier 16 (soit 6,2 %). Au terme d'un conflit terminé heureusement pour les paysans, la charge de la pension devient dérisoire et l'incitation à rembourser nulle. L'endettement envers les religieux a remonté à 983 l. et restera à ce niveau jusqu'en 1789 !

Deux autres longs procès marqueront la progression des laboureurs vers une véritable autonomie.

La gestion des mesnagers

Pourquoi ce terme de mesnager ? L'évolution du vocabulaire avec l'emploi de mots nouveaux (citoyen, commune, patriotisme...) traduit la pénétration, très diffuse certes, des idées nouvelles du « siècle des Lumières ».

D'autres changements sont plus importants : l'orge a cédé sa place au seigle au rendement plus régulier ; le mûrier se répand, source d'argent liquide et d'un peu d'aisance ; les surfaces cultivées s'accroissent en même temps que la population ; nous ne relevons plus d'appel aux enchères pour des terres en friches...

L'encadrement administratif est parfaitement au point :

« A Mgr le vicomte de Saint-Priest, Intendant du Languedoc, supplie humblement les consuls. La communauté a délibéré, le 11-3-1784, une réparation au chemin appelé « la careirasse » à environ 100 pas de l'église, et qui consiste à faire environ 6 toises de murailles pour soutenir le chemin qui s'éboule toutes les fois que surviennent inondations et torrents de pluie, et à payer le chemin sur environ 6 toises de long et 2 de largeur. Plaise Votre Grâce permettre aux suppliants de faire dresser un devis estimatif des ouvrages à faire... »

Rien ne se fait sans l'accord préalable de la « Généralité ». L'autorisation obtenue, il en faut une autre pour faire les trois enchères de règle, souvent une quatrième pour déférer à la demande de l'intendant (laquelle provoque souvent une réduction du prix-fait), une auto-

risation encore pour passer bail, à nouveau pour le financement, en général par l'emprunt, volontaire ou forcé sur les contribuables les plus imposés... Dans ces conditions, il faut de un à deux ans pour réparer notre chemin ! Les précautions sont prévues en cas de mal-façons : le tiers du prix ne sera réglé qu'après la vérification effectuée par deux commissaires-experts désignés par le conseil.

Ce système serait un carcan si la communauté ne disposait de deux soupapes :

— l'autorisation d'engager sans accord préalable des dépenses pour une somme de 30 l. ramenée ensuite à 20 l., de quoi régler les papiers timbrés, les chandelles, le port du courrier, l'entretien de quelques mûriers... ;

— le maigre revenu de quelques fermes de pâtis : « *Rivier a offert de la broussaille de combe moustouze suivant le bail pour une somme de 20 l. pour chaque année ; J.B. Lagot a surdit de 4 l. et offert une bonne et suffisante caution* », la vente de feuilles de mûriers...

D'autres communes sont plus favorisées : les bois du mandement de Montclus sont indivis entre cinq villages. Ils fournissent des ressources plus significatives et plus régulières qui sont versées directement au collecteur des impôts. Elles viennent en moins-imposé.

C'est un des charmes de « l'ancienne France » que cette variété des pratiques découlant autant des situations particulières que des traditions, comme l'harmonie délicieuse de l'église romane est faite de murs de guingois, de chapiteaux en désordre, d'une symétrie approximative... Ce qui importe, c'est le respect de la coutume. Les paysans défendent leurs acquits. En 1779, pour faire obstacle aux prétentions du fermier du droit de bûche du Saint-Esprit, ils engagent « *un procès de la dernière conséquence, s'agissant de la maintenance des droits, facultés, privilèges et prérogatives dont les suppliants ont droit de jouir et ont joui de temps immémorial en leur qualité d'annexe de la ville, qui est le droit de faire entrer toutes leurs denrées sans payer aucune forme de droits d'entrée* ».

Dans ce cadre strict, sous l'œil vigilant des chartreux et des forains, les mesnagers gèrent les affaires de la communauté avec sérieux et efficacité. Pourtant 70 % de ceux qui siègent au conseil (l'élite) se déclarent « illétrés », « les autres sachant écrire » !

L'endettement est modéré, de l'ordre de 2 000 l. dont les 987 l. de dettes « anciennes » pour 30 l. de pension. Le reste relève du court terme ; il correspond aux travaux en cours.

La charge budgétaire est du même ordre de grandeur (2 000 l.), l'équivalent du salaire annuel de six ouvriers agricoles, guère plus élevée, en valeur relative, que ce qu'elle était il y a un siècle. Pourtant l'imposition a cru de 30 % pour soutenir la guerre d'indépendance de l'Amérique : elle est de 1 500 l., capitation comprise.

Les frais de la communauté (environ 300 l.) se sont accrus du fait de l'ouverture d'une école avec un instituteur aux gages de 150 l., de l'augmentation de ceux du greffier et de la réalisation régulière de travaux d'entretien.

Les comptes sont bien tenus, vérifiés dès la fin du consulat et adressés aux commissaires du roi. Ceux-ci sont pointilleux : ils réclament des explications, des pièces justificatives complémentaires : « *Vu la quittance de l'entrepreneur et la pièce justificative, laquelle n'a pas été trouvée suffisante, nous avons rayé la somme demandée à imposer et faisons défense d'en imposer ni capital, ni intérêts...* » Ces contraintes sont aussi une garantie pour éviter tout retour aux désordres du siècle précédent !

La situation économique de Carsan est saine et bonne, même si les consuls, par exemple, dans une supplique de 1784, se plaignent « *de l'état de détresse où se trouve réduite la communauté par les mauvaises récoltes, la peur de la famine et l'écrasement des charges royales* ». C'est vrai qu'il y a des passages difficiles lorsque l'hiver est glacial ; ce fut le cas en 1788-89. En fait nos mesnagers gèrent un village florissant. Nous en avons pour preuve l'accroissement volontaire des charges comme cela a été noté ci-dessus mais aussi l'engagement de gros travaux : une école, la construction d'un « hôtel de ville », équipé d'une bibliothèque (une armoire pour ranger les archives, ce dont nous devons féliciter le consul !), de nouvelles réparations à l'église paroissiale...

L'enrichissement des paysans est un autre signe de prospérité. L'un d'eux, propriétaire modeste inscrit au cadastre pour huit salmées, achète en 1750 12 éminées de terres en « *louis d'or et écus blancs* » pour 750 l. : il marie ses trois filles qui reçoivent chacune

700 l. de dot : Elisabeth en 1768, Margueritte en 1774, Marie en 1777. Cette fois il a des difficultés pour honorer sa parole : il doit céder une terre ! C'est tout de même une belle performance !

Ajoutons à ce tableau favorable l'apparition, encore timide, de cultures nouvelles : légumineuses (luzerne, sainfoin pour l'élevage des bestiaux), pommes de terre, prélude à la grande révolution agricole, celle du passage de la jachère improductive à l'assolement. Toutes les conditions sont réunies pour qu'elle débute, mais c'est une autre révolution, politique celle-là, qui éclate en 1789.

La parenthèse révolutionnaire : de la monarchie constitutionnelle à la deuxième république

L'euphorie :

La rédaction des cahiers de doléances signe la libération de la parole. Puis disparaissent la dîme abhorrée, les droits seigneuriaux, les biens nobles qui vont contribuer également au paiement de l'impôt. Les chartreux s'enfuient en Espagne. Le discours devient exaltant, le rêve réalité. On ne saurait imputer au nouveau régime les conséquences d'un hiver rigoureux ou l'acquisition des biens nationaux par des bourgeois.

Cependant quelques sujets de désillusions apparaissent : le 6-1-1792, le maire, Julien Mercier, expose qu'« *il a reçu le mandement de la contribution foncière qui se porte à 2 780 l. 6 d. et celle de mobilière à 268 l. 5 s. D'après la comparaison qui en a été faite avec le mandement de la taille et de la capitation de l'an dernier, se trouve augmentée de plus d'un millier de livres, non compris la somme attribuée au percepteur. Cette augmentation sème l'alarme au cœur des citoyens ne possédant qu'une petite partie des terrains, sujette aux dégradations des eaux pluviales qui, par leurs torrents, emportent les fumiers, et le restant occupé par les forains, encore les plus fertiles ne produisent que du seigle et de l'orge ; n'ayant que très peu de mûriers et peu d'oliviers depuis la mortalité de cette espèce qui était une des ressources principales pour payer les impositions.* »

Au moins la répartition de la contribution sera-t-elle égalitaire. Voire ! Mancuse, bourgeois de Paris, a été imposé pour un revenu de 400 l. sur les 155 salmées de biens ci-devant nobles qu'il a acquises.

Son expert évalue la propriété à 118 salmées et le revenu à 334 l., ce qui paraît exact. « *Nous administrateurs du directoire du district, après avoir entendu le procureur-syndic, avons arrêté que la contribution foncière à laquelle le sieur Mancuse est imposé se montant à 254 l. sera réduite à 86 l. 6 s. 8 d. Le présent arrêté sera envoyé à la municipalité qui sera tenue de le faire publier le premier dimanche qui suivra... Fait en l'an IV de la liberté et l'an premier de l'égalité.* » Qui paiera les 171 l. défalquées à M. Mancuse ?

*Les conséquences de la déclaration de guerre à l'Autriche,
le 10 avril 1792*

Un enchaînement de difficultés conduisent la République à prendre des mesures dites extraordinaires, justifiées par la gravité de la situation. Elles auront de graves effets au plan de l'économie de notre terroir.

Les dénombrements successifs nous offrent une mine d'informations. Contrairement à ce que nous pourrions craindre, elles sont fiables en raison des redoutables visites domiciliaires effectuées par des commissaires étrangers à la commune, venant même du Vigan, fortement motivés car le district de Pont sur Rhône doit ravitailler le leur ! Nous y trouvons les quantités de céréales, de foin, de paille, de luzerne produites sur le terroir, le bétail existant, les charrettes, les fusils.

Aux dénombrements succèdent les réquisitions pour subvenir aux besoins de l'armée des Pyrénées : le 18-12-1793, 27 frimaire an II, un arrêté concerne « *l'approvisionnement du magasin militaire en grains : la quantité à fournir sera du cinquième de la déclaration de chaque citoyen et du cinquième restant lorsque ledit citoyen aura fourni aux précédentes réquisitions* ».

Le 30 ventôse, il est réclamé « *une charrette avec tous ses harnais et équipée de tout ce qui sera nécessaire pour le service de la République* ». Le 22 germinal, il faut livrer les cloches et cordages, l'argenterie et les métaux de la ci-devant église ; le 5 floréal, c'est le tour des chaudrons pour la confection du salpêtre ; plus tard, le huitième des cochons, puis les vieux linges et la charpie, les chaussures... 72 q de blé, 12 de seigle, autant d'orge... car « *la situation de Bagnols est très alarmante. Il faut parvenir à un soulagement par un effort*

considérable de nivellement de tous les individus ». Or, répond le maire, « *la grande partie des habitants manque totalement de grains; les autres n'en ont que pour quinze jours. Les citoyens souffrent de la faim* ».

La récolte de céréales est la moitié de celle des années normales (590 q au lieu de 1 200) tant du fait des conditions climatiques que de la diminution des bêtes de trait (17 mules au lieu de 29) et du manque de bras robustes partis comme volontaires ou comme conscrits : 25 soldats sur une soixantaine d'hommes laissant les granges à des pères entre 58 et 64 ans et à deux veuves.

L'argent se cache. On peut s'interroger pour savoir si, chez nous, la loi sur le maximum des prix a eu un effet tant est grande la pénurie !

Le retour à la normale nécessitera plusieurs années de récoltes meilleures et que la guerre, victorieuse, nourrisse la guerre !

L'évolution économique est bloquée ; peut être même y a-t-il régression : le bétail a diminué en nombre, et avec lui le fumier ; garrigues et forêts sont surexploitées malgré les efforts des services des Eaux et Forêts. Il s'agit bien d'une parenthèse dans le cours de l'histoire économique.

Une autre révolution au XIX^e siècle : la révolution agricole

Lorsque les Bourbons retrouvent leur trône, le panorama agricole du mandement de Montaigu est à peu près celui d'il y a vingt ans ; il diffère peu de ce qu'il était il y a deux siècles.

Cinquante ans plus tard, le changement est considérable. Les dernières décades du XIX^e siècle sont un véritable âge d'or, vu avec le recul de l'histoire : la population a crû de 250 à 380 habitants, 60 % de plus malgré les départs vers la ville. Les ressources s'accroissent encore plus vite ; les esprits paysans s'ouvrent à un monde en mutation.

Paradoxe, le reflux va être aussi rapide que la croissance l'a été : il reste 200 habitants en 1950.

Pendant des siècles, le substrat économique du terroir a été caractérisé par la stabilité tandis que la condition politique de la communauté des laboureurs progressait vers l'autonomie à travers des

luttres opiniâtres et longues. Désormais c'est l'inverse : les paysans participent à la transformation de leurs modes de culture et de leurs conditions de vie ; le cadre de la vie politique est entre les mains de l'administration.

Les changements

En 1815, tout est en place pour le passage de la jachère à l'assolement : l'exemple venu des pays d'outre Loire comme la pratique de la culture des légumineuses et des plantes sarclées. Supprimer le repos bisannuel de la terre revient à doubler la capacité de production, à faire éclater ce mur qui régit impitoyablement l'évolution démographique : comment nourrir plus de 200 bouches sur 400 ha de terres cultivables ?

Les recherches scientifiques engagées dès le XVIII^e siècle touchent progressivement l'amélioration des semences, l'introduction des engrais, la lutte contre les maladies cryptogamiques (l'oïdium), contre la pébrine qui décime les magnans, contre le phylloxera... L'amélioration des rendements peut aller jusqu'à doubler la production. Avec l'assolement cela fait une multiplication par quatre des ressources du terroir : prodigieux !

Une énergie nouvelle, la vapeur, se substitue à l'énergie animale, entraînant le développement des moyens de communication et les échanges commerciaux : en 1860, le P.L.M. s'arrête à Bollène, en 1880, à Pont-Saint-Esprit. En 1874 est ouverte la route entre cette ville et Goudargues. Les marchés citadins créent un appel de marchandises en contre partie d'offres alléchantes. La concurrence stimule certaines productions au dépens d'autres.

Vue du village, la transformation est lente, très lente : le laboureur est prudent : il y a peu de vignes à Carsan en 1880, 40 ha au lieu de 24 au début du siècle, et encore les nouvelles plantations sont le fait des bourgeois. La sagesse paysanne est amplement justifiée par les faits : les atteintes de l'oïdium d'abord, du phylloxera ensuite ! Le vin est synonyme de spéculation ; la production du pain nourricier est la noblesse du laboureur !

Le niveau de vie s'élève : « *le luxe et le confortable envahissent, malgré nous, nos demeures* » écrit, dès 1841, le maire pour justifier des réparations « *au vieux presbytère, autrefois suffisant* ».

A la fin du XIX^e siècle, une économie encore traditionnelle

A Carsan, une exploitation familiale repose sur deux principes simples :

— d'une part, l'autoconsommation et le troc avec pour corollaire la polyculture qui va se heurter bientôt au fait que nos céréales ne sont plus concurrentielles avec celles de la Brie, que le vin, par contre, se vend bien, comme la betterave (mais nos terres sont trop sèches) et le millet à balai qui fait la fortune de Bollène ;

— d'autre part, une main d'œuvre abondante et bon marché qui permet d'ignorer ce qu'est la productivité.

A titre d'illustration, nous avons la chance de disposer du « livre de raison » d'un paysan aisé, dont la famille est implantée sur le terroir depuis trois siècles. Il exploite 64 ha dont 28 cultivables. Son livre couvre la période charnière de 1861 à 1911.

Ce document n'a rien d'un compte d'exploitation tel que nous l'entendons aujourd'hui : Louis Fabre n'a que faire du coût de revient d'un hl de blé ! Il tient un registre des transactions (il doit, l'autre lui doit, il donne, il reçoit) effectuées avec sa domesticité, ou pour le compte d'un parent qui est à la ville, ou pour la collectivité à l'occasion de campagnes de vers à soie ou de coupes de bois, ou encore, ô surprise, pour les sommes qu'il avance à la mairie, en qualité de maire, pour assurer la trésorerie courante. Vis à vis de son personnel, il joue un rôle d'une caisse d'épargne (sans intérêts !).

En 1861, son mas produit à peu près tout ce qui est nécessaire aux membres du « feu » : céréales, vin, fourrage, bois, viande... Il respecte l'équilibre immémorial entre la culture, le troupeau et la forêt. Aux productions de base, il faut ajouter des cultures de complément, vesces, maïs pour les volailles, mil à balai, pommes de terre, légumes du jardin, quelques arbres fruitiers, le cochon, le rucher... Il n'y a pas d'oliviers productifs en ce moment à la suite de fortes gelées. Les magnans occupent une place à part avec l'immense magnanerie.

Il y a beaucoup de monde au mas de Fabre : Louis et sa femme, leurs deux garçons, deux hommes employés à l'année (Deloly est là pendant 21 années, Brousse s'occupe du bétail « gros et menu »), deux garçons de ferme et une fille, sept à neuf personnes pour 28 ha

de terres ; des journaliers apportent leur aide pour la moisson, l'arrachage des pommes de terre, les coupes de bois... Par contre les équipements sont réduits : le « baroulaire » est apparu en 1840 et le sécateur vers 1850 !

Pour la Saint-Michel, on « la tope », on fixe le salaire de l'année qui sera versé au fur et à mesure des besoins, souvent sous forme de troc de vin, de blé... Le patron fait les achats à la ville pour son personnel, beaucoup de sabots et de chaussures... Il cède parfois des vêtements usagés, contre finance ! « Un sou est un sou » ! Le tiers du salaire de la fille est donné à la mère, le reste dépensé en robes, fichus, ombrelle même...

Tout cela nous paraît bien traditionnel : le développement de la vigne n'est amorcé qu'après 1880, comme les achats d'engrais.

Pourtant Louis est ouvert au progrès : son fils est membre de la société d'agriculture du Vaucluse dont son beau-frère, devenu employé au P.L.M., est bibliothécaire. Ses petits-fils vont étudier au collège Saint-Stanislas à Nîmes, comme les citadins. Sans le savoir, il les prépare à envisager la possibilité de quitter le terroir !

Louis est riche, au moins en valeur relative. Gestionnaire avisé, il utilise ses disponibilités à court terme en achetant du bétail qu'il place à mi-fruits dans le voisinage. Son propre troupeau est très fluctuant. Pour le moyen terme, il a quatre livrets de caisse d'épargne pleins (en son nom et à ceux de ses enfants), plus des obligations de la ville de Paris, du royaume de Suède... A-t-il des louis d'or ? Pourtant les pensions du collège constituent un lourd investissement à long terme !

Son fils Auguste lui succède en 1892. Or, en 1908, à 44 ans, il prend un fermier. Son épouse aspire à se retirer à Avignon pour y vivre comme sa belle-sœur... Ils n'ont pas prévu la « grande guerre ». Ils sont prêts à succomber à l'attrait du bonheur citadin !

Nos anciens ont vécu un beau rêve : le village se métamorphose ; symboliquement, il se dote d'un hôtel de ville avec deux colonnes doriques, d'une belle fontaine, d'une mini tour fenestrelle au-dessus de l'église paroissiale. En 1820, qui aurait pu imaginer une telle prospérité ? En 1860, la commune n'a plus de dettes ; mieux, elle a un compte créditeur de 10 000 F auprès du Trésor ! Les tâches du

conseil sont allégées : le percepteur prélève l'impôt ; le facteur distribue le courrier ; les gendarmes assurent l'ordre ; l'instituteur laïc est payé par l'Etat...

Le déclin au XX^e siècle

Quatre décades suffisent pour balayer ce rêve :

— nos paysans réalisent des progrès exceptionnels et accroissent leur niveau de vie, mais beaucoup moins que les citadins. L'attirance pour la ville se renforce ;

— la crise viticole du début du XX^e siècle ralentit le passage à la monoculture de la vigne ; aujourd'hui, elle occupe 82 % de la surface cultivée mais le terroir n'est pas classé en AOC ;

— deux guerres effectuent de rudes saignées (13 morts pour celle de 14-18) et favorisent l'exode rural ;

— l'équilibre séculaire est rompu ; le magnan a disparu ; les chevaux ont fait place aux tracteurs ; l'engrais a rendu le fumier inutile ; le boulanger n'a plus besoin de fagots pour chauffer son four... Le niveau de confort est devenu proche de celui de la ville avec l'électricité, l'automobile, la télévision... L'Etat et le département subventionnent les équipements collectifs...

Une nouvelle mutation

L'équilibre agriculture-élevage-forêt a régi notre terroir durant les deux derniers millénaires. Les pratiques ont évolué très lentement avec une main d'œuvre abondante et des ressources limitées et la trilogie : auto-consommation, troc, polyculture.

Un siècle a suffi pour que ce mode de vie séculaire fasse place à une économie reposant sur l'échange, l'aspiration à un confort impensable jusqu'alors avec, comme corollaire, la recherche de la productivité.

En deux décades, avec une inertie de vingt ans par rapport à l'environnement industriel, Carsan n'est-il pas passé de l'état de village rural à celui de banlieue de Pont-Saint-Esprit ? Serait-ce la revanche des « forains » évincés du consulat au XVII^e siècle... ?

72 % des actifs travaillent hors de la commune, 55 % en dehors du département ! 60 % des foyers ont deux voitures ! L'agriculture

fournit de l'ordre de 10 % des ressources des habitants ; les retraités en apportent autant ; 80 % proviennent des salaires versés dans les centres urbains !

Cet argent se dépense à l'extérieur. La ville est trop proche pour que des commerces s'installent auprès de la butte de Montaigu ! De plus en plus de fonctions de la communauté sont assurées en coopération avec les agglomérations voisines (distribution de l'eau, ramassage scolaire...).

Qu'est ce qui a attiré les 300 habitants supplémentaires de ces vingt dernières années ? Le silence des campagnes désertées ? Le charme de paysages méditerranéens encore sauvegardés ? Le meilleur marché relatif des terrains à construire ? Est-ce suffisant pour donner une âme à cet agrégat de terriens, de retraités et de techniciens ?

La dimension agricole est devenue très minoritaire. Carsan n'est-il pas devenu une partie, modeste, d'un ensemble économique plus vaste dans lequel il est intégré ?

*UN MOINE ORIGINAL : SAINT JEROME,
VU A TRAVERS LES LETTRES QU'IL A ADRESSEES
A DES DAMES DE LA HAUTE SOCIETE ROMAINE*

par Mlle Marcelle VIALA,

Membre résidant

Paul Monceaux, membre de l'Institut, commençait un article publié dans la Revue des Deux-Mondes sur « Saint Jérôme au désert de Syrie » par ces mots : « Il n'y a pas d'écrivain plus original, plus personnel, plus vivant et plus spirituel, j'allais dire plus amusant, que saint Jérôme ». Voilà de quoi surprendre ceux qui connaîtraient ce Père de l'Eglise uniquement comme auteur de la Vulgate ou qui jetteraient un rapide coup d'œil sur les titres de ses œuvres, en apparence bien austères : pas moins de 63 commentaires bibliques, des traités polémiques contre les hérésies, des traductions d'œuvres théologiques, des récits de la vie de moines, saint Paul de Thèbes, saint Marc qui inspira La Fontaine, saint Hilarion ou encore le « De Viris illustribus », sorte de catalogue des hommes illustres dans l'Eglise depuis les apôtres jusqu'en 392, date de l'ouvrage. Il faut ajouter à cette liste sa correspondance qui occupe, texte et traduction, huit volumes dans la collection G. Budé. Or, un tiers au moins de ces lettres, à partir de 384 est destiné à des femmes. Ses adversaires n'ont pas manqué de relever la chose et de lui adresser des critiques à ce sujet. « Je sais, écrit-il à Principia, que beaucoup me reprochent d'écrire parfois à des femmes et de préférer à l'autre sexe le plus fragile ». Il se justifie par une citation biblique qui ne convainc peut-être pas ses détracteurs : « En Christ, il n'y a plus maintenant ni

Juif ni Grec, ni homme libre, ni esclave, ni homme ni femme » ; mais aussi il constate, non sans malice, la curiosité intellectuelle des femmes : « Si les hommes posaient des questions au sujet des Ecritures, ce n'est pas aux femmes que je m'adresserais ». L'accusation est parfois plus grave, la défense plus énergique. Lettre à Asella : « Moi infâme, moi séducteur ! Trois ans, ou presque, il est vrai, une nombreuse cohorte de vierges (entendez : « de religieuses ») m'a souvent entouré ; mais mon langage a-t-il été équivoque, mon regard impudent ? » De nos jours, cette fréquentation ne nous choque pas mais elle nous intrigue : comment et pourquoi un moine qui a passé plus de trente ans dans le désert, est-il entré en relation avec ces nombreuses correspondantes (une bonne quinzaine), et qui étaient-elles au juste ? Pour répondre à la première question, il me semble opportun d'évoquer à grands traits la vie mouvementée de saint Jérôme dans un monde qui ne l'était pas moins ; invasions barbares, rivalités politiques, hérésies qui déchiraient l'Eglise. Elle comporte quatre périodes dont le cadre est alternativement Rome et l'Orient. Né à Stridon, au nord-est de l'Italie, probablement en 345 ou 47, dans une famille fort aisée, il est envoyé de bonne heure à Rome pour ses études. On le dépeint comme un élève brillant, passionné de littérature latine, surtout Virgile et Cicéron. Il sait aussi amuser ses camarades par son esprit vif et moqueur et ne dédaigne aucun des plaisirs qui s'offrent à lui : nombreuses sont les aventures galantes dont le souvenir plus tard le torturera. Pourtant en 366 il demande le baptême ; il ne s'agit pas encore d'une conversion qui engagerait sa vie ; elle surviendra lors d'un voyage en Gaule, à Trèves où il entend parler des moines orientaux vivant en ascètes dans l'étude et la prière. Après une brève expérience de vie quasi monacale à Aquilès avec quelques amis lettrés, il part, à 26 ans, pour la Syrie, passe un an à Antioche chez un ami puis s'installe dans le désert de Chalcis, près d'Alep. Il habite dans une grotte, pousse l'ascétisme et la contrition au plus haut degré, étudie les Saintes Ecritures et commence à apprendre l'hébreu d'un ermite juif converti au christianisme. Plein d'enthousiasme à son arrivée, il se heurte bientôt à des difficultés de toutes sortes (dont l'hostilité des autres moines : « Une seule chose leur plairait : que je m'en aille d'ici », écrit-il) et il quitte Chalcis trois ans plus tard. C'est le retour à Antioche, puis un séjour à Constanti-

nople : il approfondit sans cesse sa culture biblique et découvre les commentaires allégoriques d'Origène. L'évêque d'Antioche et celui de Chypre, qui l'estiment, lui proposent de les accompagner à Rome où ils vont participer à un concile. Saint Jérôme y revient donc en 382 avec une solide réputation d'exégète comme en témoignent deux faits : le pape Damase le prend comme secrétaire et conseiller en questions théologiques et une riche Romaine, Marcella, lui demande de venir dans son palais sur l'Aventin donner des conférences bibliques à un groupe de parentes ou d'amies. Il répond oralement mais aussi par lettres aux questions qu'on lui pose. Brusquement, en 385, sans doute à la suite d'un procès canonique, il doit quitter la ville. Il retourne en Orient définitivement cette fois ; après avoir parcouru diverses régions, il se fixe près de Bethléem où il dirigera un monastère. Il y passe les trente dernières années de sa vie : années de travail intense mais perturbées par des querelles et même des conflits avec des hérétiques origénistes ou pélagiens et attristées par des deuils : de 400 à 418, il perd ses plus chères amies, même de bien plus jeunes que lui et meurt presque aveugle, moralement très isolé, en 419 ou 420.

Qui sont ses correspondantes ? Pour la plupart elles appartiennent au Groupe de l'Aventin mais, dans la dernière partie de sa vie, il écrit aussi à des femmes qui ne le connaissent que par intermédiaire et de loin, Rome, même la Gaule, le choisissent comme maître en exégèse ou directeur de conscience. Ce sont des jeunes filles vouées à la virginité par décision personnelle, plus généralement des veuves. Toutes, issues d'illustres familles, très riches, savantes, se sont converties au christianisme au point, pour certaines, de distribuer une partie de leurs biens aux pauvres, d'affranchir leurs esclaves et de renoncer même dans leur palais, à la vie mondaine pour étudier les Livres sacrés. Jérôme, surtout dans des épîtres nécrologiques, raconte longuement et avec beaucoup de talent la vie de plusieurs d'entre elles et les événements extérieurs dont elles ont été les victimes. J'évoquerai brièvement trois personnalités marquantes du groupe. La veuve Marcella en est l'intellectuelle ; très érudite, elle sera capable de remplacer saint Jérôme dans les controverses religieuses les plus subtiles, quand il aura regagné l'Orient et luttera

activement contre les hérésies, spécialement pour faire condamner les thèses d'Origène par le pape. Elle terminera sa vie dans des circonstances dramatiques : en 410, Alaric, roi des Wisigoths, assiège Rome. Marcella est battue de verges, torturée ; elle ne survivra pas longtemps à cette épreuve. Paula, elle, est la mystique. Jadis très mondaine, mariée à un païen dont elle a eu cinq enfants, elle se fait chrétienne à la mort de son époux, entraînant à sa suite ses filles puis sa bru. Contrairement à Marcella qui avait été également invitée, elle accepte de rejoindre, avec sa fille Eustochium, saint Jérôme en Orient et, après un long périple, elle fait construire près de Bethléem deux monastères, l'un pour hommes qu'il dirigera, l'autre pour femmes dont elle se charge. C'est là qu'elle mourra dans une sérénité rayonnante, épuisée par des jeûnes excessifs et un ascétisme très rigoureux. La troisième, Fabiola, connaît une existence bien agitée : mariée très jeune avec un homme dépravé, elle le quitte, prend un second époux, devient veuve et change totalement de vie ; après une confession publique et solennelle de ses péchés, elle fonde un hôpital pour infirmes et se consacre aux tâches les plus pénibles, sans se laisser rebuter par des spectacles répugnants : « nez mutilés, yeux crevés, jambes tuméfiées, vers grouillant dans des chairs rongées et putrides » et autres horreurs dont nous arrêterons ici l'énumération. Grande admiratrice de saint Jérôme dont elle connaît par cœur la longue lettre qu'il adressa jadis à un ami pour le convaincre de devenir anachorète au désert, elle va se retirer dans le monastère de Paula. Mais en 395 survient l'invasion des Huns ; les couvents de Bethléem sont menacés. Fabiola regagne Rome ; elle y vit dans une extrême pauvreté, dépouillée volontairement de tous ses biens et suscite la vénération de la ville entière.

Maintenant que nous en connaissons un peu l'auteur et quelques destinataires, venons-en aux lettres elles-mêmes. Leur extrême diversité nous permet de découvrir différents aspects de saint Jérôme : le moine érudit ou directeur de conscience qui quelquefois, dans les sujets les plus graves, ne renonce pas à son langage spontané, voire populaire, mais aussi l'homme avec ses tourments et ses passions, enfin l'observateur scandalisé ou ironique d'une certaine société romaine.

L'érudit en matière biblique se trouve devant une rude tâche. Il s'en plaint à Marcella, sur un ton plaisant : « Tu ne m'écris rien qui ne me torture et ne m'oblige à étudier les Ecritures ». C'est que les questions portent sur des sujets fort variés. Les unes réclament une simple information : « Qu'est-ce que l'éphod bad de Samuel ? Quels étaient les vêtements sacerdotaux chez les Juifs et que signifiaient-ils ? A quoi servait le diapsalma (signe de ponctuation hébraïque qui figure dans certains psaumes) ? D'autres soulèvent des problèmes dogmatiques à propos de la Trinité ou du Saint Esprit. Saint Jérôme, qui a toujours suivi fidèlement la doctrine de l'Eglise, sans être par ailleurs jugé excellent théologien, expose puis réfute les thèses hérétiques des Montanistes ou des Novatiens. Le plus souvent il apporte des éclaircissements sur des passages bibliques difficiles ou qui semblent en contradiction. Algasia lui pose onze questions de cet ordre qui nécessitent une réponse de 54 pages. L'étude demandée par Fabiola, sur l'itinéraire des Hébreux, en 42 stations, narré à travers trois livres de la Bible, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à l'entrée en Terre promise, a exigé un très long travail. L'exégète en fait un commentaire linguistique et allégorique : il traduit de l'hébreu le nom de chaque station, en donne la signification symbolique et termine par une exhortation. Voici, à titre d'exemple, un court extrait de la troisième station. Texte : « Etant partis de Soccoth, ils allèrent camper dans Etham qui est à l'extrémité du désert. » Commentaire : « Etham » veut dire « force et perfection ». C'est faire preuve d'un grand courage que de quitter l'Egypte et d'habiter les frontières extrêmes du désert. Armons-nous donc de courage, endossons l'armure d'une vaillance parfaite afin que, parmi les ténèbres de l'erreur et la confusion de la nuit, brille la science du Christ ». En effet, dans cette marche, saint Jérôme voit le symbole des étapes imposées à l'âme humaine, après sa conversion, pour atteindre le plus haut degré de spiritualité.

Le traducteur, en même temps professeur d'hébreu pour ses disciples, leur signale parfois les difficultés auxquelles il se heurte. Ainsi il est dit dans le livre de Jonas que Dieu fit pousser une plante auprès de ce personnage ; elle se nomme en hébreu « quiqueion », terme parfois rendu par « plante de courge ou de citrouille ». Jérôme

pense qu'il s'agit de « lierre » et, agacé par ses contradicteurs, il les traite de « citrouillards » (« cucurbitarios »). Deuxième exemple très différent : dans la Vulgate, il traduit de l'hébreu le premier verset du psaume 44 par « Eructavit cor meum bonum verbum ». Il faudrait comprendre ce verbe, non pas au figuré « faire jaillir » mais au sens propre : « éructer, roter » : « Mon cœur a éructé de bonnes paroles » car, explique-t-il à Principia — et il revient sur cette idée dans une lettre à Algeria — le rot, signe, à la fin du repas, de politesse et de remerciement, donne à l'haleine une bonne ou une mauvaise odeur selon la qualité des mets ingérés. Or le juste se nourrit, se rassassie même de la parole divine ; c'est la meilleure des nourritures qui ne peut exhaler qu'un excellent parfum et dont il faut remercier Dieu. Ces deux mots hébreux, remarquons-le au passage, donnent lieu à des traductions différentes car, hapax, employés une seule fois chacun, ils ne sont éclairés d'aucun autre contexte et leur sens est difficile à cerner.

Les correspondantes de saint Jérôme s'intéressent à la théologie mais elles le consultent également pour la conduite de leur vie. On lui demande même des conseils pour l'instruction et l'éducation de deux fillettes toutes jeunes, Paula (petite-fille de son amie du même nom) et Pacatula, l'une et l'autre de famille chrétienne. Paula a même été avant sa naissance vouée par sa mère à la virginité, selon une coutume déjà contestée mais assez fréquente à l'époque. Voici notre moine confronté aux problèmes pédagogiques. Il ne doit pas en être embarrassé puisque, à Bethléem, il a ouvert à côté de son monastère une petite école où il enseigne les préceptes de grammaire et de littérature classique. Il énonce quelques principes judicieux en soulignant, par exemple, l'influence considérable de la petite enfance sur la vie entière ; l'idée est exprimée dans les deux lettres de façon imagée : « L'enfant est semblable à l'eau dans un jardin qui suit la trace imprimée par un doigt devant elle » ou « Une cruche neuve garde longtemps le goût et l'odeur dont elle a été imbibée ». C'est pourquoi il est nécessaire de choisir, pour leur inculquer la vertu, une nourrice ni paresseuse, ni bavarde, ni avinée, ni paillardise » (espèce rare, si l'on en juge par ses fréquentes critiques contre cette catégorie de femmes), puis un précepteur sérieux et compétent

qui leur fera assimiler les connaissances élémentaires, indispensables à toute instruction. Que parents et éducateurs soient des exemples pour l'enfant car les actes ont plus de poids que les paroles ; il leur recommande de ne pas brusquer les jeunes élèves si elles sont lentes dans leur travail, au risque de les dégoûter à jamais de l'étude, au contraire d'encourager tout effort par une récompense (« un petit gâteau sucré », par exemple). Sans se contenter de directives générales, il propose des méthodes précises, inspirées en partie de Quintilien, pour l'apprentissage de l'écriture et de la lecture. Quand l'enfant commencera à conduire son stylet sur la cire, « que ses petits doigts soient guidés et soutenus par quelqu'un » ou « que les caractères soient sculptés en creux sur la tablette et qu'elle les trace en suivant le même sillon ». Pour apprendre à lire, qu'elle joue avec des lettres de buis ou d'ivoire dont on lui dira le nom et la prononciation ; on lui fera progressivement composer des syllabes, puis des mots, puis des phrases constituées de versets bibliques. Au fur et à mesure que les fillettes grandiront, il faudra les préparer à la vie ascétique. On peut les habituer de bonne heure — c'est ce qu'il conseille plutôt pour Paula — à une tenue sombre, sans bijoux ni ornements ou (l'idée est plus curieuse) mettre à leur disposition un si grand nombre de vêtements qu'elles s'en lassent et en viennent d'elles-mêmes à l'austérité. Leur nourriture sera sobre mais en accord avec leur âge : c'est la tempérance qui est recherchée, non la débilité. Eloignées de ces « petits jeunes gens aux cheveux bouclés dont la voix blesse l'âme par les oreilles », vivant uniquement dans la compagnie de femmes consacrées à Dieu, elles seront exercées à la prière et à la lecture de la Bible selon un programme précis : des « Proverbes » pour les instruire sur la vie au Cantique des Cantiques dont il faut comprendre le symbole. Mais nous rejoignons à peu près ici les conseils prodigués aux adultes et que nous allons maintenant examiner.

Saint Jérôme, il l'a dit à plusieurs reprises, s'est fait autrefois anachorète à Chalcis pour expier ses fautes, sa « luxure » passée. Il espère, par l'ascétisme qui purifie des péchés comme un second baptême, trouver le salut. Il ne peut donc que pousser ses amies à suivre cette voie. Sa première exigence est pour la jeune fille la virginité perpétuelle, pour la veuve la chasteté et la monogamie. Cette

position a soulevé bien des remous. Saint Jérôme s'opposait ainsi au moine Jovinien, hostile à l'ascétisme, pour qui le mariage avait autant de valeur que la chasteté et il en a réfuté les idées dans deux livres si virulents et d'un réalisme parfois si choquant que son ami Pammachius a essayé d'en arrêter la diffusion. Il s'est attiré l'animosité des patriciens qui, alarmés par cette apologie de la continence, craignaient de se voir bientôt confrontés à des problèmes de dénatalité, lourds de conséquences. « Les patriciens vont encore tonner », écrit-il à la veuve Furia dans une nouvelle lettre sur la monogamie. Déjà en 384, c'est la foule romaine qui avait réagi contre lui. Il le rappelle tristement à son amie : quand la fille aînée de Paula, Blésilla, convertie à l'ascétisme, est morte, jeune veuve de 20 ans, sa mère, dans le cortège funèbre, est tombée inanimée. Saint Jérôme a entendu les propos échangés dans le public : « N'est-ce pas ce que nous ne cessons de répéter ? Paula est désespérée parce que sa fille a été tuée par les jeûnes et parce qu'elle n'a pas de petits-enfants, Blésilla n'ayant pas voulu d'un second mariage. Cette détestable engeance des moines, qu'attend-on pour l'expulser de la ville ou la lapider ou la précipiter dans les flots ? » Saint Jérôme reste ferme. Pour justifier son point de vue, il reprend les textes de saint Paul mais avec beaucoup plus d'intransigeance. Sans dénigrer totalement le mariage qu'il tolère sans le louer (il le qualifie même une fois de « prostitution à un seul homme »), reconnaissant son utilité dans certains cas (« Il vaut mieux se marier que brûler », dit saint Paul ; « il vaut mieux se marier que transformer le temple du Saint Esprit en lupanar », dit saint Jérôme), il établit une hiérarchie : l'état le plus noble est celui de la vierge épouse mystique du Christ (« et », ajoute-t-il dans sa lettre à Eustochium, « la mère d'une vierge devient alors la belle-mère de Dieu », formule qui, on s'en doute, n'a pas été appréciée de tous), puis vient la veuve monogame, enfin la femme mariée qui cherche à plaire à son époux plutôt qu'à Dieu. Qu'il y ait là un reflet de la pensée paulinienne n'a rien d'étonnant ; mais on rencontre des arguments plus inattendus, tirés de la littérature païenne (Didon, l'héroïne du chant IV de « l'Enéide », proclamant, au début du poème, sa fidélité à son époux défunt, est souvent proposée en modèle) ou inspirés du bon sens populaire et teintés, à l'occasion, d'un fort réalisme. Ainsi pour la vierge Eustochium, afin qu'elle ne

regrette pas sa décision de se vouer au Christ, il récapitule en quatre propositions indépendantes, courtes, juxtaposées, les désagréments suscités par le mariage. Les voici : « Le sein se gonfle, l'enfant vagit, la domesticité agace, le souci du ménage importune ». Il incite Geruchia, veuve et mère d'un enfant, qui envisage la possibilité d'un second mariage, à la réflexion : « Songe-t-elle aux manœuvres malhonnêtes souvent pratiquées dans l'aristocratie qui forcent les jeunes épouses à se dépouiller précocement de tous leurs biens en faveur de leur mari ? Songe-t-elle aux tracas qui attendent une marâtre s'il y a des enfants d'un premier mariage : qu'ils aient seulement mal à la tête, on l'accusera d'avoir voulu les empoisonner. D'ailleurs, est-ce le moment de penser au mariage (lettre écrite en 409) « alors que des peuplades sans nombre et d'une extrême férocité ont occupé les Gaules entières, ravagé tant de régions, ruiné tant de villes ? » Elle pourrait lui objecter pourtant que les patriarches ont eu beaucoup d'épouses. « Si on nous accorde cela comme un droit, réplique-t-il, hennissons après toutes les femmes ». Puis il explique plus calmement : même s'il a été dit : « Croissez et multipliez », cela ne nous concerne pas ; les temps ont changé et « le terme des siècles pour nous a commencé de courir ». Furia, elle, souhaite se remarier pour assurer une descendance à sa famille. Il lui rappelle que les enfants sont souvent objets de déception (le fils de Cicéron était loin d'égaliser l'éloquence de son père) ou source de grandes souffrances (comme les Gracques pour leur mère) et il ajoute : « Tu voudrais donner un petit-fils à ton père pour que ce bébé lui rampe sur la poitrine ou badigeonne son crâne d'excréments ? » Pourtant il ne cache pas à ses amies combien est difficile la voie qu'il leur propose. Il avoue : « Les doux incendies de la volupté qui nous pénètrent de son agréable chaleur guettent tout être humain aussi bien sous la soie que sous la bure ». Il faut par conséquent dompter ces instincts et pour cela être vigilant en ce qui concerne la nourriture et les bains. Les aliments, quand ils sont trop abondants ou trop riches deviennent « brandons de volupté » et le vin est « la première arme des démons ». En dehors des périodes de jeûnes stricts (pain et eau), l'alimentation sera légère. « — Mieux vaut roter, dit-il, d'inanition que d'indigestion ». Fèves, semoule en petite quantité, mieux, plantes potagères, constitueront les menus d'où seront exclus viande et vin, sauf en cas

de faiblesse due à la maladie ou au grand âge. Les bains seront pros- crits, les bains publics, évidemment : « On y côtoie, écrit-il, des eunuques qui n'ont pas abandonné leur âme de mâle et des matro- nes qui, par leur grossesse, offrent des spectacles hideux », mais aussi les bains privés : « Une vierge adulte devrait avoir honte d'elle- même et ne pas supporter la vue de sa propre nudité ». Il appelle « crasse » la propreté de celles qui se baignent fréquemment. Quant au vêtement, il sert de protection contre le froid et l'indécence mais ne devient jamais une parure. Voici, résumée en une formule percu- tante, concise, renforcée par une double antithèse, la pensée de l'au- teur : « L'élégance du corps est l'inélégance de l'âme ».

Ces exigences sont cependant accompagnées d'une mise en garde contre les écueils attachés à la pratique de l'ascétisme : il doit être vécu dans la discrétion (les moniales ne sonneront pas de la trom- pette pour annoncer leurs jeûnes), dans l'humilité (que l'ascète ne se croie pas supérieur aux autres) et avec une certaine modération. Les excès sont toujours blâmables, même dans le jeûne et la contri- tion. (Est-ce un souvenir de sa douloureuse expérience dans le désert de Chalcis, ou de la mort, plus proche, de Paula à la suite d'un ascé- tisme trop poussé ?) et dans deux de ses missives, il exalte la sagesse de cette sentence antique que nous connaissons bien dans notre Compagnie : « Ne quid nimis ».

Il lui reste à formuler — avec quel pittoresque ! — quelques re- commandations à ses amies pour l'emploi de leur temps. Que la vierge et la veuve fréquentent uniquement des femmes vouées au Christ, qu'elles s'éloignent du monde, des coquettes, des matrones qui leur conseilleraient : « Mi catulla, ma petite chienne, jouis de ta fortune et vis tant que tu es en vie ». Qu'elles ne choisissent pas un intendant jeune et tout frisé, qu'elles ne restent jamais seules avec un homme, fût-ce un moine ou un clerc (et si le cas se produisait, saint Jérôme souhaite : « Que du moins un besoin pressant du ventre ou de la vessie les oblige à sortir précipitamment ») ; qu'elles évi- tent joueuses de lyre, histrions chanteurs dont les mélodies sont mor- telles comme le chant des sirènes. Leur temps sera consacré à la lecture des Livres Saints, à l'étude et à la prière. Il donne en exem-

ple Asella qui, à force de prier, a les genoux « calleux comme ceux des chameaux » et propose à Eustachium, avec plus de poésie, de réciter des psaumes pendant ses veilles pour devenir « la cigale des nuits ».

Pour les dames de l'Aventin, saint Jérôme s'est transformé peu à peu en ami. Il explique à Asella : « L'enseignement avait créé l'assiduité, l'assiduité la familiarité, la familiarité la confiance ». Il ne leur cache pas ses faiblesses ou ses passions et nous pouvons, à travers ces lettres, connaître l'homme qu'il était. Il raconte les tentations qui l'ont jadis assailli. La première fut la tentation de l'esprit alors que le lettré, passionné de littérature, trouvait plus d'attrait aux œuvres de Virgile, Plaute ou Cicéron qu'aux livres de la Bible. A Antioche, en 375, très affaibli par une grave maladie, il s'est vu en un « ravissement spirituel » devant le tribunal de Dieu (c'est le fameux songe). On lui demande sa condition : « Je suis chrétien ». Mais le Juge implacable l'accuse : « Tu mens, tu es cicéronien et non chrétien ; là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur ». Flagellé, rempli de terreur, il implore la pitié divine et jure de ne plus jamais regarder un livre païen. Bien pires ont été, dans la solitude du désert, les tentations de la chair, et le récit, plus sincère, en est émouvant. Il confesse : « Moi, oui moi qui par crainte de la géhenne m'étais personnellement infligé une si dure prison ; sans autre société que les scorpions et les bêtes sauvages, combien de fois je me suis cru mêlé aux plaisirs de Rome. Les jeûnes avaient pâli mon visage mais les désirs enflammaient mon esprit ; dans ce pauvre corps déjà moins chair vivante que cadavre, seuls bouillonnaient les incendies des voluptés ». Il décrit ses combats et ses larmes et P. Monceaux a pu écrire : « Jamais on n'a peint avec plus de puissance la torture de l'âme luttant contre elle-même et contre son corps. Il s'agissait là de crises particulièrement violentes au début de sa vie monacale ; sans connaître toujours semblables souffrances, ce chrétien convaincu reste néanmoins tourmenté, insatisfait de lui-même. Faut-il rappeler qu'ordonné prêtre vers 379 à Antioche, presque malgré lui, il a rarement, certains disent : « il n'a jamais » exercé son sacerdoce par crainte de ne pas en être digne. Il s'accuse, à Rome, de se laisser prendre par des soucis superflus, de ne pas consacrer assez de temps

à la méditation et à la prière. Il aspire à une vie qui se déroulerait paisiblement dans la nature, au fil des saisons et il fait part à Marcella de ce rêve : « Gagnons comme un port une campagne cachée. Au printemps, dans la campagne diaprée de fleurs et parmi les gazouillis des oiseaux (on songe évidemment à Virgile), le chant des psaumes aura plus de charme. Que Rome garde pour soi ses tumultes, que le cirque soit en folie, que sévisse l'arène ».

Ce souhait de vie tranquille n'est que rarement formulé : saint Jérôme a un naturel trop passionné pour s'en contenter longtemps. Passionné dans ses affections : il suffit de voir combien il reste brisé, anéanti pendant de longs mois à la mort d'une amie ; passionné devant une attitude qui suscite son admiration. La lettre 130 met en scène la jeune Démétrias de famille très connue, immensément riche ; elle annonce à sa famille, presque à la veille de ses noces, sa volonté de se vouer au Christ. La nouvelle stupéfie d'abord puis entraîne des effets inimaginables : toutes les femmes de la maison, du voisinage, quelle que soit leur condition, font vœu de chasteté. Le bruit de cette conversion se répand dans les villes et les campagnes les plus reculées d'Italie, gagne l'Afrique et les îles qui séparent les deux continents. « L'Italie quitta ses vêtements de deuil, les palais de Rome à demi ruinés recouvrèrent une partie de leur splendeur d'autrefois — Dieu, pensait-on, se montrait propice dans la transformation complète de leur compatriote ». Simple souci d'effet oratoire ? désir de glorifier Démétrias à qui la lettre est adressée ? peut-être ; mais certainement cette démesure résulte aussi de la profonde exaltation de l'auteur. Il déploie autant d'ardeur, même si Marcella, dit-il, fronce les sourcils et lui reproche sa violence qui lui attirera encore des ennemis, contre ses adversaires quand, par exemple, capables d'apprécier uniquement « les fumets d'oiseaux ou les galbes des coquillages », ils osent critiquer sa traduction des Evangiles : « Ce sont des ignorants, des ânon bipèdes aux oreilles desquels il faut corner avec la trompette plutôt qu'avec la cithare », ou contre un certain Onasus (dont on ignore l'identité) : « Je veux critiquer une corneille qui caquette ; à la corneille de comprendre qu'elle est assommante » et invectivant directement sa victime, bien que la lettre soit adressée à Marcella, il souhaite : « Que ton nez ne se voie plus dans ton visage,

que ton langage ne résonne plus pour pérorer ; ainsi pourras-tu paraître beau et intelligent ». Il profère des insultes plus brutales (« serpent, scorpion, pourceau, grasse truie », entre autres) contre Rufin, son ami de longue date, quand ils se furent brouillés à propos d'Origène. Dans une accusation peut-être à nuancer, Rufin reproche à saint Jérôme sa versatilité à l'égard de ce célèbre docteur de l'Eglise du III^e siècle. Saint Jérôme s'explique plusieurs fois : « J'ai apprécié ses commentaires, je n'ai jamais suivi sa doctrine ». Les termes, dans cet aveu, sont bien faibles : il a « apprécié », dit-il ; en vérité, il était débordant d'enthousiasme (lettre à Marcella) et d'admiration (lettre à Paula, toutes deux écrites en 384). Puis quand ce théologien a été suspecté d'hérésie, après avoir traduit du grec son œuvre dogmatique, le *Μερί ἀρχῶν*, non seulement il « ne l'a pas suivi » mais il s'est acharné à faire condamner ses thèses en Orient, et à Rome (lettres à Marcella de 404). Ce caractère emporté laisse imaginer la violence des œuvres polémiques qui faisait dire, au début de notre siècle, à un homme d'Eglise : « Saint Jérôme est un grand saint mais quelle rosse ! »

Nous ne serons pas surpris de retrouver une telle impétuosité chez l'observateur des mœurs de son temps. Le moine défenseur farouche de l'ascétisme tantôt dénonce et stigmatise « comme un chirurgien qui tranche », dit-il, des comportements scandaleux, plus particulièrement ceux des vierges ou moines qui déshonorent la profession monastique, tantôt il tourne en ridicule ceux qu'il veut critiquer. Il décrit avec des pointes satiriques, avant de les blâmer vivement, les détails de la mode et les coutumes alimentaires. Les mondaines qui se piquent de poésie, dont la prononciation affectée, inarticulée, déforme les mots — mais elles se croient ainsi plus distinguées —, se fardent à la céruse en couche tellement épaisse que, si par hasard une larme vient à jaillir, elle forme un profond sillon pour s'écouler ; elles se parent de bijoux : boucles d'oreilles, colliers tel le collier murène qui est comme une chaîne flexible tressée de brins de métal assoupli (l'auteur en parle comme un spécialiste) et se couvrent de pierres précieuses : « perles d'une éclatante blancheur qui témoigne qu'elles proviennent des abîmes de la mer Rouge, vertes émeraudes, céraunies qui jettent des flammes, hyacinthes aux

reflets marins » ; leurs robes de soie sont tissées d'or et elles possèdent tellement de tuniques que, même si elles en changent tous les jours, elles ne peuvent les préserver des mites ; leurs cheveux — d'emprunt — (les postiches sont à la mode) teints en roux, leur permettent d'édifier un chignon haut comme une tour. La coquetterie atteint aussi des moines : « parfumés, les cheveux portant l'empreinte du fer à friser, ils montrent des doigts scintillant de bagues ». La nourriture, lors de festins dans des palais tout ornés d'or, se compose de mets rares et chers : « Gélinottes, esturgeon, grasses tourterelles, grouses d'Ionie et toutes ces volailles qui, dit-il, font s'envoler les plus riches patrimoines ». Devant ces dépenses insensées, pur gaspillage à ses yeux, saint Jérôme laisse éclater à plusieurs reprises et presque avec les mêmes mots, sa colère mêlée de tristesse : « Et pendant ce temps, le Christ, en son pauvre, meurt à votre porte ».

Dans un autre domaine (la luxure qu'il abhorre, contre laquelle il va employer un langage assez cru), il trouve encore de quoi scandaliser : des vierges indignes sont pourvues d'amants et leur faute est bientôt révélée par un embonpoint grandissant ; des moines recherchent diaconat, sacerdoce pour s'introduire plus aisément chez des matrones et les séduire ou plutôt, pour reprendre le langage de l'auteur, « chez des femmelettes chargées de péchés qui se soucient avant tout de leur ventre et de ses environs ». Ne voit-on pas d'ailleurs une coutume abominable : l'existence des agapètes, c'est-à-dire des clercs reçus dans des couvents de religieuses ou des veuves accueillies dans des monastères d'hommes. « On a honte d'en parler, c'est chose triste, hélas ! écrit-il, mais véritable » et il ne mâche pas ses mots : « ces agapètes cherchent une consolation soi-disant spirituelle pour se procurer à domicile le commerce charnel ». Ce jugement lui a attiré (il ne pouvait en être autrement) bien des ennemis et bien des tribulations.

La dépravation des mœurs n'en arrive pas toujours à ce point. Mais les hypocrites sont nombreux qui transgressent à des degrés divers et de manière plus ou moins visible, les règles d'ascétisme auxquelles ils devraient se soumettre ; ils méritent d'être démasqués

et ridiculisés (*castigare ridendo*). L'auteur n'a pas de peine à les railer car ces comédiens, par eux-mêmes et sans le vouloir, prêtent à rire. Des moines jouent l'austérité : les uns nattés, avec des barbes de bouc, en manteau noir, leurs pieds nus exposés au froid, prolongent avec zèle leurs jeûnes... sans difficulté puisqu'ils s'alimentent la nuit en cachette. D'autres rivalisent, bien sûr, de jeûnes, « portent des chaussures mal ajustées, poussent de fréquents soupirs mais ils fréquentent des vierges, dénigrent le clergé et, quand vient un jour de fête, s'empiffrent jusqu'aux vomissements ». Des femmes, sœurs de Tartuffe, dès qu'elles voient apparaître quelqu'un devant elles affectent la plus parfaite contrition : « Aussitôt elles gémissent, abaissent les paupières, se couvrent la figure ; c'est tout juste si elles libèrent un œil pour regarder ». Notre observateur, parce qu'il est très attentif, sait surprendre un simple geste révélateur : un clerc, venu apporter des consolations chrétiennes à une veuve, va se retirer ; il se prépare à tendre la main : pour bénir sans doute la pauvre affligée ? non pas, afin de recevoir le salaire de sa visite, tel un de ces « moines à la manque » toujours en quête d'argent. Des vierges, épouses mystiques du Christ, par « de furtives œillades ou par le rythme incertain de leurs genoux qui rend leur démarche langoureuse » se font évidemment suivre par un troupeau de jeunes gens. Il peut aussi, comme le ferait d'un rapide coup de crayon un habile dessinateur, esquisser une caricature, ici une silhouette, là une démarche : des veuves souhaitent par leur tenue très austère manifester avec ostentation leur engagement monastique ; « avec leurs cilices et leurs capuchons truqués, elles ont l'air de hiboux et de chouettes ». Au contraire, voici un moine coquet, aux chaussures légères, qui avance : « De peur que la chaussée trop humide ne lui mouille la plante des pieds, il y imprime juste le bout des orteils ». Que dire de ces matrones d'âge déjà respectable, désireuses de trop se rajeunir et qu'une seule expression va caricaturer : « Quoique pourvues d'un troupeau de petits-enfants, elles se donnent l'apparence de timides fillettes » ?

Quand l'auteur examine l'un de ces personnages dans diverses activités, il nous suggère quelques scènes d'une pièce comique dont il donne même le titre. Suivons ce moine intéressé et jouisseur :

scène 1 : le départ : « En même temps que le soleil, en toute hâte, il se lève. Il a étudié les trajets les plus courts. C'est tout juste s'il ne pénètre pas dans la chambre des matrones tandis qu'elles dorment encore, ce vieillard opportun ». Scène 2 : la visite : « Remarque-t-il une étoffe élégante, un coussin ou n'importe quel meuble dans l'appartement, il le loue, l'admire, le palpe ; il se plaint de n'en point posséder de pareil et il obtient l'objet, moins qu'il ne l'extorque ». Scène 3 : le repas : « Il déteste les jeûnes, il expertise les mets en les flairant, aussi le surnomme-t-on vulgairement le Chapon Gras ». Une jeune fille, quoique vivement blâmée, a droit à un peu moins de sévérité : il faut dire que saint Jérôme ne se sent pas de responsabilité à son égard ; il a inventé, il nous l'avoue lui-même, l'histoire rapportée dans la lettre 117, lettre bizarre dès le premier abord, sans verset biblique et sans destinataire expressément nommé : « Ad matrem et filiam ». Il imagine qu'un moine est venu spécialement de Gaule pour le voir à Bethléem et lui demander d'intervenir dans sa famille : sa mère veuve et sa sœur vouée à la virginité se sont fâchées ; elles résident dans la même ville mais dans des appartements différents. Le voisinage commence à jaser ; c'est bien pire quand chacune décide de prendre à la maison un clerc, comme intendant. Saint Jérôme est chargé de sermonner la jeune fille qui a quitté le domicile maternel. La lettre entière, tout en exprimant les idées chères à notre moine en matière d'ascétisme, est amusante. J'en relève juste deux passages. Le narrateur vient de réprimander la fautive et il ajoute : « J'apprends en outre que tu te promènes parmi les propriétés suburbaines avec des parentes. Je n'en doute pas ; c'est une cousine ou une sœur à qui, pour les désennuyer tu tiens compagnie car loin de moi que tu recherches la société des hommes, si proches parents soient-ils ». Puis, changeant de ton : « Allons, je t'en prie, réponds-moi ; quand tu es seule, vas-tu dans la campagne avec tes proches ou bien avec ton amoureux ? » Et même si elle va chez ses parentes, que fera-t-elle pendant le repas ? on la forcera à manger des viandes, à boire du vin « loué comme une créature de Dieu ». Quelque chanteur se fera entendre ; n'osant regarder les épouses des autres, c'est à elle qu'il lancera des œillades, manifestant par gestes ce qu'il ne peut pas dire ; même des cœurs de fer se laisseraient ébranler », assure saint Jérôme. Et justement, tout excitée dans cette

fête, ne va-t-elle pas chercher à séduire elle aussi ? « La robe, même d'étoffe grossière, peut attirer le regard d'un homme ; on la laisse traîner à terre pour paraître plus grande, la tunique est décousue à dessein afin de montrer ce qui est beau et la mantille glisse par moments pour laisser à nu les blanches épaules mais la séductrice se dépêche de les cacher comme si elle ne voulait pas qu'on voie ce qu'elle avait fait exprès de découvrir ». C'est une véritable comédie qui est résumée en quelques lignes dans la lettre à Geruchia : situation, langage, gestes, tout est indiqué. Saint Jérôme vient de conseiller à sa correspondante la monogamie et de lui dire que si elle se marie deux fois, en cas de nouveau veuvage, elle peut recommencer trois, quatre fois ou davantage. A ce propos, il raconte le fait suivant, difficile à croire mais dont il prétend avoir été, à Rome, le témoin. Un homme avait déjà enseveli 20 épouses et il en avait pris une nouvelle qui en était à son 22^e mari. Lequel enterrerait l'autre ? La curiosité et l'impatience s'étaient emparées de tous. « Ce fut le mari qui triompha. De Rome entière le peuple affluait ; on couronna le veuf ; tenant une palme et saluant la foule qui criait : « Enterres-en 600 à la file ! » il précédait le funèbre brancard de son épouse polygame ». On croit retrouver dans ces pointes satiriques, ces caricatures, ces histoires rocambolesques, glissées au milieu de réflexions très sérieuses, l'étudiant facétieux dont la verve enchantait jadis ses camarades.

Il serait temps de conclure. Ce témoin de son temps qui en fustige les mœurs et en évoque les événements historiques, ce lettré, imprégné de littérature profane dont les réminiscences abondent dans ses lettres est par ailleurs un personnage complexe. L'iconographie hiéronymienne est abondante. Elle le présente essentiellement dans deux attitudes : soit lisant ou étudiant dans sa cellule de moine (très confortable dans le tableau de Dürer qui représente sa propre demeure de Nuremberg), soit pénitent ou en prière devant sa grotte de Chalcis. Effectivement saint Jérôme, travailleur acharné, lecteur et interprète passionné de la Bible, excellent traducteur loué par Claudel ou Valéry Larbaud, qui a eu le mérite de donner une place importante au texte hébreu, préfigure le moine érudit du Moyen Age. D'autre part, zélé propagateur de l'ascétisme, très exigeant

avec lui-même, au point de connaître rarement la sérénité (Châteaubriand en faisait un romantique « orageux, passionné, solitaire, regrettant le monde dans le désert et le désert dans le monde »), il cherchait dans de brûlantes prières, le pardon et la paix. Mais il ne faudrait pas passer sous silence ce qui contribue à son originalité, cet aspect très humain, dans son comportement et son langage, bien apparent dans les épîtres adressées aux femmes, d'un être fougueux et impulsif qui, malgré ses élans mystiques, n'a pas perdu contact avec la réalité humaine. C'est cette idée que Pierre de Labriolle, professeur d'Université, traducteur de Juvénal et de saint Augustin, a mise en valeur dans un texte qui va me servir de conclusion : « Certains traits de ce personnage ont pu paraître singuliers à ceux qui conçoivent la sainteté sous l'aspect un peu conventionnel de benoîte douceur. A ce prix, saint Jérôme serait un saint hors cadre. Son imagination ardente, ses passions fougueuses, sa nature violente et éruptive le rattachent de toutes parts à l'humanité réelle. Peut-être, parmi les Pères de l'Eglise, y a-t-il des physionomies plus délicates, plus nuancées, plus fines. Mais il n'y en a pas de plus vigoureuses ni dont on entrevoit mieux, après tant de siècles écoulés, à travers la lettre morte, la vie et la flamme. »

*ETUDE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE PREHISTORIQUE
EN CEVENNES*

(Nord-ouest d'Alès)

par M. Jean SALLES,
Correspondant

La région présentée comprend un secteur bien défini inclus dans la chaîne cévenole. Il s'agit du versant des montagnes cristallines de cette chaîne alimentant le bassin du Gardon, et s'étendant aux chaînons des basses Cévennes calcaires.

Nos recherches ont donc été limitées dans l'espace, et restreintes à la surface des terrains. Nous ne nous sommes que très peu occupés des grottes, laissant à la Société cévenole de spéléologie et préhistoire le soin d'y conduire des recherches qui ont, par ailleurs, été très fructueuses.

Nos recherches ont été également limitées dans le temps chronologique. La période que nous avons particulièrement étudiée : depuis la fin du néolithique (2 500 ans avant J.-C.) jusqu'à la préhistoire finale (vers 750 ans avant J.-C.).

Les monuments préhistoriques, que nous avons étudiés et restaurés consistent surtout en des dolmens et coffres sous tumuli, c'est-à-dire inclus dans un tas de pierres et/ou de terre, donc des monuments funéraires dont la structure a été bâtie par les premiers occupants de notre sol cévenol. Cela nous amène d'abord à définir les modes d'ensevelissement des restes humains en ces époques.

Depuis le milieu du siècle dernier, des chercheurs avaient exploré et étudié des grottes sépulcrales, ainsi que des dolmens apparte-

nant aux formations calcaires de la bordure sous-cévenole (appelée le piémont cévenol) et des garrigues.

Mais ces recherches, se bornant surtout à recueillir de belles pièces de musée, en négligeant des éléments très intéressants bien que moins spectaculaires, ne pouvaient que donner une idée très incomplète du mode de vie de ces peuplades préhistoriques.

Il a fallu attendre le milieu de ce présent siècle pour qu'une nouvelle démarche de l'investigation archéologique soit à même de nous fournir de nouvelles données susceptibles d'être interprétées d'une manière plus scientifique.

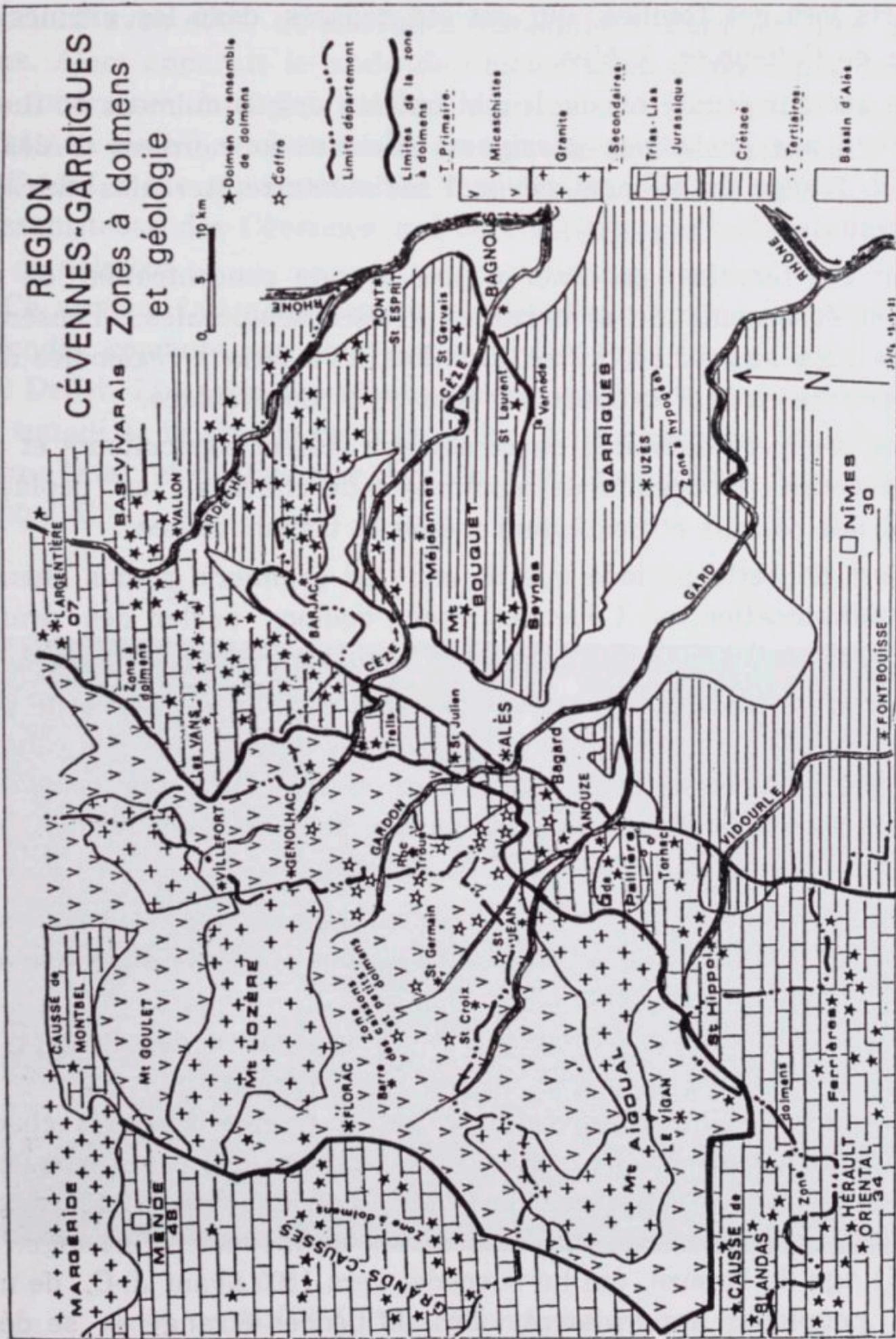
Des chercheurs confirmés, auxquels notre archéologie régionale doit des progrès sensationnels, sont apparus à cette époque. Nous voulons citer Paul Marcelin le précurseur, puis le docteur Jean Arnal, Michel Lorblanchet, Marc Bordreuil, X. Gutherz et enfin Jean-Marc Roger qui nous ont aidés à définir la direction dans laquelle nous devons orienter nos propres recherches.

Contrairement au siècle précédent, la fouille archéologique n'a pas consisté à rechercher des documents dignes de figurer dans des vitrines de musée ; mais à bien définir l'architecture précise des monuments explorés, ainsi que les différentes phases de leur occupation, ou leur réutilisation, compte tenu des couches de sédiments ou des éléments encore en place.

Ainsi, l'emplacement d'un simple caillou, encore en sa position d'origine, nous communique bien plus de renseignements qu'une belle pointe de flèche ouvragée en silex prélevée avec soin par des non-initiés.

En partant des structures en place, soigneusement étudiées et notées, nous avons pu restituer des dolmens ou autres sépultures préhistoriques, le plus en conformité possible à leur état originel.

Des monuments ruinés, qui dans quelque temps n'auraient été qu'un informe tas de pierre ou qui auraient été rasés par des engins mécaniques, ont pu, grâce au travail persévérant du Groupe alésien de Recherche archéologique (G.A.R.A.) reprendre forme et être réhabilités pour devenir des témoins éloquents de notre passé lointain. Il appartient maintenant aux pouvoirs publics et aux visiteurs avertis de les prendre en charge et d'éviter qu'ils ne soient victimes de l'oubli ou d'actes de destruction volontaires sinon systématiques.



Ils font partie de notre patrimoine historique que nous devons laisser aux générations futures, au même titre que tous les documents découverts lors des fouilles qui ont été déposés dans les vitrines du Musée du Colombier, à Alès.

Le secteur étudié et sur lequel ont été érigés dolmens et tumuli comprend une partie des garrigues calcaires au nord-est d'Alès, et toute la frange du piémont cévenol sédimentaire (terrains calcaires et gréseux).

Sur ces terrains, on observe une grande concentration de dolmens et également de nombreuses grottes sépulcrales, l'ensemble daté de 2 500 ans à 1 800 avant J.-C. Les civilisations régionales dites de Ferrières et de Fontbouïsse y sont bien représentées.

Les premiers habitants de ce secteur étaient agriculteurs et surtout éleveurs (troupeaux de moutons et de chèvres), se déplaçant au gré des saisons et pratiquant même la transhumance.

C'est de cette période que datent les premiers grands chemins de communication en Cévennes, nous voulons parler des drailles (particulièrement bien étudiées par l'historien Pierre Clément).

Ces premiers agriculteurs se servaient d'outils en pierre (le silex est abondant en notre région) et en os. Ils vivaient dans des cabanes couvertes de chaume ou de lauze, dont on a retrouvé les bases dans les garrigues méridionales (Fontbouïsse près de Sommières, Cambous près du Pic Saint-Loup).

Ils pratiquaient le rite de l'inhumation collective, ensevelissant leurs défunts dans des grottes ou des dolmens où les vestiges humains sont particulièrement abondants.

Vers 2200 avant J.-C. commencent à apparaître des éléments de métallurgie.

Le cuivre, dont le minerai, bien qu'en petites quantités chaque fois, fréquent dans nos Cévennes, a été exploité dès cette époque.

Des éléments de parure ; des outils peu efficaces (haches, alènes) ont pu servir d'offrandes votives ou de monnaie d'échange.

A l'Age du Bronze, qui lui succède, vers 1600 avant J.-C., de nouvelles peuplades apparaissent. Des influences étrangères se développent avec l'emploi d'outils ou d'armes en bronze, plus efficaces, qui vont peu à peu supplanter le silex.

Des civilisations, venues des Alpes septentrionales (par le couloir rhodanien) ou de la plaine du Pô, s'installent dans notre région, apportant avec elles de nouvelles conceptions dans les rites sépulcraux. Alors apparaît le mode de l'incinération et du dépôt des cendres funéraires dans des tombes d'un gabarit plus petit (appelées coffres ou cistes), incluses dans un tumulus parfois important.

Un tel mode sépulcral a été fort développé dans toute la partie micaschisteuse des Cévennes qui ne comporte par ailleurs que très peu de dolmens.

Ce secteur fait actuellement l'objet d'une étude scientifique approfondie, conduite par une équipe du C.N.R.S., dirigée par M. Bernard Dedet. Les premiers résultats font apparaître une utilisation de ces tumuli à la fin de la préhistoire, à la charnière de l'Age du Bronze final et du Premier Age du Fer, c'est-à-dire autour de 750 avant J.-C.



ANDUZE. La Grande-Pallière.

Le dolmen n° 2 entouré de son tumulus arrondi, daté d'environ 2200 ans avant J.-C.

Photo J. Imbert

L'action propre du Groupe alésien de Recherche archéologique a été d'intervenir chaque fois qu'un monument préhistorique cévenol a été menacé à plus ou moins brève échéance, de façon à en étudier les structures et à en assurer la conservation.

Nous prendrons quelques exemples caractéristiques dans la zone du « piémont cévenol ».

A Saint-Julien-les-Rosiers : un dolmen de type « à murettes » (trois grandes dalles verticales reliées par deux murettes de pierres sèches), la chambre sépulcrale a pu être restaurée. La fouille avait livré des silex et des perles en pierre. La couverture manque.

A Bagard : un dolmen ruiné à longue chambre sépulcrale a été restauré partiellement. Un matériel intéressant y a été recueilli (perles rondes et « tubulaires »).

A Anduze : dans les terrains gréseux, un remarquable ensemble de dolmens (plus de 20) caractérise la crête de la Grande Pallière. Le groupe a étudié et restauré plusieurs de ces monuments.

— Le dolmen 11 (le plus au nord) mériterait une restauration ;



SOUSTELLE. Le dolmen du RON-TRAUCA (roc troué) inclus dans un tumulus de dalles micascisteuses, daté d'environ 2000 ans avant J.-C. Il a été restauré par le G.A.R.A.

Photo J. Imbert

— Le dolmen 6 (situé au centre de l'ensemble) a été restauré, le tumulus qui l'entoure a un parement bâti (pierres sèches) ;

— Le dolmen 1 (le plus au sud, également restauré) est encore plus curieux. Son tumulus de plan circulaire est flanqué de « menhirs » érigés contre son parement externe. Le mobilier découvert consiste en silex, en perles ordinaires (stéatite) ou rares (variscite, « callaïs »). Une perle en cuivre permet de préciser la date (vers — 2 500 ans) de son édification, et des perles en pâte de verre indiquent une réutilisation à l'Age du Bronze final (vers — 750).

Au Martinet, naguère centre de production houillère, le dolmen du col de Trélis découvert récemment est également en dalles gréseuses. Il a été étudié et consolidé par le Groupe. La fouille a donné seulement une unique perle olivaire en calcite.

Le G.A.R.A. n'est pas le seul à réhabiliter des dolmens, M. Coularou (de la direction des Antiquités) a restauré le dolmen de La Galaberte à Saint-Hippolyte-du-Fort. M. Numa Bastide, du Pont Ravagers, a restauré, avec l'aide du Parc national des Cévennes, de nombreux coffres et menhirs en basse Lozère.

Si nous pénétrons dans le secteur des Cévennes micaschisteuses, nous noterons que des monuments particulièrement caractéristiques ont pu être étudiés et restaurés au cours de cette dernière décennie.

Le dolmen du Ron Trauca (Soustelles-Salles-du-Gardon) situé sur la crête a une architecture remarquable. (Deux parements circulaires limitent le tumulus.)

La fouille a donné 250 perles rondes en stéatite.

L'ensemble funéraire de Lamelouze-Peyraube comprend 10 tumuli avec un parement bâti en petites et moyennes lauzes. La plupart renferment un coffre en leur centre.

Ils ont été tous restaurés par le G.A.R.A., après :

— étude du dallage du fond, des calages ;

— le relevé du plan du tumulus.

L'un d'entre eux, particulièrement représentatif, a donné une chaînette en bronze, fondue par l'incinération.

Le grand tumulus de l'Elzière au Chambon a donné un silex (pointe de flèche) et un rasoir en bronze. La dernière utilisation de ce monument funéraire date donc de l'Age du Bronze final (vers — 750).

Nous rendrons hommage au Groupe « Haute-Cèze Archéologie » qui a entrepris une œuvre de sauvegarde et de conservation du patrimoine archéologique parallèle à celle du G.A.R.A. dans un autre secteur cévenol bien déterminé, à savoir le versant gardois du massif du Mont Lozère étendu jusqu'aux limites du bas Vivarais.

L'ensemble de ces efforts de prospection et de réhabilitation des vestiges préhistoriques cévenols fait actuellement l'objet d'une étude scientifique systématique par l'équipe de M. Bernard Dedet. Les résultats doivent en être publiés dans un avenir proche.

DE LA DEESSE-MERE DE WILLENDORF A JANE FONDA

ou

LES AVATARS DE LA FECONDITE

par M. le docteur Charly-Sam JALLATTE,

Membre résidant

C'est dans une profusion de courbes, de seins gonflés, de hanches rebondies et de cuisses pleines que nous apparaissent les déesses-mères de la préhistoire (fig. 1). Il convient bien de dire déesses-mères et non déesses de l'amour. En ces temps là le *gaudeamus* s'élevait vers celle qui était l'expression de l'immensité cosmique, celle qui connaissait l'essence des choses : la mère de la nature vivante, nourriture de la vie. La célébration du plaisir vint plus tard car il faudra des millénaires pour que l'homme, enfin délivré de son complexe oedipien, consacre à l'amour des temples, des fêtes et des effigies qui n'expriment plus qu'une révérence très particulière, partielle et ponctuelle au principe féminin.

Mais n'anticipons pas !

Nous voudrions essayer de comprendre à travers la succession des civilisations, le cheminement de la pensée humaine à laquelle il convient de reconnaître une qualité primordiale, celle de la permanence de la vénération de la figure universelle de la femme.

Nous voudrions tenter de suivre, depuis la Grande Mère du monde, donatrice de vie (mais aussi pourvoyeuse de mort), jusqu'aux « ventres à louer » de notre société moderne, la progression (peut-on dire les progrès ?) de notre connaissance de la vie et de sa transmission.

Les mythes de la création dans les différentes cultures se développent tous autour de la femme. Elle est présente dans l'art et les religions du monde entier ; elle a mille noms, seule ou accompagnée de divinités parèdres.

La mythologie pourra donc être, pour nous, un fil conducteur au long de cet exposé. Elle sera comme ce fil qu'Ariane confia à Thésée pour sortir du labyrinthe ou comme cette corde de nylon bien utile à Cosquer pour retrouver l'air libre après sa découverte des peintures rupestres de la grotte sous-marine qui porte maintenant son nom.

Mais il faudra bien quitter le mythe lorsque nous aborderons aux rivages de la science et de la contemporanéité et peut-être devrons-nous alors nous interroger sur les modifications successives de nos comportements envers la nature et la vie. Aujourd'hui, n'est-ce pas au travers de la défense de l'environnement qu'apparaît notre angoisse d'une possibilité d'extinction de notre planète ?

Refermant la boucle, partie de Gaïa, l'humanité revient à Gaïa, confrontée qu'elle se trouve à l'urgence d'assurer sa survie, comme elle l'était il y a plus de 50 millénaires. Mais depuis deux mille ans elle avait oublié que la terre est notre mère et qu'« il ne faut point manger les enfants dont on veut de la mère obtenir les faveurs ».

Cet exposé n'étant pas une thèse exhaustive, et moi-même n'étant pas un spécialiste de l'histoire des civilisations, je limiterai mon champ d'exploration aux sites millénaires de la culture qui nous imprègne et sur lesquels j'aime à traîner mes pataugas. Peut-être ferai-je un ou deux écarts lorsque l'illustration d'un propos l'exigera.

Les déesses-mères de la préhistoire ont traversé les millénaires pour nous conter ce que nos ancêtres croyaient de la fertilité. Toutes ces petites idoles aux formes rebondies expriment le triomphe de la féminité et elles attestent, par leur existence sur tous les continents, une similitude des religions paléolithiques à une période où les hommes, spectateurs du retour périodique des saisons, de la maturation des fruits, des migrations annuelles des animaux et du

rythme des cycles féminins, reconnurent dans la femme le souffle du supranaturel.

Qu'elles proviennent de Sibérie ou du pourtour méditerranéen, ces représentations de la déesse-mère ont en commun leurs lignes toutes en courbes, l'exagération de leurs organes génitaux et une stéatopygie parfois monstrueuse comme si elles procédaient toutes d'un modèle unique (fig. 2). Il est pourtant impossible d'admettre l'existence d'un seul foyer culturel pour des populations aussi éloignées les unes des autres. Par contre est tout à fait plausible l'hypothèse que ces similitudes sont le fait de réponses semblables à des questions identiques. Ces déesses-mères sont l'expression, d'une part, de la relation physique que l'homme avait à cette époque avec son environnement naturel et, d'autre part, de l'interprétation mystique qu'il en donnait.

Proche de lui, sa compagne inscrivait dans son corps le mystère de la succession des générations. Ainsi devint-elle l'utérus universel et cette identification entre son ventre et la caverne matrice de la Terre-Mère s'est perpétuée jusqu'aux derniers siècles de l'ère préchrétienne. En effet ne retrouve-t-on pas en grec le mot *delph* : matrice, utérus dont la racine survit dans le nom d'un des sites les plus sacrés de la Grèce : Delphes ? Et n'est-ce pas à Delphes, précisément que la déesse Gé (la Terre) rendait des oracles bien avant Apollon ?

Au fond de leurs cavernes-sanctuaires nos ancêtres déposaient leurs idoles et traçaient les premiers traits d'une iconographie du corps féminin.

Mais pourquoi ces corps déformés, outrageusement gynoïdes, infirmes à force d'être difformes ?

Longtemps on a voulu reconnaître dans l'obésité de ces déesses-mères les signes d'une origine ethnique et rattacher leur stéatopygie aux caractères morphologiques constatés chez certains groupes humains d'Asie Mineure et du bassin méditerranéen.

Cette théorie est actuellement abandonnée et le docteur Rose Frisch a voulu apporter une interprétation physiologique à ce type particulier d'obésité, écrivant dans la revue *Scientific American* :

« La relation admise dans le passé entre la corpulence et la fécondité a, en fait, une explication scientifique depuis que l'on sait que ce sont les oestrogènes qui sont responsables de l'accumulation de graisse dans les seins, les hanches, les cuisses et les fesses. »

Par ailleurs, les travaux de Rose Frisch cherchèrent à montrer qu'une femme doit accumuler une certaine quantité de graisse corporelle pour maintenir un cycle menstruel normal et une bonne capacité reproductrice, phénomène dont nos lointains ancêtres avaient dû avoir une claire perception pour faire de la rotondité des formes, et notamment de la zone du triangle pubien, le symbole de l'espérance de vie. C'est vouloir prêter une étrange prescience à ces groupes humains de la préhistoire. Personnellement, en fonction des constatations cliniques que j'ai pu faire, au cours d'une carrière vouée à la femme, je serais plutôt enclin à dire que si la grande multiparité est facteur de surcharge adipeuse, la réciproque est loin d'être vérifiée et que ce que nous constatons dans la statuaire paléolithique relève, en fait, de l'esprit d'observation le plus élémentaire de la part de l'homme des cavernes, à savoir que plus sa compagne était fertile plus elle grossissait. C'est donc pour attirer sur son clan et sur son territoire de chasse et de cueillette la bienveillance d'une déesse féconde qu'il la représentait dans une extrême pléthore.

D'autres symboles étaient également associés à la fécondité et la grande-mère de Laussel est pour cela très représentative de cette symbolique.

Cette icône gravée à l'entrée de la caverne de Laussel, en Dordogne, est nue, corpulente et sans visage (fig. 3). Ses seins pendants, son ventre et son ombilic sont très clairement sculptés, ainsi d'ailleurs que le triangle pubien.

Mais ce qui retient peut-être le plus notre attention est le croissant de lune figuré sous l'aspect d'une corne de bison, colorée à l'ocre rouge et striée par treize entailles, symbole que la déesse élève dans sa main droite.

La déesse de Laussel n'est pas la seule à être marquée d'ocre rouge. Celle de Willendorf également et de nombreuses autres sont recouvertes de cette substance. L'ocre rouge symbolise le lien intime qui unit le sang à la vie, celui-là étant la *prima materia* de celle-ci. C'est pourquoi le sang est sacré.

Sur cette sculpture l'ocre recouvre les treize entailles des cycles lunaires et féminins montrant le lien étroit qui unit ces deux rythmicités, l'une interne, l'autre externe, et qui constitue le noyau originel de ce qui sera plus tard la science et la religion.

Un autre élément de ce bas-relief mérite aussi une attention particulière. La main gauche de la femme est pointée vers son ventre gravide. Par rapport aux représentations antérieures c'est donc déjà un changement non seulement stylistique mais également idéologique qui annonce le passage du paléolithique au néolithique.

La notion de *fécondité* évolue vers le concept de *maternité*.

Il faudra, bien sûr, attendre encore quelques millénaires pour que l'évolution soit parachevée, mais déjà les silhouettes curvilignes de la déesse-mère expriment davantage la grosseur que l'obésité et l'attention se porte de plus en plus vers le *produit* de la fertilité.

Ce transfert d'intérêt se manifestera pleinement avec l'apparition de scènes d'accouchement (telle cette déesse-mère de Catalhöyük, en Turquie, ancêtre de Cybèle — 6000 ans av. J.-C.) ou d'allaitement (figurine de terre cuite — Chypre — 2000 ans av. J.-C.).

On ne peut dater avec précision l'époque à laquelle l'homme prit conscience de son propre rôle dans le processus de génération et nous devons nous contenter de spéculations en remarquant pourtant que très tôt les figurines de fertilité ont eu des connotations phalliques telle cette sculpture de l'époque gravetienne à laquelle on hésite à attribuer un sexe, ou cette autre sculpture du site de Catalhöyük (fig. 4) qui ne laisse aucun doute sur la volonté masculine de ravir la place jusque là tenue par la femme dans le processus de transmission de la vie. Toute réflexion sur la génération commence, en effet, à ce niveau et le culte phallique a existé dans toutes les civilisations anciennes. C'est à l'époque de la grande mutation socio-culturelle du néolithique qu'il est plausible d'imaginer la mise en subordination des femmes par l'homme.

Lorsque l'humanité aborda l'ère de l'agriculture et de l'élevage, on peut considérer qu'elle se mit hors « du Jardin de l'Innocence ».

Les premiers semis de céréales, la domestication des animaux mirent en lumière le rôle non exclusif de la déesse-mère dans la reproduction des êtres vivants, qu'ils soient plantes ou animaux. La

Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

Fig. 4

terre, les femelles, la femme commencèrent à être considérées comme les simples réceptacles d'une semence et, comme les vaches, les femmes eurent droit à leur homme-taureau sacré.

Nous venons de voir qu'à cette époque la déesse n'est plus seule sur son trône. Un enfant lui est né et cet enfant, donné selon les cas comme son fils ou son époux, ne va pas tarder à déposséder sa mère de sa divinité. L'homme qui a revendiqué la fécondité revendiquera bientôt toute la création et la divinité.

Mais il faudra attendre la prodigieuse civilisation sumérienne — civilisation et non plus simple culture comme il y en eut tant échelonnées dans notre immense préhistoire — pour voir apparaître une littérature parfois étonnamment explicite conservée depuis 5000 ans sur les tablettes de terre cuite enfouies au cœur de la terre de Basse-Mésopotamie, aux abords du Golfe Persique.

Une suite de tablettes traduites par Samuel Noah Kramer est si belle que je ne résiste pas au plaisir de vous la lire. Il s'agit d'un épisode du mythe de la création. Avant que l'homme eut été créé la cité de Nippur (en Mésopotamie) était habitée par les dieux. « Son jeune homme » était le dieu Enlil, « sa jeune fille » était la déesse Ninlil et « sa vieille femme » était la mère de Ninlil, du nom de Nunbarshegunu. Un jour cette dernière ayant résolu de marier sa fille à Enlil lui donna les instructions que voici :

« Dans l'onde pure, femme, baigne-toi dans l'onde pure.

Ninlil, longe la berge du ruisseau Nunbirdu :

L'être aux yeux brillants, le Seigneur, l'être aux yeux brillants,

Le « Grand-Mont », le Père Enlil,

l'être aux yeux brillants te verra.

Le berger... qui décide les destinées,

l'être aux yeux brillants te verra.

Sur-le-champ, il t'enlacera (?), il t'embrassera. »

Ninlil suivit joyeusement les instructions de sa mère :

« Dans l'onde pure, la femme se baigna dans l'onde pure.

Ninlil longea la berge du ruisseau Nunbirdu :

L'être aux yeux brillants, le Seigneur, l'être aux yeux brillants,

Le « Grand-Mont », le Père Enlil,

l'être aux yeux brillants la vit,
 Le berger... qui décide les destinées,
 l'être aux yeux brillants la vit.
 Le Seigneur lui parla d'amour (?), mais elle refusa :
 « Mon vagin est trop petit, il ne connaît pas l'accouplement ;
 Mes lèvres sont trop petites, elles ne connaissent pas les
 baisers... »

Enlil consulta alors son vizir Nusku et lui fit part du désir qu'il éprouvait pour la charmante Ninlil. Sur quoi Nusku lui procura une barque ; tandis qu'Enlil voguait au fil de l'eau en compagnie de Ninlil, il abusa d'elle et engendra ainsi le dieu lune. Les dieux furent choqués de cet acte immoral, et,

.....

« Comme Enlil arpentait le Kiur,
 Les Grands-Dieux, les cinquante au complet,
 Les Dieux qui décident les destinées, tous les sept,
 Se saisirent d'Enlil dans le Kiur, disant :
 « Enlil, être immoral, sors de la cité !
 Nunamnir, être immoral, sors de la cité ! »

Donc plus de doute possible, l'acte de procréation est nettement perçu comme tel, mais au-delà, ou en raison même, de sa finalité s'y attache un code moral qui l'interdit sans consentement de la femme.

Une autre tablette est consacrée à un poème qui chante la beauté et l'amour. Une jeune épousée y célèbre un roi nommé Shu-Sin. Mais le couple n'est pas celui d'amoureux ordinaires mais d'amants « consacrés ».

Chaque année et conformément à la loi religieuse, le souverain était tenu de s'unir à l'une des prêtresses d'Inanna, la déesse de l'Amour et de la Procréation, afin d'assurer la fertilité des terres et la fécondité des femelles.

Voici quelques strophes de ce très beau poème qui évoque irrésistiblement le Cantique des Cantiques.

« Epoux, je voudrais être conduite par toi dans la chambre
Tu m'as captivée, laisse-moi demeurer tremblante devant toi
Lion, je voudrais être conduite par toi dans la chambre.

« Epoux, laisse-moi te caresser

Ma caresse amoureuse est plus suave que le miel

Dans la chambre remplie de miel

Laisse-nous jouir de ton éclatante beauté

Lion, laisse-moi te caresser

Ma caresse amoureuse est plus suave que le miel

« Epoux, tu as pris avec moi ton plaisir

Dis-le à ma mère et elle t'offrira des friandises

A mon père et il te comblera de cadeaux. »

Dans un autre poème lyrique, composé lui aussi à l'occasion d'une cérémonie de « mariage sacré », on peut lire :

« Mon dieu, de la jeune fille qui verse le vin, doux est le breuvage
Comme son breuvage, douce est sa vulve, doux est son breuvage
Comme ses lèvres, douce est sa vulve, doux est son breuvage
Doux est son breuvage mêlé, son breuvage. »

Ainsi, Inanna, déesse de l'amour et de la fertilité, semble trouver quelque plaisir à sa fonction.

Nous n'avons malheureusement que peu d'éléments de la statuette sumérienne pour illustrer les poèmes sacrés. Seule cette représentation de la déesse Inanna avec ses cheveux noirs ramenés en chignon (les sumériens se désignaient comme les « gens-à-la-tête-noire » par allusion à la couleur foncée de leur chevelure) et son visage de serpent, nous confronte à l'image de la mère sacrée (fig. 5). Son delta fertile souligné précise le triple aspect de la Grande-Déesse (Jeune fille, mère et vieille femme). L'image du serpent rappelle l'affirmation de la vie et de l'immortalité car, ainsi que l'écrit Adèle Getty : « les serpents se régénèrent et renais-sent chaque année en se débarrassant de leur vieille peau, tandis que les femmes subissent une sorte de mue mensuelle à l'occasion de la menstruation. »

C'est aux environs de 1300 avant J.-C. qu'est rédigé le premier texte (ou du moins le plus ancien texte connu des archéologues) relatif à une régulation des naissances par l'avortement. Ce texte est une loi hittite de Boghabkhoï qui fixe le montant des amendes pour avortement, d'une part en fonction de l'âge de la grossesse, d'autre part en fonction du statut social de la femme.

Cette loi fait apparaître qu'avant le sixième mois de grossesse l'avortement n'est pas condamnable.

Dès cette époque, le processus de conception a donc commencé à être vécu sous une double problématisation. D'un côté, la nécessité d'assurer une descendance ; de l'autre, le désir d'affirmation de la liberté sexuelle.

Ainsi, c'est par son négatif, la contraception, que nous allons être contraint maintenant d'aborder l'étude de la fécondité et de la procréation.

C'est une femme, la belle Aspasia, pour qui Périclès abandonna son épouse, qui vers le milieu du V^e siècle av. J.-C. donnait quelques conseils aux femmes athéniennes afin d'éviter la grossesse :

« Donc, afin que la femme ne conçoive pas (écrivait-elle) il faut d'abord prendre garde de ne pas cohabiter avec l'homme dans le temps favorable à la conception, c'est-à-dire à la fin des menstrues. Quant au coït dans ce temps là, lorsque la semence virile est éjaculée, qu'elle retienne son souffle afin que la semence ne soit point portée dans la cavité utérine et que sans tarder elle se lève et que, reposant sur les genoux, elle s'évertue à éternuer et qu'elle se lave la vulve avec soin. »

La connaissance de la date favorable à la conception est précisée dans ce texte et il semble bien que cette connaissance soit assez répandue dans la société grecque antique puisque Hippocrate, traitant de la stérilité, écrit : « La femme ira auprès de son mari à la fin des règles, le mieux est quand elles ont cessé. » La fécondité a, en effet, beaucoup préoccupé Hippocrate. « Il faut, dit-il, pour qu'une femme puisse concevoir qu'elle soit d'un tempérament qui tienne le milieu entre une extrême humidité et la sécheresse, entre l'obésité et la maigreur. Il faut que la matrice soit bien conformée et dans une direction qui favorise l'introduction de la liqueur séminale dans le temps de la copulation.

Enfin, une troisième circonstance favorable consiste dans le temps de la copulation. »

Les talmudistes, à la même époque avaient, eux aussi, des connaissances gynécologiques assez précises, puisque Rabbi Johanan faisait de la « tébilan » le moment le plus favorable pour la conception. (La tébilan est l'immersion dans l'eau que la femme faisait sept jours après la cessation des règles pour qu'il lui soit permis d'habiter avec son mari lequel était séparé d'elle depuis le commencement de la menstruation). Or, sept jours après la cessation des règles correspond, en moyenne, au 12^e jour du cycle ovarien, c'est-à-dire à la période de l'ovulation, donc effectivement la plus favorable à la conception.

Par contre, et en cela il avaient la même théorie qu'Aristote, ils expliquaient l'absence de règles pendant la grossesse par la nécessité qu'avait l'embryon de s'en nourrir.

« Pour former un embryon, disait Aristote, la femelle fournit les menstrues en tant que matière et le mâle fournit le sperme comme force et principe actif. Le mâle fournit la forme et le principe du mouvement, la femelle le corps et la matière. C'est comme dans la coagulation du lait : le lait est le corps et le suc du figuier ou la présure fournit le principe coagulant ; ce qui vient du mâle produit la même action en se morcelant dans la femelle. »

Nous verrons combien cette métaphore va faire florès jusqu'au XVII^e siècle et qu'il faudra attendre le « Nouveau traité des organes génitaux de la femme », publié en 1672 par R. de Graaf, pour apprendre que « tous les animaux et l'homme même tirent leur origine d'un œuf qui... existe avant le coït dans les testicules des femelles ».

Pour en revenir à Hippocrate, celui-ci malgré les engagements de son serment : « Je ne donnerai pas, non plus, aux femmes de pesaires abortifs » a laissé plus de 120 recettes contraceptives ou abortives à la méditation de ses successeurs.

L'historienne Marie-Thérèse Fontanille qui a colligé toutes les recettes de cette nature dans la littérature médicale gréco-romaine a pu dresser un catalogue de 413 préparations.

Eh oui ! Comme l'écrivait Ovide dans *Les Amours* : « Rara in hoc aevo est quae velit esse parens » (Rare à notre époque est celle qui désire être mère).

De telles pratiques vont faire courir à la démographie de réels dangers et l'étude faite par M.-T. Fontanille sur l'évolution de la fécondité des couples de la dynastie antonine et dans les familles impériales du IV^e siècle est particulièrement révélatrice.

Une notion s'impose immédiatement, c'est une impression de pauvreté démographique. Il apparaît à l'évidence que les familles nombreuses sont l'exception, l'enfant unique étant une règle générale.

On comprendra alors que saint Jérôme ait pu s'insurger et se laisser emporter à écrire : « Rien n'est plus immonde que d'aimer sa femme comme une maîtresse. Qu'ils se présentent à leurs femmes non en amants mais en maris ceux qui prétendent s'unir à elles, afin d'avoir des enfants pour le bien de l'Etat et de la race humaine » (*Contre Juvénien* I, 49).

Pourtant, par ailleurs, il semblait fermer les yeux sur le contrôle des naissances par interruption précoce de la grossesse quand, dans une de ses lettres il écrivait : « Les semences prennent forme graduellement dans l'utérus et il n'y a pas d'homicide tant que les divers éléments n'ont pas reçu leur apparence et leurs membres. »

Hélas, malgré ces prises de position, vous savez ce qu'il advint du bel empire romain.

Les choses devaient prendre mauvaise tournure et nos beautés romaines, pour conserver leurs seins fermes, leur taille svelte et leurs fesses galbées, n'hésitèrent pas à saper les fondements de Rome. Toutes n'étaient pas comme la belle et vertueuse Faustine, épouse d'Antonin le Pieux, qui donna quatre enfants à son auguste mari et mérita pour cela le titre et la médaille de Déesse de la Fécondité.

Fuyons cette société pervertie et retrouvons-nous autour des années 1250 sur la place Maubert, à Paris, où le Magister Albertus (qui sera canonisé en 1931) enseigne à des foules avides de savoir.

Dans son ouvrage *Les admirables Secrets du Grand Albert*, dont l'éditeur recommande de ne pas le laisser entre les mains des enfants, Albert Le Grand transmet, en fait, la doctrine aristotélicienne et notamment l'image du lait caillé pour expliquer le phénomène de

la procréation. Il complète cette théorie de la génération en affirmant « que tous les animaux et l'homme dépendent entièrement des planètes, qui leur déterminent et leur donnent l'être qu'ils doivent avoir ».

Sur une route parallèle au courant savant et littéraire qui, de siècle en siècle, permettait à la métaphore du lait caillé de se transmettre, une tradition populaire et orale donnait naissance à de multiples formes, expressions ou avatars pour se retrouver, de nos jours encore, particulièrement enracinée dans certaines régions de montagne.

Tout le monde connaît les « burons » des Alpes ou d'Auvergne, ces cabanes où se fabriquent les fromages pendant l'estive. Les « cayolars » en sont les homologues des Pyrénées basques et c'est dans une vallée de ces montagnes que se perpétue la mythologie de la procréation. Seuls les hommes ont le droit d'habiter les cabanes d'estivage où sont fabriqués les fromages de montagne. Lorsque les femmes montent du village apporter des provisions elles redescendent toujours avant la nuit. C'est dans la moitié de l'unique pièce de la cabane que s'élaborent les fromages dont la fabrication est mise implicitement en rapport avec le pouvoir procréateur du mâle. Un même mot, d'ailleurs, signifie à la fois : cailler et concevoir un enfant, et lorsqu'une femme annonce qu'elle est enceinte, parents et voisins la félicitent en disant : « Vous avez été caillée. »

L'action de la présure sur le lait serait identique à celle de la semence masculine sur le sang rouge, fécond, de la matrice, et dans sa représentation populaire la métaphore énoncée par les philosophes et savants des siècles passés est utilisée ici dans ce rituel de la fabrication du fromage. Le passage est symboliquement toujours possible entre sperme, sang, lait qui dans les phantasmes peuvent se substituer l'un à l'autre.

Mais abandonnons cette voie qui pourrait nous entraîner vers des dérives psychanalytiques.

Le courant savant, depuis Hippocrate et Aristote, piétinait et ne tendait qu'à l'épanouissement d'un courant misogyne qui trouva son expression la plus parfaite aux XVI^e et XVII^e siècles. Un philosophe allemand, Acidalius, écrivit dans une brochure intitulée *Mu-*

lieres non esse homines (Les femmes ne sont pas des êtres humains) que Dieu créa la femme sans autre but que de donner à l'homme un outil de reproduction.

Quelqu'un dira également : « La femme n'est là que pour assurer au fœtus le gîte et le couvert. »

Mais la fin du XVII^e siècle apporta deux découvertes essentielles pour la réhabilitation de la femme.

La première, que nous avons évoquée il y a un instant, est la découverte du hollandais De Graaf qui qualifie d'ovaires ce qui était nommé « testicules féminins » depuis les travaux du danois Sténon et décrit de façon précise les follicules qui depuis portent son nom. Il ne commet qu'une erreur, c'est de les prendre pour les œufs eux-mêmes alors qu'ils n'en sont que les cellules qui les renferment. Mais l'erreur est excusable quand on sait que l'ovule ne mesure que quelques centièmes de millimètre et que tous ces travaux ont été menés sans l'aide du microscope. Il fallut attendre 150 ans de plus pour que l'ovule lui-même soit mis en évidence par Prévost et Dumas.

Bien sûr Voltaire dans un mot célèbre ne manqua pas de railler De Graaf : « Ainsi la femme n'est qu'une poule ; poule blanche en Europe, poule noire en Afrique ! » (in *Dialogues d'Evhémère*).

La deuxième grande découverte, qui date de cinq ans plus tard, 1677, est faite par un jeune médecin, Louis De Ham qui remarque à l'examen microscopique qu'une goutte de liqueur séminale est, selon son expression : « Un océan où nage une multitude innombrable de petits poissons dans mille directions différentes. »

Voici donc toute la fécondité qui avait été attribuée aux femelles rendue aux mâles « s'exclame Maupertuis et l'on voit l'animalcule envahir les salons. Toute l'intelligentsia porte l'œil au microscope pour admirer sa joyeuse progéniture. Voltaire (encore lui) écrit : « Il est courant que tous les philosophes, exceptés ceux de quatre-vingts ans, dérobaient à l'union des sexes la liqueur séminale productrice du genre humain. »

A partir de là les progrès s'accélérent ; la conjonction de l'œuf et de l'animalcule donne lieu à des descriptions pittoresques ou dantesques suivant le caractère de l'auteur.

Maupertuis écrit : « De cette multitude de vermisseaux jetés dans la matrice, l'un plus heureux ou plus à plaindre que les autres, nageant, rampant, emprunte la trompe de Fallope et parvient jusqu'à l'ovaire. Là trouvant un œuf à son goût il s'y loge. L'œuf piqué se détache de l'ovaire et par le même itinéraire, il tombe dans la matrice. »

Pour Boerhaave la fécondation prend une dimension épique : « C'est dans un bain de sang que parvenus à l'entrée des trompes de Fallope les animalcules se livrent une guerre sans merci. Le plus fort laissant derrière lui un champ de bataille jonché de cadavres emprunte la trompe et va détacher l'œuf qu'il conduit dans la matrice. Parfois deux survivants pénètrent dans l'œuf. Ils s'affrontent en un combat singulier jusqu'à la mort d'un des deux protagonistes. Mais le survivant n'est pas toujours indemne et c'est ainsi que se forment les fœtus borgnes, estropiés, mutilés, qui arrivés à terme donnent des monstres. »

Le mythe de la procréation va continuer, au cours de l'âge baroque, à alimenter une littérature fort prolixe. L'imagination pallie les incertitudes de la science. Médecins, philosophes, théologiens entament de cocasses querelles et vont nous offrir encore quelques belles pages d'un très joyeux lyrisme.

Un très intéressant ouvrage a été consacré par Pierre Darmon à cette période de la découverte de la génération.

En 1803, le docteur Thouret publie une communication dans laquelle il relate le résultat d'une insémination artificielle prouvant qu'on peut créer des enfants avec le concours des deux sexes mais sans leur approche.

C'est la première insémination réalisée en France sur une femme. Les modalités de l'expérience ont été appliquées avec une grande rigueur scientifique et, en outre, avec le souci de reconstituer en laboratoire les conditions de la copulation naturelle.

Je ne vous préciserai pas ici les actes préparatoires pratiqués par l'équipe du docteur Thouret dans le but, selon sa propre expression : « d'exciter le délire du sentiment. » Certes, c'est en termes choisis que sont décrites les modalités expérimentales qui, je cite, « vont provoquer de ravissantes extases » mais emprunter ce che-

Fig. 5



Fig. 6

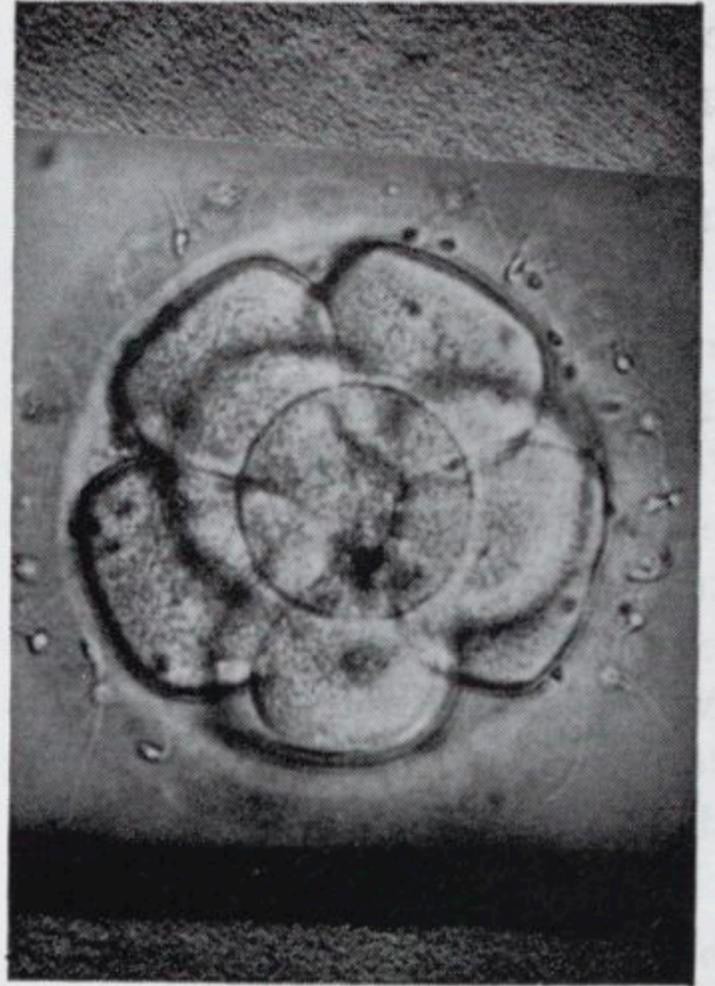


Fig. 7

min galamment fleuri nous éloignerait de notre but qui depuis 50 millénaires est la maîtrise de la procréation. Et le docteur Thouret le sait bien qui nous amène au fait en citant en quelque quinze pages les applications pratiques (donc thérapeutiques) que le médecin pourra tirer de cette insémination.

L'opération, dit-il : « sera d'un grand secours aux femmes froides, qui ont même une antipathie pour l'homme et qui préfèrent la masturbation... mais qui n'en sont pas moins désireuses d'une conception.

« Elle apportera une solution aux époux dont les femmes n'inspirent que répugnance parce qu'elles ont trop de négligence pour les soins qu'exige la propreté, une transpiration forte, une peau brune et huileuse, une odeur de punais, une haleine fétide, des dents défectueuses, une construction vicieuse...

Enfin « un raccourcissement extraordinaire de la verge ou sa grosseur disproportionnée ne seront plus des obstacles à la génération... de même que l'insémination rendra un inestimable service à ceux qui ont un embonpoint si excessif qu'il leur est impossible d'approcher une femme quelque svelte et quelque déliée qu'elle soit. »

Je me prends à regretter ce XIX^e siècle naissant et son souci de la qualité de l'expression écrite retrouvé jusque dans les communications scientifiques et je crois que vous me serez reconnaissants de vous épargner la lecture des comptes rendus de travaux faits dans nos sociétés savantes depuis quelques décennies.

La nature de ces travaux, vous en connaissez tous l'essence. Quant à leur aboutissement, pratiquement tout ce qu'Aldous Huxley nous prédisait en 1932 pour l'an 2050 dans *Le Meilleur des Mondes* est non seulement possible mais largement pratiqué. Une seule exception : le développement *in vitro* d'un fœtus humain jusqu'à son terme. Mais nous ne sommes pas encore en 2050 !

— Clonage des mammifères, bébés éprouvettes, tri des embryons, tout cela est de réalisation routinière.

Le clonage des mammifères est cette technique de dissection biologique qui consiste à dissocier et isoler des noyaux de blastomères (ceux-ci étant les éléments de cette petite masse de 8, 16,

32 cellules, à l'apparence de mûre sauvage, que nous avons tous été au premier stade de notre développement embryonnaire (fig. 6), à les réimplanter ensuite dans différents ovocytes, ou cellules germinatives féminines, préalablement énucléés. Chacun de ces noyaux transférés va être ré-initialisé dans son programme de développement par l'ovocyte receveur, c'est-à-dire qu'il se remultipliera pour reconstituer un embryon. Celui-ci après culture *in vitro* sera transplanté dans l'utérus de femelles porteuses. Les 8, 16 ou 32 cellules, ou blastomères, vont donc donner autant de sujets parfaitement identiques entre eux.

Grâce à la fécondation *in vitro* on peut de Jane Fonda faire une nouvelle Sarah. Il convient pour cela de prélever chez elle, après une série de traitements hormonaux, quelques ovules ainsi forcés comme fraises sous chassiss vitrés — (Mme Fonda sans avoir atteint l'hiver de sa vie en est quand même à son automne doré et ne mûrit plus spontanément de fruits) — de pratiquer ensuite une fécondation *in vitro* et une réimplantation de cet œuf en se souciant peu, en définitive, que l'enfant à naître n'ait comme horizon parental qu'une mère plus proche de l'âge de Mère-Grand que de celui de la Belle-au-Bois-Dormant.

Vous le voyez, on a appris à donner la vie en dehors des processus naturels et au gré des fantaisies les plus folles par la mise en œuvre de différentes techniques de procréation médicalement assistée (les P.M.A.).

Mais on a également appris à apprécier la qualité de cette vie avant même la naissance des êtres et, au besoin, à modifier le patrimoine génétique de ceux-ci.

Ainsi, par ses prouesses biologiques l'homme s'est fait dieu de la fécondité, chassant de son trône la Grande-Déesse-Mère.

Mais, je l'ai dit en commençant cet exposé, celle-la même qui dispense la vie est aussi pourvoyeuse de mort et c'est son image qui accueille, au fond des sépultures néolithiques ceux qui reviennent à elle. De même l'homme en maîtrisant la vie n'engendre-t-il pas également la mort ?

La science se trouve aujourd'hui dans la nécessité de revenir à l'universalité de la déesse d'autrefois.

Au fur et à mesure que les savants ont cherché à pénétrer le mystère de la nature ils l'ont divisée en unités distinctes. Mais aujourd'hui il faut remettre les pièces du puzzle en ordre, les ajuster afin d'appréhender dans sa globalité planétaire le système du vivant.

Nous ne pouvons plus considérer la vie comme une entité extérieure à nous. Il ne nous appartient pas de chercher à la modeler, à la façonner selon notre volonté, comme une matière inerte. Il est temps que l'humanité accepte de se replacer, non plus hors et au-dessus du contexte de la nature vivante pour chercher à l'asservir, mais à l'intérieur même de l'environnement qui l'englobe pour le servir.

« Nous mettrons la Nature au supplice et nous lui arracherons ses secrets » écrivait Francis Bacon au XVI^e siècle. Le dieu rationnel de la science a mué l'homme en colon ; la nature est à sa disposition et son aveuglement lui interdit de voir que c'est lui qui dépend de la nature.

Les progrès réalisés dans les domaines de la procréation, qui ont permis de concevoir des êtres vivants, au fond d'éprouvettes, ne sont que l'expression du désir millénaire de subjugation de la femme et de sa fécondité par la puissance masculine ; ils sont le retour de la conception ancienne selon laquelle la femelle n'est que le réceptacle de la semence du mâle. Ils sont l'ultime avatar de l'inversion patriarcale des mythes de création qui avait dépossédé la déesse-mère de son pouvoir au profit de son enfant mâle devenu dieu à son tour.

Mais la vie est un système à régulation interne et intime dont on ne peut impunément désorganiser les mécanismes. La transformation, et a fortiori la destruction, d'un seul élément a, pour tout l'équilibre de notre biosphère, des conséquences qui vont très loin et dont nous devons aujourd'hui prendre conscience.

La nature n'est vivante que *dans* et *par* sa complexité.

Assurer sa fécondité, et par là même sa pérennité, c'est respecter tout ce qu'elle porte en elle, tout ce qu'elle nous offre et retrouver l'affirmation de vie que recèle chacune de ses créatures.

Et c'est le mythe millénaire de la Femme identifiée à la Nature, que le peintre Henri Rousseau réinterprète dans *le rêve*, qui, avant que je ne cesse mon bavardage, nous ouvrira une fenêtre sur l'espoir d'une humanité harmonieuse (fig. 7).

VIE ET VIVANTS : QUESTIONS DE REFLEXIONS

par M. Jacques LARMAT,

Membre résidant

Je conversais, il y a quelques années, avec notre regretté confrère, M^e Jean Roger. Nous parlions de l'Académie, de son recrutement, de sa composition. A un moment il me dit : « Il nous manque des scientifiques, entre autres un physicien. Il pourrait nous expliquer, par exemple, ce que c'est qu'un atome. » Ai-je assez dissimulé que je le trouvais bien naïf ? Je n'en suis pas sûr, tant j'étais surpris qu'on crût possible d'expliquer ce qu'est un atome à des profanes !

J'espère ne pas faire preuve aujourd'hui d'une pire candeur en venant vous parler de la vie. Mais je n'essaierai pas de vous dire ce qu'elle est. Je crois d'ailleurs qu'on ne peut en donner une définition simple et qu'il vaut mieux la caractériser indirectement, comme le fait le grand Robert, par « l'ensemble des phénomènes (croissance, métabolisme, reproduction) que présentent tous les organismes animaux et végétaux », c'est-à-dire en définissant les êtres vivants plutôt que la vie.

Je n'entamerai donc pas devant vous la vaine recherche de la « nature » ou des attributs de la vie, ce qui déborderait d'ailleurs peut-être les frontières du domaine scientifique. Je me propose plutôt, plus modestement, d'évoquer quelques-uns des très nombreux problèmes que soulève l'existence des animaux et des végétaux, les questions qu'elle nous pose, plus rarement des réponses, plus souvent des incertitudes.

Mais je voudrais d'abord, avant d'aborder mon sujet et pour ne pas paraître devant vous un sceptique invétéré, dire mon admiration devant les progrès de la biologie. Ils sont immenses, depuis quelques décennies surtout. L'essentiel a été le passage, dans l'étude du vivant, du stade cellulaire au stade moléculaire.

Ramener au niveau des cellules le fonctionnement des organes a représenté déjà une avancée considérable. Cette ambition des chercheurs est loin d'être périmée et on continue par exemple à progresser dans la compréhension du fonctionnement du cerveau ou de la rétine en précisant les rapports qui unissent entre elles leurs différentes sortes de cellules. L'identification des divers types cellulaires intervenant dans les si complexes phénomènes de l'immunité a représenté aussi une activité essentielle et n'est sans doute pas achevée. On pourrait multiplier les exemples.

Mais au-delà, à une autre échelle, le perfectionnement des chimistes a ouvert la voie à la biologie moléculaire. On a d'abord analysé les constituants chimiques des cellules, en particulier les deux groupes fondamentaux que sont les protéines et les acides nucléiques. On a appris ainsi depuis assez longtemps que les protéines sont formées de longues molécules résultant de l'enchaînement, bout à bout, d'une suite d'acides aminés. Plus récemment, on a élucidé la structure des acides nucléiques, l'A.D.N. ou acide désoxyribonucléique et l'A.R.N. ou acide ribonucléique, faits, eux, en simplifiant, d'une suite de molécules de nucléotides disposées en hélice.

La figure A de la planche I représente cette structure sur laquelle je reviendrai tout à l'heure.

Surtout on a expliqué nombre de phénomènes physiologiques par l'intervention de substances chimiques bien définies. Les hormones sont peut-être l'exemple le plus connu. Mais que comprendrait-on du fonctionnement du système nerveux sans la découverte des neuro-médiateurs ? des mécanismes de l'immunité sans l'identification de facteurs chimiques de plus en plus nombreux ? Quelle succession complexe de réactions chimiques aussi dans le phénomène si banal de la coagulation (un de ses facteurs, le facteur VIII, a été souvent mentionné à propos du récent drame des hémophiles contaminés) ! Tout cela est bien connu et a fourni, directement ou indi-

rectement, à la médecine contemporaine ses moyens thérapeutiques les plus puissants.

Plus extraordinaire encore est l'arrivée à ce stade moléculaire de la génétique. Déjà la génétique pré-moléculaire représentait un savoir impressionnant. On avait situé le matériel héréditaire dans les chromosomes du noyau cellulaire : 23 chromosomes dans le cas de notre espèce, chacun à deux exemplaires, l'un reçu du père, l'autre de la mère. On avait même localisé indirectement sur ceux-ci, parfois avec une certaine précision, un nombre croissant de gènes — des particules, disait-on — responsables des caractères héréditaires. Ces gènes sont, en effet, alignés au long des chromosomes, chacun à une place bien définie. Nous devons en avoir environ 100 000.

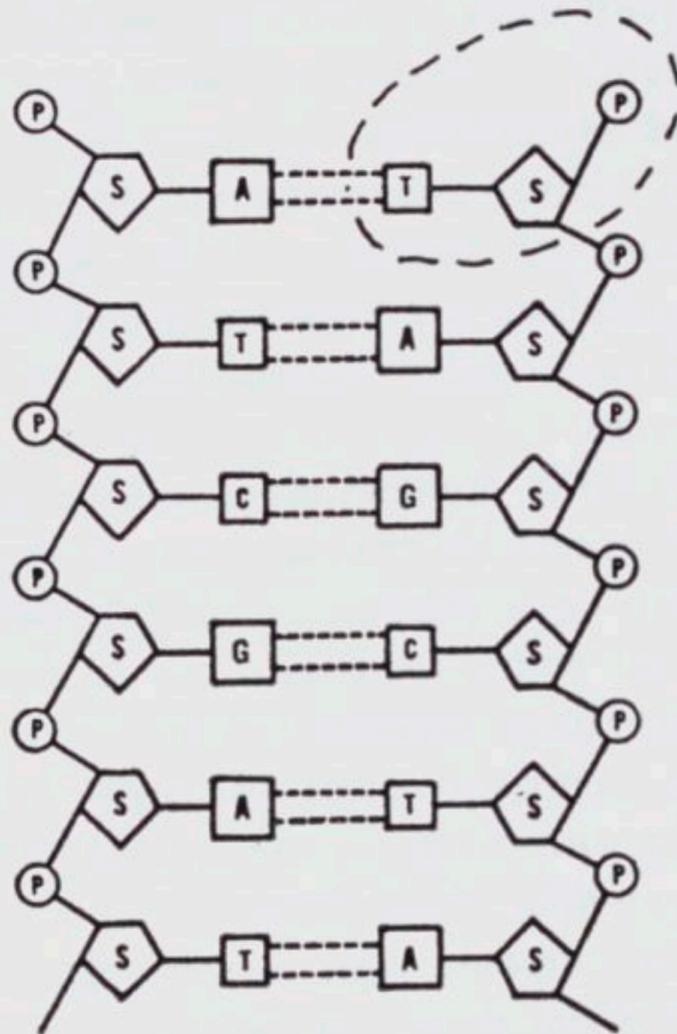
On savait aussi que, lors de la division d'une cellule en deux, se produit une duplication très exacte de chacun des chromosomes de la cellule-mère. De telle sorte que chaque cellule-fille hérite de la même collection de gènes, du même *génome*, que la cellule-mère. D'où la conservation des caractères héréditaires au cours des générations puisque chaque gène, comme il a été dit, règle, au moins en partie, le développement d'un caractère — anatomique, métabolique ou autre — de l'individu et, au-delà, de la lignée.

Toutefois un accident, une erreur, peut se produire lors de la duplication d'un gène. S'il survient dans une cellule reproductrice et que celle-ci soit à l'origine d'un gamète prenant part à une fécondation, l'altération du gène qui passe dans l'œuf peut entraîner une modification du caractère héréditaire qu'il contrôle. C'est le phénomène appelé *mutation*.

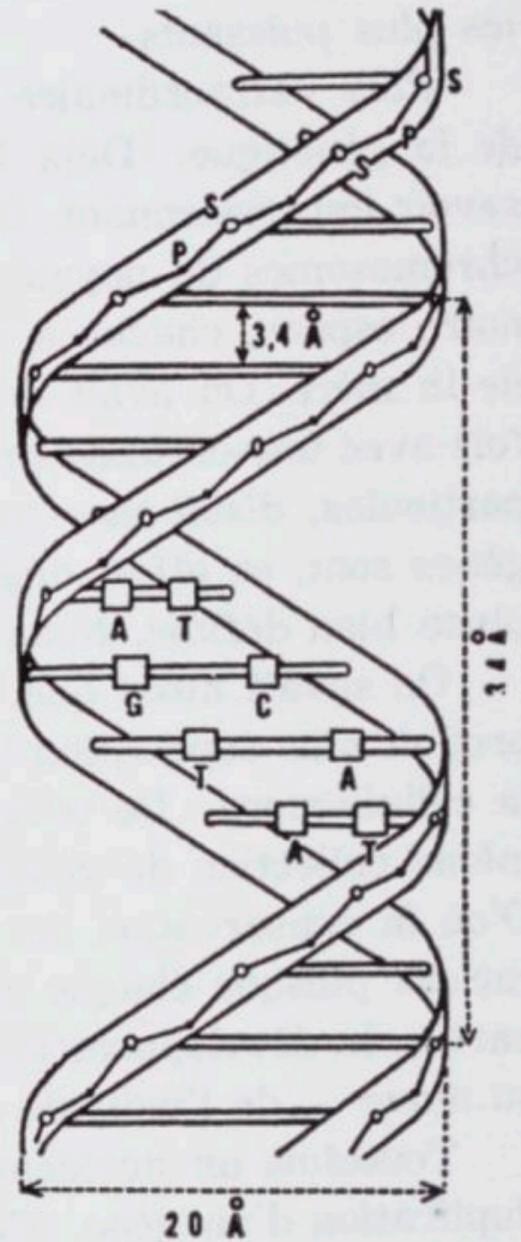
Tout cela, et bien d'autres choses encore, avait déjà été acquis avant la découverte, il y a 40 ans, de la composition chimique du matériel héréditaire. Celle-ci fut une révolution. On a appris ainsi que chaque chromosome est constitué, pour le principal, par une molécule géante d'ADN en forme de double hélice qu'on pourrait comparer grossièrement à une échelle de corde tordue, en hélice précisément. Sur la fig. A de la planche I, on voit à gauche l'échelle avant torsion ; à droite, l'échelle tordue donnant la double hélice.

Chaque moitié de la double hélice — chaque moitié droite et gauche de l'échelle de corde — est faite d'une suite de nucléotides (sur la fig. un nucléotide est entouré d'un tireté). Chaque nucléotide est

PLANCHE I.



A. Structure de l'ADN.



B. Galle de Cynips mayri
sur le chêne rouvre.



constitué de trois éléments dont un constituant basique. Il y a quatre espèces de bases, notons-les A, T, C et G. Les deux moitiés de l'hélice sont liées par des ponts (des liaisons hydrogène, disent les chimistes) unissant les bases de deux nucléotides situés au même niveau. Deux bases ainsi associées forment un barreau de l'échelle (ou de la double hélice). Les liaisons se font entre bases, disons complémentaires : A et T, C et G.

L'ADN de chaque chromosome contient ainsi un nombre considérable de nucléotides, plus ou moins selon la longueur du chromosome : 3 milliards au total pour l'ensemble de nos 46 chromosomes. Cela fait des filaments qui, s'ils étaient étirés au lieu d'être extrêmement enroulés et condensés comme ils le sont dans le noyau des cellules, s'ils étaient étirés donc et mis bout à bout, auraient une longueur, toujours pour nos 46 chromosomes, de plus de deux mètres ! Compte tenu du fait que le corps d'un homme est fait d'un nombre immense de cellules, on estime que la longueur totale des molécules filamenteuses de nos chromosomes excède largement la distance de la Terre au Soleil !

Chaque gène, au lieu d'être un élément bien distinct des autres, comme un grain dans un chapelet, est en réalité un segment de cette double hélice et compte couramment des dizaines ou des centaines de milliers de nucléotides. Un très gros gène, comme celui de la myopathie de Duchenne, en contient environ deux millions.

On pénètre donc, vous le voyez, dans la vraie intimité de l'être, on découvre l'essence même de notre identité. Tout ce qui en nous est inné — comme chez tout autre être vivant d'ailleurs — repose sur cette extraordinaire et relativement simple chimie.

Je m'excuse de vous avoir imposé cet aride B A BA de génétique. Et peut-être inutilement, tant les media diffusent d'informations à ce sujet, particulièrement à l'occasion des extraordinaires travaux entrepris actuellement pour établir la carte du génome humain. On en parle d'autant plus — et vous retrouvez là notre vieux chauvinisme internationalement déploré — que des savants français y tiennent une assez large place (1). Grâce aux media, la génétique est

(1) On estime que, dans ce domaine des recherches sur le génome, la science française occupe actuellement la troisième place, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, juste avant le Japon.

PLANCHE II.

Les premiers stades de l'évolution ontogénique du névraxe des Vertébrés.

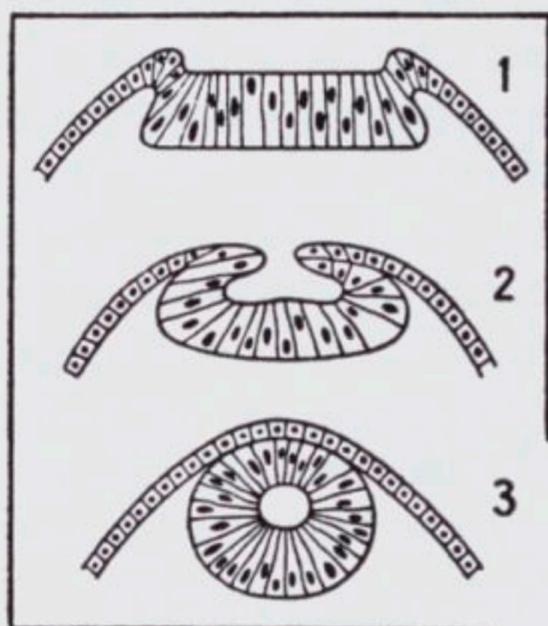


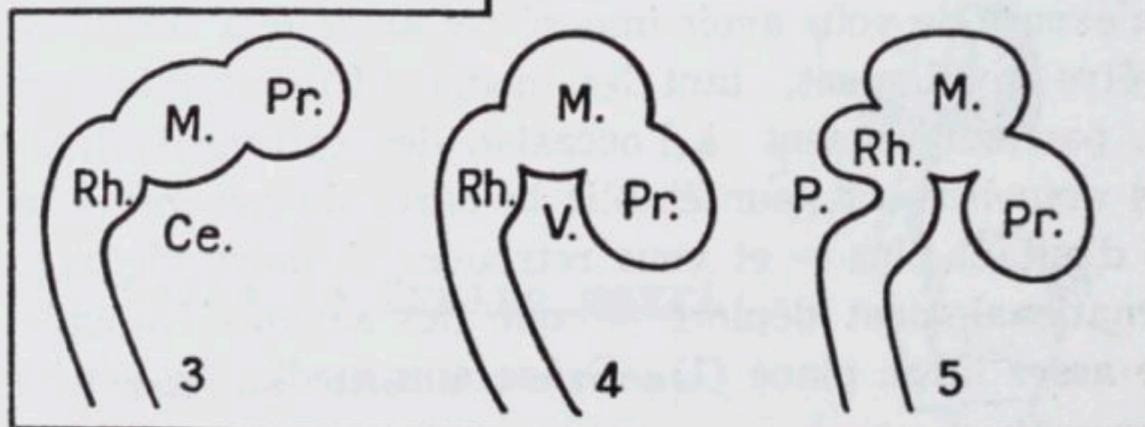
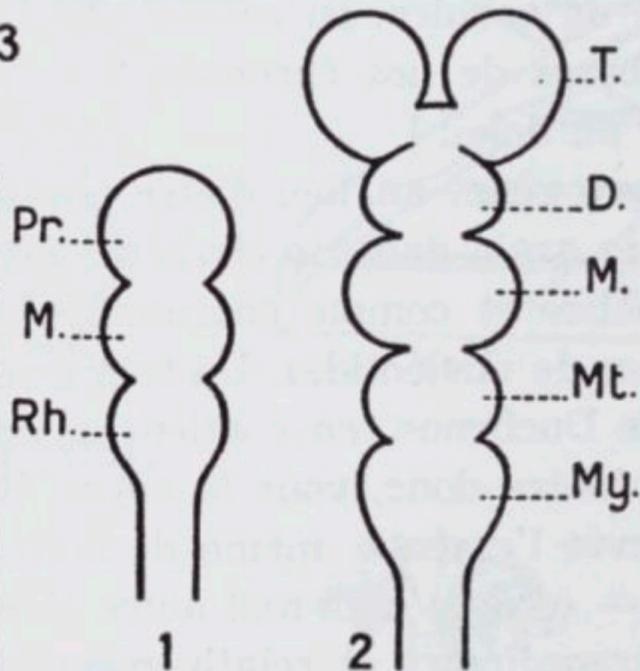
Schéma de la formation progressive du tube nerveux par entérocoelie.

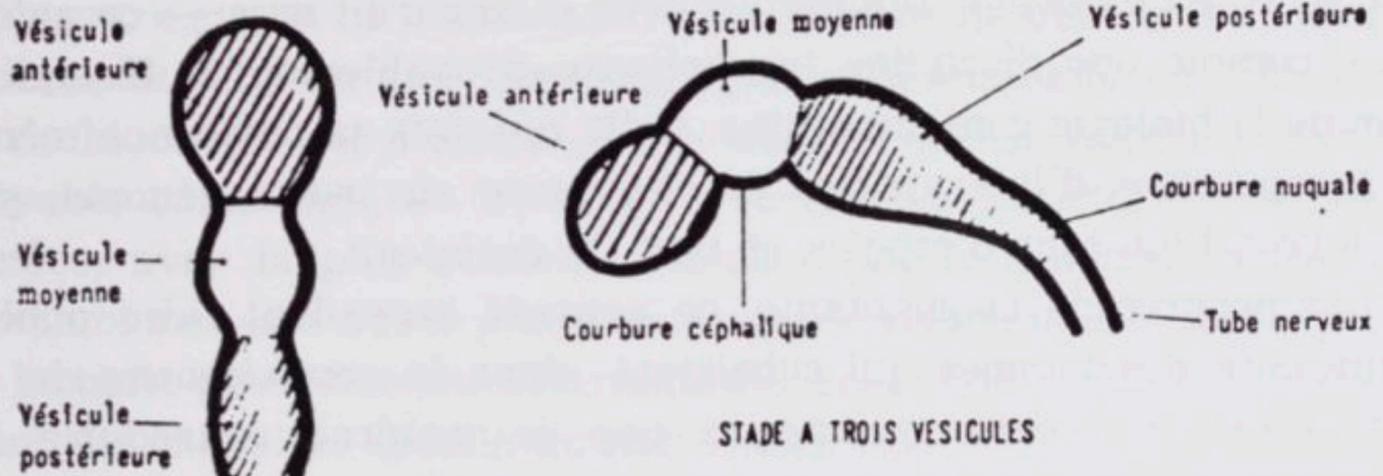
Coupe frontale de la région ectodermique.

- 1. Stade de la plaque ectodermique.
- 2. Stade de la gouttière nerveuse.
- 3. Le tube nerveux.

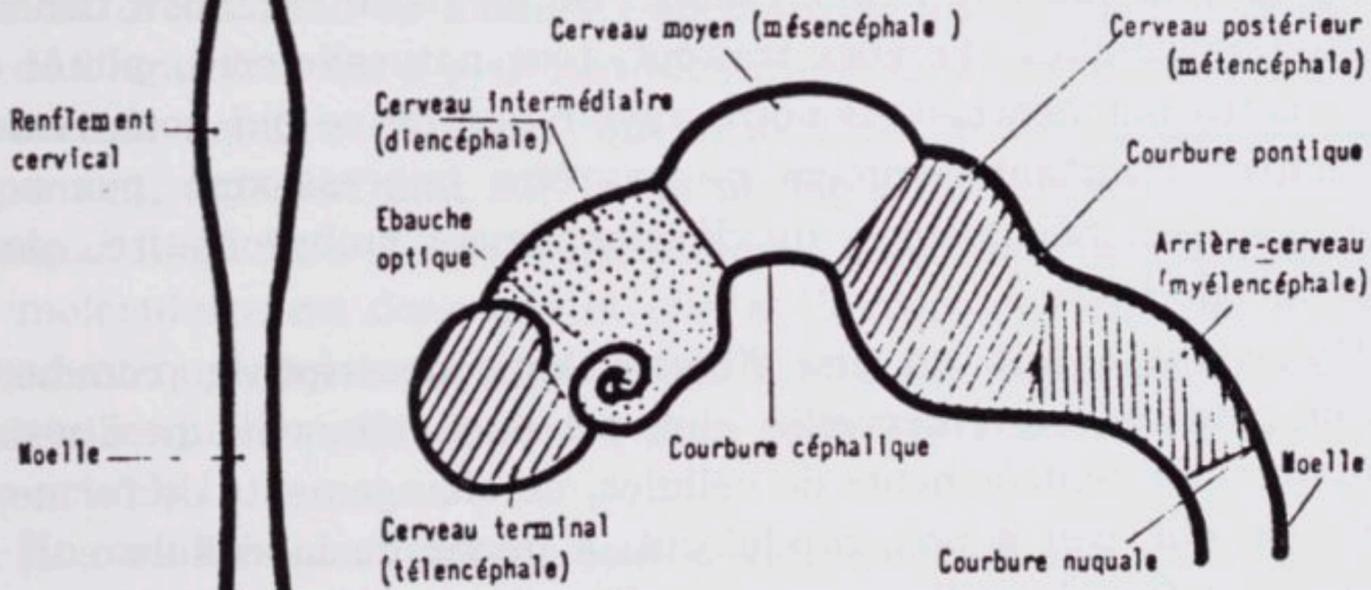
Schéma de la constitution des vésicules cérébrales :

1. Stade des trois vésicules. — 2. Les cinq vésicules définitives. — 3-4-5. Formation progressive (au stade des trois vésicules) des courbures encéphaliques des Mammifères. — Pr. prosencéphale. — Rh. rhombencéphale. — T. télencéphale. — D. diencéphale. — M. mésencéphale. — Mt. métencéphale. — My. myélocéphale. — Ce. courbure cervicale. — V. courbure du vertex. — P. courbure pontique.

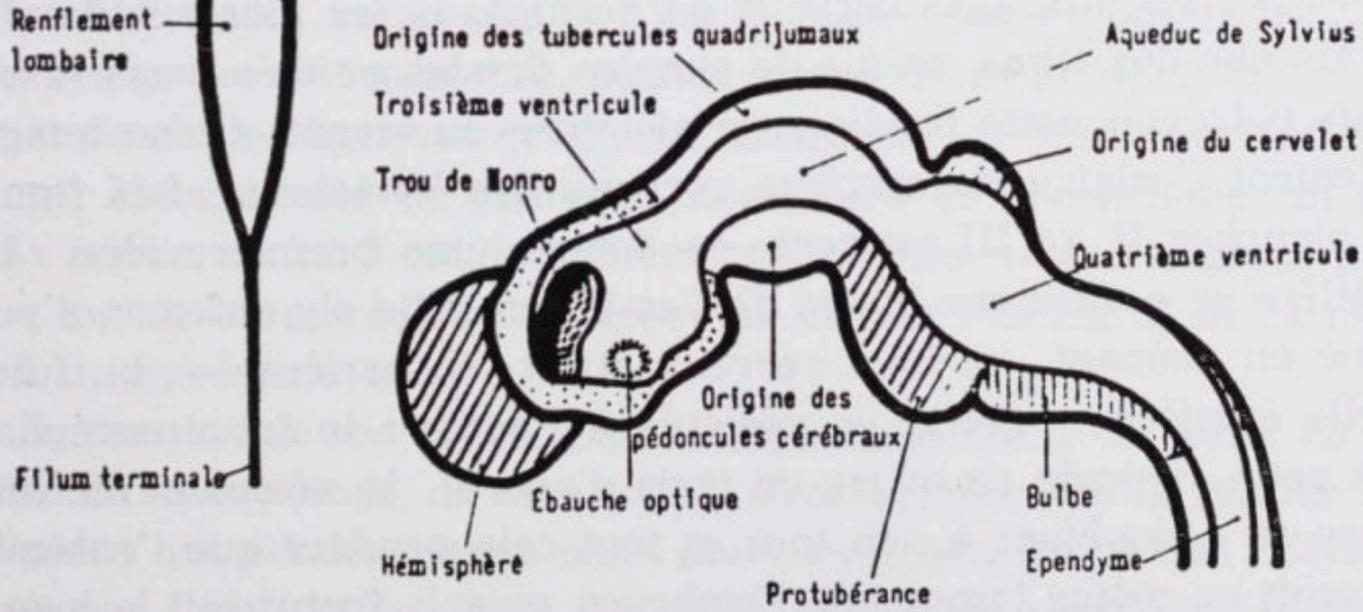




STADE A TROIS VESICULES



STADE A CINQ VÉSICULES



COUPE SAGITTALE

PLANCHE III

Evolution du tube nerveux chez l'homme.

donc en voie de devenir familière à tous et apparaît déjà — ce qu'elle est — comme une discipline triomphante, probablement la discipline-reine de la biologie contemporaine. Celle qui, par sa puissance même, les perspectives d'intervention qu'elle ouvre sur notre génome, suscite aujourd'hui tant d'espoirs et tant de craintes.

Les progrès de la génétique ne peuvent cependant faire oublier l'immensité des lacunes qui subsistent dans la connaissance du vivant. C'est par cette remarque que je voudrais introduire les réflexions critiques qui sont, au vrai, mon sujet.

Je suis très frappé, en particulier, par la largeur de l'hiatus qui sépare la génétique de l'embryologie. On en parle rarement dans les revues scientifiques car elles traitent, tout naturellement, plutôt des découvertes qui accroissent notre savoir que de ce qui nous reste à apprendre. Pourtant comment ne pas être impressionné par notre ignorance des mécanismes du développement embryonnaire, de la formation de l'être ?

Quiconque a fait un peu d'embryologie descriptive, comme on dit, ne peut qu'être émerveillé par cet enchaînement de divisions cellulaires, de déplacements de cellules, de changements de forme de l'embryon qui, peu à peu, produisent, à partir de la cellule-œuf, un nouvel être fait de millions ou de milliards de cellules, cellules disposées selon un plan complexe, spécialisées là où il faut dans l'accomplissement de tâches infiniment variées, reliées les unes aux autres par les messages nerveux ou hormonaux les plus subtils. J'aimerais que des films, même de simples dessins animés, vous fassent mieux entrevoir cette prodigieuse aventure du vivant. Qu'on imagine seulement l'origine du système nerveux des Vertébrés. Les figures des planches II et III peuvent en donner une première idée. Une gouttière se creuse sur le dos de l'embryon. Elle s'y enfonce, s'y referme en donnant un tube nerveux étroit en arrière — la future moelle épinière — élargi en vésicule à l'avant : le futur encéphale. Puis cette vésicule se divise en trois d'abord, la vésicule-fille antérieure se dédoublant à son tour et tout cela pendant que l'ensemble s'accroît en même temps que l'embryon puis le fœtus qui le loge et que les parois nerveuses s'épaississent, inégalement selon les endroits. Dans ces parois se modèlent enfin toutes les structures de l'encéphale avec leurs cellules aux prolongements ramifiés et arti-

culés entre eux là où il convient : 100 milliards de neurones dans notre espèce. Et plus on fait d'embryologie ou d'anatomie ou d'histologie ou de biochimie ou d'immunologie et plus on est stupéfait par l'incroyable complexité du vivant. Or toutes ces structures sont déterminées, avec la plus extrême précision par le génome. Pensez à la ressemblance des vrais jumeaux, issus du même œuf : quelle preuve de la toute-puissance du déterminisme génétique dans le développement des moindres détails de notre anatomie !

Eh bien, on sait très peu de choses sur la manière dont les gènes commandent et règlent les divisions des cellules, leurs migrations, leur différenciation en éléments spécialisés, les changements de forme de l'embryon. On a pourtant identifié depuis une dizaine d'années un certain nombre de gènes qui influencent la mécanique du développement, agissant tant sur la chronologie des événements que sur la répartition dans l'espace du matériel embryonnaire. L'embryologie moléculaire est donc née et elle a l'avenir devant elle. Mais en attendant quel contraste entre la difficulté des admirables expériences sur lesquelles elle se fonde et la pauvreté relative de ses résultats actuels !

Un cas très particulier, tout à fait anecdotique mais qui m'a donné à réfléchir, vient apporter un supplément — un petit supplément — de mystère à cette grande interrogation. Me promenant dans les collines de Haute-Provence, j'aperçus un jour sur des rameaux de chênes blancs des galles que je n'avais encore jamais observées. Non point ces galles si communes, petites boules de la grosseur d'une cerise et de nature ligneuse qui furent jadis très utilisées pour faire de l'encre. Mais, à côté de celles-ci, des galles de consistance un peu moins ferme, de 2 à 3 cm de hauteur et de forme assez complexe pour qu'on les ait comparées à un casque de lancier : la fig. B de la planche I en représente une.

Je savais que de telles galles apparaissaient à la suite de la piqûre de moucheron, de minuscules Hyménoptères de la famille des Cynipides qui pondent leurs œufs dans les tissus du chêne. Celui-ci réagit par l'édification d'une structure de forme assez précise — la galle justement — qui enferme l'œuf puis la larve du parasite. A chaque espèce de Cynips correspond une galle de forme particulière. Et, méditant au cours de ma promenade sur ces deux sortes de galles

que je venais d'observer et sur d'autres encore dont je connaissais l'existence, je m'émerveillais à la pensée que les chromosomes des cellules du chêne contiennent, comme dans l'attente des visites des insectes, des gènes capables de déclencher et de régler la construction de ces galles comme par une organogénèse supplémentaire.

J'appris à mon retour à Nîmes, au Muséum d'Histoire naturelle, où j'apportais quelques échantillons, que « ma » galle était bien l'œuvre d'un Cynipide, de l'espèce *Cynips mayri*, mais aussi que plus de 150 espèces sans doute peuvent parasiter le chêne et y faire naître autant de variétés de galles. Cela suppose donc dans le génome du chêne autant de structures génétiques d'attente — peut-être pas entièrement distinctes d'ailleurs — capables de répondre à l'agression des différentes espèces de Cynipides et, pour chacune, différemment. La chose n'est-elle pas extraordinaire ? Encore qu'elle soit loin d'être unique et qu'on pourrait en rapprocher bien d'autres phénomènes biologiques.

Plus étonnant encore, et pas moins ignoré, est le déterminisme génétique de la plupart des comportements. Où sont, par exemple, dans le « cerveau » des araignées tisseuses de toiles, les structures qui les amènent à édifier leurs pièges d'une géométrie parfois stupéfiante et variant d'une espèce à l'autre ? Et où se trouvent, en remontant, dans leurs chromosomes, les gènes qui règlent la mise en place et la différenciation de ces structures nerveuses ? On en ignore tout. Mêmes questions et même absence de réponses pour les comportements instinctifs si complexes des abeilles ou des fourmis ou encore pour les aptitudes à l'apprentissage et les conduites intelligentes des singes et des hommes ?

Inutile de chercher d'autres exemples. Les généticiens américains, français et autres ont beau rivaliser et progresser dans l'établissement des cartes du génome, il restera sûrement du travail pour longtemps à leurs successeurs. Le temps n'est pas proche où nous saurons identifier et localiser sur les chromosomes des différentes espèces les gènes qui déterminent leurs caractères et qui règlent la mécanique de leur développement.

Je n'ai fait état jusqu'ici que de données concernant les êtres vivant actuellement. Mais si nous nous tournons vers le passé, si

nous tenons compte des connaissances apportées par la paléontologie, apparaît alors une nouvelle « dimension de la vie », celle du « temps », celle du renouvellement des flores et des faunes, de la disparition et de l'apparition d'espèces, plus exactement de leur transformation au cours des temps géologiques. C'est l'évolution. Ce n'est pas une théorie, comme on le dit quelquefois encore, mais bien une des données objectives les plus incontestables de la biologie. On s'étonnerait même que, dans un pays aussi « évolué » que les Etats-Unis, le fixisme, au sens du créationnisme biblique le plus traditionnel puisse encore se perpétuer et parvenir même à conserver plus ou moins légalement une place dans l'enseignement, on s'en étonnerait si on ne connaissait le contexte religieux de la controverse.

Je dirai seulement quelques mots, faute de temps, des mécanismes supposés de l'évolution. Dans l'ensemble et malgré des critiques qui sont loin d'être méprisables, le darwinisme demeure, avec quelques retouches, la théorie explicative la plus généralement admise. Pour Darwin, ce génie brillant et minutieux à la fois, l'auteur de ce livre fondamental, *L'origine des espèces*, paru en 1859, l'évolution au sein d'une population est la conséquence de la sélection des descendants les plus aptes à survivre dans les conditions changeantes offertes par le milieu de vie — on dira aujourd'hui la sélection des *mutants* les plus aptes.

En somme, comme l'a rappelé Jacques Monod dans un livre célèbre, la transformation des espèces résulterait de la combinaison des effets du *hasard* qui fait apparaître des mutations de toutes sortes, utiles, indifférentes ou nuisibles, compte tenu toujours de l'environnement, et de la *nécessité*, c'est-à-dire justement des contraintes exercées par ce milieu qui favorise la survie et la multiplication des mutants les mieux adaptés.

Quelle est la part du hasard, quelle est celle de la nécessité ? Il est bien difficile de le savoir. Pour les uns, la diversification infinie des plantes et des animaux, le grand nombre d'espèces apparemment « fantaisistes » ou monstrueuses donnent la palme à la contingence. Pour d'autres, c'est la nécessité qui l'emporte : elle dirige, oriente l'évolution selon les voies imposées par les changements du monde physique. Je reviendrai sur cette idée.

Mais qu'y avait-il au départ de l'évolution ? C'est le problème de l'*origine des êtres vivants*, ce « mystère des mystères », comme disait Darwin. Il reste encore bien mystérieux aujourd'hui. Pourtant il commence à sortir du domaine de la spéculation pure, ou de la croyance, pour entrer dans celui de l'expérimentation.

A ceux que la question intéresse, je conseillerai la lecture du petit livre de Joël de Rosnay, *Les origines de la vie*, paru au Seuil en 1966 (et malheureusement épuisé). Il est donc un peu ancien, donc un peu dépassé sur certains points, mais il demeure un point de départ très utile.

On y trouve en détail l'exposé de la théorie scientifique la plus classique de l'origine des êtres vivants. Elle date de quelques décennies. Pour elle, l'apparition des premiers vivants s'est produite dans l'océan primitif ou mieux dans des lagunes en bordure de cet océan, au terme de plusieurs étapes. Les voici, en simplifiant beaucoup.

1°) Au départ, l'atmosphère primitive de la Terre est bien différente de celle où nous respirons ; dépourvue d'oxygène mais riche en hydrogène, méthane, ammoniac, etc. Dans cette atmosphère, les rayons de l'ultra-violet solaire, plus actifs qu'aujourd'hui (la fameuse couche d'ozone n'existe pas encore) ou des décharges électriques (lors des orages) déclenchent des réactions chimiques de synthèse. Elles font apparaître des molécules organiques relativement simples : sucres, acides aminés, nucléotides, etc.

Les premières molécules organiques tombées dans l'eau des lagunes, par exemple, s'y accumulent, s'y contentent pour donner ce qu'on a appelé la *soupe chaude* ou *nutritive* de Haldane (du nom d'un des auteurs de la théorie).

2°) Dans une seconde phase se produisent l'association de molécules d'acides aminés formant ainsi les premières protéines et de même celle de molécules de nucléotides produisant les premiers acides nucléiques.

3°) Une membrane s'individualise autour de tels complexes macromoléculaires de protéines et d'acides nucléiques.

4°) Enfin s'édifient, à l'intérieur de cette membrane les structures cellulaires.

Il ne s'agit pas là de simples vues de l'esprit, du moins en ce qui concerne les premières étapes de cette genèse du vivant.

Des expériences ont, en effet, montré que des décharges électriques lancées dans un ballon contenant un mélange gazeux de composition proche de celle qu'on attribue à l'atmosphère primitive font bien naître, parmi d'autres substances, des acides aminés et des nucléotides.

Dans des conditions expérimentales un peu différentes se forment des « proténoïdes » proches des protéines des êtres vivants actuels et même des acides nucléiques.

Par ailleurs, dans d'autres expériences, des proténoïdes d'abord dispersées en solution, comme dans la « soupe chaude » primitive, peuvent se regrouper en « microsphères » de 1 à 2 micromètres de diamètre, dimension de beaucoup de cellules bactériennes. On peut voir là une première « image » des cellules primitives mais bien rudimentaire car les microsphères n'ont rien de la structure cellulaire.

D'autres chercheurs ont imaginé plus ou moins différemment la formation des premières molécules organiques, matériaux de la genèse des premiers vivants. Je ne m'y arrêterai pas.

Reste le plus difficile : l'édification des complexes structures cellulaires à partir des protéines, acides nucléiques, etc., supposés déjà synthétisés. Le chemin est immense pour y parvenir. Les obstacles à surmonter sont pourtant diversement appréciés par les spécialistes.

Pour Joël de Rosnay : « Aujourd'hui — rappelons que son livre date de 1966 — la « synthèse » au laboratoire d'un organisme vivant rudimentaire est en vue ; elle devrait même se réaliser — malgré les difficultés techniques qu'elle soulève — dans un avenir plus proche que celui auquel on s'attend généralement » (fin de citation). Toutefois, depuis 27 ans que ce texte a été écrit, peu de progrès nouveaux semblent s'être produits dans cette direction.

Pour Jaques Monod, dialoguant en 1969 avec Pierre-Henri Simon, « le problème est d'une difficulté extraordinaire, parce qu'il s'agit de raisonner sur des structures que nous ne connaissons pas, qui étaient les structures primitives des premiers systèmes capables d'auto-reproduction, donc capables de sélection. Elles sont très difficiles à imaginer : la cellule moderne présente des perfectionnements tellement inouïs que, même chez les bactéries, nous sommes très loin de la structure primitive ».

Finalement, selon le degré d'optimisme de chacun — et peut-être aussi l'influence d'options métaphysiques ou religieuses sous-jacentes — on peut distinguer en gros trois attitudes devant le problème qui nous occupe :

Pour les uns, comme Joël de Rosnay ou encore le grand naturaliste américain Stephen Jay Gould, l'apparition de la vie est la conséquence fatale de l'évolution géochimique. A supposer des conditions primitives favorables quant à la composition de l'atmosphère et des eaux marines, à la température, au rayonnement solaire, etc., la vie devait apparaître forcément et évoluer comme elle l'a fait.

Pour ceux-là donc, pas de difficultés à admettre l'existence de la vie sur d'autres planètes. La vie ne serait donc pas une rareté dans l'Univers : ce que pensait déjà Giordano Bruno — pour de tout autres raisons ! — dès la seconde moitié du XVI^e siècle.

Pour d'autres, les conditions naturelles convenables n'ont pas dû se rencontrer aussi facilement. Et la « naissance » des premiers vivants a même dû demander beaucoup de chance : loin d'être nécessaire, l'éclosion de la vie aurait été largement contingente. Elle aurait pu n'apparaître qu'en certains points privilégiés, peut-être même une seule fois, dans un endroit unique où se serait produite discrètement une première petite « explosion de vie », un *little bang* si vous voulez.

Pour d'autres encore, un « coup de pouce » a été nécessaire ou, pour parler plus décemment, une intervention surnaturelle. Ce qui pose de tout autres problèmes.

Je terminerai en évoquant, un peu moins rapidement, la question des « degrés de vie ».

L'expression est ambiguë et probablement maladroite. J'écarterai tout de suite de mon exposé certains états-limites où l'activité du vivant est temporairement réduite : cas de la vie naissante à partir de l'œuf, celle de l'embryon et du fœtus, avec toutes les interrogations qu'elle soulève dans notre espèce quant au moment de l'apparition du psychisme humain et, corrélativement, à la légitimité de l'avortement ; cas de la vie finissante avec, par exemple, l'état de coma dépassé où se pose, là encore, un problème moral, celui de la légitimité de l'euthanasie. J'éliminerai encore les cas

de vie suspendus (ou presque) comme la vie latente des graines et des spores desséchées.

Je voudrais plutôt insister sur le fait que tous les êtres vivants développés ne manifestent pas la même richesse dans leur *activité vitale*, chose d'ailleurs bien difficile à apprécier sans tomber dans l'anthropomorphisme le plus naïf. Mais enfin...

Laissons de côté, à la base, les bactéries dont l'organisation cellulaire est d'ailleurs un peu moins complexe que celle des autres vivants, avec un chromosome unique non entouré d'une membrane, c'est-à-dire seulement un proto-noyau.

Au-dessus, au sein des organismes à noyau normal, se trouve la grande coupure, résultat de la grande divergence qui s'est produite de bonne heure au cours de l'évolution, entre végétaux et animaux : les uns dont l'apparente passivité ferait parfois presque douter qu'ils vivent — pensez seulement aux lichens incrustant les pierres — les autres, très inégalement actifs.

La coupure est loin d'être absolue et, au sein des organismes unicellulaires microscopiques, s'observent tous les intermédiaires entre végétaux parfaits et animaux irréfutables. Et il est même des organismes multicellulaires ambigus. J'ai consacré autrefois un modeste essai à cette absence de toute discontinuité entre les deux règnes. J'en remets aujourd'hui un exemplaire à l'Académie. Il ne pourrait intéresser — et encore — que ceux d'entre vous qui se sont suffisamment initiés à la biologie, y compris à la systématique.

Mais enfin, les formes de passage mises à part, nous serons tous d'accord pour distinguer une vie végétale, riche en possibilités de synthèse mais pauvre en mouvements, et une vie animale, dépendant presque toujours, directement ou indirectement, de la première mais rendue plus apparente, plus « vivante » pourrait-on dire, par une motricité parfois exubérante.

Au sein même des animaux, le tableau est diversifié. L'évolution l'a constamment repeint au cours des millions d'années, faisant apparaître telles espèces, tels groupes et disparaître tels autres.

Quand on prend du recul et qu'on considère de loin ce tableau — ou plutôt ce film — on peut éprouver des sentiments assez différents.

Chez tous, ou presque, je crois, domine l'émerveillement devant les effets de l'« imagination de la nature », cette prodigieuse diversité d'êtres et leur incessant renouvellement, l'infinie variété de leurs activités, la beauté — à nos yeux — de tant de poissons, d'oiseaux, de papillons, etc. ; à nos oreilles, des chants d'oiseaux. Mais à cet émerveillement peuvent s'ajouter des impressions contradictoires.

Certains sont surtout frappés par la complexification croissante qui s'est manifestée dans beaucoup de groupes au cours de l'évolution ; en particulier par le perfectionnement des comportements. Notamment chez les Insectes où abeilles, fourmis, termites et tant d'autres ont acquis — disons pour simplifier des instincts, d'une variété et d'une ingéniosité incroyables. Différemment chez les Mammifères et plus particulièrement les Primates, plus spécialement encore chez les grands singes et chez l'homme où les progrès de l'intelligence sont évidents.

Pour L'Héritier, par exemple — savant catholique, il est vrai —, « la succession d'événements qui a conduit aux animaux supérieurs et à l'Homme présente dans ses grandes lignes une apparence ordonnée. Superposée à des *détails* qui restent étrangement chaotiques et désordonnés, il s'est produit en somme une sorte d'orthogénèse globale — (c'est-à-dire évolution en ligne droite) — qui a tendu à produire des organismes de plus en plus autonomes vis-à-vis du milieu ».

Cette autonomie serait liée en partie à la montée du psychisme, à la *montée de la conscience* qu'a célébrée lyriquement Teilhard de Chardin dans cet ouvrage biológico-métaphysique qu'est *Le Phénomène humain*. Pour lui, l'Homme est « axe et flèche de l'Evolution ». Pour lui, en somme, l'évolution ne se serait déroulée que pour préparer l'apparition de l'Homme. Il y aurait donc une finalité de la vie.

Cette façon de voir est loin d'être universellement partagée et on peut interpréter tout autrement le tableau de l'histoire de la vie. On ne niera pas, sans doute, le succès de certaines lignées et les étonnants progrès comportementaux voire psychiques qui s'y affirment. Mais, d'abord, on ne sera pas surpris que les mécanismes darwiniens de la sélection naturelle aient de mieux en mieux

adapté à leur milieu les espèces de ces lignées favorisées, y compris précisément par ces ajustements de leurs comportements. Et surtout on constatera que bien des groupes se sont développés, ont prospéré puis disparu sans manifester rien de semblable : les ammonites dans les mers ou les dinosauriens sur les continents, parmi tant d'autres. Aujourd'hui encore, le psychisme rudimentaire des mollusques gastéropodes ou bivalves n'empêche pas leur prolifération et l'exemple est loin d'être unique. Même si on oublie naïvement dans toutes ces spéculations sur la part de la conscience dans l'évolution des vivants le monde des végétaux et sa prodigieuse diversification en l'absence de toute psyché repérable (2).

Bref, au lieu d'une orthogénèse d'ensemble dérangée seulement par ces « détails chaotiques ou désordonnés » dont parle L'Héritier, beaucoup voient dans l'histoire de la vie une évolution buissonnante apparemment aléatoire avec des rameaux privilégiés, selon nos critères, d'autres qui le sont moins. Certains qui s'éteignent très vite après leur apparition ; d'autres qui perdurent pendant des dizaines voire des centaines de millions d'années. Rien qui permette a posteriori d'identifier un axe prépondérant, la montée triomphante d'un phylum prédestiné annonçant ou préparant l'arrivée de l'homme.

Reportons-nous au milieu du Pliocène — la dernière période de l'ère tertiaire, juste avant le Quaternaire — il y a quelque quatre millions d'années. Remarquons d'abord que c'est tout près de nous. Pour mieux nous en rendre compte, reprenons le calcul tant de fois refait qui ramène les 4,5 milliards d'années écoulées depuis la formation de la Terre à une journée de 24 heures. A cette échelle de temps, les premiers êtres vivants, très rudimentaires, datant d'il y a peut-être 3 ou 3,5 milliards d'années, naissent entre 5 et 8 heures du matin. Les premiers animaux terrestres, vieux de quelque 360 millions d'années, entreprennent la conquête des continents vers 22 heures.

(2) Par ailleurs, l'édifiant tableau des « harmonies de la nature » que brossent souvent les auteurs qui partagent cette philosophie, paraît à d'autres exiger force retouches. Pensez aux drames de la lutte pour la vie : à la famine qui tue tant d'organismes, à l'inconsciente férocité des carnivores dévorant les tendres herbivores, à la multitude des parasites dont certains dévorent lentement à vif l'intérieur de leurs proies. Que de souffrances dans le monde des animaux, du moins si ces derniers ne sont pas les « bêtes-machines » insensibles de Descartes et de Malebranche !

Les premiers mammifères, encore minuscules, à peine dégagés de leur souche reptilienne il y a un peu plus de 200 millions d'années, font donc leur discrète apparition vers 22 h 50 minutes. Au milieu du Pliocène, nous en sommes à 23 h 58 minutes 40 secondes il y a seulement 1' 20'' ! Presque toute l'histoire de la Terre jusqu'à nos jours s'est écoulée.

Si à ce moment donc, des naturalistes débarqués d'une autre planète avaient pu inventorier notre flore et notre faune, ils auraient trouvé le monde vivant très semblable à celui d'aujourd'hui. Les mêmes genres et souvent les mêmes espèces de mollusques ou de poissons dans les mers. Sur les continents, des forêts et des prairies comme celles que nous connaissons avec une faune de mammifères comportant des espèces très voisines des actuelles ; des oiseaux et des papillons pareils aux nôtres dans les airs.

Mais nos naturalistes venus d'ailleurs n'auraient pas vu d'hommes. Pas d'hommes, pas de champs cultivés, pas de villages, pas de villes, pas d'usines, pas de routes... Pas d'hommes... Seulement des singes gambadant dans les arbres. Je vous le demande : qui aurait pu leur faire deviner l'imminente apparition de l'espèce-reine sur la Terre ?

Notre histoire est donc toute récente. Tout s'est joué en quelques millions d'années, à peu près pendant les deux dernières minutes de la journée choisie comme échelle du temps.

On pense, en effet, qu'à l'origine de notre espèce se trouve un phylum enraciné assez anciennement dans le monde des Primates. De ce phylum se seraient détachées successivement, par bifurcations répétées, des branches conduisant à l'orang-outan, puis au gorille, enfin, tout récemment — il y a probablement de 6 à 7 millions d'années —, au chimpanzé. De ce moment daterait la bifurcation essentielle qui a conduit, d'un côté au grand singe le plus proche de nous, de l'autre à l'*Homo sapiens* en passant par quelque sorte d'Australopithèque puis, probablement, par le Pithécanthrope (*Homo erectus*) et en détachant encore quelques rameaux vite avortés.

Dans cette dernière lignée, privilégiée, la station bipède a été acquise de bonne heure. Le cerveau s'est beaucoup développé et, avec lui, l'intelligence. Celle-ci, d'abord fruste mais susceptible assez tôt de concevoir l'utilisation puis la fabrication d'outils, a tout ré-

ce que Teilhard de Chardin a appelé le « pas de la réflexion ». Elle a permis à l'homme de conquérir le monde et d'agir sur lui jusqu'à en compromettre peut-être un jour l'existence. Notre espèce devenue loquace s'est alors trouvée capable, dans les tout derniers millénaires, d'élaborer les morales, les religions, les philosophies, les sciences, les arts tout en conservant l'agressivité animale — aggravée d'une cruauté ignorée des bêtes naïves — qui a fait de l'histoire humaine « un récit... plein de bruit et de fureur ».

Telle est l'aventure passionnante, encore imparfaitement connue mais tout de même déjà assez bien reconstituée dans ses grandes lignes par les paléontologistes, les préhistoriens puis les historiens, qui ne cesse de nous étonner et de nous émouvoir.

Comme tant d'autres histoires de la vie, plus que d'autres même, celle-ci nous pose les plus difficiles interrogations. Et surtout celle-ci : Comment notre espèce « intelligente » s'est-elle dégagée en partie de l'animalité ? Ceux qui tentent de répondre à la question expriment, tout à fait comme pour celle de l'origine de la vie, des opinions bien différentes.

Pour certains — pas les plus nombreux, loin de là — l'apparition de l'*Homo sapiens* est la conséquence logique du jeu darwinien du hasard et de la nécessité, de la nécessité surtout. C'est ce que pensait, par exemple, le zoologiste Philippe L'Héritier, déjà cité, pourtant catholique, je vous le rappelle. Écoutons-le : « ... si un observateur avait été conscient, dès le début, des possibilités ouvertes par les mécanismes de l'évolution, il aurait sans doute pu prévoir que le processus de complexification de la matière, qui a débuté sur le globe, il a quelque 4 milliards d'années, aboutirait quelque jour à un psychisme de type humain » .

Et son confrère à la Sorbonne, Maxime Lamotte, ne jugeait pas autrement. Dans une conférence qu'il donnait sur la possibilité de l'existence d'êtres vivants dans d'autres mondes, il estimait que si une autre planète offrait des conditions physico-chimiques étroitement comparables à celles de la Terre primitive, il était fatal d'abord que la vie y apparût — nous connaissons déjà cette thèse — qu'ensuite, les « lois de la nature » devant être partout les mêmes, la sélection naturelle orientât l'évolution des vivants comme sur notre planète. Des animaux et des plantes semblables aux nôtres finiraient

par apparaître, des hommes même. Et il concluait avec humour en disant — je cite de mémoire — : « Peut-être, en ce moment, sur cette planète lointaine, un conférencier est-il en train de traiter le sujet de l'existence de la vie sur d'autres astres » !

Pour beaucoup d'autres — dont je suis — le caprice des mutations ne laisse pas la part si belle à la nécessité : l'homme aurait fort bien pu ne pas apparaître. Il aura fallu un « accident » — heureux ou malheureux, c'est une autre question — pour que se produise dans une certaine lignée de Primates cette hypertrophie du cerveau avec toutes ses conséquences.

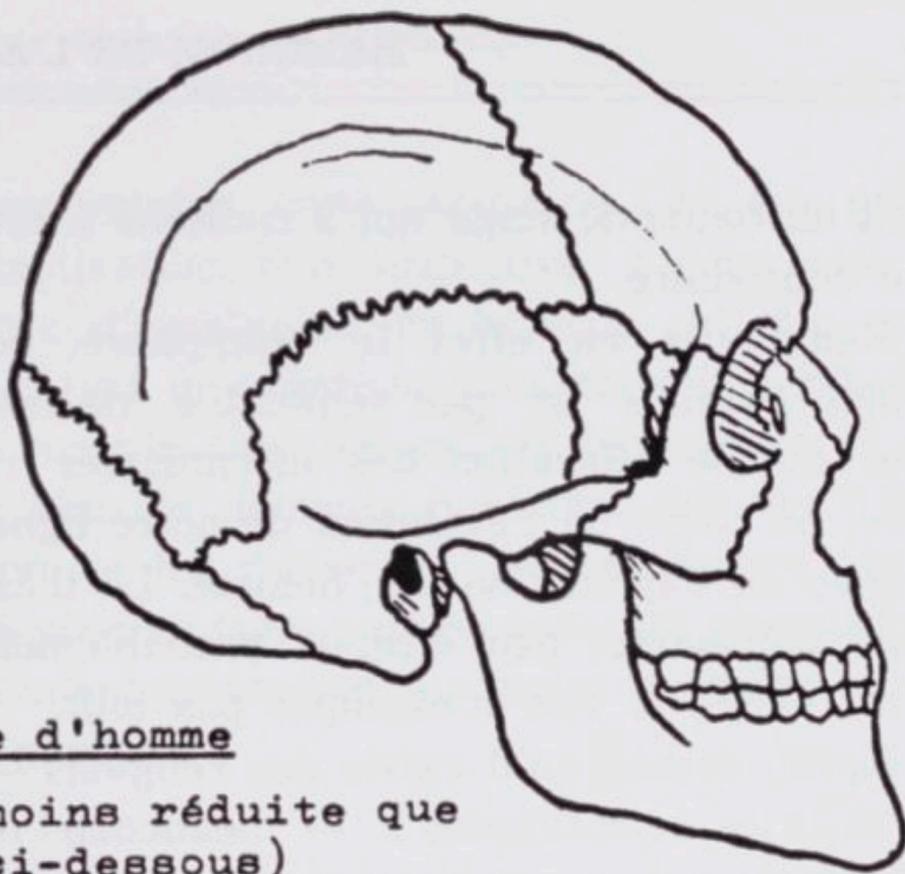
Peut-être, tout simplement, cet accident a-t-il consisté, pour le principal, en un ralentissement et un arrêt « prématuré » de l'évolution corporelle dans notre lignée. On a pu le supposer en comparant le développement fœtal de l'homme et du chimpanzé.

A un certain stade de ce développement en effet et même au cours des tout premiers mois de la vie post-natale, le volume du cerveau du chimpanzé est, relativement à la taille du fœtus ou du nouveau-né, très comparable à celui de l'homme et il est abrité par un crâne arrondi, très semblable au nôtre. La face est à peu près plate, comme chez nous. Comparez, je vous prie, la figure A et la figure C de la planche IV : la ressemblance entre la tête osseuse du chimpanzé de deux mois et demi et celle de l'homme adulte, n'est-elle pas impressionnante ?

Puis l'évolution diverge dans les deux espèces. Dans le cas du chimpanzé, le cerveau grossit relativement moins vite dans la suite du développement tandis que les parois de la boîte crânienne s'épaississent et forment en avant des bourrelets sus-orbitaires saillants. En même temps la face devient fortement prognathe ; le jeune chimpanzé prend ainsi progressivement l'aspect encore bestial de notre cousin animal (fig. IV, D).

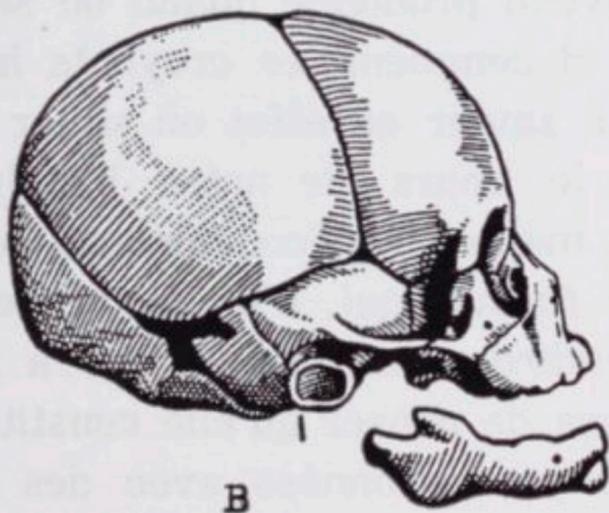
Dans notre espèce au contraire, les caractères cerveau volumineux, boîte crânienne lisse, face plate sont conservés au cours de la croissance comme si notre évolution corporelle s'était arrêtée à un stade qu'a dépassé le chimpanzé. Finalement, l'état adulte est atteint avec conservations de nombreux caractères fœtaux (car il en est bien d'autres que ceux que j'ai cités). En somme, pour user d'une formule simplificatrice — et un peu provocatrice — l'homme

PLANCHE IV.

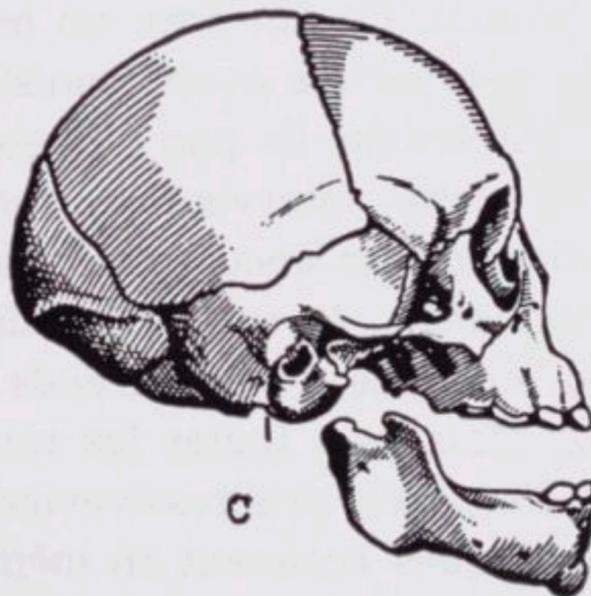


A. Tête osseuse d'homme

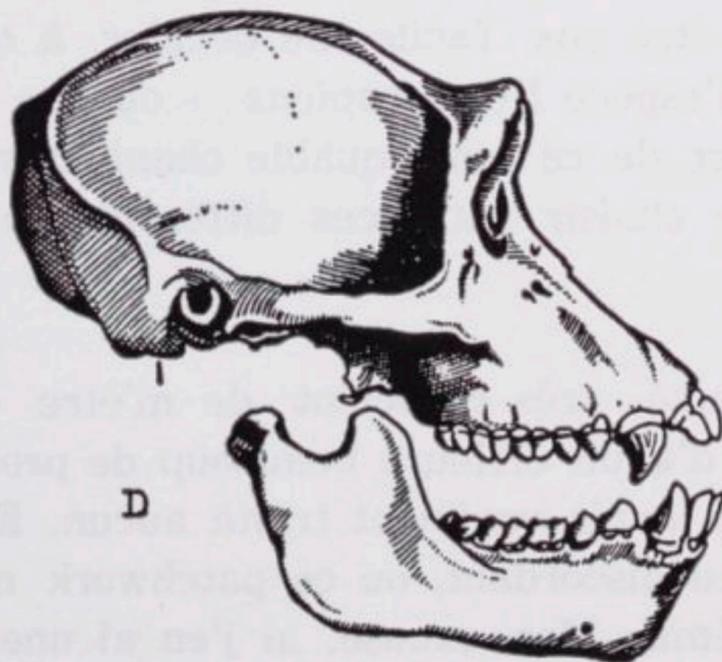
(légèrement moins réduite que les figures ci-dessous)



B



C



D

Développement de la tête osseuse du chimpanzé:

- B, foetus à dents non encore sorties;
- C, jeune de deux mois et demi;
- D, femelle adulte.

serait un fœtus de singe qui a continué à croître et est devenu apte à se reproduire.

Remplacez en effet le chimpanzé, notre contemporain, par quelque Primate un peu semblable de notre ascendance et vous voyez qu'une altération des mécanismes régulateurs de la croissance, au cours de l'évolution de notre lignée, pourrait se trouver à l'origine de l'apparition de l'homme. La thèse est surprenante, sûrement, séduisante, peut-être, et probablement plus solide qu'elle en a l'air même si elle n'explique pas tout.

Enfin, depuis qu'il existe des religions — c'est-à-dire bien avant ces théories scientifiques ! — beaucoup ont cru ou croient qu'à l'origine de notre espèce se place une intervention divine ayant doté l'homme d'une « nature » et d'une destinée qui le mettent à part du règne animal. Ce qui pose un nouveau problème quand on se place dans la perspective évolutionniste et comment les croyants instruits ne s'y placeraient-ils pas ? Reste à savoir en effet où situer le moment de cette intervention dans le cours de notre histoire. On reconstitue certes encore très mal, malgré la découverte de quelques précieux jalons, la succession des formes qui, d'un singe peut-être un peu analogue à nos grands anthropoïdes, a conduit à l'*Homo sapiens*. Mais on a toutes les raisons de penser qu'elle constitue une lignée d'espèces progressivement perfectionnées avec des aptitudes psychiques croissant en même temps que le volume du cerveau. Et il n'est peut-être pas facile de décider à quelle étape de son développement, l'espèce *Homo sapiens* — ou une espèce antérieure ? — a pu bénéficier de ce remarquable changement de statut.

A chacun de choisir entre ces différentes éventualités s'il s'en juge capable.

J'en ai terminé, très conscient de m'être exposé à un grave reproche : celui d'avoir effleuré beaucoup de problèmes — trop sans doute — sans en avoir vraiment traité aucun. Et je crains que ce pot pourri un peu discordant, ou ce patchwork mal assorti, ne soit digne de l'Académie. Mon excuse, si j'en ai une, c'est que nombre de ces « sujets », pour être développés comme il convient, auraient demandé plus de temps que je n'en disposais ou bien auraient supposé chez mes auditeurs des connaissances scientifiques assez spé-

cialisées. Mais, si elle est valable, cette excuse ne l'est que partiellement, car une autre motivation, plus subjective, a déterminé mon choix. Après une carrière d'enseignant en biologie qui m'a amené à me poser, tout au long, tant de questions sans pouvoir y répondre, j'approche du terme de ma vie dans les mêmes ignorances et dans les mêmes incertitudes. Mais je demeure passionné par les interrogations de ma discipline et les réflexions philosophiques qui les prolongent. Et j'ai pensé vous en faire part en espérant que quelques-unes d'entre elles pourraient intéresser au moins certains d'entre vous. Puissé-je y être parvenu !

DE POSQUIERES A VAUVERT
DU VIII^e AU XVII^e SIECLE

par M. Jean CABOT,
Membre non résidant

Nous sommes peu nombreux à savoir, parce que l'histoire locale nous intéresse, que le premier nom de Vauvert a été Posquières. Mais nous sommes encore moins nombreux à savoir que le nom de Posquières a perduré jusqu'au XV^e siècle tandis que celui de Vauvert n'a fait son apparition qu'au XIII^e siècle (6, 8).

Posquières. Quel drôle de nom pour un fief, un château, un village, ou une église !

Ce toponyme échappe aux classifications qui permettent d'identifier l'ancienneté de l'organisation de l'espace, en fonction des groupes dominateurs (21, p. 15-19).

Les influences gauloises se caractériseraient par le suffixe -acos, romanisé en -acus, puis occitanisé en -ac. Ainsi, à la périphérie de Posquières, trouvons-nous Candiac ou Générac, et en Vauvage : Caveirac, Clarensac...

La domination romaine fournit aussi deux suffixes repères : -anu, évolué en -ian, et, dérivé de -ager, -argues. Le premier se retrouve à Teilhan et à Gallician. Le second, plus courant, à Aimargues, Marsillargues, Gallargues et dans toute la région lunelloise.

Posquières échappe donc à ces catégories et nous pose le problème de ses origines. Tout comme *Tovana* (Beauvoisin).

Le toponyme Posquières apparaît, pour la première fois, à notre connaissance, dans une charte — dite de Raphinel, « duc d'Aqui-

CHARTRE de RAYMOND RAPHINEL

In nomine sanctae & individuae Trinitatis, Ego Raimundus Raphinel, gratia Dei dux Aquitanorum, constitutus in confessione catholicae veritatis & tuitione fidelium, considerans diem extremum, cernens me validissimis sceleribus involutum, perpendens reos vastis flammis inferni tradere cruciatibus, & justos praemia Paradisi possidere sine defectione, vel ad extremum de male actis poenitentiam gerens ut fugitivus misericordiam per domesticos Dei exoptulans, ad fontem pietatis pro ablutione meorum accurrens criminum, cedo vel dono locum qui appellatur Lumbers, situm in territorio Tolosauo, super rivulum Savae, in quo est ecclesia consecrata in honore genitricis Dei Mariae, & oratorium non longe positum, in quo requiescit Christi confessor Majanus; & in alio loco, in comitatu vel episcopio Nemausensi, non procul a littore maris, fiscum qui Poscarias dicitur, in quo simili modo est constructa ecclesia, in honore virginis Mariae. Has supradictas ecclesias & loca praenominata, cum omnibus adjacentiis vel appendiciis suis, terris cultis & incultis, & omnibus ad se pertinentibus, ab integro cum terminis suis, ego Raimundus suprascriptus pro aeterna remuneratione, sicut supradixi, cum adjutorio Jesu Christi, redemptoris nostri & salvatoris, cedo vel dono Deo omnipotenti & filio ejus Jesu Christo & Spiritui sancto & genitrici Dei Mariae, & sancto Tyberio, & Attilioni abbati & sancto conventui fratrum, & monasterio quod Caesarion dicitur; quod est constructum

in territorio Biterrensi, in suburbio Agathensi, in quo sacrata est ecclesia in honore protomartyris Stephani, in qua requiescit corpus supradicti martyris Tiberii, & Attilion ibidem pater monachorum secundum regulam S. Benedicti praesse videtur; & hoc donum, in alimonia pauperum vel stipendia monachorum, ibidem Deo servientium, fixum & firmum maneat in perpetuum, ut pro nobis & pro salute ipsius domni, senioris nostri Karoli, serenissimi imperatoris, divinam clementiam eos exorare delectet. Si quis vero post discessum meum, suasionem malignam, hoc donum suprascriptum dirumpere temptaverit, ira Dei maneat super eum & cum Cain fraticida sit portio ejus, & cum Datan & Abiron & cum Juda traditore, qui sacrum corpus Domini vendidit, donec ad emendationem veniat, & non valeat vindicare quod cupit, sed componat, det & insuper dicto monasterio auri libras XX. Insuper donum suprascriptum perenni tempore sit stabilitum, sine ulla inquietudine feliciter. Scripta carta donationis hujus, rogante Raimundo principe, in mense martio, XII kalendas aprilis, sub feria V, apud Biterris civitate, regnante domino [Ludovico], anno XXI imperii serenissimi imperatoris Karoli. Serenus levita scripsit'.

¹ Recueil de dom Estienne, manuscrit lat. 12750, f. 387.

taine » — donnée le 12 des calendes d'avril, sous le règne de Louis, roi d'Aquitaine, la vingt-et-unième année du règne de l'empereur Charles (10, t. 2, p. 817).

Le nom du donateur et la date de la rédaction posent de gros problèmes. Le premier est de taille : Raphinel a-t-il été duc d'Aquitaine ? Aucun généalogiste des maisons d'Aquitaine ou de Toulouse n'a pu trouver une autre preuve de son existence. D'autre part, Charles n'a été empereur que quatorze ans. Il s'agirait plutôt de sa vingt-et-unième année en qualité de roi de France. Mais peut-être s'agit-il de sa royauté indivise avec Carloman, son frère (768) ou plutôt, de sa royauté individuelle (771), et nous penchons pour cette date. Cela nous place soit en 789, ou en 792.

Mais comment le lévite, Serenus, rédacteur de la charte, pouvait-il savoir, en 792, que son roi, Charles, allait devenir empereur en l'an 800 ? Il est probable qu'un copiste, au cours des siècles suivants, plus au courant de la chronologie du temps écoulé, n'a pu se retenir de corriger « l'ignorance » de Serenus. (Ce qui nous fait penser, *mutatis mutandis*, au « devin » Fernandel dans le film « François I^{er} »).

On trouvera l'écho de ces énigmes dans l'*Histoire générale de Languedoc* (10). Nous ne nous y arrêterons pas maintenant.

Ce qui nous importe aujourd'hui, c'est de voir cité le nom de Posquières dans un document datable de la fin du VIII^e ou du début du IX^e siècle.

Il s'agit d'une donation double au monastère de Saint-Thibery, faite par ledit Raphinel, « duc d'Aquitaine », pour le repos de son âme.

Le premier bien est un lieu appelé Lombez, dans le terroir de Toulouse, situé sur les bords de la Save, dans lequel est bâtie une église consacrée à « Marie, mère de Dieu ».

Le second, « dans un autre lieu, dans le comté et l'évêché de Nîmes, non loin du rivage de la mer, le fief appelé Posquières, dans lequel (*in quo*), de la même manière est construite une église en l'honneur de la vierge Marie » (texte joint).

Comment le fief de Posquières, dévolu au monastère de Saint-Thibery, est-t-il devenu le bien des Décan « d'Uzès et de Posquiè-

res » ? Nous savons seulement qu'en 897, les seigneurs d'Uzès de l'époque, les Renaud-Sabran, étaient en charge des vicomtés de Béziers et Agde, qui incluaient le lieu de Saint-Thibéry (28, p. 19). Ce fil conducteur méritera d'être déroulé pour en savoir plus.

Le premier seigneur de Posquières, connu par un document (1066), est Rostaing, appelé I^{er}, à défaut de lui connaître un prédécesseur homonyme. Sa fille Marie, épouse Raymond Décan d'Uzès (1094-1138). Leur fils, Rostaing II (1138-1145), épouse Ermessinde, fille de Bernard Aton IV, vicomte de Nîmes. Elle apporte en dot les châteaux de Marguerittes, Calvisson et Beauvoisin.

Par ses mariages, la participation de ses membres aux croisades et ses engagements politiques, la famille de Posquières tient une place importante dans la vicomté de Nîmes.

C'est sous Rostaing IV (1209-1241) qu'est construite la nouvelle église dédiée à Notre-Dame de Vauvert. La charte seigneuriale de 1235, concernant les libertés, franchises et immunités communales y est proclamée : « *Acta sunt hec apud Poscherias, in ecclesia beate Marie de Valle Viridis.* » Sans le savoir, le baron de Posquières venait de signer la disparition, à terme, de son patronyme et du nom de son fief.

Ainsi la première église, dédiée à Marie, en ce lieu, a été, pendant plusieurs siècles celle de Posquières. Elle existait avant la donation et, sans doute, bien avant le VIII^e siècle, dès les débuts de l'implantation du christianisme.

Son importance, au sein de l'Église de Nîmes, était suffisante pour que le second des archidiacres du chapitre cathédral fût celui de Posquières, parmi les vingt dignitaires que comptait celui-ci (14).

L'eccliesiam de Poscheriis figure, aux côtés de celles de Beauvoisin et de Générac, dans l'énumération des possessions du chapitre de Nîmes de la bulle du pape Adrien IV, du 10 décembre 1156.

Elle pouvait être située sur l'*oppidum* du Castellans, dans l'actuel quartier du Fort, premier noyau de l'agglomération de Posquières (voir croquis). Son renom dépassait-il, déjà, les limites du petit village médiéval, grâce au pèlerinage ?

A quel moment faut-il situer le commencement des pèlerinages passant par Posquières ? Probablement au cours du XII^e siècle,

après les premières croisades et le pèlerinage du roi Louis VII, le Jeune, très pieux, plus moine que roi, ancien époux d'Aliénor d'Aquitaine et mari de Constance de Castille (2). Il traverse le diocèse de Nîmes, à son retour de Saint-Jacques de Compostelle (1154-1155), (25).

L'embarquement des pèlerins à Saint-Gilles, le commencement des pèlerinages vers Saint-Jacques, multiplie les occasions de passage et de dévotion à Marie de Posquières, dans un étroit village médiéval rapidement surencombré. De plus vastes structures d'accueil deviennent nécessaires pour les dévotions, mais aussi pour le sommeil, le repos, l'alimentation, les soins aux malades.

La décision de construire l'édifice de la « vallée verte » (entre les actuelles rues de la Barre, Carnot et de Saint-Gilles) a dû se prendre aux alentours de l'an 1200, au tout début du XIII^e siècle.

Les deux termes de Posquières et Vallée verte ont coexisté jusqu'à la fin du XV^e siècle.

Le compromis conclu, à propos des ventes de médailles d'étain et des images pieuses aux pèlerins, est passé, la veille des ides de novembre 1253, entre Pons de Monlaur, seigneur de Posquières, et Raymond Decan, archidiacre de Nîmes et prieur de l'église Sainte-Marie de Valvert de Posquières (11, annexe V).

En 1317, Guillaume de Texiers, ayant scrupule à posséder de nombreux bénéfices ecclésiastiques, dont le prieuré de Posquières, soumet son cas au pape Jean XXII qui le confirme dans ses droits par bulle du 30 décembre 1317 (10).

Mais encore en 1354, les deux termes sont utilisés en alternative, dans la bulle fulminée en Avignon par Innocent VI : « *in ecclesia Beate Marie de Posqueriis, que de Valleviridi nuncupatur...* », c'est-à-dire l'église Sainte-Marie de Posquières, appelée de Vauvert. Il s'agit ici de la nouvelle église, pour laquelle le pape souhaite la construction d'un clocher, accordant des indulgences à tous ceux qui contribueront à sa construction (Arch. vatic. cité par 3).

Il semble cependant que le titre d'archidiacre au chapitre de Nîmes soit demeuré propre à l'ensemble des églises de la cité puisque Léonard Delfini était archidiacre « de Posquières » et « prieur de Vauvert » avant d'être nommé évêque de Nîmes par Urbain IV le 9 décembre 1429 (12, t. VI).

Nous trouvons encore, en 1483, la revendication d'Antoine de Bourjuif, comme archidiacre de « Posquières ». Il lui fallut attendre un jugement du parlement de Toulouse, en 1486, pour se voir confirmé aussi comme archidiacre de « Vauvert ». Il semble désormais que la translation de nom soit complète car, à notre connaissance, il n'est plus question de Posquières dans les actes tant religieux que civils (25).

Pourquoi, depuis le XV^e siècle a-t-on négligé une appellation utilisée, au moins depuis le règne de Charlemagne ?

Le terme de Posquières n'a-t-il pas été glorieusement porté par les premiers Rostaing qui l'arboraient sur leur sceau ? N'a-t-il pas été célèbre au temps des croisades, des premiers pèlerinages ?

Plusieurs voies de recherches paraissent possibles.

La première s'attacherait à retrouver comment la montée du pouvoir communal aurait conduit à se détacher d'une appellation trop identifiée au seigneur.

Une autre voie consisterait à rechercher comment le glissement s'est opéré, à la faveur des pèlerinages, désormais identifiés à la « vallée verte ».

On peut aussi se demander, dans quelle mesure, la disparition de la communauté juive, sous Philippe IV, n'a pas favorisé l'abandon et l'oubli d'un toponyme dont elle avait fait le renom.

Pour arranger les choses, au siècle dernier, un historien vauverdois (30) a avancé une traduction hasardeuse, du terme Posquières, en confondant le « s » avec le « r ». Il a ainsi établi (volontairement ou sottement ?) une confusion avec le terme de porquerie, déconsidérant ainsi le premier nom de la cité.

Pourtant, la lecture attentive des chartes contenues dans le cartulaire de Maguelone faisant référence à l'existence de membres de la famille des Rostaing et des Décan ne laisse aucun doute sur l'orthographe constante du nom de leur fief. *Decanus de Posqueriis* est cité deux fois dans le testament de Guilhem V (1114) avant son départ pour la conquête des Baléares. Le même *Decanus de Poschariis* et *Guillelmus Gaufridus de Poschariis* sont témoins de l'accord entre Bernard de Melgueil et Guilhem VI au sujet de la monnaie de Melgueil (1128). En 1214 encore *Petri de Poscheriis* est témoin d'une sen-

tence du baile de Montpellier, puis en août 1226, *Rostagnus de Posqueriis* est l'un des barons intervenant dans une certaine « affaire de Balaruc » (29).

Au pied de la motte du château, existait également, depuis plusieurs siècles, peut-être même antérieurement à la christianisation de notre région, un quartier juif qui, grâce à l'un de ses membres prestigieux, au XII^e siècle, Rabad de Posquières, a porté le renom de la cité jusqu'aux confins du monde judéo-chrétien (1, 23 et 35).

Aujourd'hui encore, les savants juifs étrangers ignorent où se trouve Vauvert, mais connaissent parfaitement Posquières. Le rabbinat d'Israël, qui prépare la célébration du huit-centenaire de la mort de Rabad pour 1998, est en correspondance avec notre municipalité et notre société d'histoire pour rassembler un dossier sur ce personnage célèbre.

Peut-on penser qu'une communauté juive serait venue s'installer sur un site qui aurait tiré son nom du porc, lorsqu'on connaît l'interdit qui frappe cet animal nommément condamné (Deutéronome 11/7). Penserait-on à célébrer, en Israël, la mémoire de Rabad de Posquières si ce nom était porteur de la moindre ambiguïté ?

Emile Guigou, dans *De Posquières à Vauvert*, paru en 1978, dénonce enfin (19, p. 19) la confusion introduite par Sausse-Villiers. Il s'appuie sur des règles d'étymologie et de phonétique qui précisent qu'en aucun cas la lettre « r » ne peut, phonétiquement, en français, se transformer en « s ». Il ajoute « le seul mot latin qui ait pu donner naissance à celui de Posquières est *posca*, boisson romaine rafraîchissante à base de vin, de miel et d'eau.

Cette mise au point satisfait pleinement les Vauverdois qui retrouvent là l'origine de leur vocation viticole, même si certains parlent d'une étymologie occitane, donc plus tardive, et, semble-t-il, à écarter, à partir de *pous* (poussière).

L'abbé Béraud, prudent, évitait, en 1935, d'aborder le problème d'étymologie. En revanche, il semble être jusqu'ici le seul à avoir parlé du « premier sanctuaire de Notre-Dame de Posquières » (3, p. 10).

Après avoir discuté de la date de la charte de Raphinel et des doutes et certitudes de son origine, il conclut à l'authenticité de sa facture (IX^e siècle) et écrit : « Nous ne retenons de ce texte qu'une

chose : une église Notre-Dame existe au neuvième siècle, dans Posquières ». Il en déduit que ce premier sanctuaire ne pouvait en aucune façon se trouver sur l'emplacement du futur sanctuaire de la vallée verte, celui-ci n'apparaissant dans les textes qu'au XIII^e siècle. En effet, la première église est *in* (dans) *Posqueriis*, tandis que le sanctuaire futur sera *apud* (près de) *Poscherias* (3, p. 15-16).

En cherchant à sortir de l'oubli l'ancien toponyme de Posquières, je me rends compte que je n'ai fait que poser de nouvelles questions, révéler de nouvelles incertitudes, affirmer de nouvelles ignorances.

La Société d'Histoire de Vauvert-Posquières se consacre, entre autres travaux, à la réhabilitation de l'ancien nom de la cité. Elle ne désespère pas d'arriver à répondre, un jour, au plus grand nombre de questions laissées ici sans réponse.

BIBLIOGRAPHIE

ADG = Archives départementales du Gard. — ADH = Archives départementales de l'Hérault. — AMV = Archives municipales de Vauvert. — AN = Archives nationales.

- (1) Benjamin de Tudèle, *Itinéraires*. Trad. Baratier, 1734.
- (2) Barret-Gurgand, *Priez pour nous à Compostelle*. Hachette, 1978.
- (3) Béraud (Abbé P.), *Notre-Dame de Vauvert*, Nîmes, Ed. Notre-Dame, 1935.
- (4) Bouisson (Abbé E.), *Notre-Dame de Vauvert*, le pèlerinage, la paroisse. Nîmes, Clavel et Chastanier, 1899.
- (5) Cabot (J.), *Rabelais, les diableries et Vauvert*. Ed. Société d'Histoire de Vauvert-Posquières, 1992.
- (6) Cabot (J.), *De Notre-Dame de Posquières à Notre-Dame de Vauvert*. Soc. d'Hist. Vauvert-Posquières, 1992.
- (7) Cabot (J.) et all. *Anciens chemins et lieux-dits de Posquières-Vauvert*. Soc. d'Hist. Vauvert-Posquières, 1993.
- (8) Cabot (J.), *Posquières-Vauvert, étape et lieu de pèlerinage*. Comm. Coll. Univ. Intern. sur les Chemins de Saint-Jacques, Toulouse-Le Mirail, fév. 1993.
- (9) Clément (P.-A.), *La voie domitienne*, Presses du Languedoc, 1991.
- (10) Devicq (C.) et Vaissete (J.), *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872-92.

- (11) Falgairolle (P.), *Histoire civile, religieuse et hospitalière de Vauvert*, Nîmes, Teissier-Nourry, 1919.
- (12) *Gallia christiana*, Paris, 1739, tome VI.
- (13) Germain (A.), *Cartulaire des Guilhems*. Montpellier, Martel, 1884-1886.
- (14) Germer-Durand (E.), *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Nîmes*. Nîmes, 1874.
- (15) Germer-Durand (E.), *Dictionnaire topographique du département du Gard*, 1868.
- (16) Goiffon (Abbé), *Dictionnaire topographique du diocèse de Nîmes*, 1881.
- (17) Goiffon (Abbé), *Monographies paroissiales (Archiprêtré de Nîmes)*. Lafare, Nîmes, 2^e éd. 1898.
- (18) Guigou (E.), *Les conquérants de la Costière*. Anthropos, 1981.
- (19) Guigou (E.), *Une cité au pays d'Oc, de Posquières à Vauvert*. Anthropos, 1978.
- (20) Guigou (E.), *Les contraintes de la vie vauverdoise*. Imp. Rouvière, Montpellier, 1976.
- (21) Guiter (H.), « L'empreinte toponymique des dominateurs », dans *La terre et les pouvoirs en Languedoc et en Roussillon du M-A à nos jours*, Féd. Hist. du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 1992.
- (22) Jugnot (G.), « Le pèlerinage et le droit pénal d'après les lettres de rémission accordées par le roi de France » dans *Cahiers de Fanjeaux*, n° 15.
- (23) Lunel (A.), *Juifs du Languedoc, de Provence, des Etats français du Pape*, Paris, A. Michel, 1975.
- (24) Marion (M.), *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris, Ed. Picard, 1979.
- (25) Ménard, *Histoire de Nîmes*, Nîmes, 1829, 7 vol.
- (26) Mistral (F.), *Lou Tresor dóu Felibrige*.
- (27) Nouvel (A.), *Les noms de lieux témoins de notre histoire*. Montpellier, 1981.
- (27) Poly (J.-P.), *La Provence et la société féodale, 879-1166*. Bordas, 1976.
- (29) Rouquette (J.) et Villemagne (J.), *Cartulaire de Maguelone*. Montpellier, 5 vol., 1912-1923.
- (30) Sausse-Villiers, *Annales historiques, religieuses et biographiques de la ville de Vauvert depuis son origine jusqu'à 1803*. Imp. Clavel-Ballivet, Nîmes, 1863.
- (31) Teulade (A.), « La conquête des marais par le peuple de Posquières-Vauvert » dans *Le Languedoc, le Roussillon et la mer*. Paris, l'Harmattan, 1992, p. 19-29.
- (32) Teulade (A.), *L'éternelle passion palustre posquiéro-vauverdoise* (D.e.a. Univ. Montpellier III). Ed. Société d'histoire de Vauvert-Posquières, 1992.
- (33) Teulade (A.), *Essai d'odonimie vauverdoise*. Vauvert, Soc. d'Hist., 1989.
- (34) Thibon (Abbé E.), *L'Abbé Charles Triaire*. Montpellier, Imp. de la Charité, 1928.
- (35) Twersky (I.), *Rabad de Posquières, un talmudiste du XII^e siècle*. Thèse, Harvard U.P., 1968. Extraits, trad. Sylvie Barre, Soc. Hist. Vauvert-Posquières.
- (36) Vidal (J.-J.), *Vauvert et les Vauverdois aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Thèse de doctorat, Univ. Paul-Valéry, Montpellier, 1978.
- (37) Vidal (J.-J.), *Barthélemy Maroger, son livre de raison*. Amis de l'Histoire de Vauvert, 1985.

MEMBRES HONORAIRES

- 1964 Hans Guenther WEBER (Dr), Margaretenhöhe, D-3300 Braunschweig (Allemagne).
- 1970 M. de MORI, professeur au Lycée Scipion Maffei de Vérone, adjoint au Maire de Vérone, via Arsenale, Vérone (Italie).
- 1978 René JOUVEAU, Chev. de la L.H., ancien capoulié du Félibrige, 28, rue Maréchal Joffre, 13100 Aix-en-Provence.
- 1981 M. le Maire de Nimes, membre d'honneur ès-qualités, Hôtel de Ville, 30000 Nimes.
- 1982 Frédérique HEBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON), Chev. de la L.H., Coin Perdu, Hameau des Bures, 78630 Orgeval (Seine-et-Oise).
- 1984 Jacques de BOURBON-BUSSET, de l'Académie française, 23, quai de Conti, 75006 Paris.
- 1984 Hervé BAZIN, Président de l'Académie Goncourt, place Gaillon, 75002 Paris.
- 1987 M. le Président du Conseil général du Gard, membre d'honneur ès-qualités, Hôtel du Département, rue Guillemette, 30000 Nimes.
- 1987 Jean D'ORMESSON, de l'Académie française, 10, avenue du Parc Saint-James, 92200 Neuilly.
- 1988 Odyle RIO, majoral du Félibrige, Cité Blanc Clair, Trinquetaille, 13200 Arles.
- 1988 Pierre Henri COTHIAS, G.O. de la L.H., 39-45, 12 citations, Général de Brigade (CR), MIALET, 30140 Anduze.
- 1990 André VERNET, membre de l'Institut, « Les Hespérides », 16, rue des Bénédictins, 30000 Nimes.

- 1991 Jean BRUNEL, O. Palmes Acad., professeur honoraire à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, 31, rue Rouget-de-L'Isle, 30000 Nimes.
- 1991 Jean-Charles LHEUREUX, Chev. de la L.H., médaille de la Déportation et de l'Internement, officier d'académie, 461, avenue Canale, 30230 Rodilhan.
- 1991 Jean-Marie GRANIER, membre de l'Institut, Château de Caveirac, 30820 Caveirac.
- 1992 Whitney S. STODDARD, professeur émérite au Williams college de Williamstown (Mass.), 43 Gale Road. Williamstown (Mass. 01267) U.S.A.
- 1993 André BONNET, 201, impasse du Pissadou, route de Sauve, 30900 Nimes.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS

Comprenant 36 académiciens résidant à Nîmes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseurs
1	9-02-1962	Claude ESCHOLIER, Croix de Guerre 39-45, directeur honoraire de l'École des Beaux-Arts de Nîmes, 731, chemin Mas de Roulan, 30000 Nîmes.	Don Sauveur Paganelli
2	18-12-1964	Edouard DROUOT, docteur en médecine, 38, rue Montaury, 30900 Nîmes.	Georges Livet
3	12-03-1965	Lucien FRAINAUD, Chev. des Palmes Acad., Chev. Ordre National du Mérite, O. Mérite agricole, directeur honoraire de la Mutualité agricole du Gard, 1, avenue du Cadereau, 30900 Nîmes.	André Modeste
4	11-02-1966	René PANET, Chev. de la L.H., Président de la Chambre de Cour d'Appel (honoraire), 23, rue Pradier, 30000 Nîmes.	Maître Emmanuel Lacombe
5	7-11-1969	Jacques LARMAT, officier des Palmes Acad., professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire), 39, rue Rouget-de-L'Isle, 30000 Nîmes.	Aimé Flaugère
6	23-04-1971	Victor LASSALLE, O. Palmes Acad., Chev. Arts et Lettres, Chev. O. du Mérite, Conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de Nîmes (honoraire), 66, imp. de la Vaunage, 30900 Nîmes.	Jean Douël
7	23-03-1973	Aimé VIELZEUF, Croix de Guerre 39-45, médaille du Combattant, Croix du Combattant volontaire de la Résistance, officier des Palmes Acad., professeur de collège (honoraire), 80, avenue Jean-Jaurès, 30900 Nîmes.	Professeur André Dupont
8	22-01-1975	Marcel FONTAINE, avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 28, rue Fénelon, 30000 Nîmes.	Robert du Colombier

9	8-06-1978	Jean LAURET, docteur en médecine, 4, rue Monjardin, 30000 Nimes.	Pasteur Paul Brunel
10	30-01-1981	Robert DEBANT, Chev. Ordre du Mérite, officier des Arts et Lettres, Chev. des Palmes Acad., archiviste-paléographe, directeur des Archives du Gard, 20, rue des Chassaintes, 30900 Nimes.	Jules Davé
11	8-10-1981	Aimé BONIFAS, off. de la L.H., Com. Ordre Nat. du Mérite, Médaille militaire, Croix de Guerre 39-45, Croix du Combattant volontaire de la Résistance, Médaille de la Déportation, Médaille des Evadés, Médaille de la France libérée, pasteur, 36 bis, rue Florian, 30900 Nimes.	Henri Chabrol
12	7-01-1983	Charles FAYOLLE (chanoine), 14, rue Pierre Sénard, 30000 Nimes.	Chanoine R. Marchand
13	7-01-1983	René CHATEAU, pasteur, 5, rue Hippolyte Flandrin, 30000 Nimes.	Pasteur Elie Lauriol
14	18-02-1983	Christian LIGER, professeur au Lycée Alphonse Daudet, 13, boulevard Victor Hugo, 30000 Nimes.	Henri Seston
15	2-12-1983	Christiane LASSALLE - GUICHARD, Conservateur (honoraire) au Musée d'Art et d'Histoire de Nimes, 66, impasse de la Vaunage, 30900 Nimes.	André Modeste
16	3-02-1984	René BOSC, Chev. de la L.H., professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier (honoraire), 11, rue Démians, 30000 Nimes.	Camille Lignières
17	22-12-1984	Marc CHAUSSE, architecte DPLG, 1, bd Alphonse Daudet, 30000 Nimes.	Pierre Abauzit
18	21-06-1985	Lucien SIMON, docteur en médecine, 224, impasse Cance, 30900 Nimes.	Paul Blanc
19	7-02-1986	Georges SAPEDE, ingénieur, 13, rue F. Pelloutier, 30900 Nimes.	Docteur Jean Paradis
20	6-02-1987	Jean MENARD, Chev. des Palmes Acad., avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 10, rue Sainte-Anne, 30900 Nimes.	Edgar Tailhades
21	6-03-1987	Pierre CLAVEL, ancien élève de l'Ecole polytechnique, 71, rue de la Lampèze, 30000 Nimes.	André Bernardy
22	23-10-1987	Louis DURTESTE, Chev. L.H., anc. officier de marine et ingénieur, DEA d'Histoire, 9 bis, rue Monjardin, 30000 Nimes.	Jean Thérond
23	4-12-1987	Mgr Robert DALVERNY, ancien vicaire épiscopal, curé-archiprêtre de la cathédrale, 9, rue Saint-Castor, 30000 Nimes.	Pierre Hugues

24	18-03-1988	Janine REINAUD, Chev. de l'Ordre National du Mérite, Conservateur des antiquités et objets d'art du Gard, 288, chemin Guillaume Laforêt, 30000 Nimes.	Alice Fermaud
25	18-03-1988	Jean GOUJON, Off. de la L.H., avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 24 A, rue d'Aquitaine, 30000 Nimes.	Michel Grollemund
26	17-02-1989	Paul MAUBON, médecin vétérinaire, 155, chemin du Perdigal, 30900 Nimes.	Abbé René André
27	16-06-1989	André GALY, avocat honoraire, 18, rue Cart, 30000 Nimes.	Marcel Decremps
28	15-12-1989	Pierre FABRE, Chev. de la L.H., Croix de Guerre 39-45, Croix de Guerre des TOE, chef d'escadron d'artillerie coloniale (honoraire), cadre de direction des relations du travail, 835, chemin des Justices Vieilles, 30000 Nimes.	Guy Dupré
29	23-01-1991	Paul TEMPIER, docteur en médecine, 4, rue Monjardin, 30000 Nimes.	Henry de Régis
30	20-12-1991	Marcelle VIALA, professeur honoraire, 6, rue Deyron, 30000 Nimes.	Jean Brunel
31	7-02-1992	Charly-Sam JALLATTE, Chev. de la L.H., Médaille des Evadés, Médaille de la France libérée, docteur en médecine, 13, bd Gambetta, 30000 Nimes.	Jean-Charles Lheureux
32	6-11-1992	Daniel-J. VALADE, Chev. des Palmes Acad., Chev. des Arts et Lettres, enseignant, Le Vulcain, 17, place Bir-Hakeim, 30000 Nimes.	André Nadal
33	18-06-1993	Hélène DERONNE, 9, rue Aristide-Dumont, 30000 Nimes.	Jean Roger
34	18-06-1993	Yvon PRADEL, Chev. de l'Ordre National du Mérite, Off. des Palmes Académiques, 12, rue Saint-Laurent, 30900 Nimes.	Joachim Durand

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS

Comprenant 24 académiciens ne résidant pas à Nîmes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	4-03-1956	Jacques BOMPAIRE, Chev. de la L.H., professeur émérite à la Sorbonne, « L'Olm », 30380 Saint-Christol-lès-Alès.
2	31-05-1963	Henri AUBANEL, manadier, homme de Lettres, Mas du Simbèu, 13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer.
3	8-11-1963	Paul-Marie DUVAL, Chev. de la L.H., de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 52, avenue de la Motte-Piquet, 75015 Paris.
4	23-01-1971	Louis LEPRINCE-RINGUET, Com. de la L.H., membre de l'Académie française, de l'Académie des Sciences, professeur honoraire au Collège de France, 86, rue de Grenelle, 75007 Paris.
5	8-12-1972	André GOURON, Chev. des Palmes Acad., professeur à la Faculté de Droit, Université de Montpellier I, 42, rue de l'Université, 34000 Montpellier.
6	10-07-1976	Jean SABLOU, Chev. de la L.H., O. Arts et Lettres, directeur honoraire des Archives départementales de l'Hérault, 702, avenue Maréchal Leclerc, 34000 Montpellier.
7	13-05-1977	Constantin VAGO (professeur), de l'Institut, Académie des Sciences, Chev. de la L.H., O. Ordre National du Mérite, O. Mérite Agricole, professeur à l'Université des Sciences de Montpellier, directeur du Centre de Recherches de Pathologie comparée, C.N.R.S., I.N.R.A., U.S.T.L., 30380 Saint-Christol-lès-Alès.
8	22-12-1978	Jean CARRIERE, homme de Lettres, Domessargues, 30350 Lédignan.

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
9	20-03-1981	Arnaud de CAZENOVE, O. de la L.H., Château de Teillan, 30470 Aimargues.
10	11-12-1981	Jean BASTIDE, Com. de la L.H., docteur en médecine, Le Boucanet, 30240 Le Grau-du-Roi.
11	22-01-1982	Adrienne DURAND-TULLOU, ethnologue, Rogues, 30120 Le Vigan.
12	2-03-1984	Emmanuel LEROY-LADURIE, administrat. général de la Bibliothèque Nationale, 8, avenue de Versailles, 75005 Paris.
13	2-03-1984	Philippe JOUTARD, recteur d'Académie, 107, boulevard Perrier, 13009 Marseille.
14	6-02-1987	Robert POUJOL, préfet honoraire, Chev. de la L.H., O. Ordre National du Mérite, Croix de la Valeur Militaire, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, 16, rue Jacques Cœur, 34000 Montpellier.
15	18-12-1987	Edmond REBOUL, médecin général (C.R.), Officier L.H., O. Ordre National du Mérite, Croix de Guerre 39-45, Médaille du Combattant Volontaire, Chevalier Palmes Académiques, Chev. des Arts et Lettres, Les Cèdres, avenue Général de Gaulle, 30130 Pont-Saint-Esprit.
16	27-06-1988	Jean Charles BALTU, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, 24, avenue des Albatros B 1150 Bruxelles.
17	24-06-1988	Pierre CLEMENT, docteur en Droit, ancien élève de H.E.C., X 603, chemin Chaudebois, 30700 Alès.
18	24-06-1988	Mgr THOMAS, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Uzès 30700.
19	15-12-1989	Alain GIRARD, Conservateur départemental des Musées, 65, rue du 8 mai 1945, 30130 Pont-St-Esprit.
20	24-05-1991	Noël MIALHE, rue Albert Camus, 30290 Laudun.
21	24-05-1991	Louis PICARD, 23, avenue de la République, 30320 Marguerittes.
22	4-12-1992	Jean CABOT, professeur honoraire à l'Université de Paris, Chev. Ordre National du Mérite, commandeur de l'O. des Palmes Académiques, commandeur O. National Tchadien.
23	1-10-1993	Henry de SEGUINS-COORN, Officier L.H., Off. de cavalerie en retraite, 30700 Saint-Quentin-La-Poterie.

CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

- 1960 Maurice PENIN DE JARRIEN, président de l'Académie Berri-chonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges.
- 1967 Hartmann SANDVOSS, Président de la Société Franco-Allemande de Brunswick, 24, Margaritenhöhe, 3300 Braunschweig (Allemagne).
- 1969 Christian GIUDICELLI, homme de Lettres, 40, rue Henri-Espéran-dieu, 30900 Nimes.
- 1969 Jacques LE BERGER CARRIERE, membre de l'Association des Ecrivains belges, administrateur de l'office héraldique et généalo-gique de Belgique, La Capelle-Masmolène, 30700 Uzès.
- 1970 Marcel LAURENS (abbé), vice-président de la Commission diocé-saine d'Art sacré du Gard, archiprêtre. Portail Vieux, 30200 Orsan.
- 1970 Jean PAUC (abbé), président de la Commission diocésaine d'Art sacré de l'Aude, correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques, 9, rue Auguste Fabre, 11100 Narbonne.
- 1972 Henriette JOEL, née ROUSSET, lectrice-traductrice, 30, avenue Belmontet, 92210 Saint-Cloud.
- 1972 Pierre COUETARD, 538, avenue de Lattre de Tassigny, 83000 Toulon.
- 1973 Giuseppe ARCAROLI, professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Université de Padoue, Vérone (Italie).
- 1973 Armand BRUNEL, mètre d'Obro du Félibrige, médaille guerre d'Algérie, agriculteur, 30210 Vers Pont-du-Gard.
- 1973 Robert BADOUIN, professeur à la Faculté de Droit, membre titu-laire de l'Académie d'Agriculture, 34000 Montpellier.
- 1974 Robert SAUZET, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 3, rue des Tanneurs, 37041 Tours.
- 1974 André PLANQUE, architecte, 15, rue du Crémat, 30000 Nimes.
- 1974 Jean CHARMASSON, professeur de lycée, 30330 Saint-Paul-les-Fonts.
- 1975 Mme de DAVID-BEAUREGARD, Ch. Arts et Lettres, Château de Villevieille, 30250 Sommières.

- 1975 Guilhem FABRE, directeur de Recherche au C.N.R.S., 5, avenue Joséphine Peladan, 30000 Nimes.
- 1976 Idebert EXBRAYAT, pasteur de l'Eglise réformée, Mas des 4 Moulins, Bizac, 30420 Calvisson.
- 1976 Frédéric BAZILE, directeur du Centre de Recherche et de Documentation préhistorique de Vauvert, rue Jean-Jacques Rousseau, 30600 Vauvert.
- 1976 Alain ALBARIC, agriculteur, homme de Lettres, Mas des 40 sols, 30220 Aigues-Mortes.
- 1977 Roger GAILLARD, instituteur honoraire, 3, rue Paul Cézanne, 30000 Nimes.
- 1977 Jacques HENRI-ROBERT, professeur, 22, allée Lavoisier, 93250 Villemomble.
- 1977 Pierre DUPUY, O. Mérite agricole, Ch. de l'O. d'Isabelle la Catholique, journaliste, chemin du Paratonnerre, impasse des Serins, route d'Alès, 30900 Nimes.
- 1978 François BOYER, 38 ter, rue de Paris, 94479 Boissy-Saint-Léger.
- 1978 Michel COURTY, professeur de collège, 3, rue Jean-Moulin, 54490 Piennes.
- 1978 Bernard DALLE, Chev. de la L.H., Croix de Guerre 39-45, Mas des Campugnet, 30129 Manduel.
- 1978 Paul DOURIEU, 34, avenue Subleyras, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.
- 1978 MAGUELONE (Marie-Claire Blanc), place de l'Eglise, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.
- 1978 Robert GONDRAND, Chev. de la L.H., sous-préfet honoraire, 09290 Gabre.
- 1980 André-Georges FABRE, professeur, La Montade, 30140 Anduze.
- 1980 Jacques BONNAUD, journaliste, 5, rue des Cristales, 30200 Bagnols-sur-Cèze.
- 1980 Fernand LEONARD, professeur, « Le Galatras », chemin de Planque, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.
- 1981 Maurice CASTANIER, industriel, 30440 Sumène.
- 1981 Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur de Musée, Maison romane, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.
- 1981 Claude LAURIOL, professeur à la Faculté Paul Valéry, 34000 Montpellier.
- 1981 Daniel TRAVIER, 30270 Saint-Jean-du-Gard.
- 1981 Marcel GIRAULT, 8, allée Guillaume Apollinaire, 28200 Châteaudun.
- 1981 Jean SALLES, 148, impasse des Abeilles, 30110 Alès.
- 1981 Henri DUBLED, conservateur honoraire de la Bibliothèque Inguimbertaine, La Terrasse, Gajan, 30730 Saint-Mamert-du-Gard.
- 1981 André HAON, professeur, 30210 Saint-Hilaire-d'Ozilhan.

- 1981 André VINAS, professeur, Mas Catherine, chemin de Neguebons, 66700 Argelès-sur-Mer.
- 1982 R.P. SOUILLAC, curé de Tavel, 30126 Tavel.
- 1982 David VERGELY, directeur d'école honoraire « Le Petit Castanet », 11, rue Rousselier, 30900 Nimes.
- 1982 André NICOLAS, 22, rue du Cdt Raynal, 30000 Nimes.
- 1982 Alain NICOLAS, 58, impasse de la Rasclauze, Cabrières, 30210 Remoulins.
- 1982 Abbé FRESQUET, curé-doyen, Cedex 1120, 30300 Connaux.
- 1982 Paul DELEUZE, directeur de collège honoraire, 34, avenue de la Gare, 30450 Génolhac.
- 1982 Fernand CHARRIER, Pognadoresse, 30330 Connaux.
- 1983 Elio MOSELE, professeur à l'Université de Padoue, via Corno d'Aquilio, 37100 Verona (Italie).
- 1983 Jacques DELASSUS, président honoraire de la Caisse régionale du Crédit agricole, Bions, route de Saint-Gilles, 30127 Bellegarde.
- 1983 Jean-Claude BESSAC, maître carrier, technicien au C.N.R.S., 5, rue de la Calade, 30730 Montpezat.
- 1983 Francis GAUD, président de la Société d'archéologie de Bezouce, 92, route nationale, 30320 Bezouce.
- 1983 André DUPUIS, majoral du Félibrige, 23, Grand'Rue, 30230 Bouillargues.
- 1983 Bernard ARTIGUES, archéologue et généalogiste, avenue Chemin Neuf, 30820 Caveirac.
- 1983 Mme BENEL-CAUTÉLOU, docteur ès-lettres, 2, rue de Bernis, 30000 Nimes.
- 1983 Arlette AUGE, 15, rue Pradier, 30000 Nimes.
- 1983 Roger GROSSI, pasteur, Chev. de la L.H., O. Ordre national du Mérite, président de la Société d'Histoire du Protestantisme de Nimes et du Gard, 6, rue Rouget-de-l'Isle, 30000 Nimes.
- 1984 René EVESQUE, préhistorien « Les soleilhades », 07140 Les Vans.
- 1984 Sydney FORADO, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse, 20, rue Dalayrac, 31000 Toulouse.
- 1984 Henri PRENERON, docteur en médecine, « l'Hélios », 30, rue Briçonnet, 30000 Nimes.
- 1984 Claude ACHARD, professeur de lycée, 9, rue du Château, 34120 Pézenas.
- 1984 Françoise DELESTY, journaliste, 30820 Caveirac.
- 1984 Simone DOMERGUE, professeur de lycée honoraire, 34000 Boisseron.
- 1984 Marcel ARGENSON, 26, rue Sainte-Perpétue, 30000 Nimes.
- 1984 Robert DORIA, C. Ordre pontifical de Saint-Sylvestre, 1, rue de la Calade, 30000 Nimes.

- 1984 Claude MARZEAU, journaliste, 9, rue Hippolyte-Flandrin, 30000 Nimes.
- 1984 Clément MARTIN, professeur de collège, Les Perrières, 30820 Caveirac.
- 1984 Jean-Marc ROGER, professeur au lycée Dhuoda, impasse de la Dougue, 30111 Congénies.
- 1985 Robert BERARD, 18, impasse des Trescalans, 30900 Nimes.
- 1985 Christian LACOUR, libraire-éditeur-imprimeur, 25, boulevard Amiral Courbet, 30000 Nimes.
- 1985 Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur, Georg Eckert Institut für Internationale Schulbuchforschung, Celler Strasse 3, D-3300 Braunschweig (Allemagne).
- 1986 Georgette TAILHADES, 2, rue Jean-Bruce, 30000 Nimes.
- 1986 Aimé TEMPIER, docteur en médecine, 43 bis, rue Roussy, 30000 Nimes.
- 1986 Jean-Pierre NEGRE, Domaine de Vacquerolles, route de Sauve, 30900 Nimes.
- 1986 José Antonio FALCAO, professeur, président de la Société royale archéologique lusitanienne. P-7540 Santiago de Cacem (Portugal).
- 1986 Lucien RUTY, capitaine de frégate (C.R.), 5, rue Bigot, 30000 Nimes.
- 1986 Eric FAVARON, économiste, 24, rue Charlemagne, 30000 Nimes.
- 1986 André GUILLAUME, architecte, 30, rue Charlemagne, 30000 Nimes.
- 1986 Jacques DAUDIN, journaliste, 13, rue des Chevreuils, 30320 Poulx.
- 1988 Jean-Michel GAILLARD, agrégé d'histoire, E.N.S. de Saint-Cloud, maîtrise d'histoire, doctorat d'histoire, ancien élève de l'ENA (1976-1979), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 195, rue de l'Université, 75007 Paris.
- 1988 Jean CHARLIER, général de Brigade aérienne (C.R.), chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, médaille de l'Aéronautique, 13, rue du Bosquet, 30230 Rodilhan.
- 1988 André SAUVEPLANE, professeur d'espagnol à la retraite, 1, boulevard Lafayette, 34400 Lunel.
- 1988 Pierre VILLARET, pasteur de l'Eglise réformée, 30140 Anduze.
- 1988 Ariel BALMASSIERE, architecte DPLG, 2, rue Port Royal, 30700 Uzès.
- 1988 Joseph ARTAUD, fonctionnaire en retraite, maître d'Obro du Félibrige, Chevalier des Palmes Académiques, 10, rue Verdet, 30000 Nimes.
- 1988 Paul DOMBRE, pasteur, 13, rue des Bénédictins, 30000 Nimes.
- 1988 Lysie STEPHAN, sociétaire de la Société des Poètes français, 30460 Cognac.
- 1988 Armand COSSON, professeur agrégé d'Histoire, 1, rue des Palmiers, 30000 Nimes.

- 1988 Serge VELAY, directeur de production au Comité départemental de la Culture, 10, rue Cart, 30000 Nimes.
- 1989 Philippe CHAREYRE, « Le Petit Clos », 11, impasse de Londres, 49460 Montreuil-Juigne.
- 1989 Jean-Claude LAMY, mètre d'Obro du Félibrige, route de Langlade, 30620 Bernis.
- 1989 Germaine MOLINES, « Les Graves », 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.
- 1989 Jean-Maurice ROUQUETTE, président de l'Académie d'Arles, conservateur des Musées d'Arles, Musée Réattu, rue du Grand Prieuré, 13200 Arles.
- 1990 Guy POULON, (Philippe Sénart), 1, rue de l'Eglise, 30120 Le Vigan.
- 1990 Yves-Marie CHOUPAUT, montée des Catalans, 30210 Lédénon.
- 1990 Max GOURGAS, 25, rue de la Vièle, 30660 Gallargues.
- 1990 Xavier GUTHERZ, conservateur régional de l'archéologie, Service régional de l'archéologie de Charente-Poitou, Hôtel de Rochefort, 102, Grand' Rue, 86020 Poitiers.
- 1991 Marc CELIE, 48, rue Alicante, 30420 Calvisson.
- 1991 Frédéric LACAILLE, 17, rue Mesnil, 75116 Paris.
- 1991 René SCHMITT, 30, rue des Remparts, 34230 Saint-Pons de Mauchiens.
- 1991 Louis PICARD, 30220 Marguerittes.
- 1991 Claude VERMEIL, docteur en méd., 1, rue Saint-Yon, 30000 Nimes.
- 1992 Brooks W. STODDARD, Bunganne Lauding Road, Brunswick, Maine 04011 U.S.A.
- 1992 Paul COURTIEU, colonel d'aviation, (C.R.), Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, 94, chemin de Saint-Etienne d'Alensac, 30100 Alès.
- 1992 Bartolomé BENNASSAR, professeur à l'Université de Toulouse, 2 bis, rue du Grand Couvent, 30000 Nimes.
- 1992 Marc BORDREUIL, conservateur de musée, Musée du Colombier, rue Jean Mayodon, 30100 Alès.
- 1992 Michel CHRISTOL, professeur à la Sorbonne, 9, rue des Hortensias, 91380 Chilly-Mazarin.
- 1992 Yves GRAVA, professeur à l'Université d'Avignon, 9, allée de la Roseraie, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.
- 1992 Georges MABILLE, pasteur, 6, place Vallongue, 30610 Sauve.
- 1992 Raymond MARTIN, avocat, villa Linda Casita, 06950 Falicon.
- 1992 Pierre VARENE, directeur-adjoint de l'Institut de Recherche sur l'antiquité. Ancien archevêché, place des Martyrs de la Résistance, 13100 Aix-en-Provence.

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS

FRANCE

- Abbeville.* — Société d'Emulation historique, Maison des associations, 8, place du Général de Gaulle, 80100 Abbeville.
- Agen.* — Académie des Sciences, Lettres et Arts, 9, boulevard de la République, B.P. 268, 47007 Agen.
- Aix-en-Provence.* — Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 29, avenue R. Schuman, 13100 Aix-en-Provence.
— Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres, Musée P. Arbaud, 2a, rue du 4 septembre, 13100 Aix-en-Provence.
- Amiens.* — Société des Antiquaires de Picardie, Musée de Picardie, 48 rue de la République, 80000 Amiens.
- Angers.* — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 49, rue Tousaint, 49000 Angers.
- Angoulême.* — Société archéologique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême.
- Arles.* — Académie d'Arles, Museon Arlaten, 13200 Arles.
- Arras.* — Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, 12, place de la Préfecture, 62020 Arras Cedex.
- Auch.* — Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers, 13, place Salluste-du-Bartas, 32000 Auch.
- Autun.* — Société éduenne d'Arts et Lettres, Hôtel Rolin, 3, rue des Bancs, 71400 Autun.
— Société d'Histoire naturelle d'Autun, 19, rue Saint-Antoine, 71400 Autun.
- Avesnes.* — Société archéologique et historique, Hôtel de Ville, 59440 Avesnes.
- Avignon.* — Académie de Vaucluse, Hôtel Salvati-Palasse, 5, rue Galante, 84000 Avignon.

- Belfort.* — Société belfortaise d'Emulation, Archives départementales, Préfecture, 2, rue de l'ancien théâtre, 90000 Belfort.
- Besançon.* — Académie de Besançon, Faculté des Lettres, 30, rue Mégevand, 25000 Besançon.
— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon.
— Société d'Emulation du Doubs, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon.
- Béziers.* — Société archéologique, 8, rue Bonsy, 34500 Béziers.
— C.I.D.O., 7, rue Rouget de l'Isle, 34544 Béziers.
- Bordeaux.* — Société archéologique, Archives départementales, 33000 Bordeaux.
— Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres de Bordeaux, Hôtel des Sociétés savantes, 1, place Bardineau, 33000 Bordeaux.
- Bourges.* — Académie berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges.
- Brest.* — Société archéologique du Finistère, Hôtel de Ville, 29200 Brest.
- Cambrai.* — Société d'Emulation, 35, rue Saint-Georges, 59400 Cambrai.
- Cannes.* — Société culturelle méditerranéenne, Tour des Calvis, rue Saint-Sauveur, 06400 Le Cannet.
— Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Bibliothèque municipale, 1, avenue Jean de Noailles, 06400 Cannes.
- Carcassonne.* — Société d'Etudes scientifiques de l'Aude, 89, rue de Verdun, 11000 Carcassonne.
- Chartres.* — Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1, rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres.
- Châteaudun.* — Archéologie, Histoire, Sciences et Arts, 2, rue du Cloître Saint-Roch, 28200 Châteaudun.
- Clermont-Ferrand.* — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 19, rue Bardoux, 63000 Clermont-Ferrand.
- Colmar.* — Société d'Histoire naturelle, Bibliothèque de la Ville de Colmar, place des Martyrs de la Résistance, 58000 Colmar.
- Dax.* — Société de Borda, 27, rue Cazade, 40100 Dax.
- Digne.* — Société littéraire et scientifique des Alpes de Haute-Provence, B.P. n° 30, 04001 Digne.
- Dijon.* — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Bibliothèque municipale, 5, rue Ecole-de-Droit, 21000 Dijon.
- Draguignan.* — Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var, 21, allées d'Azémar, 83300 Draguignan.
- Foix.* — Société préhistorique de l'Ariège, 1, rue du Fourcat, 09000 Foix.
- Gap.* — Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 23, rue Carnot, 05000 Gap.

Gard (sauf Nimes) :

- Aigues-Mortes.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, chez M. Canellas, rue Baudin, 30220 Aigues-Mortes.
- Alès.* — Académie cévenole, 9 bis, boulevard Louis Blanc, 30100 Alès.
- Beaucaire.* — Société d'Archéologie, Hôtel de Roys d'Asport, 76 bis, rue de Nimes, 30300 Beaucaire.
- Bezouze.* — Société d'Archéologie et d'Histoire, chez M. F. Gaud, 92, route Nationale, Bezouze, 30820 Marguerittes.
- Caveirac.* — Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental, Mairie, 30820 Caveirac.
- Congénies.* — Comité d'Etude et de Sauvegarde du Patrimoine de Congénies, La Promenade, 30111 Congénies.
- Génolhac.* — Le Lien des Chercheurs cévenols, Association Font-Vive, 56, Grand'rue, 30450 Génolhac.
- Laudun.* — Académie de Lascours, route de l'Ardoise, 30290 Laudun.
- Pont-Saint-Esprit.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, 13, boulevard Gambetta, 30130 Pont-Saint-Esprit.
— Conférence Nationale des Académies, 1, place Maréchal-Foch, 30130 Pont-Saint-Esprit.
- Saint-Gilles-du-Gard.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque municipale, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.
- Saint-Jean-du-Gard.* — Les Amis de la Vallée borgne, chez M. Daniel Travier, Grand'rue, 30270 Saint-Jean-du-Gard.
- Saint-Paul-les-Fonts.* — Société d'Archéologie de Gaujac, chez M. Jean Charmasson, Saint-Paul-les-Fonts, 30330 Connaux.
- Villeneuve-les-Avignon.* — Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve, Mairie, 30400 Villeneuve-les-Avignon.
- Le Havre.* — Société havraise d'Etudes diverses, Fort de Tourneville, 55, rue du 329^e, 76620 Le Havre.
- Le Mans.* — Revue historique et archéologique du Maine, 17, rue de la Reine Bérandère, 72000 Le Mans.
- Le Puy.* — Société académique du Puy, 43000 Le Puy.
- Lyon.* — Société historique, archéologique et littéraire, Archives départementales, 69000 Lyon.
— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 4, rue Adolphe-Max, 69005 Lyon.
- Mâcon.* — Académie de Mâcon, Hôtel de Senecé, 41, rue Sicorgne, 71000 Mâcon.
- Marseille.* — Académie de Marseille, 40, rue Thiers, 13001 Marseille.
- Mende.* — Société des Lettres de la Lozère, imprimerie Chaptal, 48000 Mende.
- Metz.* — Académie nationale de Metz, 20, En Nexirue, 57000 Metz.

- Montbéliard.* — Société d'Emulation de Montbéliard, B.P. 251, 25204 Montbéliard Cedex.
- Montbrison.* — Société La Diana, rue Florimond Robertet, 42600 Montbrison.
- Montpellier.* — Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Service des publications et échanges, Bibliothèque inter-universitaire, 4, rue Ecole Mage, 34000 Montpellier.
— Direction des Services d'Archives de l'Hérault, 34000 Montpellier.
— Centre régional de Productivité et d'Etudes économiques, Faculté de Droit, 39. rue de l'Université, 34000 Montpellier.
— Bibliothèque inter-universitaire, section des Lettres, route de Mende, 34060 Montpellier.
— Musée de la Pharmacie, Faculté de Pharmacie, avenue Charles Flahault, 34000 Montpellier.
- Moulins.* — Société d'Emulation du Bourbonnais, 4, place de l'Ancien Palais, 03000 Moulins.
- Nancy.* — Académie de Stanislas, 43, rue Stanislas, 54000 Nancy.
- Narbonne.* — Commission archéologique, Hôtel de Ville, 11100 Narbonne.
- Nevers.* — Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Porte du Croux, 58000 Nevers.
- Nice.* — Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 133, rue Maccarani, 06000 Nice.
— Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, 44, boulevard Auguste-Raymond Raynaud, 06000 Nice.
- Nimes.* — M. le Préfet du Gard, commissaire de la République du département du Gard, Préfecture du Gard, 30000 Nimes.
— M. le Président du Conseil général, Hôtel du Conseil général, 30000 Nimes.
— Parquet du Procureur de la République, Palais de Justice, 30000 Nimes (2 exemplaires).
— Préfecture du Gard, 30000 Nimes (5 exemplaires).
— M. le Maire de Nimes, Hôtel de Ville, 30000 Nimes.
— Archives départementales, 20, rue des Chassaintes, 30000 Nimes.
— Ecole Antique, 13 bis, bd Amiral-Courbet, 30000 Nimes.
— Revue Calades, 7, rue Raymond Marc, 30000 Nimes.
— Bibliothèque du Carré d'Art, place de la Maison Carrée, 30000 Nimes.
- Orgnac.* — Société préhistorique de l'Ardèche, 07150 Orgnac-l'Aven.
- Paris.* — Académie française, 23, quai Conti, 75006 Paris.
— Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 23, quai Conti, 75006 Paris.

- Bibliothèque des Sociétés savantes, 58, rue Richelieu, 75002 Paris.
- Le courrier balzacien, 47, rue Raynouard, 75016 Paris.
- Gallia et Gallia-Préhistoire, 6, rue Jean-Calvin, 75005 Paris.
- Centre national de la Recherche scientifique, 58, rue Richelieu, 75002 Paris.
- Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75007 Paris.
- Comité des Travaux historiques et scientifiques, Direction des Bibliothèques, Ministère de l'Education nationale, 3-5, boulevard Pasteur, 75015 Paris.
- Bibliothèque nationale, Dépôt légal des Périodiques, 2, rue Vivienne, 75084 Paris Cedex 02 (4 exemplaires).
- Bureau de la Statistique, Ministère de l'Information, Paris.
- La France Latine, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.
- Le Gard à Paris, 1, rue Catulle-Mendès, 75017 Paris.
- Perpignan.* — Société agricole, scientifique et littéraire, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan.
- Pézenas.* — Bulletin de la Société des Amis de Pézenas, Hôtel de Ville, 34120 Pézenas.
- Poitiers.* — Société des Antiquaires de l'Ouest, Hôtel de l'Echevinage, rue Paul-Guillon, B.P. 179, 86004 Poitiers.
- Privas.* — Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche, Archives départementales, place André Malraux, 07000 Privas.
- Quimper.* — Société archéologique de Finistère, Hôtel de Ville, 29000 Quimper.
- Rennes.* — Société archéologique. Archives départementales, 20, avenue Jules-Ferry, 35000 Rennes.
- Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, Université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes.
- Romaneche-Thorins.* — Etudes préhistoriques, 71570 Romaneche-Thorins.
- Rouen.* — Société savante de Haute-Normandie, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen.
- Saint-Jean-de-Maurienne.* — Société d'Histoire de la Maurienne, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne.
- Saint-Lô.* — Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Archives départementales, B.P. 540, 50010 Saint-Lô.
- Saint-Malo.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, 5, rue Pélicot, 35400 Saint-Malo.
- Saint-Quentin.* — Société académique, Bibliothèque municipale, 02100 Saint-Quentin.
- Sens.* — Société archéologique, 5, rue Rigault, 89100 Sens.
- Strasbourg.* — Société académique du Bas-Rhin, Bibliothèque nationale et universitaire, 9, place de l'Université, 67070 Strasbourg Cedex.

- Toulon.* — Académie du Var, passage de la Corderie, 83000 Toulon.
 — Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, Préfecture, 83000 Toulon.
 — Société des Amis du Vieux Toulon, 69, cours Lafayette, 83000 Toulon.
- Toulouse.* — Académie des Sciences et Belles-Lettres, Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, 31000 Toulouse.
 — Académie des Jeux floraux, Hôtel d'Assézat et Clémence Isaure.
 — Annales du Midi, Institut d'Etudes méridionales (Histoire), 56, rue du Taur, 31000 Toulouse.
 — Bulletin de l'Université de Toulouse, 31000 Toulouse.
- Tours.* — Académie des Sciences, Arts, 45, bd Béranger, 37000 Tours.
- Tulle.* — Société historique et régionaliste du Bas-Limousin, 13, place Municipale, 19000 Tulle.
 — Lemouzi, 13, place Municipale, 19400 Tulle.
- Valence.* — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 14, rue de la Manutention, 26000 Valence.
- Vannes.* — Société polymathique du Morbihan, Château Gaillard, 2, rue Noé, 56000 Vannes.
- Vitry-le-François.* — Société des Sciences et Arts, Hôtel de Ville, 51300 Vitry-le-François.

ETRANGER

- Bari.* — Annales de la Faculté des Lettres et de Philosophie, Bibliothèque Palazzo Atenco, 70122 Bari (Italie).
- Bordighera.* — Institut international d'Etudes ligures, Musée Bicknel, via Romana, 39 bis, Bordighera (Italie).
- Bruxelles.* — Académie royale de Belgique, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles (Belgique).
- Cambridge.* — The Serial Division, Harvard College Library, Cambridge, 38, Mass. (U.S.A.).
- Constantine.* — Société archéologique de Constantine, Musée, Constantine (Algérie).
- Genève.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque publique et universitaire, 1211 Genève 4 (Suisse).
- Murcia.* — Universidad de Murcia, secretaria de Publicaciones e Intercambio científico, 30071 Murcia (Espagne).
- Neuchâtel.* — Société neuchâteloise de Géographie, BPU, Service des Périodiques, case postale 256, 2001, Neuchâtel (Suisse).
- Santiago do Cacem.* — Société archéologique lusitanienne, av. D. Nuno Alvares Pereira, 92, 7540 Santiago do Cacem (Portugal).
- Vérone.* — Accademia di Agricoltura, Scienze et Lettere, Palazzo Erbisti, via Leoncino, 6, Vérone (Italie).